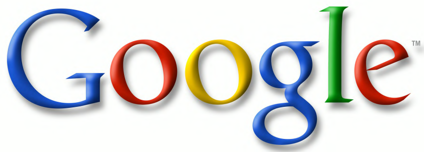





HIERONYMUS
ANDOVER-HARVARD
THEOLOGICAL LIBRARY

LA RÉFORME FRANÇAISE

DÉBUT DES GUERRES CIVILES

CATHERINE DE MÉDICIS

ET

FRANÇOIS DE GUISE

STRASBOURG, TYPOGRAPHIE DE G. FISCHBACH

François ...
Paris, Plon, Nou...

Un gentilhomme des temp...
peaux, sire de Vieilleville. 1509-
du 16e siècle, Règne de Henri II. —
Plon, Nourrit et Cie, 1886.

LA RÉFORME FRANÇAISE :

Avant les guerres civiles, 1512-1559. —
Paris, Librairie Fischbacher, 1890.

LA RÉFORME FRANÇAISE

DÉBUT DES GUERRES CIVILES

CATHERINE DE MÉDICIS

ET

FRANÇOIS DE GUISE

PAR

Mme C. COIGNET



PARIS

LIBRAIRIE FISCHBACHER

(SOCIÉTÉ ANONYME)

33, RUE DE SEINE, 33

1895

L'état politique qui sort de ces débats est une forme bâtarde tenant des deux civilisations. La nation se fragmente, comme dans la féodalité, en groupes indépendants et distincts. Mais le principe du pouvoir reste romain. Les chefs, tout en s'arrogeant les titres de duc, comte, marquis, baron, etc., consacrés par l'empereur allemand, ne se lient pas entre eux par la réciprocité des droits et des devoirs qui constitue le régime féodal. Aventuriers heureux, sans naissance, sans passé commun, ils demeurent à l'état d'isolement et d'antagonisme, relevant du peuple qui les proclame et tient leur pouvoir en échec par des complots et des révolutions. La mobilité démocratique rend les institutions éminemment vacillantes. L'intérêt, le hasard et la force décident de tout.

Un profond scepticisme moral, sorte de vieillesse prématurée, dérive de cet état. Si l'on ne trouve guère en Italie les violences farouches et déchaînées, le fanatisme, l'aveuglement des pays du Nord au moyen âge, on n'y trouve pas non plus les individualités énergiques, spontanées et naïves, les fiertés, les audaces, les rêves juvéniles, l'idéal chevaleresque, l'enthousiasme religieux. Dès cette époque, le peuple y montre les facultés de l'âge mûr : l'observation sagace, le raisonnement subtil, les fins aperçus, l'habileté, l'esprit de combinaison et d'affaires, la critique, la raillerie. Témoin des désordres de la cour pontificale, rien ne lui paraît sacré. En haut, la religion est un moyen politique ou une

représentation officielle; en bas, une superstition accommodée pour chacun à sa taille et à son profit.

La poésie, cette autre religion des peuples primitifs, n'y a pas plus d'empire. Dès la fin du XIVe siècle, on ridiculise la *Divine comédie* et le lyrisme chevaleresque. Les plaintes amoureuses de Pétrarque et jusqu'à l'allure un peu pesante de ses strophes de quatorze vers, sont tournées en dérision dans des sonnets burlesques[1].

Parmi les villes de la Péninsule, Florence est celle qui personnifie l'esprit italien avec le plus d'éclat. Dès le moyen âge, elle se distingue dans la guerre antiféodale contre les Allemands, chasse les barons de ses murs et conquiert sur l'invasion son territoire pied à pied. Les barons y rentrent, il est vrai, individuellement, s'y installent, s'insinuent dans le gouvernement, s'en emparent et finissent par créer, au XIIIe siècle, une forme d'État à leur image. Les artisans, toutefois, reprenant le dessus, remplacent cette république aristocratique et militaire par une république démocratique et commerciale dont le gouvernement est partagé entre un syndic, chef de leurs compagnies, et un grand justicier, nommé podestat. En haine de la noblesse ils détruisent l'armée nationale, et la défense est remise à des troupes étrangères à la solde de l'État, les *condottieri*.

[1] Paul Jove, cité par Burckhardt. *Renaiss.*, t. I, p. 196.

C'est la prépondérance du commerce et des métiers, à l'exclusion de la naissance et des armes. Mais, par le cours naturel des choses, l'aristocratie renaît bientôt, sous une forme différente, de cette démocratie. Le *popolo grasso* s'oppose au *popolo minuto*, comme un autre patriciat non moins dominateur, et les mêmes luttes se reproduisent.

Une ancienne famille de la bourgeoisie floren tine, qui s'était signalée au XIII[e] siècle par son ardeur contre la noblesse, les Médicis, prend la tête du *popolo grasso*. Nombre de ses membres, Alamanno, Bartholommeo, Salvestro, Veri, exercent tour à tour les premières charges de la république. A la fin du XIV[e] siècle, Jean de Médicis, possesseur, par le commerce, de richesses immenses, qu'il répand avec une extrême libéralité, devient tellement populaire que, sous le nom de *gonfaloniere*, il joue dans la ville le rôle d'un véritable souverain. Une sorte de dynastie, dont les droits et les devoirs ne sont consignés dans aucune charte, proclamés dans aucune assemblée, commence avec lui. Son fils, associé à son gouvernement pendant sa vie, lui succède après sa mort, prise de possession ratifiée par le consentement tacite du peuple. A dater de cette époque, le pouvoir de fait devient héréditaire dans la famille.

Côme, surnommé *l'ancien* et *le père de la patrie*, un instant chassé de Florence par l'ancien parti de la noblesse, y revient peu après triomphant, investi d'une dictature populaire qu'il exercera toute

sa vie sans contestation. Après lui, son fils, l'incapable Pierre, passe seulement au pouvoir l'espace de cinq ans, puis son petit-fils, Laurent-le-Magnifique, reprend et continue la tradition de son grand-père.

Ces deux règnes représentent l'époque politique, commerciale, artistique, la plus brillante de Florence.

Côme et Laurent conçoivent les premiers l'unité de l'Italie, en vertu d'une alliance entre les États qui leur permettrait de se défendre contre l'invasion. Laurent, surtout, très habile, fait prévaloir cette politique. Son autorité est reconnue, son patronage accepté dans toute la Péninsule.

Les Médicis, par l'étendue de leurs entreprises commerciales et l'immensité de leurs richesses, remplissent l'Europe du renom de Florence et le portent même dans le Levant. Banquiers du monde, les princes et les rois comptent avec eux. Une marine de commerce nationale se crée sous leur impulsion et chaque classe de citoyens s'enrichit par leur entremise. Ils favorisent en même temps le mouvement des sciences, des lettres et des arts, au point d'y associer à jamais leur nom. Dans l'Europe encore barbare, l'Italie réveille l'antiquité, achève de créer sa langue, prose et poésie, et commence l'étude raisonnée de toutes les branches du savoir : les sciences exactes et naturelles, le droit, la jurisprudence, la politique, l'histoire. En architecture, sculpture, peinture, se fondent des

écoles qui iront en se développant au siècle suivant. Le pays se couvre d'édifices où toutes les richesses abondent : fresques, tableaux, bustes, statues, groupes de marbre, ciselures en or et en argent, découpures en nacre et en ivoire, pierres précieuses, étoffes rares, etc.

Le palais des Médicis, élevé dans la via Larga par Michelozzi, devient le centre de la vie intellectuelle du temps[1]. Là, Côme a fondé une bibliothèque de précieux manuscrits, tirés principalement du Levant[2]. C'est un centre d'études. Les lettrés et les savants s'y pressent, et, aux heures de loisir, groupés autour du maître, raniment les philosophies de Platon et d'Aristote dans des conversations variées par des poésies et des contes.

A cette vie toutefois si glorieuse au dehors, correspond au dedans la plus odieuse tyrannie.

Au milieu des orages révolutionnaires, un sentiment supérieur avait toujours maintenu les Florentins au-dessus de leurs propres excès : l'amour de la cité idéale, où chacun mettait sa grandeur. Devant les misères présentes, retournant au passé, ils rappelaient la tradition de leurs pères, se rattachant aux vieilles institutions républicaines comme

[1] Aujourd'hui palais Riccardi, dans la via Cavour. Intéressant échantillon de l'architecture florentine, il contient encore quelques vieux portraits et des fresques curieuses de Benozzo Gozzoli.

[2] Laurent-le-Magnifique transporta ces richesses dans la bibliothèque fameuse qui porte son nom à Florence.

à la source du patriotisme, rêvant de les ranimer. Les Médicis, qui les ont détruites une à une, s'acharnent à éteindre cette dernière vertu des Florentins, et tous les moyens leur sont bons pour arriver au but.

Cette race de marchands lettrés personnalise avec une singulière puissance le mélange de facultés brillantes et de vices honteux qui constitue l'Italie de ce temps-là. Le génie militaire n'a pas grandi leur ambition, la rude vie des camps trempé leur caractère. En eux, aucun tour de fierté, d'honneur, de sincérité, de courage. Habitués à s'emparer du pouvoir par habileté, trahison ou ruse, ils s'y maintiennent comme ils l'ont acquis. Avec eux, la servilité est le premier prix de la faveur. Les gens les plus bas, considérés comme les instruments les plus dociles, seuls associés à leur gouvernement et à leurs entreprises commerciales, se trouvent comblés d'honneurs et de richesses, tandis que les citoyens qui se renferment dans l'indépendance ou parlent des libertés publiques sont poursuivis et frappés. Ils érigent l'espionnage en institution, l'étendent de la vie publique à la vie privée, et l'exercent avec l'inquiétude soupçonneuse et l'esprit haineux du tyran. S'ingérant partout, dans les passions secrètes, les intrigues, les intérêts particuliers, afin de tenir les familles par la vie et l'honneur, ils disposent des mariages, des alliances, et, tout en travaillant au triomphe de leur pouvoir arbitraire, satisfont leurs

vices. Rien ne leur est sacré. Épouses et vierges dans les premières familles de Florence, religieuses même dans les cloîtres, tombent à leur merci, selon la fantaisie du moment, et ils se rient des colères qui ne les peuvent atteindre : toute résistance amène l'exil, la confiscation ou la mort. Leurs débauches sont froides, enveloppées d'hypocrisie, mêlées de cruauté et souvent suivies de crimes. On cache le fer, on dissimule le poison, on frappe à coups sûrs dans l'ombre. Jamais les mœurs ne tombèrent à un plus bas degré de corruption.

L'amitié qui rattachait la république florentine à la monarchie française était traditionnelle. Une légende populaire reproduite par l'historien Nestor la fait remonter à l'invasion de Charlemagne, considérée comme un affranchissement, non comme une conquête. Au XVe siècle, tous les ambassadeurs se plaisent à la rappeler. Louis XI entretient avec Laurent-le-Magnifique les relations les plus amicales[1]. A cette époque, une nouvelle phase politique se prépare en Europe : la lutte de la France, de l'Allemagne et de l'Espagne, visant à s'emparer de l'Italie. Louis XI mort, Charles VIII réclame sur Naples les droits de la maison d'Anjou, et, tout en déclarant bien haut que son invasion est dirigée exclusivement contre ce royaume, tout en

[1] Baschet. *Jeunesse de Catherine*, p. 231. — *Nég. avec la Toscane*, t. I, p. 602 ; t. II, p. 171 à 183, 350 à 385, et 582.

demandant même à Florence d'y prendre part, il entre dans la Péninsule.

Terrible dilemme pour Florence : elle se perd en résistant aux Français; elle trahit l'Italie en s'unissant à eux.

Comment Pierre II, fils et successeur de Laurent-le-Magnifique, ferait-il face à une situation si complexe et si périlleuse? Borné, faible, indécis, ce prince négocie tantôt avec Charles VIII, tantôt avec Naples ; puis, affolé en apprenant tout à coup l'arrivée du roi à quelques journées de Florence, il court à sa rencontre, se prosterne comme un vassal à ses pieds, lui livre des villes en otage. Son peuple, indigné, ferme sur lui les portes de la cité. Il est forcé de s'enfuir[1].

Florence reprend alors possession d'elle-même; elle rétablit la république, déclare les Médicis à jamais bannis de son territoire, et traite avec le roi de France, qui y entre en ami. Charles VIII continue bientôt dans le sud son expédition, et les Florentins délivrés s'efforcent de relever les vieilles institutions. Mais la corruption a fait son œuvre : l'âme n'y est plus. Les tentatives de rénovation avortent. On se rappelle les désordres qui suivent, l'héroïsme et le martyre de Savonarole.

Laurent-le-Magnifique avait laissé deux fils cadets de Pierre : Julien, qui restera obscur, et Jean,

[1] Il mourut en 1504, attaché à l'armée de Louis XII, au passage de Garigliano, sans être rentré à Florence.

plus tard pape sous le nom de Léon X. Ce dernier, destiné dès l'enfance à l'Église, cardinal à douze ans[1], vivait à la cour pontificale d'Alexandre VI lors de l'invasion de Charles VIII et de la révolution de Florence. Sous le coup porté à sa famille, il quitte Rome, et, durant plusieurs années, parcourt la France et l'Allemagne.

En 1503, Jules II (de La Rovère) succède à Alexandre VI. Les Médicis sont ennemis des La Rovère, mais Jean ménage adroitement une réconciliation, revient à Rome et entre en faveur près du nouveau pontife, qui le nomme gouverneur de Pérouse et peu après légat dans sa guerre contre Louis XII. La papauté battue à Ravenne, Jean tombe aux mains des Français, échappe à la prison au milieu de mille périls et revient à Rome[2].

Pendant ce temps, la république florentine continue de se traîner péniblement au milieu des intrigues et des luttes de parti. A sa tête, le gonfalonier Soderini, honnête, mais impuissant et médiocre, laisse tout aller à la dérive. Les républicains, trahis dans leurs plus chères espérances, se livrent à un douloureux découragement, pendant que les partisans des Médicis relèvent la tête, rappelant les règnes prospères de Côme et de Laurent.

[1] Voir la lettre de Laurent-le-Magnifique en apprenant cette nomination, citée par Roscoe. *Hist. de Léon X*, t. I, p. 21.

[2] *Nég. avec la Toscane*, t. II, p. 548 et 578.

De loin, l'habile cardinal Jean suit pas à pas et favorise ce mouvement. Les Florentins de toute classe ayant affaire à Rome sollicitent auprès du pape son intervention. Il les accueille sans distinction de parti, les charme par son affabilité, leur rend mille services. S'entretenant avec eux de la patrie commune, il se montre patriote ardent, plein de foi en l'avenir. Le parti des Médicis grandit chaque jour.

Bientôt un soulèvement populaire, secrètement provoqué, chasse Soderini du pouvoir. Celui-ci quitte la ville sans essayer de résistance. Le cardinal Jean y entre derrière lui avec son frère Julien, son neveu Laurent, fils de Pierre II, et son cousin Jules, plus tard Clément VII, dans les ordres comme lui et très attaché à sa personne[1].

La population, fatiguée d'anarchie, l'acclame. Tous les pouvoirs sont concentrés dans sa main. Il s'attache alors à rétablir l'ordre et à relever l'autorité sans exercer aucune vengeance.

Son œuvre de pacification à peine accomplie, la mort de Jules II le rappelle à Rome. Depuis longtemps il y préparait son élévation à la tiare. Le cardinal Soderini, frère du gonfalonier, habilement ménagé à Florence, ne lui fait dans le conclave aucune opposition. Le cardinal Bibbiena, son grand ami, travaille pour lui avec ardeur. Il est

[1] Voir pour les détails Guichardin, l. X.

élu, le 11 mars 1513, sous le nom de Léon X, à l'âge de trente-sept ans.

Le fameux portrait de Léon X par Raphaël, au palais Pitti, porte un grand caractère de vérité et de vie.

Le type original des Médicis n'est pas celui d'une race supérieure[1]. Grosse tête, yeux saillants, pommettes accentuées, nez fort, tous ces traits se retrouvent dans le portrait de Léon X. Arrêtons-y pourtant nos regards. La physionomie se dégageant nous attache d'une façon singulière. Quelle attrayante bonhomie, quel naturel épanouissement dans cette figure rubiconde ! Que d'esprit, de gaîté, de malice, dans les yeux à demi voilés, le sourire flottant ! Nous nous sentons sous le charme.

[1] Les bustes de Côme l'Ancien et de Laurent-le-Magnifique dans le vestibule des Offices reproduisent ce type encore plus fortement. Voir aussi, au Bargello, le buste colossal de Côme, en bronze, par Benvenuto Cellini; à l'Académie, son portrait par Bronzino. Aux Offices, dans la salle toscane, celui de Laurent-le-Magnifique par Vasari, et un autre, très remarquable, à Poggio Caïano. Puis, dans la salle des camées, encore aux Offices, ceux de Pierre et de Julien. Plus tard, en partie sans doute par les croisements, le type s'affine et s'élève. Aux Offices, dans la salle des Vénitiens, voir le beau portrait de Jean de Médicis des bandes noires ; un autre dans la salle des camées, et celui de Laurent II; puis tous ceux des grands-ducs. Nous parlerons seulement pour mémoire des nombreux portraits qui se trouvent dans le passage des Offices au palais Pitti, tous mauvaises copies.

Léon X, en effet, disent les contemporains, sans beauté régulière, un peu fort, mais grand, bien fait et harmonieusement proportionné, possède en sa personne un mélange de dignité et de grâce, de simplicité et d'ouverture, qui attire dès l'abord. Sa nature n'est pas de forte trempe. Il n'a ni l'énergie des instincts, ni les vues d'ensemble, ni la chaleur de l'âme, ni la puissance et la suite de la volonté, moins encore l'assise de la conscience, étrangère d'ailleurs à sa maison. Toute son âme est dans son esprit. Mais ici quels dons prodigieux! La facilité, la promptitude, l'aisance, la souplesse, la variété, l'enjouement, et un désir de plaire que les besoins de la sincérité ne troublent pas.

Il sait merveilleusement, nous dit Guichardin, composer son visage, ses paroles et ses gestes, selon la diversité des occasions et des affaires, en laissant à chacun l'impression d'une parfaite loyauté. S'il s'agit de faire accepter un refus, il donne à ses motifs un si grand air de nécessité qu'il ne laisse pas place au mécontentement. Et quand, au contraire, il accorde quelque faveur, c'est avec une telle profusion de modestie et de bienveillance, s'excusant de la pauvreté du présent, promettant à l'occasion de mieux faire, qu'on se retire confus de gratitude.

Léon X a puisé à la cour de Laurent, dans les entretiens du palais Riccardi et de la villa Ca-

reggi[1], l'amour des lettres et des arts, le culte surtout de l'antiquité. Dès son avènement à la tiare, il transporte de Florence à Rome le mouvement de la Renaissance commencé par ses pères, et il emploie à l'entretenir toutes les richesses qui arrivent de la chrétienté comme un hommage à saint Pierre. Son rêve est de relever la Rome païenne dans son ancienne splendeur. A cet effet, il ne néglige rien. Raphaël, nommé préfet de Saint-Pierre, reçoit pour mission de retracer le plan de la cité antique. Le sol renfermant à une grande profondeur plusieurs couches de ruines livrées jusqu'alors au gaspillage populaire, un bref défend d'y toucher, d'effacer même aucune inscription, sous les peines les plus sévères. Tous ces restes, précieusement recueillis, sont interrogés. On en recherche la signification et l'usage. En même temps, on entreprend avec ardeur d'autres travaux d'art tout en continuant les œuvres commencées par Jules II. Partout s'élèvent des églises, des baptistères, des bibliothèques. De nouveaux manuscrits découverts par de savants explorateurs arrivent du Levant; on revise les anciens, altérés par la superstition et l'ignorance. On rétablit les textes, on les explique, on les commente avec la plus grande liberté.

[1] On peut visiter encore, près de Florence, cette villa située d'une manière charmante au milieu des collines. C'est une propriété particulière aujourd'hui. On y trouve plusieurs portraits curieux des Médicis, mais probablement des copies.

L'enseignement des sciences exactes et naturelles, de la philosophie, de l'histoire, également dégagé de tout contrôle dogmatique, prend une nouvelle impulsion. Les chaires se multiplient devant des auditoires toujours pressés. Un véritable peuple de savants, d'artistes, d'ouvriers, d'étudiants, arrive à Rome de tous les points de l'Europe et double la population en quelques années. Les richesses s'accroissent, le luxe s'étend, la ville pontificale devient brillante et mondaine. De nouvelles mœurs, de nouvelles habitudes s'y introduisent. Les réunions succèdent aux réunions, les fêtes aux fêtes. Le frère du pape, Julien, épousant Philiberte de Savoie, se prépare à amener la jeune épousée à Rome. « Dieu soit loué, — lui écrit le « cardinal Bibbiena, — il ne nous manquait qu'une « cour avec des femmes. »

Autour de Léon X se groupent les premiers esprits du temps, et il les dépasse par la variété des aptitudes, l'éclat et la grâce de l'expression. Tous les contemporains s'accordent à reconnaître que l'art de converser fut son trait de génie. Il a l'originalité du tour, l'esprit, l'à-propos, et surtout la verve intarissable qu'il déverse à flots sur tous les objets, se jouant à passer des plus sérieux et des plus graves aux plus frivoles et aux plus gais, sans jamais trahir l'effort ou la recherche. Familier avec les langues et les mœurs de l'antiquité, écrivant le latin comme le toscan en vers et en prose, les traits, les anecdotes du temps reviennent sans

cesse dans ses entretiens, mêlés aux faits du jour avec un parfait naturel. D'une libéralité sans limites, sa cour déborde de mendiants lettrés en quête de faveurs. Les poètes, ou plutôt les rimailleurs, l'abordent, — nous dit Paul Jove, — vers l'heure de midi, quand les musiciens finissent leurs concerts. Il est toujours entouré par une nuée de parasites qui s'attachent à ses pas, l'accompagnent, le poursuivent souvent jusqu'à l'intérieur du palais. Quand ils ne réussissent point à s'approcher de sa personne, ils l'accablent de suppliques, et lui, voulant voir partout des visages contents, ne renvoie personne les mains vides[1]. Trait bien italien, cet esprit raffiné pousse jusqu'à la farce les besoins du rire. Des bouffons sont attachés à sa cour, parmi lesquels deux moines et un prêtre cul-de-jatte. Les jours de fête, on leur sert pour rôtis des corbeaux et des singes, en mémoire d'une cérémonie dérisoire de l'antiquité. Ici, ce sont les poètes qui reçoivent des coups de fouet quand ils déclament des vers boiteux; là, c'est un bon vieux secrétaire dont on s'amuse à exalter la vanité par de fausses louanges, au point de l'amener à solliciter les honneurs du Capitole. On feint de les lui accorder et de préparer la cérémonie. Le malheureux se présente à la table pontificale couronné de lauriers et vêtu de pourpre, l'égaye par ses déclamations, puis descend

[1] Paul Jove, Pierro Valeriano, Muticus, cités par Burckhardt. *Renaiss.*, t. I, p. 276.

dans la cour et monte sur l'éléphant harnaché d'or qui doit le conduire au triomphe. L'animal, effrayé du bruit des cymbales et des trompettes, rue et refuse d'avancer, pendant que les spectateurs se tordent de rire, et en tête le pape, qui lorgne du haut de son balcon ce spectacle édifiant. Lui-même prend souvent au divertissement une part directe et active. Nous le voyons avec son ami, le cardinal Bibbiena[1], représenter dans une bouffonnerie la caricature de la poésie et de la musique, ses arts favoris.

Une raillerie sceptique et légère est la forme coutumière sous laquelle se traduit sa pensée, sans aucune ironie hautaine d'ailleurs, sans âpreté ni amertume. Léon X se joue des autres comme il se joue de lui-même, par le seul abandon d'une nature épanouie se répandant à l'aventure sur les surfaces de l'existence humaine, sans les dépasser jamais. Le sens moral des choses lui échappant, il ne songe qu'à en tirer l'amusant et le pittoresque. C'est son seul point de vue, dans les sujets mêmes qui lui sont les plus proches et qu'il devrait tenir pour les plus sacrés. Les abus de l'Église, par exemple, les mœurs abandonnées des moines, excitent particulièrement sa verve. Avec quel brio il

[1] Le portrait du cardinal Bibbiena par Raphaël, au palais Pitti, est des plus intéressants. Traits délicats et affinés, nez long et mince, lèvres serrées, regard plein d'observation et de raillerie. Un vrai type italien d'esprit et de distinction.

met leurs turpitudes au jour, leurs dérèglements, leur grossièreté, leur ignorance, leurs sottises, ne reculant ni devant les anecdotes les plus libres, ni devant les expressions les plus crues, les images les plus licencieuses. Pontife d'une religion fondée sur le péché, le repentir, l'expiation, il est aussi étranger à ses dogmes qu'à sa morale. Et comment, en effet, cet esprit ondoyant, pour qui les principes les plus opposés, le bien et le mal, le vrai et le faux, le libre et le nécessaire, ne sont que des dégradations de nuances, entrerait-il dans ce cadre d'une logique abstraite et inflexible qu'on appelle la théologie? Comment cet épicurien raffiné connaîtrait-il les luttes de la conscience, les élans, les retours intérieurs, les austères renoncements de l'apostolat? — «Puisque Dieu nous a donné la Papauté, jouissons-en,» — disait-il à son cousin Jules en apprenant son élection. Et Paul Sarpi, religieux de Venise, fort attaché à sa personne, après l'énumération de ses qualités ajoute : — «Il ne lui manque, pour être un parfait Pontife, qu'un peu de connaissance de la religion et d'amour de Dieu.»

Et pourtant ce pontife, si complètement étranger à l'esprit de son Église, grâce à l'art merveilleux qui lui permet de revêtir toutes les apparences, la représente avec un incomparable éclat. Si dans les joyeux festins du Vatican il se plaît à secouer les grelots de la folie, il sait les déposer en prenant la tiare et retrouver à l'heure voulue les gestes,

l'attitude, les discours, tout le décorum de son état. Dans les cérémonies, il est incomparable. Quelle façon de mesurer d'un pas majestueux et lent les nefs de la cathédrale, de s'incliner devant l'autel, de lever vers Dieu les mains jointes, de les étendre sur le peuple pour la bénédiction! Les imposants habits pontificaux, magnifiquement drapés sur sa personne, semblent le grandir. La tête, un peu forte pour le corps, se balance avec majesté; le geste se déploie noblement; la voix, d'un très beau timbre, s'élève harmonieuse et pure, remplissant les hauteurs et jetant dans les âmes de pieux frémissements. Quand il monte, à Bologne, les degrés de l'autel, la queue de sa robe soutenue par François Ier suivi de son cortège de seigneurs vêtus de drap d'or et de velours, le peuple, confondu devant cette vision, s'abîme dans une adoration muette.

Dans les consistoires qu'il préside avec un rare mélange de bonne grâce et d'autorité, dans les réunions diplomatiques où il tient toujours la première place, dans son gouvernement même, dans ses écrits, s'il ne traite pas la doctrine avec une science approfondie et une logique rigoureuse, il en fait admirablement ressortir l'objet moral et général, en l'appuyant des sentiments instinctifs de l'homme et des philosophies de l'antiquité.

Les théologiens peuvent lui paraître gens prétentieux et lourds, sans lettres et sans monde, les mystiques, cœurs simples, enfantins, faciles à

duper ; il ne parle pas moins à chacun sa langue et sait dire la chose qui convient. Au milieu des ministres étrangers il met en lumière, avec une merveilleuse aisance et sans aucune pédanterie, la supériorité du Saint-Siège sur toutes les royautés terrestres. Les cruautés de la conquête dans l'Amérique du Sud excitent son indignation. Prenant en main la cause des naturels, il montre que l'humanité, comme la religion, réprouve l'esclavage, et en accordant l'autorisation d'une nouvelle édition de Tacite, il rappelle que les grands esprits sont de tous les temps.

Si l'art toutefois nous apprend à représenter, il ne nous apprend point à conduire. Léon X, qui parle et semble penser si bien, va se montrer dans son double gouvernement le plus incapable des pontifes et des princes.

Imbu de la grande tradition de la papauté, l'affranchissement de l'Italie, il n'a aucune des facultés supérieures qui la pourraient faire prévaloir. Ses conceptions sont fragmentées et restreintes, sa direction flottante, ses procédés indécis, dissimulés, souvent bas et honteux. Menacé par des puissances plus fortes que lui, le roi de France et l'empereur d'Allemagne, il les caresse et les trahit tour à tour, espérant les paralyser l'un par l'autre, et il se fait de tous deux des ennemis. Grâce à ses tergiversations, à ses intrigues, à ses trahisons, tous ses plans échouent un à un.

A l'intérieur, son déni de justice envers le duc

d'Urbin[1], qu'il dépouille de ses états pour agrandir ceux de son neveu Laurent, son hypocrisie et sa cruauté envers les princes de la Marche d'Ancône, qu'il fait saisir à Rome, torturer, mettre à mort, après leur avoir accordé un sauf-conduit, excitent une réprobation universelle.

Pape, il méconnaît les intérêts les plus sacrés de l'Église. Jamais la désorganisation n'y a été aussi grande. L'athéisme, la licence, l'anarchie, s'étalent cyniquement partout. Les institutions corrompues sont devenues matière d'exploitation. Le peuple se détourne de ses conducteurs. La Réforme menace... Pendant ce temps, le souverain-pontife s'amuse avec des bouffons, se raille puérilement du péril, ne prend au sérieux que ses plaisirs. Pour alimenter les prodigalités journalières, il fait marchandise des choses saintes. Ses émissaires vont prêcher et vendre les indulgences par toute la chrétienté. Le procédé est ancien, mais les temps sont nouveaux. Partout on murmure. Il reste sourd. En Allemagne et en Suisse la population s'agite, le clergé lui-même s'indigne et se redresse. Il hausse les épaules. Quoi! un moine obscur de Wittemberg ose parler en chaire contre ses envoyés, et un petit curé de Zurich leur fait fermer les

[1] Le portrait du duc d'Urbin par le Titien, dans la salle des Vénitiens, aux Offices, est d'une très grande allure. Sa complexion sombre fait ressortir ses traits accentués. Le vêtement se compose d'une armure noire; tout auprès, le portrait de la duchesse, non moins remarquable.

portes de la ville? Criailleries que tout cela; prétentions mal venues de gens sans lettres et sans monde. Les tonsurés ont licence de s'amuser et de boire, que leur faut-il de plus? Il les renvoie à la provende et continue la fête.

Cependant les criailleries grandissent. L'alarme se répand dans l'Église. On presse le pape d'agir. Il le fait mollement. La lettre insolente de Luther, et surtout la bulle et les décrétales brûlées aux portes de Wittemberg, le décident seules à se prononcer. Trop tard. On sait le reste.

Des deux grands mouvements de son époque, la Renaissance et la Réforme, Léon favorise le premier sans toutefois le créer, et livre l'Église au second. Il n'a été ni un grand pontife ni un grand prince, et pourtant il donnera son nom au siècle! La fortune est pour beaucoup dans sa gloire.

En 1513, aussitôt après sa nomination, nous voyons le pape commencer par régler ses affaires de famille. Il établit grandement ses sœurs, puis, reconnaissant l'incapacité de son frère Julien[1] pour gouverner Florence, il le ramène à Rome, lui donne le commandement en chef de ses troupes avec

[1] Julien épousa plus tard une sœur de la régente Philiberte de Savoie, fut fait duc de Nemours par le roi de France, et mourut à Rome en 1516. Sans descendance légitime, il laissa seulement un fils naturel, le cardinal Hippolyte, dont nous parlerons plus loin. Son tombeau, par Michel-Ange, se trouve à Florence, dans l'église Saint-Laurent.

le titre de capitaine général de l'Église, et remet à son neveu Laurent, qu'il avait formé lui-même à la politique, le gouvernement de Florence, sous la tutelle de son cousin, le cardinal Jules, plus tard Clément VII.

On connaît les troubles religieux de la France sous le règne de Louis XII, la lutte du roi avec le Saint-Siège. Le double avènement de Léon X à la tiare et de François Ier au trône va y mettre fin. Léon X, sans aimer la France, ne partage pas la haine de Jules II. La bataille de Marignan d'ailleurs, puis les pourparlers du Concordat, le rapprochent de François Ier. De nombreux points de contact existent entre eux. L'entrevue de Bologne les laisse charmés l'un de l'autre. Le cardinal Bibbiena, envoyé en France pour régler les applications du traité, achève le rapprochement[1]. Le dauphin vient de naître; le pape en sera le parrain, et son neveu Laurent épousera une princesse française. Le choix se fixe sur Madeleine de la Tour d'Auvergne, fille de Jean de Boulogne et de Catherine de Bourbon, riche héritière, dont la sœur avait épousé le prince d'Écosse, Jean Stuart, duc d'Albany.

[1] Le cardinal Bibbiena, spirituel et lettré, se plaisait fort à la cour de François Ier, où il était très goûté par le roi et la reine. Il juge les hommes et les choses avec une pénétration et une finesse bien italiennes. Ses lettres, traduites par Ziletti et collectionnées par Belforest, en font foi.

En 1518, Laurent, duc d'Urbin[1], se rend en France pour y procéder à son mariage et représenter le pape sur les fonds baptismaux. Il emporte les plus riches présents, des joyaux surtout, non seulement à sa fiancée, mais à la reine, aux princesses et aux dames de la cour. On cite entre autres un lit de parade incrusté de nacre, d'écailles et de pierres précieuses, véritable miracle de travail et de richesse; puis, de la part du pape, l'archange Michel et la Sainte-Famille de Raphaël, aujourd'hui au Louvre. Trente-six mulets transportent ces objets à travers les Alpes. Les fêtes qui accompagnent la cérémonie sont magnifiques. Fleurange nous les raconte.

Les jeunes époux vont aussitôt après visiter les terres de la duchesse en Auvergne, où le partage avec sa sœur se fait. Puis ils se rendent à Lyon, et, le 31 juillet 1518, se dirigent vers l'Italie.

Arrivés en Toscane, ils s'arrêtent à Poggio-a-Caïano, ancienne propriété de la famille, distante de quelques milles de Florence, et de là font leur entrée dans la ville. La réception est magnifique.

Les jeunes époux s'installent. Tout semble leur sourire. Hélas! pour peu de temps. Le 13 avril de l'année suivante, Madeleine mettait au monde une fille et elle mourait le 25 du même mois.

[1] Laurent avait pris ce titre après la spoliation du duché appartenant aux La Rovère.

Le 4 mai, son mari la suivait dans la tombe, emporté — dit-on — par une triste et honteuse maladie, héritage de ses pères.

Laurent était le dernier représentant mâle légitime de sa branche. Quel coup pour le pape ! Il envoie provisoirement le cardinal Jules à Florence, et dans son désarroi consulte Machiavel sur les meilleures institutions à donner à cette ville[1]. La mort le surprend au milieu de ces soins, le 19 novembre 1521.

[1] Machiavel, partisan de la vieille république florentine, se tire habilement de cette situation dans sa réponse intitulée : *Discours au pape Léon X.*

CHAPITRE II

CATHERINE EN ITALIE

La fille de Laurent de Médicis et de Madeleine de la Tour d'Auvergne, née le 13 avril 1519, à sept heures du matin, au palais Riccardi, avait reçu au baptême les noms de Catherine-Marie-Romola[1], et le titre usurpé de duchesse d'Urbin. C'est la fameuse Catherine de Médicis.

« Un seul rameau reverdit avec un peu de feuillage, — nous dit l'Arioste. — Entre la crainte et l'espoir je reste incertain, me demandant si l'hiver me le laissera ou me le reprendra[2]. »

[1] Catherine, nom de sa grand'mère; Marie, en raison de sa naissance un samedi, jour de la Vierge; Romola, de Romulus, le patron de Florence. Trollope, s'appuyant sur l'acte de baptême, conteste le nom de Romola qui n'y est pas mentionné (*Girlhood of Catherine*, p. 18). M. de Reumont le cite sur la foi d'une lettre de Gherli à Buondelmonte (*Jeunesse de Catherine*, p. 38).

[2] *L'Arioste*, éd. Lemonnier, p. 216.

Pendant qu'on procédait aux funérailles de ses parents, l'enfant, dans la maison paternelle, était remise aux soins de sa grand'mère, Alphonsine Orsini. Elle avait quelques mois à peine (19 octobre 1519) quand Alphonsine la conduisit à Rome pour la présenter à Léon X, son grand-oncle. On dit qu'à la vue du berceau le saint-père, les larmes aux yeux, s'écria, rappelant un vers de Virgile :

Recens fert ærumnas Danaum[1].

La petite Catherine passa à Rome les dernières années du pontificat de Léon X, sous la tutelle de sa grand'mère d'abord, puis de sa tante, Clarice de Médicis, mariée à Philippe Strozzi.

Après la mort de Léon X et le court règne de son successeur Adrien, le cardinal Jules de Médicis est porté à la tiare sous le nom de Clément VII[2] et par suite forcé de quitter Florence. Il envoie alors dans cette ville la petite Catherine avec deux jeunes princes bâtards, les derniers mâles de sa branche, pour y maintenir la tradition de famille. Tous trois sont installés au palais Riccardi, et le gouvernement de la cité est remis au cardinal Passerini, qui l'exerce au nom du pape.

[1] Dépêche du 29 octobre 1519, nº 402 du recueil de Rawdon Brown à Venise, cité par Baschet.

[2] Clément VII était fils naturel du premier Julien, frère de Laurent-le-Magnifique. Cette tache de naissance l'écartant du trône pontifical, inaccessible à la bâtardise, il avait fallu l'éluder par une ruse pour arriver à l'élection.

Nous ne reviendrons pas sur les années qui suivent, la bataille de Pavie, le ravage de la péninsule, le siège et la prise de Rome par les généraux de Charles-Quint, l'emprisonnement de Clément VII au château Saint-Ange, la révolution de Florence, l'exil de Passerini et des princes, le rétablissement de la république; puis la réconciliation de l'empereur et du pape, sous la condition de rendre Florence aux Médicis. Charles-Quint, maître de l'Italie, met alors les Florentins en demeure d'obéir. Ils refusent, et en 1529 commence le siège mémorable, soutenu plus de neuf mois par le génie de Michel-Ange dans des circonstances désespérées. Aucun secours ne lui venant du dehors, la ville devait finir par se rendre le 12 août 1530.

Dès les premiers jours de la révolution florentine, la petite Catherine, alors âgée de huit ans, avait été conduite par sa tante dans la villa Poggio-a-Caïano, à quelques milles de Florence. Mais les républicains, entendant la garder comme otage au milieu des désordres de l'Italie, forcent Clarice de Médicis à la ramener dans la ville. On l'installe au couvent de Sainte-Lucie via San-Gallo, d'où elle est peu après transférée à Sainte-Catherine de Sienne, puis, la peste venant à y sévir, à l'Annonciation des Murates. Elle arrive dans cette dernière maison mystérieusement, toute voilée, le soir du 7 décembre, avec les ordres de surveillance les plus sévères de la part de la Seigneurie. Les reli-

gieuses l'installent dans la cellule que jadis Catherine Sforza, mère de Jean de Médicis des bandes noires, s'y était fait construire, et deux femmes sont attachées à son service. Le 3 mai suivant, sa tante, Clarice de Médicis, venait à mourir [1].

Catherine passe aux Murates le temps du siège. La fin approchant, la population s'exalte. Le gouvernement intérieur tombe des mains de la riche bourgeoisie entre celles du peuple, les passions révolutionnaires font rage; la terreur est partout.

[1] M. de Reumont nous montre Clarice de Médicis comme ayant présidé à toute cette première partie de la jeunesse de Catherine, sans indiquer d'ailleurs d'origine à cette affirmation. Trollope le contredit en invoquant la haine bien connue de Clarice pour Clément VII et les bâtards. « Elle avait, en effet, coutume de dire — rapporte Varchi, t. 1, p. 117, — que, lorsque le pape était cardinal, il lui avait enlevé son bien, et que, pape, il lui avait enlevé son mari, » faisant allusion pour le premier fait à ce que Clément VII avait détourné en faveur des bâtards l'héritage de sa mère, et, pour le second, à ce qu'il avait livré en otage Philippe Strozzi, à Naples, pour caution de la parole donnée à Moncade. Comment, s'écrie Trollope, Clément, connaissant ses sentiments, lui aurait-il confié l'enfant! Il la remit aux soins des cardinaux et de son oncle maternel, le duc d'Albany (*Girlhood of Catherine*, p. 68 et suiv.). En l'absence de documents précis, il nous paraît probable que Clarice, sans résider constamment avec l'enfant, — elle avait son mari et s'occupait beaucoup de politique, — ne cessa pourtant de la suivre à Florence. D'après Varchi, la révolution éclatant, elle la prit immédiatement sous sa garde.

Les partisans des Médicis renaissant alors à l'espoir, commencent à se remuer secrètement, puis d'une manière ouverte. Vainement les plus connus sont-ils jetés en prison. La propagande se fait d'elle-même dans la population fatiguée; elle pénètre dans les familles, dans les couvents, et particulièrement aux Murates. Catherine y devient un point de mire.

Chose curieuse, cette petite fille de dix ans, précoce en l'art de susciter et conduire les intrigues, met elle-même la maison en feu. Un groupe de nonnes serrées autour d'elle fait audacieusement parvenir aux partisans des Médicis, prisonniers de la Seigneurie, des corbeilles de pâtisserie avec leurs armes ostensiblement dessinées en fleurs. Le geôlier les reconnaît et dénonce l'envoi. Le conseil de la ville courroucé, craignant l'évasion de la jeune fille, décide de la ramener au couvent de Sainte-Lucie, rattaché par ses traditions à Savonarole et favorable au parti populaire. A cette nouvelle, grand émoi aux Murates. Les religieuses se mettent en prière. Vers minuit, Catherine apparaît au chœur au milieu d'elles : « Je suis vôtre, — s'écrie-t-elle; — quel est l'excommunié assez osé pour arracher du cloître une épouse de Jésus-Christ ? »

Cependant, le lendemain, Aldobrandini, accompagné de gardes bourgeoises, se présente au couvent, au nom de la ville, pour réclamer l'enfant. Après une assez longue attente, Catherine se pré-

sente devant lui, les cheveux coupés, habillée en nonne et entourée des religieuses :

« Allez, — lui dit-elle solennellement, — et dites à mes maîtres et pères que je suis décidée à devenir nonne et à passer ma vie auprès de ces mères respectables. »

Vainement messire Aldobrandini essaie de la décider à le suivre; elle résiste à toutes les instances, et les religieuses, entourant l'envoyé de la ville, s'agenouillent à ses pieds, les mains levées au ciel, et le supplient de leur laisser l'enfant, menacée, à leurs yeux, du plus grand péril. Le messager n'ose passer outre; il retourne vers la Seigneurie pour lui rendre compte de sa mission. Le Conseil, toutefois, insensible à cette représentation théâtrale, donne des ordres sévères à l'abbesse, et, quelques jours après, Aldobrandini revient le soir et emmène Catherine en sanglots. On la met sur une mule, suivie de ses gens, et on la conduit sans bruit au couvent de Sainte-Lucie, où elle trouve la réception la plus empressée.

Les derniers jours du siège le gouvernement populaire, pressentant sa défaite, tombe dans les dernières violences. Quelques-uns parlent au Conseil d'exposer Catherine sur les remparts aux balles de l'ennemi ; d'autres de la jeter dans une maison de débauche, afin de rendre impossible son mariage avec un prince étranger. Ces odieuses propositions, toutefois, n'ont pas de suite. La ville se rend, et Catherine retourne à ses chères Murates,

où on la reçoit avec des transports de joie. Son séjour n'y sera pas long.

Florence aux mains de l'Empereur, toute la colère de Clément VII se tourne contre l'ingrate cité qu'il regarde comme une propriété de sa famille. Ses vengeances seront terribles, mais il les fera prudemment exercer par le vainqueur sous le couvert d'un gouvernement provisoire et anonyme, selon sa maxime : « Cacher la main en lançant la pierre »[1]. Après, seulement, les siens rentreront à Florence.

Entre Clément VII et Léon X, nombreux traits communs et grandes dissemblances. Le fond de la nature est le même : complète absence de sens moral, duplicité, sécheresse, mobilité de pensée, indécision de caractère. Léon X toutefois est un artiste et un dissipateur ; Clément VII, un homme d'affaires et un avare. On ne trouve chez ce dernier ni la merveilleuse ouverture sur toutes les choses de l'esprit, ni l'éclat de conversation, l'aisance, la bonne grâce, les formes séduisantes qui caractérisent son prédécesseur. Clément VII, il est vrai, possède plus de facultés de travail ; toutefois, il en tire peu de chose ; le sérieux de sa tenue est sur-

[1] Voir à ce sujet d'horribles détails dans Varchi, t. II, p. 391 et 394. Michel-Ange, qui avait si vaillamment défendu la ville, s'était dérobé chez un ami. Mais Clément VII, voulant tirer profit de son génie, le fait chercher, l'assure du pardon. C'est alors qu'il décore la nouvelle sacristie de Saint-Laurent que nous admirons tant à Florence.

tout apparent. Avec le goût de la politique et des affaires, il n'a ni la décision ni la suite qui les font réussir. A peine engagé dans une voie, l'obstacle se dresse devant lui. Il hésite, recule, s'épuise à l'analyse au lieu de s'ingénier à l'action. Remuant d'ailleurs en dessous, avec plus d'habileté dans l'intention que d'adresse dans le fait, il ramène tout à l'intrigue, et son manque de foi, son esprit méticuleux et brouillon, finissent par le jeter dans ses propres pièges.

Chez Clément VII, l'amour de l'argent remplace l'amour du plaisir; aussi ne le voyons-nous pas comme Léon X entouré, prôné, en perpétuelle fête. L'amour du plaisir, en effet, impliquant la sociabilité, oblige envers autrui à des frais qui déguisent l'égoïsme du viveur, tandis que l'amour de l'argent isole l'avare, le hérisse par le soupçon et la crainte. Clément VII vit seul, à l'état de défense, cachant ses pensées comme son trésor. Il n'a pas d'ami. Nul n'ayant rien à en attendre, il n'a pas même de serviteurs intéressés à lui rester fidèles. Irritable, défiant, haineux surtout, il rumine longuement ses vengeances et les poursuit sans trêve avec une ténacité silencieuse. Le jour venu, il frappe, et toujours, comme à Florence, par des moyens détournés.

Le peuple de Rome, nous dit Varchi, voyant le cardinal Jules sérieux, économe, assidu au travail sous le pontificat de son cousin, avait applaudi à son élection et conçu de grandes espérances sur

son règne. Mais la déception vint vite. Ce prince au pouvoir met sur le clergé des décimes exorbitants, retient aux officiers leur paie, retranche aux professeurs leurs honoraires et rançonne les marchands. Les soldats même de sa garde, insuffisamment payés, ont peine à s'entretenir. Il fait abattre pour aligner les rues de Rome, les maisons des particuliers, sans les dédommager, et donne des monopoles par protection ou argent sur les subsistances. Le peuple affamé l'a en haine.

Au dehors, sa politique de tergiversations et de mensonges entre le roi et l'empereur amène tous les désastres de son règne[1].

A la suite des derniers troubles, anxieux de revoir Catherine, Clément VII l'envoie chercher par le cardinal Tornabuoni qui la conduit à Rome.

A onze ans, Catherine paraissait déjà une jeune fille. Ses nombreux portraits ne nous montrent point en elle de beauté. Brune, au teint mat, les cheveux noirs, les sourcils épais et fortement accusés, les yeux gris et saillants, le nez fort, la lèvre inférieure épaisse, le menton empâté, ses lignes ne présentent ni régularité, ni distinction, ni finesse. Et pourtant chacun parle de sa séduction. Comme son grand-oncle Léon X, elle a le corps admirablement bien fait et proportionné, un timbre

[1] Varchi, t. I, p. 51 et suivantes. — Guichardin, t. III, p. 471 et suivantes.

de voix harmonieux, le charme du sourire, la grâce féline des mouvements.

« Je l'adore comme on adore les saints du para- « dis, — écrit Vasari, qui faisait son portrait sur « les ordres du duc Alexandre au moment où elle « quitta Florence. — Son agrément ne se peut dé- « peindre, sans quoi j'en conserverais la mémoire « avec mes pinceaux... L'amitié qu'elle nous té- « moigne mérite que nous gardions son portrait, « qu'elle demeure réellement devant nos yeux, « comme elle demeurera gravée dans le plus pro- « fond de nos cœurs[1]. »

Les témoignages sont nombreux aussi de son caractère aimable, de son humeur douce et gaie, de son tact, de son esprit. « Elle est d'une sagesse « et d'une discrétion au-dessus de son âge », — écrit Sanga, le secrétaire de Clément VII, au duc Alexandre. Il ajoute qu'il la trouve belle. Et Francisque, l'envoyé français, dans une lettre à Montmorency : « Il me semble qu'elle sera d'un bon « esprit. » L'ambassadeur vénitien Soriano : « Elle « est d'un naturel vif et d'un gentil esprit[2]. »

[1] Vasari, éd. Lemonnier, t. X, p. 131. — Reumont. *Jeunesse de Catherine*, p. 171. — Nous avons vainement cherché en Italie ce portrait de Vasari. Catherine ayant quitté Florence fort jeune, on y trouve peu de portraits d'elle, et ceux-là même presque toujours très conventionnels, comme celui de *Poggio-a-Caïano*. Les plus vrais et les meilleurs nous paraissent être ceux de l'école de Clouet au musée du Louvre.

[2] *Lettres de Catherine*, Introd., t. I, p. XX.

Clément VII, très attaché à sa famille, reçoit à Rome la jeune fille en père.

« Madame la Duchesse arriva icy la semaine « passée, — écrit notre envoyé Nicolas Raince, — « et luy a faict Sa Saincteté un cordial et vray ac- « cueil paternel, et s'est pu cognoistre que c'est bien « la chose qu'il ayme le mieux. Il la reçust les bras « tendus, les larmes aux yeux, mesmement par la « grande joye et playsir de l'ouyr parler tant sage- « ment et de la voyr en sy prudente contenance; « mais elle ne peut oublier le maltraitement qu'on « luy a faict et a fort bonne grâce à en parler[1]. »

Catherine, à Rome, est remise par le pape aux mains de Marie Salviati, veuve de Jean de Médicis, et de la duchesse de Camerano, toutes deux d'une vie exemplaire. Le palais de sa famille lui est assigné pour demeure.

Nous avons peu de renseignements sur ce deuxième séjour de Catherine à Rome. On voit seulement que sa compagnie la plus habituelle est messer Tornabuoni, le duc d'Albany, son oncle, le duc de Forli, et deux nobles dames florentines. Elle s'occupe aux travaux de son sexe, monte beaucoup à cheval et dîne souvent au Vatican avec Clément VII, qui se plaisait à causer avec elle.

Une idylle prend place ici dans sa vie.

Les deux jeunes princes bâtards chassés de la

[1] Bibl. nat., fonds fr. 3099, p. 76, cité par M. de la Ferrière. — *Lettres de Catherine*, Int., p. XI.

ville par les révolutionnaires florentins étaient Alexandre, fils de Laurent II et d'une servante ou esclave barbare, et Hippolyte, fils de Julien et d'une dame noble de Sienne.

Nous avons encore leurs portraits. Celui d'Alexandre aux Offices (salle de l'Iliade, n° 201), rappelle bien la descendance maternelle par la grossièreté, la vulgarité des traits, l'expression basse et dure : une large tête aux cheveux ébouriffés, raides et droits, sur un corps puissant et trapu, le front bas, le nez écrasé, les lèvres épaisses. Celui d'Hippolyte du Titien, au palais Pitti, nous montre, au contraire, une tête originale et accentuée, d'une beauté et d'une distinction rares. Le front ovale bien dessiné, de grands yeux, le nez un peu long, les lèvres minces avec une expression particulière de fierté et de mélancolie. La taille est haute et élancée, le geste heureux. Il porte son costume de légat du pape chez les Hongrois, velours grenat, toque à plumes.

Ces portraits sont révélateurs.

Alexandre, renfermé et sombre, se montre dès l'enfance porté à la tyrannie et à la cruauté. Il vit à part, fuit le monde, dédaigne les lettres, demeure sans ami, ne supportant que des esclaves soumis à ses caprices.

Hippolyte, au contraire, nous dit Varchi, joint tous les talents à toutes les grâces. Comme Léon X, musicien et poète, parlant et écrivant les langues anciennes, il traduit en vers italiens un chant de

l'Énéide, joue du luth et de la flûte, attire les artistes, les comble de dons. Mais en même temps il est léger, inconstant, sans discernement, adonné à une vaine gloire et tout entier au culte de l'opinion[1].

Une extrême antipathie, allant dans la première jeunesse jusqu'aux injures et aux coups, avait toujours divisé les deux cousins. Hippolyte, vaniteux, affecte de dédaigner Alexandre, et celui-ci le jalouse pour ses dons naturels et surtout sa popularité. Les Florentins, en effet, montrent à Hippolyte une extrême faveur, non seulement à cause de sa séduction, mais par vénération pour son père Julien, dont ils chérissent d'autant plus la mémoire qu'ils n'ont jamais vécu sous son joug.

Le choix de Clément VII devait décider de celui qui gouvernerait la ville. Aux grands regrets du peuple, il se porte sur Alexandre, qui affecte devant lui une soumission servile, tandis qu'Hippolyte, nous dit encore Varchi, à la moindre observation tourne la tête et hausse les épaules[2].

[1] Varchi, t. II, p. 419 et suivantes.

[2] Admirato prétend qu'il était le fils du pape et non celui de Laurent. Cette confidence lui serait venue par le grand-duc Côme, lorsqu'il lui communiqua des renseignements pour l'histoire de sa famille. Roscoe, dans son histoire de Laurent de Médicis, se rattache à cette opinion. Cependant on considérait bien Alexandre dans la famille comme fils de Laurent, car une lettre de Catherine de Médicis l'appelle ouvertement : *mio fratello. Lettres de Catherine*, t. I, p. 3.

Charles-Quint ratifie le choix, confère à Alexandre le titre de duc et lui promet en mariage sa fille naturelle, Marguerite d'Autriche, dès qu'elle sera en âge. Le 8 octobre 1531, Alexandre fait son entrée à Florence.

Pendant ce temps, Hippolyte, resté à Rome, donne libre cours à son mécontentement. Entré très jeune et malgré lui dans l'Église, cardinal à vingt ans, il déteste les ordres, le dit tout haut; l'impérieux Clément VII ne peut obtenir qu'extérieurement au moins il conforme sa vie à son état. Mêlant au goût des arts le goût de l'étrangeté, porté à la représentation théâtrale, ne reculant devant aucun gaspillage, ce cardinal de fantaisie se plaît à apparaître dans les fêtes revêtu de toutes sortes de costumes bizarres et éclatants. Après la mort de Léon X, Strozzi et Nardi venant à Rome pour traiter les affaires de Florence, il se présente à eux l'épée au côté, le manteau flottant et la tête couverte d'un chapeau de peluche rouge. Ceux-ci le regardent étonnés, et le reconnaissent seulement quand il leur dit : « Je suis le cardinal ! »

Passionné pour les grandes chasses, les carrousels, les tournois, il se rend dans ces assemblées suivi du plus extravagant cortège : des barbares de toutes nations portant les costumes et suivant les mœurs de leur pays : Tartares tireurs d'arc, Indiens plongeurs dans les eaux, Éthiopiens lutteurs; puis tout un monde de chiens, d'oiseaux et de chevaux de prix. Sa générosité va jusqu'à la pro-

fusion de toutes choses, nous dit l'historien Nestor : « Ses tables se dressoient au milieu des boys et le long des fontaines où il prenoit plaisir à festoyer la jeunesse romaine qui le suivoit en tout lieu; chose qui n'estoit aysée à digérer au Pape, lors principalement qu'il sortit de la ville de Rome, et toutefois il fut contraint d'y faire la sourde oreille et d'y clore les yeux jusqu'à ce que l'heure vint que son meilleur fut de l'envoyer son légat et lieutenant en Hongrie[1]. »

Le cardinal Hippolyte possédait les dons les mieux faits pour intéresser l'imagination d'une adolescente. Vivant d'ailleurs près de Catherine au palais des Médicis, il s'établit bientôt entre eux un échange de confidence et d'amitié qui devait naturellement conduire à un sentiment plus vif.

« On se dit à l'oreille — raconte l'ambassadeur vénitien — que le cardinal a l'intention de laisser là son chapeau et d'épouser Catherine, pour laquelle il a l'inclination la plus vive et dont il est tendrement aimé. Elle n'a de confiance en personne qu'en lui, elle ne s'adresse qu'à lui, soit pour les choses qu'elle désire ou pour ses affaires personnelles[2].

[1] Nestor. *Histoire des grands hommes de la maison de Médicis*, p. 175.

[2] Nardi, t. II, p. 273. — Antonio. *Juriano Relaziano*, p. 282. — Reumont. *Jeunesse de Catherine*, p. 135.

Clément VII avait d'autres vues sur Catherine. Aussi, le bruit de cette inclination lui revenant, il y coupe court en envoyant brusquement la jeune fille à Florence, sous prétexte du mauvais air de Rome.

Catherine part docilement, en avril 1532, sans avoir revu son cousin. Hippolyte montre moins de soumission. Averti tardivement, il tente d'abord de s'opposer à ce départ, puis, n'y pouvant parvenir, il s'emporte et menace de quitter Rome pour la France. Le pape finit par obtenir qu'il se rende en qualité de légat romain dans le royaume de Hongrie envahi par les Turcs.

Catherine, arrivée à Florence sous la conduite de Marie Salviati, y mène une vie assez obscure jusqu'à l'époque de son mariage. Une seule fois l'histoire nous la montre, dans une cérémonie publique, lors du passage à Florence de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles-Quint, que ce prince envoyait dans la maison du vice-roi de Naples, Pierre de Tolède, en attendant l'époque marquée pour son union avec le duc Alexandre. Catherine alla au devant d'elle à la tête de douze dames ou damoiselles nobles de la ville, en grand apparat.

Le mariage de Catherine, entraînant l'alliance de la papauté en Italie, avait de l'importance à une époque où les deux plus grands souverains de l'Europe se disputaient ce pays. Aussi l'ambition remuante et les intrigues de Clément VII réus-

sissent-elles pendant trois ans à en occuper toutes les chancelleries. Sans revenir sur ces fastidieux détails, nous nommerons seulement parmi les prétendants le roi d'Écosse, Jacques V, favorisé par le duc d'Albany, le duc de Vaudemont, frère d'Antoine de Lorraine, le duc de Richemont, fils naturel du roi d'Angleterre, le prince d'Orange, Hercule d'Este, qui épousa plus tard Renée de France, le duc de Mantoue, le prince de La Rovère[1], tous comparses dont Clément VII se sert pour gagner du temps ou combiner des coups. La partie sérieuse se joue entre François Ier et Charles-Quint.

C'est sous les auspices de François Ier que s'est accompli le mariage des parents de Catherine, et la jeune fille possède encore du chef de sa mère de grands biens en France. Aussi le roi la regarde-t-il un peu comme sa pupille. Depuis sa naissance, il a constamment exprimé le désir de l'avoir auprès de lui, de la marier à sa cour. Après la révolution de Florence et même durant le siège, son ambassadeur, M. de Vély, demeuré dans la ville en bons termes avec le gouvernement républicain, n'a cessé d'étendre sur elle la sollicitude de la France. La peste éclatant à Sainte-Catherine de Sienne, sa résidence du moment, c'est par l'intervention de l'ambassadeur que Catherine est transférée aux Murates, où lui-même l'accompagne. Le comte de

[1] *Papiers d'État de Granvelle*, t. I, p. 472 à 519. — *Lettres de Catherine*, Int., p. VIII.

Turenne, autre envoyé du roi, la visite à plusieurs reprises et exprime à la Seigneurie le désir de son maître de l'avoir en France[1]. Celle-ci s'y montrant assez disposée, le roi envoie chercher la jeune fille par M. de Clermont, en janvier 1530. Mais Clément VII s'oppose au départ.

Surviennent les derniers événements. Le pape, réconcilié avec l'empereur, fort de son alliance, le mariage de Catherine prend une importance nouvelle. Charles-Quint, alors, pour contrecarrer son rival, pose la candidature du duc de Milan, Sforce, son lieutenant au nord de l'Italie.

Sforce, à trente-huit ans, est un vieillard par les infirmités. Clément VII, d'ailleurs, ne peut désirer une alliance qui le mettrait aux mains de Charles-Quint. Seulement il s'en sert comme d'un épouvantail pour faire avancer le roi de France, qui se décide enfin à prononcer le nom de son second fils, le duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans! rêve secret du pape, point de mire de son ambition; mais combien difficile à atteindre! François I[er] hésitait depuis longtemps. Pour ses instincts féodaux, Catherine, de naissance bourgeoise, enrichie par le trafic, quelle mésalliance! D'autre part, ce mariage est l'unique moyen

[1] L'ambassadeur vénitien Carducci recommande à la République d'avoir de grands égards pour Catherine. Le roi et sa mère — dit-il — désirent l'avoir entre leurs mains, craignant que le pape n'en dispose contre leur vouloir. *Nég. avec la France*, t. II, p. 1046 à 1048.

de recouvrer un point d'appui en Italie. Il avance et recule. Il consulte ses amis, entre autres le roi d'Angleterre, et Henri VIII lui répond que « Vu « le rang de la noble maison de France, ce mariage « lui semble bien disproportionné. » S'il s'y résigne, que du moins il exige du pape, en retour, son divorce, à lui, Henri VIII, et de grands avantages pour la France[1]. La mésalliance, en effet, paraissait si honteuse, que nul ne pouvait y croire. Lorsque Clément VII, pressé en faveur de Sforce, oppose à Charles-Quint ses espérances, l'empereur hausse les épaules. On se joue de lui, répond-il; jamais le roi de France ne descendra aussi bas.

L'entrevue de Bologne entre le pape et l'empereur, en 1533, la crainte de leur alliance, décident pourtant François Ier. Il envoie alors deux ambassadeurs au pape pour convenir de toutes les conditions du mariage.

Le contrat de Catherine lui réserve la jouissance personnelle des propriétés de sa mère en France. En outre, le Saint-Père lui constitue un très beau trousseau dont Florence fera les frais : linge, velours, dentelles, soieries, et surtout des bijoux magnifiques ; de plus, une somme de cent mille écus, moyennant quoi la mariée renonce à sa part de l'héritage paternel. Par un article secret, le pape donnait aux futurs époux Pise, Livourne et Reggio, et promettait au roi son aide et secours

[1] *Calendar of State papers*, t. VI, p. 306.

pour recouvrer l'état de Milan, la seigneurie dc Gênes et la principauté d'Urbin. François, d'autre part, assurait à son fils une rente de 30,000 livres, et à sa bru 10,000 livres de douaire, avec la jouissance d'un château meublé, Gien, dans l'Orléanais. Le mariage serait béni par le Saint-Père en personne à Nice, l'automne suivant, après les grandes chaleurs, pour ménager sa santé.

Les choses ainsi conclues, l'été se passe des deux côtés en préparatifs. Au mois d'août, Clément VII remet à Philippe Strozzi la mission d'aller chercher Catherine à Florence et de la conduire à Nice par mer. Les galères françaises, mises à ses ordres, l'attendent pour la traversée.

Le 1er septembre, Catherine réunit les dames les plus illustres de la ville dans un grand banquet pour leur adresser ses adieux. Le soir venu, elle se met en route et va coucher à Poggio-a-Caïano, dans ce même palais d'où sa mère était partie quinze ans auparavant pour faire son entrée à Florence. La duchesse de Camerano et Marie Salviati l'accompagnent avec Philippe Strozzi. Un groupe de dames et de seigneurs de Florence, en tête desquels le duc Alexandre, lui font cortège jusqu'à Pistoia.

Le recueil de la correspondance de Catherine s'ouvre précisément à cette date. Elle vient de recevoir une première lettre de son fiancé, avec un présent du roi, et en écrit le 2 septembre au duc d'Albany, son oncle, lui parlant de son amour et

de son bonheur. Bientôt après, elle s'embarque à Porto Venere[1], et arrive à Nice le 12 septembre. Les galères la déposent à terre et vont chercher le duc d'Albany, qui devait la rejoindre à Villeneuve.

L'accueil inhospitalier du duc de Savoie, qui, sous l'influence de l'empereur, refuse de donner Nice pour la cérémonie, change toutefois cet itinéraire. Le pape et le roi, fort irrités, décident de se rencontrer à Marseille. Quant à la jeune fiancée, elle ne prend nullement l'incident au tragique. Deux lettres d'elle à son oncle, le duc d'Albany, nous la montrent fort gaie. Ayant entendu parler d'un joueur de tambourin habile, elle désire l'attacher à son service pour lui jouer des danses à la française.

Sur ces entrefaites, le pape quitte Rome le 9 septembre et se rend à Livourne par l'Ombrie, voulant éviter Florence à laquelle il garde rancune. Cette route est si mauvaise qu'il lui faut faire plusieurs milles à pied; nombre de chevaux et mulets restent, les jambes brisées, sur le chemin. A Livourne l'attend la flotte française. Il s'y embarque aussitôt.

Selon l'usage du pontife en voyage, la première galère, la *capitane*, le précède, portant le Saint-Sacrement. Dans la seconde, toute revêtue de brocart d'or, il monte avec son cortège de dignitaires.

[1] A la pointe de la Spezzia. C'est un des plus beaux points de vue du golfe.

Le cardinal Hippolyte était du nombre. Au moment du départ, la rade se couvre de galères, bannières déployées, et la côte « de peuple » qui acclame le serviteur des serviteurs de Dieu.

Le vent favorise l'expédition. La flotte arrive heureusement à Villafranca, près de Nice, où elle prend Catherine, et de là se dirige sur Marseille. François Ier venait d'y arriver avec la reine Éléonore, ses fils et le reste de la cour.

Le 12 octobre — nous raconte du Bellay — on aperçut, du château d'If et de Notre-Dame-de-la-Garde, « l'armée de mer » qui amenait Sa Sainteté et la jeune duchesse. Le signal donné au port, une flotte de brigantines et de frégates conduisant une belle compagnie de noblesse, avec force trompettes, clairons et hautbois, part à leur rencontre. Le pape, entrant dans le port, est salué d'une volée de toutes les cloches et d'une salve de tous les forts. Sa Sainteté descend à terre, à l'extrémité du fort opposé à la ville, dans un palais que lui avait fait préparer le seigneur de Montmorency et où il devait se reposer le premier jour. Il y couche et, le lendemain seulement, fait son entrée à Marseille en grande pompe. Revêtu des habits pontificaux, la tiare exceptée, il est assis sur la *sedia gestatoria*, portée à épaules d'hommes. Une haquenée blanche, enharnachée de soie blanche, le précède, portant le Saint-Sacrement. A sa suite, les cardinaux en grand habit sur des mules.

Clément VII se rend directement à son palais, en face de celui du roi, tous deux reliés par une grande salle-galerie tendue de tapisseries, destinée aux réceptions et aux assemblées. Cette salle coupe la rue.

François I[er] fait le lendemain sa propre entrée, puis, en qualité de fils respectueux, rend la première visite au pape. Entrevue solennelle marquée par un incident assez comique.

Maître Poyet, président du Parlement de Paris, désigné pour adresser l'*Oraison*, avocat éloquent en français mais faible latiniste, avait fait «forger» son discours par les maîtres les plus doctes. L'ayant ensuite dûment étudié avec les inflexions, les gestes, les points d'arrêt, les jeux de physionomie, il se croyait sûr du succès. Or, il arrive que le matin du grand jour Clément VII, toujours en crainte d'offenser quelque potentat, fait demander au roi que l'oraison porte exclusivement sur le bien et l'union de l'Église. Désespoir de Poyet, qui a choisi un tout autre texte et se sent incapable d'improviser. L'évêque de Paris, Jean du Bellay, prend sa place, et tel était déjà l'insouciance du public en fait de harangue latine que nul ne s'aperçut du changement.

Sa Sainteté tient un consistoire public le 14 pour recevoir la reine Éléonore et les princes.

Le 23, Catherine fait son entrée, montée sur une haquenée rousse entièrement couverte de toile d'or. Huit pages et six haquenées menées en laisse la

précèdent. La duchesse de Camerano et Marie Salviati la suivent, également sur des haquenées, avec douze demoiselles d'honneur richement vêtues à l'italienne. Un carrosse couvert de velours noir, puis les pages du duc Alexandre sur de grands chevaux, ferment la marche. La garde du pape et celle du roi font haie[1].

Catherine devait la première visite au roi; il la reçoit en cérémonie entre ses deux fils. Elle veut se prosterner et lui baiser les pieds, mais il la relève, l'embrasse, la fait embrasser par le duc d'Orléans et le duc d'Angoulême, puis la mène visiter la reine Éléonore.

Le 26 octobre on signe le contrat; le 28 a lieu le mariage. Clément VII donne lui-même la bénédiction et passe l'anneau au doigt des époux. Catherine portait une jupe de brocart blanc avec corsage de velours violet garni d'hermine et semé de perles et de diamants. La couronne de duchesse sur la tête surmontait une coiffe chargée de pierreries, de perles surtout, d'une grosseur extraordinaire[2].

A dater de ce jour, les assemblées succèdent aux assemblées et les fêtes aux fêtes. Clément VII et

[1] Martin du Bellay, p. 256. (Nous nous servons de la collection des Mémoires publiés à Londres en 1787.)

[2] Les perles du trousseau de Catherine étaient les plus belles et les plus grosses qu'on connût. Plus tard, elle les fit réunir en collier pour les donner à Marie Stuart. Elles revinrent aux mains d'Élisabeth du vivant de cette reine.

François Ier, qui aiment tous deux la bonne chère et l'esprit, se plaisent ensemble. Écartant l'étiquette sévère qui l'isole à sa table, le pape mange sans scrupule non seulement avec le roi, mais avec la reine Éléonore. Les cadeaux échangés sont magnifiques. Le roi comble les cardinaux. Hippolyte refusant tout objet de prix, il lui donne un lion apprivoisé qui lui vient de Chaireddin Barberousse, pour enrichir sa ménagerie [1].

Les époux étaient si jeunes, — quatorze et quinze ans, — que François Ier aurait voulu les garder quelque temps séparés. Mais le pape, qui a de l'expérience, refuse d'ouvrir cette porte au divorce et ne consent à laisser sa nièce que le mariage rendu indissoluble. Avant son départ, il tient encore un consistoire dans lequel il crée quatre cardinaux à la dévotion du roi. Il célèbre aussi une messe papale suivie de la bénédiction et absolution générale pour toute la chrétienté.

Enfin l'heure des adieux arrive. Le 20 novembre, le pape reprend la mer, et le roi, avec toute la cour, se dirige sur Avignon [2].

[1] Reumont. *Jeunesse de Catherine*, p. 195.

[2] Martin du Bellay, p. 259. — Lettre italienne écrite de Marseille au duc de Florence par un témoin des cérémonies. Appendice et commentaire de la *Jeunesse de Catherine*, p. 319.

CHAPITRE III

CATHERINE EN FRANCE

Catherine, jusqu'à son mariage, a vécu entourée de protections et d'honneurs. Orpheline, des soins maternels veillent sur son berceau ; deux souverains-pontifes la couvrent de leur sollicitude. Dans l'adolescence, les révolutions, qui la menacent sans l'atteindre, témoignent encore de la grandeur des siens. A Rome, à Florence, leur nom remplit l'histoire. L'éclat de son mariage accroît ce prestige. De quel cœur gonflé d'orgueil et de joie elle dut monter à l'autel entre Clément VII et François Ier.

Dur réveil !

Les fêtes sont finies, les adieux échangés, le brillant cortège italien vogue au retour vers la péninsule ; la cour, en route pour l'intérieur, reprend peu à peu la vie coutumière, chacun à son rang et

à ses ambitions. Catherine, entourée de visages nouveaux que n'éclairent plus les sourires convenus de la cérémonie, se sent alors tout d'un coup dépaysée, et plus les jours et les années passeront, plus l'isolement augmentera.

Qu'a-t-elle apporté, en effet, dans cette cour hautaine, où chacun se compte et se mesure? Ni naissance, ni richesse. Bientôt même, la mort de Clément VII anéantira les seuls avantages de cette union : l'appui du pape contre l'empereur en Italie. Bien plus, Henri VIII, furieux que nous n'ayons pas fait de son divorce une condition du mariage, se tourne contre nous. François reconnaît alors qu'il a pris une fille «toute nue», et, pour comble de déception, cette fille, par la mort inattendue du dauphin, deviendra reine de France. Le peuple, qui redoute les expéditions d'Italie, a reçu Catherine avec une extrême froideur; la cour la traite avec dédain ; et, chose plus grave, son mari, dès le premier jour, l'a prise en aversion, lui montre une insurmontable répugnance.

Peu à peu l'isolement se fait autour d'elle. Personne n'ayant rien à en attendre, personne ne la flatte, ne la recherche, ne l'entoure. Ses seuls amis sont les Italiens qui l'ont suivie : son oncle Philippe, ses cousins Pierre et Léon Strozzi, Louis Alamanni, poète et diplomate, nommé son maître d'hôtel, le comte de la Mirandole et ses sœurs, attachés à son service. Ce petit cercle, vivant des

bienfaits du roi, garde une humble attitude. On le tolère parce qu'on n'a rien à en craindre, mais on le traite avec hauteur[1].

Catherine, livrée à elle-même dans ce champ de rivalités, d'intrigues et de mensonges, où la faveur des uns entraîne l'inimitié des autres, où le mot, le geste, la démarche la plus innocente, peuvent être tournés à crime par des gens qui ne croient ni au désintéressement ni à l'honnêteté, montre à quatorze ans un esprit de conduite, une prudence et une habileté qui nous confondent d'étonnement. N'étant comptée pour rien, on lui permet au moins de rester neutre. Elle en profite pour se mettre dans les bonnes grâces de tout le monde par sa douceur, sa modestie, sa grâce, et tout d'abord en celles des deux reines de la cour: Marguerite d'Angoulême — ses lettres en témoignent[2] — et la duchesse d'Étampes, la sœur et la maîtresse de François Ier. Elle conquiert aussi ses favoris: le cardinal de Tournon, Montmorency, Brion-Chabot, d'Annebaud. Ceux-ci, touchés de sa jeunesse et de sa déférence, la traitent avec condescendance et bienveillance.

Les années passent. Catherine, mariée encore enfant, petite, non formée, grandit, se développe.

[1] Dépêches de Bernard de Médicis au duc Côme, 20 février 1545. *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 144 à 147.

[2] *Lettres de Marguerite d'Angoulême*. Genin, t. I, p. 359, 361, 397.

Elle atteint dix-sept ans, sa taille se fait élégante, prend d'harmonieuses proportions; les extrémités sont fines, le cou bien attaché. La femme apparaît, avec sa grâce et sa séduction.

Tout le monde à la cour s'aperçoit du changement; tout le monde, excepté son mari. Le dauphin, triste et morose depuis son long exil en Espagne, s'écarte de la cour, fuit sa femme, la traite en étrangère. Vainement s'ingénie-t-elle à lui plaire, elle ne réussit pas. C'est une autre bientôt qui apprendra au prince à sourire. Sous ses yeux et sans aucun ménagement, sa place d'épouse est prise par une femme qui pourrait être sa mère. Diane de Poitiers devient publiquement la maîtresse du dauphin et domine sa vie sans conteste[1].

Voici Catherine rejetée encore en arrière. Chacun est témoin de son humiliation, en rit, s'en amuse. Dans cette situation pleine d'angoisse, la jeune femme ferme soigneusement les yeux, ne voit rien, ne sait rien. Sa douceur, sa résignation demeurent inaltérables. Le danger croît encore, sa position officielle même est menacée. Pas d'enfants. On parle de divorce, et tout haut, sans se gêner; la complaisance d'un pape y suffira. Catherine le sait et tremble. Après avoir touché au premier trône de l'Europe, retourner seule et chassée en Italie, où la mort a frappé tous ses protecteurs, c'est la dernière honte.

[1] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 52.

A cette heure critique, heureusement inspirée, elle s'adresse à la générosité de François Ier, va droit à lui, se met à ses pieds. Loin de se plaindre ou de réclamer, elle s'incline d'avance sous son vouloir et implore sa pitié. Elle est coupable de ne pas donner d'héritiers au trône. Comme le roi l'a librement choisie, de même librement il peut la rejeter. Elle vient lui dire qu'elle se soumet à tout d'avance, si grande que soit sa douleur. Sur son ordre, elle se réfugiera dans un monastère, ou même entrera au service d'une plus heureuse épouse... Et tout cela avec des pleurs et des sanglots à attendrir un rocher. François Ier n'est point un rocher. Généreux et chevaleresque, il la relève et l'embrasse ému.

« — Ma fille, — lui dit-il, — Dieu a voulu que vous soyez ma bru et la femme du dauphin ; qu'il en soyt ainsy. Peut-estre Dieu se rendra-t-il à nos désyrs et aux vostres [1]. »

Dieu s'y rend, en effet, et un peu aussi aux calculs de Diane de Poitiers. Un divorce, c'était à courte échéance, une nouvelle épouse. Où en trouver une aussi humble? Mieux vaut encore protéger celle-ci. Elle fait donc entendre raison au dauphin, le rapproche de sa femme. Après une stérilité de douze ans, un premier enfant naît et rapidement les autres, «au point — nous dit l'ambassadeur Jean

[1] Brantôme, éd. Buchon. *Catherine de Médicis.*

Cappello — qu'on est effrayé de la difficulté qu'il y aura à les lotir[1]. »

Catherine, mère, est sauvée. Elle témoigne tout haut de sa joie, annonce l'événement au connétable[2], à ses amis d'Italie. En donnant à la France son souverain futur, elle a conquis des droits; au moins possédera-t-elle ses enfants. Elle le croit. Nullement. Diane les lui dispute, voulant tenir son amant par tous les liens. La coupe est pleine cette fois. On craint sans doute de la voir déborder, car Henri intervient de sa personne. Il obtient le dernier sacrifice. Sur sa prière, nous dit Contarini, elle toléra patiemment sa rivale et vécut habituellement avec elle[3].

A dater de ce jour s'installe ouvertement le ménage à trois. A l'épouse de mettre les enfants au monde ; à la maîtresse d'en disposer. Diane préside aux grossesses, à la naissance des enfants, soigne les couches, décide du médecin, des remèdes, de la nourrice; plus tard des instituteurs et maîtres. Tout d'ailleurs se fait en commun.

[1] *Relat. des amb. vénit.*, t. I, p. 375.

[2] « Mon compère, — lui écrit-elle, — pour ce que je says bien que vous désirez autant que moy de me veoir des enfans, je vous ay bien voulu escrire pour vous mander l'espérance que j'ay d'estre grosse, estant assurée que personne ne sera plus aise de voir parachever mon bien après l'avoir commencé... » (Juin 1543). *Lettres de Catherine*, t. I, p. 6.

[3] Guiffrey. *Lettres de Diane*, IX.

« J'ai entendu bien amplement — écrit Henri au « gouverneur des garçons, M. de Humières, — des « nouvelles de mon fils qui ne veult plus aller en « femme, dont je luy sçais bon gré, estant bien « raison qu'il ayt des chausses à cul puisqu'il en « demande[1]. »

Catherine en même temps recommande la « panade », plus saine que la « bouillie » ; elle insiste pour qu'on change de nourrice, car son fils ne se développe pas, et la « suffisance » de sagesse et de vertu ne peut compenser « l'insuffisance » du lait. Elle envoie « le tailleur qui faict le corps des filles de madame la connestable » et demande comment M. d'Angoulême se trouve de ses dents. Il lui faut aussi les portraits de ses enfants; elle y revient à plusieurs reprises[2]. « Vous m'avés mandé — écrit « à son tour Diane à madame de Humières — que « madame Claude s'est trouvée mal ceste nuyct de « sa toux, dont nous sommes tous marrys ; toutes- « foys, s'est une maladye que n'est poinct dange- « reuse[3]... »

Les lettres de ces trois personnes sur le même sujet se croisent, paisibles en apparence, Diane gardant toujours la suprématie.

« Non seulement, — lui dit le médecin du roi

[1] Bibl. nat., fonds fr. 3508, f° 195; *Lettres de Catherine*, Intr., p. XLIII.

[2] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 20, 23, 31, 41 et 63.

[3] Guiffrey. *Lettres de Diane*; p. 83.

dans l'hommage d'un livre qu'il lui dédie, — non seulement vous avez eu soin de la conception et nativité de leurs enfants, mais aussy de les faire duement nourryr par femme nourrice vigoureuse, saine et bien complexionnée... Et semblablement de les faire instituer par bons et doctes précepteurs [1]. »

Ainsi, la maternité même, qui aurait dû l'affranchir, alourdit sur Catherine le poids de l'humiliation. C'est elle qui est de trop dans le ménage, elle dont la présence gêne les véritables époux. Aussi, s'écartant discrètement, elle cherche encore auprès du roi son beau-père un refuge.

François, fatigué des intrigues de la cour, s'était composé une troupe de dames et de seigneurs, ses plus favoris, qui avait nom « la petite bande », et souvent, « se desrobant des rests », s'en allait en « aultres maisons » courre le cerf et passer son temps, quelquefois huit à dix jours. Catherine fit prière au roi de la mener toujours « quant et luy », car elle l'aime tant qu'elle ne voudroit bouger d'auprès de sa personne. « Le roy luy sut si bien gré d'une telle prière qu'il la luy accorda de bon cœur. En outre qu'il l'aymoit desjà naturellement, il l'en ayma toujours davantage. On dit — ajoute toutefois Brantôme — qu'elle le fit aultant pour veoir les actions du roy et en tirer les secrets, que pour la chasse et sa compaignie. »

[1] Guiffrey. *Lettres de Diane*, p. 10.

Catherine prend grand plaisir à l'usage du cheval, qui met bien au jour la perfection de sa taille et surtout de sa jambe, admirablement faite, comme sa main. La première elle imagina de la passer à l'arçon, où «elle est bien plus belle et apparaissante que sur la planchette.» C'est à elle qu'on doit cet usage. En dépit d'accidents fréquents, « rompures de jambes et blessures de tête», ferme en selle, sans hésitation ni crainte, elle y déploie un mélange de hardiesse et de grâce qui force chacun à l'admiration. François Ier se plaît aux grandes chevauchées. Elle ne le quitte pas, courant avec lui à tous risques les traites les plus rapides[1].

«Je vous diray — écrit Bernard de Médicis au « duc de Florence — que la daulphine étant venue « au rendez-vous de chasse sur une haquenée du roy, «au moment du *lancer-courre*, un cavalier passant «près d'elle et l'écuyer ayant oublié d'attacher la « gourmette, la beste s'emporta et emporta la daul- « phine sus une cabane et se heurta au toit qui estoit « très bas. La secousse fut si violente que l'arçon de «la selle se rompit, et la daulphine en tombant fut «violemment contusionée au costé droit. Le roy «arriva sur-le-champ, la fit mettre au lit et la « soigna très affectueusement[2].»

[1] Brantôme, t. II, p. 17. — Catherine monta à cheval jusqu'à soixante ans passés, bien qu'elle eût beaucoup grossi.

[2] *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 158.

Catherine, adroite en outre au jeu, à la danse, aux travaux de son sexe, ne demeure jamais inactive. Le palle-maille, la paume, l'arbalète à palets, n'ont aucun secret pour elle. Dans les promenades, elle fait porter son arbalète et tire à l'occasion. La danse est son triomphe; toute la grâce de sa personne s'y déploie. Naturellement ingénieuse, elle invente plusieurs ballets et des jeux d'adresse en grande vogue à la cour. D'autres fois, elle passe des après-midi aux ouvrages de soie, qu'elle entend à la perfection, ou à ses toilettes, s'habillant fort bien et superbement. Par le mauvais temps, elle met tout en branle, imagine mille divertissements, surtout des comédies représentées par les seigneurs et dames de la cour où elle-même prend rôle. Elle aime fort à rire et aussi à «dire le mot, et elle rencontroit bien; elle savoit au juste où jeter la pierre[1]. »

En même temps, Catherine cultive son esprit. Vivant dans la compagnie du roi et désirant lui plaire, elle apprend les langues avec lesquelles il est familier, s'exerce à lire les vieux manuscrits, à apprécier les belles et rares reliures[2]. Une collection des plus curieuses, qu'elle fait venir pour lui d'Italie, est placée par ses soins au château de Saint-Maur. Elle suit pas à pas ses travaux d'art,

[1] Brantôme, t. II, p. 116 à 118.

[2] Dépêche de Bernard de Médicis à Côme. *Nég. avec la Toscane,* t. III, p. 140 à 142.

l'accompagne dans ses tournées aux châteaux royaux dont il surveille les embellissements et dans ses visites aux artistes[1]. S'il parle d'un voyage à Milan, elle insiste pour l'emmener à Florence où il sera reçu royalement par les siens.

La mort du roi devait seule et trop tôt briser cette intimité protectrice, si précieuse pour la jeune femme. Les derniers moments approchant, — nous raconte un contemporain, — Catherine se trouvait dans la pièce voisine avec le dauphin, Diane et le duc de Guise. « Le daulphin, travaillé de regret et de déplaisir de l'estat où il voyoit son père, s'estoit jeté sur le lict de la daulphine, laquelle estoit à terre et faisoit de l'esplorée et dolente au contraire de la grande sénéchale et du duc de Guise. Celle-là se montroit toute gaye et joyeuse voyant le temps de son triomphe approcher; celui-ci, se promenant par la chambre de la daulphine, de fois à aultre alloit à la porte savoir des nouvelles, et quand il revenoit :

« Il s'en va, — disait-il, — le galland[2]. »

Il s'en alla, en effet. Le dauphin fut proclamé roi de France, et Catherine, qui ne *faisait pas* « de l'esplorée et dolente », mais qui l'était et avait lieu de l'être, perdit avec lui son seul soutien à la cour. Ce n'est pas elle, en effet, qui va monter sur le trône avec son mari ; c'est Diane. A peine

1 *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 151.

2 Légende du duc de Lorraine, dans les notes de de Thou.

François Ier a-t-il rendu le dernier soupir, que la maîtresse s'empare de tout. A elle les joyaux de la couronne, qu'elle gardera pendant tout le règne de son amant; à elle des sommes folles, des impôts entiers, la confiscation des huguenots et des juifs, des terres magnifiques, des châteaux où elle étalera un luxe qui a dépassé celui de toutes les reines[1]. Dès l'entrée à Paris, son rang est marqué. Elle marche à côté des princesses suivie de deux écuyers vêtus de satin blanc qui portent la queue de sa robe. A Lyon, c'est mieux encore : tous les honneurs sont pour elle. A l'entrée de la ville on avait figuré une forêt, « avecque des arbres de moyenne fustaye entre-plantés de taillis espacés et de petits arbrisseaux et arbres fruitiers », où s'ébattaient force cerfs, biches et chevreuils apprivoisés. Sa Majesté, s'avançant, entendit tout d'un coup sonner cornets et trompes et aperçut venir au travers de ladite forêt une Diane chassant avec « ses compagnes, vierges forestières accoustrées en atours de nymphes. Elle tenoit à la main un riche arc turquois avecque sa trousse pendant au côté, son corps demi vestu d'estoffe noire semée d'étoiles d'argent, les manches et le demeurant de satin cramoisy avecque profilures d'or, troussé jusqu'à mi-jambes »; ses pieds chaussés à l'antique, ses cheveux entrelacés de perles et de pierreries, et sur le front un petit croissant d'argent orné de dia-

[1] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 52.

mants. Ses compagnes la suivaient, les unes menant en laisse toutes sortes de limiers, lévriers, épagneuls, etc., avec des cordons de soie blanche et noire, « couleurs du roy pour l'amour de la dame qu'il aymoit », d'autres excitaient les chiens courants qui faisaient grand bruit, d'autres encore étalaient de petits dards avec des fers dorés et des houppes pendantes, des cornets et des trompes en écharpe, toujours aux couleurs blanche et noire. A la vue du roi, un lion apprivoisé, figurant la ville, sort du bois et vient se jeter aux pieds de la déesse, qui en fait hommage au souverain dans un dixain « à rimes non trop mal limées et sonnantes ». Le roi fut fort content, et plus encore madame de Valentinois, d'autant que « ceste Diane et toutes ses compagnes estoient les plus apparentes et belles femmes mariées, veulves ou filles de Lyon ». Aussi tint-elle toute sa vie cette ville en faveur [1].

Un peu plus tard, « à Rouen, en sortant de chez le connestable, les eschevins viennent saluer la duchesse de Valentinois et lui offrir deux grandes bassines et deux aiguières d'argent doré de fin or, pesant quarante-huit marcs [2] », et une naïade récite des vers en son honneur.

C'est à Diane, non point à Catherine, que les villes apportent des présents ; à elle que les cour-

[1] Brantôme, t. II, p. 317.

[2] Arch. munic. de Rouen. Cité par M. de la Ferrière. Int. aux *Lettres de Catherine*, p. XXXIX.

tisans s'adressent pour des faveurs, les gouverneurs de provinces pour l'administration, les maréchaux, les princes, à la guerre, pour le besoin des troupes. « La duchesse faict ordinairement ce qu'elle peult pour nous faire servir ce qui nous est nécessaire, — écrit Saint-André au duc de Guise, — et monstre toujours de mieulx en mieulx nous porter affectueuse et bonne volonté, jusqu'à me prier toujours l'advertir du langaige qu'elle devra tenir au roy pour nous [1]. »

Ainsi, Diane est tout, inspire tout. Ses insignes se retrouvent à chaque pas dans les demeures royales, au Louvre surtout et à Fontainebleau, sur les bijoux de la couronne, dans les devises et les livrées de la cour; partout c'est le cerf qui se livre à ses pieds en victime amoureuse; c'est l'arc, les flèches, les croissants; son image et son chiffre sont entrelacés avec ceux du souverain; elle est l'héroïne de tous les tournois, la divinité de toutes les chasses. On tire même des textes de l'Écriture pour la déifier. Il existe un portrait d'elle au bas duquel on lit, en petits caractères romains: « Comme le cerf brait après le décours des eaux, ainsy brait mon âme après toi, ô Diane! »

« Nous fûmes introduits — raconte le neveu de l'ambassadeur Cappello — dans la salle où Sa Majesté a coutume de prendre ses repas au palais qu'on appelle Louvre sur la Seine. Sa Majesté se

[1] *Mémoires-journaux du duc de Guise.* Panth. litt.

tenoit debout près d'une fenêtre, vêtue d'un pourpoint de damas noir brodé de velours et doublé des plus beaux agréments, avec un justaucorps de cuir blanc brodé sur champ de deux croissants d'or accommodés à sembler être entre deux D, lesquels sont la double initiale de la duchesse de Valentinois. Son nom est *Diane*, et l'allusion est bien manifeste dans ces deux croissants si unis et si joints par l'embrassement des deux DC[1]. Ainsi sont en effet les deux âmes des deux amants unies et réunies dans un étroit attachement. Sa Majesté portoit au cou une chaîne d'or travaillé, et sur la tête une toque de velours noir avec une petite plume blanche. Les Suisses et ceux de la garde du roi sont tous vêtus de la même livrée, avec un croissant d'argent en avant et en arrière portant cette devise : *Donec totum impleat orbem*[2]. »

C'est Diane encore qui préside aux délassements du roi, en faisant élever pour lui avec tant de magnificence et décorer avec tant d'art le château d'Anet. « Ce que j'ay fait à Anet, où il y a tant de belles choses, — écrit Philibert Delorme, — çà été par le commandement du feu roy,

[1] Cet emblême a donné lieu à bien des contestations. Paulin Paris, entre autres, y voulait voir absolument l'anagramme du roi et de la reine. M. Quentin Bauchard, dans son savant ouvrage sur les femmes au XVI[e] siècle, a résolu la question. Le chiffre est bien celui d'Henri et de Diane.

[2] Baschet. *Dipl. vénit.*, p. 443.

plus curieux de sçavoir ce que l'on y faisoit que de sa maison, et se courrouçoit à moy quand je n'y allois assez souvent ; pour ce qui estoit tout pour le roy [1]. » Ce vieux manoir, transformé par les artistes de la Renaissance, devient le séjour favori de Henri II. Il se plaît à y donner des fêtes et des réceptions. Le 27 juillet 1550, Catherine ayant mis à Saint-Germain son troisième fils au monde, au bout de trois jours le roi la quitte pour rejoindre sa maîtresse à Anet, où la cour était installée. Là il reçoit en cérémonie l'ambassadeur anglais, Sir William Picquering. Après l'audience, la duchesse donne une collation dressée dans la grande galerie et elle fait à l'ambassadeur et à sa suite les honneurs du château [2].

L'empereur, longtemps préoccupé de Catherine, s'informant d'elle, désirant se la concilier, se tourne maintenant vers Diane et recommande à son ambassadeur de la ménager [3]. Le pape Paul III s'enquiert d'elle.

Pendant que la maîtresse accapare les honneurs du trône, l'épouse dédaignée continue de se taire, d'obéir, et de manifester en sa personne toutes les sagesses et toutes les vertus. Ce mari, qui la traite avec tant d'injustice et de mépris, est pour elle

[1] Philibert Delorme, cité par M. de la Ferrière. *Lettres de Catherine*, Int., p. XL.

[2] *Calendar of State papers*, 1547—1553, p. 258.

[3] *Papiers d'État de Granvelle*, t. II, p. 229, 275, 330.

l'objet d'un culte. Sa constante préoccupation est de lui plaire, d'obtenir ses bonnes grâces. Jamais la moindre résistance à ses volontés, la moindre irritation, la moindre plainte. Courbée jusqu'à terre, tremblant devant lui[1], elle le déclare hautement un époux parfait, plein d'égards, de soins, fidèle même, car ses sentiments pour Diane sont de la pure amitié; elle se reconnaît indigne de lui. Il n'est pas seulement son maître et souverain seigneur, il est l'être parfait, sacré par excellence, son véritable Dieu. Quand il part pour l'armée, elle prend le deuil et le fait prendre à ses femmes[2]. « Si vous voyez le Roy, présentez-lui « mes très humbles recommandations, — écrit-elle à « la jeune duchesse de Guise. — Je voudrois estre « Marguerite (sa sœur) pour le pouvoir voir[3]. » Cherchant auprès de lui des intermédiaires pour

[1] Catherine soutiendra cette attitude jusqu'après la mort de son mari. Écrivant plus tard à son gendre, le roi de Navarre, pour lui reprocher la publicité de ses aventures amoureuses : « J'ai eu ceste honneur — lui dit-elle — d'avoir espousé le roy mon seigneur et vostre souverain, mais la chose du monde de quoy estoit le plus marry, c'estoit quand il savoit que je susse de ces choses-là... de Madame de Valentinois, c'estoit comme Madame d'Étampes, en tout honneur; mais celles qui estoient si sottes que d'en faire voler les esclats, et eut été bien marry que je les eusses retenus auprès de moy... » De la main de Catherine. Fonds Dupuy, 211, p. 8.

[2] Baschet. *Dipl. vénit.*, p. 479.

[3] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 80.

se faire mieux accueillir, elle s'adresse humblement à Montmorency, qui a négocié son mariage. Il faut qu'il complète son œuvre en la rapprochant de son mari. Le roi en campagne, elle supplie le connétable de prendre soin de cette santé, de cette vie si précieuse, et de lui donner des nouvelles, car elle n'en reçoit pas directement. « Vous savez « de quelle affection j'ayme le Roy et son service », dit-elle. Plutôt que de lui déplaire, « j'aymerois « mieux être morte ». « Assurez-vous » qu'aucune maladie ne me saurait « faire tant de mal que de « penser estre hors de sa bonne grâce et souvenance ; « pour quoy, mon compère, si désirez que je vive, « entretenez-m'y le plus que vous pourrez et me « faites savoir souvent de ses nouvelles ; et voilà le « meilleur régime que je saurois tenir ». « Vous « savez — dit-elle encore — comme j'ay accoustumé « d'obéir au Roy ; car Dieu mercy depuis que j'ay « l'honneur de luy estre ce que je luy suis, je n'ai « jamais failly de faire ce qu'il m'a commandé[1]. »

Mère pleine de sollicitude, toute à ses enfants qui grandissent, à ses filles surtout, elle écarte les intermédiaires qui pourraient les séparer.

La reine, écrit le cardinal de Lorraine à sa sœur, douairière d'Écosse, « prend avec elle ses « deux filles et ne leur fait aucun état, ayant déli- « béré de les faire coucher en sa chambre ou en « une chambre près d'elle, et n'auront avec elles

[1] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 45, 46, 66, 75.

« que madame de Humières et leur fille de chambre ;
« et dict la dite dame que jamais tant qu'elle vivra,
« jusqu'à ce que ses filles soyent maryées, personne
« qu'elle n'aura commandement sur elles[1]. »

En 1548, la famille s'accroît d'un membre nouveau, la petite Marie-Stuart, destinée au dauphin. A son arrivée sur la terre de France, à Roskoff, Catherine de Bourbon, duchesse douairière de Guise, grand'mère de l'enfant, se porte au-devant d'elle. « Je vous asseure, mon fils, — écrit-elle au cardinal, — que c'est la plus jolie et la meilleure que vous vistes oncques à son âge[2]. »

Et le roi à M. de Humières, le 24 :

« Mon cousin, jay eu certaines nouvelles de l'ar-
« rivée en bonne santé de ma fille la reyne d'Écosse
« au havre de Roskoff près Léon, en mon duché de
« Bretaigne, qui m'a été un tel plaisir que pouvez
« penser ; et croyez, mon cousin, qu'il ne m'a été
« moindre avoir par vous lettres de ce mois, que je
« receus hier, que tous mes enfants se portent bien
« de quoy je loue Dieu. Et quant à ce que deman-
« dez quel rang je veux que tienne ma fille la
« reyne d'Écosse, je vous advise que j'entends
« qu'elle marche avant mes filles, car le mariage
« d'elle et de mon fils est conclu et arrêté et sans
« cela elle est reyne couronnée et comme telle je
« veux qu'elle soit honorée et servie[3]. »

[1] Labanoff. *Lettres de Marie Stuart*, t. I, p. 8.
[2] Castelnau, p. 336.
[3] Béthune, 8653, f° 12.

L'enfant prend place au foyer et rang à la cour. On lui compose une maison, on la comble de gâteries et d'hommages. Elle grandit ; sa beauté devient radieuse, sa grâce irrésistible; son esprit précoce, cultivé sans effort, ouvert, facile, pétillant et fin, tient chacun sous le joug. « Ladite « dame vostre fille — écrit encore le cardinal de « Lorraine à sa sœur — est tellement creue et croist « tous les jours en grandeur, bonté, saigesse et « vertus, que c'est la plus parfaicte et accomplie « en toutes choses honnestes et vertueuses qu'il est « possible, et ne se voit aujourd'huy rien de tel en « ce royaulme, soit en fille noble ou aultre, de quel« que basse ou moyenne condition et qualité qu'elle « puisse estre ; et suis contrainct vous dire, Ma« dame, que le roy y prend tel goust qu'il passe « bien son temps à deviser avec elle l'espace d'une « heure, et elle le scet aussy bien entretenir de bons « et sages propos comme ferait une femme de vingt« cinq ans[1]. »

Catherine lutte de tendresse et de soins pour sa future belle-fille, s'attache par mille complaisances à se la concilier. « Bien vous assureray-je — écrit « encore le cardinal à sa sœur, de Villers-Cotterets, « le 5 avril 1556, — que rien n'est plus beau ne plus « honneste que la reyne vostre fille ; et si est fort « dévote. Elle gouverne le roy et la reine[2]. »

[1] Labanoff. *Lettres de Marie Stuart*, t. I, p. 9.

[2] *Ibid.*, t. I, p. 36.

Diane est là, toutefois, l'œil au guet, bien décidée à maintenir l'épouse dans son amer isolement. Elle appelle MM. de Guise à la rescousse. Le duc et le cardinal avec leurs grandes manières, leur aisance, leur esprit, font ce qu'ils veulent de l'enfant. De concert avec Diane, ils lui montrent la reine sous une couleur de mépris, excitent ses soupçons, provoquent son insolence. En un mauvais jour, — nous dit le nonce Sainte-Croix, — Marie jette à Catherine cette insulte à la tête : *qu'elle ne seroit jamais que la fille d'un marchand*[1]...

« Je vous prye bien vouloir remercyer mes « oncles et me recommander toujours à eux — « écrit l'enfant à sa mère, le 28 décembre 1555, — « pour tous les soins qu'ils me donnent. Il en est de « même de madame de Valentinois[2]. » Et un peu plus loin elle se plaint de n'être plus dans les bonnes grâces de la reine. Il y avait motif.

Catherine a les vertus de l'amitié comme les vertus de la famille. Fidèle à ses amis d'Italie, elle ne cesse d'écrire affectueusement à la supérieure des Murates, lui offrant ses services, lui demandant sa pieuse intercession pour obtenir la fin de sa stérilité. Les prières à Notre-Dame-de-la-Conception étant exaucées, elle la remercie, lui

[1] Castelnau, p. 336.

[2] Labanoff. *Lettres de Marie Stuart*, t. I, p. 11.

envoie des présents [1]. Sa sollicitude pour ses compatriotes est constante, son besoin d'obliger insatiable; elle écrit sans cesse aux gens au pouvoir, demandant des places, des dégrèvements d'impôts, des bénéfices, des pensions, etc. Quand on refuse, elle insiste avec douceur, mais sans se lasser, et cette ténacité patiente finit presque toujours par avoir raison des résistances. Généreuse, avec le goût du luxe, elle donne beaucoup aux siens et dépense d'ailleurs non moins pour elle-même. Outre l'entretien d'une riche garde-robe, elle meuble magnifiquement ses maisons, plante ses jardins et ses parcs, soigne ses chasses et ses écuries. Tout cela cependant avec ordre et mesure; son livre de comptes, dont nous avons le manuscrit original, en témoigne encore. Tenu par une de ses femmes, Claude de la Baume, Catherine le contrlôe elle-même, l'approuve chaque semestre. Dépenses et recettes y sont inscrites face à face bien alignées, les plus petites comme les plus grandes. A côté des nains et de leur gouverneur, de quelques testons [2] à une pauvre fille qui lui vend ses cheveux et au garçon qui a porté son perroquet de Beauvais à Saint-Germain, de quelques sous pour des tranche-plumes et plumes, on trouve une dot

[1] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 5 et 8. — Nous ne trouvons dans le recueil que trois lettres aux Murates, mais leurs allusions indiquent une correspondance régulière.

[2] Petite monnaie française frappée, depuis Louis XII, à l'effigie du roi.

de 3,000 livres à Béatrice de la Chambre, puis divers envois à son château de Vic en Auvergne pour la somme énorme de 385 livres; quatre-vingts grands levrauts à 25 sols pièce pour peupler les garennes de Monceaux; des réparations à la maison de la rue de la Poulie et au château de Monceaux; des fournitures pour les jardins. On fait venir de Tours deux mille pieds d'arbres fruitiers à raison de 4 sols chacun. Le jardinier Denis Thibaut les plante en soixante-cinq jours. A Fontainebleau elle a également un jardinier à ses gages. Elle en appelle un autre de Padoue dont le voyage lui coûte 65 livres; car elle a la passion des fruits et en mange même — prétend l'ambassadeur impérial Chantonay — jusqu'à se rendre malade.

Viennent ensuite les orfèvres, doreurs, damasquineurs, liste des plus longues; elle aime les joyaux et donne grandement. Les noces de Marie Stuart font à ses revenus une belle entaille. Ce sont bagues et pierreries, boutons d'émeraude, devises incrustées et dorées, écussons en diamants, guirlandes de perles, rubis cabochons enchassés, tablettes en or, écritoires avec personnages, etc. Souvent elle donne elle-même le motif des ciselures. Il nous reste encore des commandes écrites de sa main [1].

Les arts et les lettres n'occupent pas dans sa

[1] Bibl. nat. fonds fr., nº 10991 et nº 894, p. 72. — *Lettres de Catherine*, Int., p. XLI.

vie une moindre place. Elle a son peintre et son sculpteur ordinaire, René Tibergeau et Nicolas Payet, et son émailleur, della Robbia. Léonard Limosin fait son portrait à plusieurs reprises. Elle encourage le poète Jodelle et Mellin de Saint-Gelais, dont la Sophonisbe est jouée par ses soins. Le voyageur Thevet devient son aumônier et le savant Amyot, présenté par l'Hospital, le professeur de ses fils.

En politique, tenue par sa rivale soigneusement à l'écart, elle garde la réserve, ne cherche point à s'ingérer dans les affaires d'Italie. Sa correspondance amicale avec le duc de Florence, son cousin d'une autre branche, et avec la duchesse, se limite à un échange de compliments et de cadeaux : des haquenées et des lévriers du côté de la France, une fontaine et des lions du côté de l'Italie; et quand les ambassadeurs Ricasoli et Capponi viennent la féliciter à l'avènement de son mari et à la naissance de son troisième fils (1551), tout en leur faisant le meilleur accueil elle reste avec eux dans des relations purement officielles.

En 1552, Henri, partant pour la guerre d'Allemagne, laisse la régence à la reine. Diane la fait limiter en y adjoignant le conseiller Bertrandi, sa créature. Catherine veut lire elle-même l'acte royal; on le lui présente. Elle le compare au pouvoir donné sans restriction par François I[er] à sa mère lors de son expédition d'Italie, et remarque tout haut la différence avec quelque amertume.

Elle se gardera, dit-elle, de le communiquer à personne, car il affaiblirait son autorité au lieu de l'accroître. Et comme on essaie d'expliquer et d'adoucir les choses, elle ajoute aussitôt qu'elle trouvera toujours bon ce que le roi ordonne [1].

Aucune humeur en effet à la suite de cet incident, aucune irritation. Elle se met avec empressement à la tâche, la prenant fort au sérieux. « Mon « compère, — écrit-elle au connétable, qui accom-« pagne le roi à la guerre, — vous verrez par la « lettre que j'escris au Roy que je n'ay pas perdu « temps à apprendre l'estat et charge de munition-« naire... Je vous asseure que je m'en vais maîtresse « passer; car d'heure à autre je n'estudie que cela... « Je vous prie, mon compère, de m'advertir parti-« culièrement de ce que j'auray à faire en tout et « partout, car je m'y gouverneray selon vostre bon « conseil [2]... »

Deux cordeliers fanatiques se mêlent de critiquer l'alliance avec les protestants d'Allemagne et de pousser le peuple à la mutinerie. Catherine ordonne de les mettre en lieu sûr sans bruit ni scandale, et de profiter des fêtes de Pâques pour faire justifier en chaire la politique du souverain.

Le public remarque sa prudence et sa mesure, approuve son gouvernement, le tient en estime. Diane, furieuse de ce succès, au retour d'Henri II,

[1] Ribier. *Lettres et Mémoires d'État*, t. II, p. 431.
[2] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 56.

la fait écarter plus complètement encore des affaires. Catherine, froissée de cette injustice, fait ses plaintes à Tavannes. Celui-ci, ennemi de Diane, répond en offrant de « cousper le nez à sa rivale » et d'éteindre ainsi d'un seul coup «le vice et le malheur du Roy». Mais Catherine se garde d'accepter [1].

Le désastre de Saint-Quentin la ramène en scène.

Le roi est à Compiègne. Se trouvant seule dans Paris affolé de terreur, de sa propre initiative elle se rend au Parlement, et fait appel au patriotisme de la nation dans un discours si éloquent et si noble, nous dit l'ambassadeur vénitien, que les notables de la ville accordent une somme de trois cent mille livres.

Ses remerciements émus arrachent des larmes à toute l'assistance. La séance — ajoute l'ambassadeur — se termine avec tant d'applaudissements pour la reine et des marques si vives de satisfaction de sa conduite, que rien n'en donne l'idée. «Par toute la ville on ne parle d'autre chose si non que de la prudence de sa majesté [2].»

Ainsi, malgré les humiliations dont on l'abreuve, Catherine, par son esprit de conduite, son tact, sa mesure, sa libéralité, finit par ramener l'opinion et se faire une clientèle.

[1] *Mémoires de Tavannes*, Panth. litt , p. 211.

[2] Baschet. *Dipl. vénit.*, p. 482.

Ses nombreux protégés se plaisent à raconter ses bienfaits, ils répandent ses louanges, la prônent, la célèbrent. Roville, le grand éditeur lyonnais, lui dédie la première édition de la *Circé* de Gelli, traduite par Denis Sauvage, la félicitant de rappeler le grand Côme Ier, et l'orientaliste Guillaume Postel, la description de la Terre-Sainte. Pierre Arétin la place dans l'Olympe; le poète Habert en fait une nouvelle Pallas.

Le temps passe d'ailleurs. La maîtresse vieillit pendant que l'épouse, jeune encore, prend pleine possession d'elle-même. Le roi, malgré les mauvaises influences, lui montre plus d'estime et de respect. La cour se rapproche d'elle. Catherine, joignant à l'animation, à la gaieté, à l'esprit, l'exquise politesse des mœurs italiennes et l'art consommé du monde, sait réunir et grouper. Des femmes de la plus haute distinction remplissent alors la cour. C'est tout d'abord Marguerite de France, la sœur de Henri II. Lettrée comme sa tante, dont elle porte le nom, Marguerite protège Ronsard et la nouvelle école des poètes imitateurs de l'antiquité, contre celle de Marot. Elle fait sa lecture habituelle des auteurs latins et italiens. A ses côtés, Diane de France, fille légitimée du roi, qui épousa tour à tour le duc de Castries et le maréchal de Montmorency; Charlotte et Éléonore de Roye, ces huguenotes célèbres, si dévouées à leur cause, dont l'une devait devenir princesse de Condé; la duchesse de Crussol, la femme la plus

spirituelle du temps ; la duchesse de Guise, fille d'Hercule d'Este ; Renée de France. Dans la génération suivante, la petite reine d'Écosse, qui n'avait qu'à sourire pour faire tourner toutes les têtes françaises.

Marie Stuart était devenue une merveille. Elle chantait en s'accompagnant du luth, parlait plusieurs langues, composait des poésies sous la direction de Ronsard. A treize ans, elle déclamait devant le roi et la cour un discours latin de sa composition, et dédiait à la fille aînée de Catherine, Élisabeth de Valois, future reine d'Espagne, son *Recueil de Thèmes latins*, que celle-ci traduisait en français [1].

A la suite des princesses et des dames titrées, venait la foule des filles d'honneur, « toujours en hault et superbe appareil et la reyne par dessus toutes... Sa cour étoit un vrai paradis du monde, et l'escole de toute honnesteté et ornement de la France, comme le sçavoient bien dire les estrangers quand ils y venoient [2]. » Au siècle suivant, madame de Motteville se félicitera d'avoir encore connu en France quelques restes de la politesse que Catherine avait apportée d'Italie.

[1] Ce recueil, signalé, en 1853, dans l'Athéneum français, par M. Lalanne, a été publié à Londres, en 1855, par M. de Montaiglon, pour le Warton-Club. — Voir aussi sur l'entourage de Catherine l'introduction à sa correspondance du comte de La Ferrière.

[2] Brantôme. *Catherine de Médicis*.

CHAPITRE IV

PERSONNALITÉ DE CATHERINE

Comment Catherine de Médicis, après avoir pendant vingt-six ans forcé la France à l'admiration par ses vertus privées, son esprit de résignation, de douceur, sa fidélité dans les sentiments de famille et dans l'amitié, sa sagesse politique, a-t-elle exercé le pouvoir de façon à laisser dans l'histoire les traces les plus odieuses? Problème complexe, dont nous chercherons la solution dans les révélations de sa correspondance.

Catherine a la passion épistolaire. « Quand elle n'estoit point empêchée, — dit Brantôme, — elle-même lisoit toutes les lettres de conséquence et le plus souvent de sa main y respondoit. Je la vis un jour par une après-midy écrire vingt paires de lettres et longues. » Le volumineux recueil que

nous en possédons aujourd'hui[1], nous permet de la suivre pas à pas depuis sa jeunesse.

Les événements les plus tragiques bouleversent la famille de Catherine en Italie ; les troubles les plus douloureux l'accablent à la cour de France. Ses sentiments, ses réflexions, au moment où elle traverse ces émouvantes péripéties, doivent nous donner le secret du sphinx. Non que Catherine s'explique elle-même. L'usage n'est point alors à l'analyse de soi. Mais bon gré mal gré elle se trahit. Rien ne vaut, en fait de documents humains, une correspondance variée et continue qui nous met directement en face de l'auteur. Qu'il se montre ou se dérobe, l'historien le moins pénétrant finira par le surprendre.

Peu après son mariage, Catherine voit mourir Clément VII et Clarice de Médicis, sa mère adoptive. Alexandre, son frère bâtard, maître de Florence, n'étant plus alors contenu par la crainte du souverain-pontife, se livre aux derniers excès. Il renouvelle sur la population tous les attentats de ses ancêtres. Les uns émigrent, les autres se cachent. La terreur est partout.

Charles-Quint arrivait alors à Naples, au retour

[1] Le comte Hector de la Ferrière, dans son premier volume, en avait recueilli 6000, et publiait un choix de 1543, toutes autographes ou signées. L'Italie lui en avait fourni 2000, la Russie 500, l'Angleterre 200, la France le reste. Depuis, les découvertes et la publication ont continué.

de Tunis. Alexandre va le rejoindre pour y recevoir ses instructions et épouser sa fille.

Les Florentins désespérés envoient une députation à l'empereur, dans le but de l'éclairer sur les crimes du duc et le supplier de changer le gouvernement de Florence. Le cardinal Hippolyte en fait partie. Sa parenté avec le duc et sa grande situation dans la ville le rendent particulièrement redoutable. Aussi sur la route, à Istri, meurt-il empoisonné, le 10 août 1535. Son maître d'hôtel se vante tout haut du crime et le duc Alexandre prend le meurtrier ouvertement en faveur. Nul ne doute qu'il ne l'ait inspiré.

Cependant la députation arrive à Naples. Mais quelle confiance peuvent inspirer à Charles-Quint ces républicains révolutionnaires? Il les écoute à peine. La servilité d'Alexandre, au contraire, convenant à sa politique, il le confirme dans son pouvoir et lui donne sa fille. Le duc retourne à Florence plus puissant que jamais. Sans souci ni respect de sa jeune femme, il reprend alors avec un redoublement de fureur la série de ses crimes et de ses débauches.

Deux autres Médicis, ceux-là légitimes, descendaient d'un frère de Côme l'Ancien : Laurent ou Lorenzino, et Côme, fils de Jean des Bandes Noires et de Marie Salviati.

Lorenzino, très lettré[1], joignait à un esprit

[1] Il avait écrit fort jeune une comédie qui passait pour le chef-d'œuvre de la langue.

éveillé et fin une sombre mélancolie, une imagination hantée de rêves révolutionnaires, un caractère audacieux et inquiet. Nourri des souvenirs de l'antiquité dès sa première jeunesse, il professe l'horreur de la tyrannie d'Alexandre et glorifie les beaux jours de la République florentine.

Clément VII, qui l'a pris en gré, l'appelle auprès de lui à Rome, mais peu après il l'en chasse en apprenant qu'il a fait abattre pendant la nuit les têtes de plusieurs statues antiques, soit pour les détruire soit pour se les approprier[1]. Lorenzino revient alors à Florence et s'y montre sous un aspect entièrement nouveau. Plus de politique. Livré tout entier au plaisir, il se rapproche du duc Alexandre, le séduit, se fait son courtisan, devient son commensal, le confident et le compagnon de ses débauches. Sa bizarrerie cependant persiste. Benvenuto Cellini raconte que, portant un jour au duc Alexandre une médaille sur un des côtés de laquelle il avait exécuté son portrait, et le trouvant en compagnie de Lorenzino, il demande à celui-ci, dont il connaît les goûts artistiques, de lui fournir un sujet pour le revers.

« — C'est justement ce que je pense, — répond Lorenzino avec une sorte d'emportement. — J'espère avant peu vous en fournir un digne de la gloire du duc et qui étonnera le monde. » Alexandre hausse insoucieusement les épaules.

[1] Varchi, t. III. p. 194.

Lorenzino pourtant ne s'est point livré à une boutade. Il poursuit intérieurement l'idée d'un assassinat. Idée fixe, touchant à la folie, car déjà la même hallucination l'a poursuivi à Rome en face de Clément VII. Voici comment il passe à l'exécution.

Le duc ayant conçu une violente passion pour la donna Ginori, tante de Lorenzino, celui-ci se charge de négocier les bonnes grâces de la dame. Quelques jours après, feignant d'avoir réussi, il s'engage à la lui amener, non toutefois au palais, mais dans sa maison à lui, où le duc se rendra sans gardes, crainte d'indiscrétion. Alexandre consent à tout. Rendez-vous est pris pour une des nuits suivantes.

A l'heure convenue, le duc sort secrètement du palais, renvoie ses gardes, entre seul et masqué chez Lorenzino, monte à sa chambre, où il ôte son épée, se jette sur le lit et ferme les rideaux sans rien dire, son peu d'esprit le portant en telles occurrences à « éviter les compliments ». Lorenzino entre à son tour, place l'épée sous l'oreiller du duc, en entortillant le ceinturon autour de la garde afin qu'on ne puisse aisément la tirer, invite son cousin au repos et tire à soi la porte qui se fermait d'elle-même.

Il va alors trouver un meurtrier, caché dans la maison, dont il s'est depuis longtemps assuré le concours sans lui révéler le nom de la victime, Scoronconcolo, et lui dit :

— « Mon ennemi dort dans ma chambre.

— « Allons ! » répond l'autre.

Tous deux s'acheminent. Laurent, le premier, entre inopinément, s'approche du lit et dit en ouvrant les rideaux :

— « Frère, dormez-vous ? »

Puis, sans attendre la réponse, il plonge dans le côté d'Alexandre une dague tenue cachée.

Le duc, frappé, tombe dans la ruelle ; puis, « se traînant par les pieds et les mains, en sort pour se lever debout et recourir à ses armes ». Comme il se dressait, Scoronconcolo lui porte sur le visage un coup de coutelas par le tranchant qui lui fend une partie de la joue gauche. Alexandre s'empare d'un escabeau, s'en servant comme d'une rondelle (bouclier). Mais Laurent le repousse sur le lit, l'y tient renversé en pesant sur lui, et « enfourche » son poing fermé dans sa bouche, disant ironiquement : « Seigneur, ne craignez point. »

Alexandre alors, comme une « beste enragée, se dégage, et n'ayant pour toute défense que les dents et les griffes », saisit Laurent par le corps, « l'appelant traistre à si haute voix qu'on le pouvoit entendre par toute la maison, — comme il fut depuis avéré par le témoignage de quelques femmes. Puis tronçonne à belles dents le pouce de sa main gauche, dont Laurent se trouva saisi de telles douleurs que force lui fut d'appeler Scoronconcolo au secours. » Devant ces deux hommes enlacés, celui-ci se tourne de toutes parts, cherchant le moyen de

percer l'un sans atteindre l'autre. Son coutelas poussé par la pointe entre les jambes de Laurent, s'enfonce dans le matelas. Il tire alors son couteau et égorge le duc, continuant même après sa mort à le cribler de coups.

Le cadavre est jeté sur le lit, les rideaux tirés. Laurent se met à la fenêtre pour s'assurer du dehors. La rue est calme. Dans la maison non plus nul ne bouge, malgré le bruit de la lutte, habitué qu'on est aux excentricités du maître.

Les meurtriers enferment le mort dans la chambre et sortent. Laurent emporte la clef, va chercher tout son argent disponible, commande un domestique et des chevaux. Les portes de la ville étant fermées, il se fait donner un ordre d'ouverture sous prétexte de la maladie de son frère cadet Julien, et s'éloigne tranquillement sans être remarqué. Une fois dehors, il tire droit à Bologne, y fait panser son pouce et repart aussitôt pour Venise. Arrivé dans la nuit du deuxième jour, il se rend chez son grand ami politique, Philippe Strozzi[1].

Philippe Strozzi, descendant d'une vieille famille florentine, réfugié à Ferrare par suite des troubles de la cité, enrichi dans la banque, avait épousé Clarice de Médicis, fille aînée de Pierre II, au moment où la ville venait de le bannir. Malgré ses opinions connues de républicain, ce mariage

[1] Varchi, t. III, p. 198 à 205. — Nestor. *Histoire des grands hommes de la maison de Médicis*, p. 192.

portant ombrage aux magistrats, Philippe avait été chassé de Florence, puis rappelé. Il mène dans les années suivantes une vie d'agitation. En 1529, il soutient le siège de Florence à la tête des révolutionnaires, et après le retour des impériaux se réfugie désespéré à Lyon dans une de ses maisons d'affaires. En 1533, il conduit à Marseille sa nièce Catherine, et peu après se joint à la députation qui va demander à l'empereur la déchéance d'Alexandre. Cette tentative avortée lui fermant les portes de Florence, il s'établit à Venise.

Philippe Strozzi, comme beaucoup d'Italiens de son temps, unissait la passion des lettres à la passion politique. Fatigué de tant d'agitations stériles, il se réfugie dans l'étude, corrige l'histoire de Pline, travaille à des traductions de Polybe et de Plutarque qui nous restent encore aujourd'hui. Père de sept fils et de trois filles avec lesquels il vit dans une affectueuse intimité, enjoué, poli, affable, d'habitudes simples, sans faste malgré ses richesses, très sociable, « plein de sel en ses propos », il est fort recherché à Venise, et les douceurs de la famille et de l'amitié compensent les déceptions de la vie publique[1]. »

C'est au milieu de cette existence paisible que, dans la nuit du 15 janvier 1537, Philippe Strozzi est réveillé en sursaut par son domestique. Lorenzino, à la porte, demande à lui parler. Il se lève,

[1] Varchi, t. II, p. 398 et suivantes.

fait ouvrir. Son ancien ami entre brusquement et sans préambule, sans délai, lui raconte son crime.

Philippe, connaissant ses bizarreries, refuse d'abord d'y croire. Mais Laurent insiste, lui montre sa main mutilée par les morsures d'Alexandre, et la clef de la chambre où le cadavre est resté enfermé. Philippe alors change de ton. La passion politique reprend son empire, il embrasse son ami, le félicite, le nomme le Brutus de Florence, l'installe dans sa maison, lui promet d'engager deux de ses fils à épouser ses deux sœurs. Puis il expédie des courriers, à Rome, aux exilés florentins, pour qu'ils réunissent des troupes et se rapprochent de la ville. Lui-même se rendra à Bologne ; tous travailleront de concert au rétablissement de la République florentine.

Cependant, à Florence, le lendemain de l'assassinat, les gardes du duc Alexandre, renvoyés la veille de la place Saint-Marc, ne le voyant pas paraître, préviennent son ministre, le cardinal Cibo. Celui-ci s'informe, apprend le départ précipité de Lorenzino et se doute du crime. N'osant toutefois s'en assurer publiquement, de crainte de la révolte du peuple qui pourrait bien les «chasser à coups de pierre», il rassure les gardes et répond aux courtisans, à la porte du palais, que le prince a joué toute la nuit et repose. On prépare même une mascarade et des jeux de bagues pour occuper les esprits. Pendant ce temps, il fait réunir

l'armée, occuper les divers quartiers de la ville, s'assure des troupes de Pise, d'Arezzo, des bandes de Mugello; puis, ayant toutes les forces en main, il ordonne d'ouvrir la nuit suivante l'appartement de Lorenzino. Alors apparaît, étendu sur le lit, le cadavre du duc.

On l'enveloppe d'un tapis et on le porte sans bruit, d'abord à l'église Saint-Jean, ensuite dans l'ancienne sacristie de Saint-Laurent.

Lorenzino, avant de quitter Florence, avait chargé son maître d'hôtel d'instruire quelques républicains zélés de l'assassinat. Toutefois ceux-ci, redoutant une ruse d'Alexandre, n'avaient pas bougé.

Le bruit du crime se répandant sourdement dans la ville, ils se contentent de s'en réjouir; les religieux de Saint-Marc surtout rappellent très haut les prédications de Savonarole. Des groupes se forment dans les maisons, dans les rues. On parle de rétablir les vieilles institutions, le grand conseil, le gonfalonier à vie; on discute le choix des personnes, mais on n'agit pas. Quand tout se découvre, il est trop tard pour les opposants paralysés. Les précautions sont prises.

Le cardinal annonce publiquement la mort d'Alexandre, et, faisant assembler les habitants, feint de les consulter en leur proposant la continuation du gouvernement des Médicis dans la personne de Côme, fils de Jean des Bandes-Noires, dont il s'est assuré le concours.

Quelques velléités d'opposition sont étouffées aisément. Côme, alors âgé de dix-huit ans, est proclamé successeur d'Alexandre. Résidant à sa campagne du Trebbio, à quinze milles de Florence, il accourt en hâte, et, le 15 janvier 1537, est revêtu de la souveraineté sous le titre de chef de la République.

Charles-Quint confirme l'élection et met des garnisons impériales dans les forteresses de Florence, de Pise et de Livourne. La rapidité de ce coup déconcerte les exilés qui s'avançaient sur Florence. Ils se retirent.

L'année suivante, essayant de revenir à la charge et d'engager le combat, ils sont battus et dispersés par le nouveau duc; Philippe Strozzi, fait prisonnier, est jeté dans les cachots de Castillo. Vainement le pape Paul III, le roi de France, Catherine de Médicis, intercèdent pour lui. Côme, dont l'hypocrisie avait jusque-là déguisé la cruauté, n'osant l'envoyer ouvertement à la mort, le fait torturer d'une manière si affreuse qu'après une première épreuve, apprenant qu'on en prépare une seconde, il se jette sur son épée et meurt du coup. Par son testament, il lègue à ses fils la haine de la patrie, leur ordonne d'abjurer Florence, de la fuir et d'en arracher ses os s'ils y sont portés.

On trouva écrit sur le mur de sa prison ce vers de Virgile (En. IV, 625):

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Son cadavre disparut mystérieusement et ne fut jamais retrouvé.

Lorenzino n'a pas une fin moins tragique. Rejeté de partout, désespéré, il se rend à Constantinople, revient à Venise quelques années après, et y est assassiné par deux soldats florentins aux ordres de Côme.

Deux fils de Philippe Strozzi, obéissant à leur père, renient Florence pour s'attacher à la France sous la protection de Catherine. L'aîné, Pierre, dont Côme avait mis la tête à prix, est cet athée féroce qui, en un jour de gaillardise, faisait jeter à la Loire quelques centaines de femmes qui encombraient son armée. Il meurt au siège de Thionville, emporté par un boulet, en reniant Dieu et la vie future.

Son frère Léon, prieur de Capoue, de l'ordre de Malte, attaché à notre marine comme chef de galère, furieux de se voir destitué par Montmorency à la suite d'une escapade sur les côtes d'Espagne, soupçonnant de trahison un de ses domestiques, le fait poignarder et jeter à la mer, puis s'enfuit à Malte, d'où il se livre à la piraterie dans la Méditerranée. La même année, il est tué devant le fort de Scarlino et enterré sur place. Côme satisfait sa haine en faisant exhumer puis jeter son cadavre à la mer[1].

[1] *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 291. — *Nég. dans le Levant*, t. II, p. 265. — *Lettres de Catherine*, t. I, p. 44 à 46 et 86. — De Thou, éd. de 1734, t. II, p. 582.

Avec Côme, premier grand-duc, disparaissent les derniers vestiges de l'indépendance florentine. Les émigrés sont poursuivis avec une cruauté farouche, les citoyens ruinés. La misère est universelle et le maître, qui continue par le trafic à accroître ses immenses richesses, les emploie à bâtir des forteresses contre ses sujets [1].

Ainsi, dans la famille de Catherine, se succèdent les tragédies.

Son frère naturel, Alexandre, empoisonne Hippolyte, son premier amour. Lorenzino, son cousin, assassine Alexandre. Côme torture son oncle Strozzi et poursuit jusqu'à la mort Pierre et Léon, s'acharnant même aux cadavres. Autour d'elle, en France, à son propre foyer, elle trouve l'isolement, l'humiliation, la trahison; puis des morts aussi succédant aux morts : son beau-père, son seul ami et protecteur; ses beaux-frères, le dauphin et le duc d'Orléans, en pleine force et jeunesse; son mari enfin, d'une façon si soudaine et si tragique. Comment reçoit-elle ces coups, supporte-t-elle ces épreuves?

Catherine a rapporté d'Italie la perfection du savoir-vivre. Saisissant avec un tact incomparable toutes les nuances de la vie sociale, elle ne manque jamais ni aux convenances morales ni aux convenances mondaines. C'est toujours avec justesse et

[1] Voir, au début du règne d'Alexandre, les instructions données aux ambassadeurs par le conseil souverain de la ville. *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 5 à 7.

à propos qu'elle réprouve les fautes, s'afflige des malheurs, distribue la louange et le blâme. Mais, sous ces formes conventionnelles, jamais un accent de l'âme. Aux heures les plus douloureuses et les plus terribles, ses expressions restent ternes, froides, impersonnelles, sans couleur et sans vie. Apprenant la mort de sa mère adoptive, Marie Salviati : « C'est raison — dit-elle — que nous la « sentyons, aultrement seroit nous publier n'estre « de chair, ny naturel ; mais aussy comme vertueux « se conformant à la volonté de nostre Seigneur, « fault prendre le reconfort qu'il nous a donné[1]... »

L'assassinat de son frère Alexandre « est une « si grande faulte qu'elle ne se doit jamais oublyer, « dont elle s'en doit le plus doulloir et plaindre ». Le crime de Léon Strozzi lui fait craindre surtout la colère du roi : « Je vouldrois que Dieu eust tant « faict pour lui de l'avoir osté de ce monde. » Son « plus grand playsir seroit d'apprendre qu'il a plust « à Dieu de l'avoir faict noyer[2]. » Elle épuise les flatteries pour le duc Côme dont elle connaît l'hypocrisie et la cruauté. Il représente dans leur maison un modèle de « magnanimité et de vertu » ; elle a « éprouvé le plus grand playsir à son exaltation « et grandeur[3]. » Une querelle de préséance s'éle-

[1] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 8 et 39.

[2] *Ibid.*, t. I, p 43 et 44. — Dépêches de Luigi Capponi : *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 291.

[3] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 5 à 38. — *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 138 et 166.

vant au sujet de ses ambassadeurs, elle s'interpose, l'assure qu'elle n'a rien omis « pour donner à co-« noistre l'amour qu'elle lui porte comme à son « frère [1]. »

Les morts les plus cruelles d'ailleurs sont suivies d'héritages. Avec quelle habileté Catherine dispute aux créanciers du cardinal Hippolyte, après son assassinat [2], les biens qu'il a laissés, et arrache la bibliothèque et les collections de Pierre Strozzi à sa veuve [3].

Après la mort du dauphin et de François Ier, les lettres nous manquent; quelques mots à peine sur la fin si imprévue de M. d'Orléans. Pour son mari, au contraire, les lettres se multiplient en réponse aux condoléances. Qu'on en remarque le ton : « Mon cousin, — écrit-elle au duc « Côme, le 8 août 1559, — l'honneste lettre que vous « m'avez écrite par vostre ambassadeur, m'a telle-

[1] Les relations diplomatiques interrompues depuis plusieurs années entre la France et la Toscane ne se rétablirent qu'après la paix de Cateau-Cambrésis. Juste à ce moment arrive le nouvel ambassadeur. *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 400.

[2] *Lettres de Catherine* (au cardinal Jean du Bellay, au comte Palliano, à M. de Selves, à St-Firmin, au pape Paul III, etc.), t. I, p. 38 et 108 à 115. — Marguerite d'Autriche, qui avait rejoint son père en Espagne après la mort de son mari, devait reprendre sa dot sur les biens de celui-ci, dont l'héritage de Lorenzino faisait partie, Catherine ayant renoncé par son contrat à tout héritage du côté paternel.

[3] Brantôme.

« ment consolée en ma cruelle affliction qu'il est
« bien raisonnable que je vous en remercye. Je
« n'ay failli à l'instant de mon infortune de suyvre
« le prudent conseil que vous me donnez : C'est as-
« savoir de me conformer à la volonté de Dieu et
« prendre toutes choses comme venant de sa main,
« considérant l'incertitude et l'instabilité de tout
« ce qui est soubs le ciel[1]...»

Nous pourrions multiplier les citations.

On se demande, en lisant Catherine, s'il est pour elle des réalités de sentiments et de conscience. Quoi! jamais un mouvement intérieur, un élan, une colère, une indignation, un cri! Jamais un nuage sur ce front, une défaillance dans cette voix, une angoisse, un éclair, un épanouissement dans ces yeux!

Est-elle de fer ou de bois?

Catherine est un résumé de sa race. De Léon X elle tient la variété des aptitudes, le goût des arts et des lettres, l'humeur sceptique et gaie, la main généreuse et cette séduction de bonne grâce qui rend tous les rapports aisés; de Clément VII, le goût de la politique et des affaires et l'activité remuante, brouillonne, qui les ramène à l'intrigue; de tous les siens, l'inertie de l'âme, le manque absolu de sens moral, l'instinct de lâcheté et de duplicité.

[1] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 12 et 121.

Chez Catherine, comme chez Léon X, le génie du comédien italien sauve toutes les apparences en revêtant toutes les formes. L'art de la représentation n'a pour elle aucun secret. Étrangère aux scrupules et à l'émotion, elle en saisit et en rend merveilleusement toutes les nuances.

Grâce à cette inertie intérieure, Catherine, à la cour de France, ne s'épuisant ni à la souffrance ni à la lutte, garde intacte sa liberté d'esprit pour éviter les écueils, et son ressort pour jouir de la menue monnaie du trône. Là où une femme tendre, passionnée et fière, se serait abîmée dans le désespoir ou raidie dans la dignité offensée, Catherine désarme l'ennemi par sa résignation souriante et trouve des compensations dans les privilèges de la royauté.

Elle aménage ses terres, dessine ses parcs, plante ses jardins, orne ses demeures, se pare de riches vêtements et de bijoux précieux. Elle monte à cheval, danse, joue, réunit des cercles brillants, protège les poètes et les artistes, patronne les solliciteurs et se délecte dans la flatterie.

Le comédien de race ne mentant pas seulement, comme le vulgaire, par intérêt ou par crainte, mais pour mentir, par instinct, besoin d'imagination ou de déguisement, jouit de son rôle et s'y renouvelle. Catherine remplit le sien sans effort, avec toutes les grâces et tous les sourires. En possession du pouvoir, lorsqu'elle aura la liberté de se manifester librement, elle continuera la comédie. Dans les

heures les plus périlleuses, nous la verrons créer à plaisir des complications embrouillées, étranges, inattendues; jeter des fils dans l'ombre, ourdir des trames, des complots, tromper les uns par les autres, amis et ennemis, et, ses manœuvres découvertes, rire à gorge déployée de ses bons tours, avec le cynisme de l'inconscience.

Pétrie d'imagination, d'esprit et de duplicité, miroitante à la lumière et fuyante au contact, souple comme une couleuvre et changeante comme un caméléon, au milieu des mouvements contradictoires de son existence tourmentée, elle semble tournoyer sur elle-même à la manière des apparitions dans les danses fantastiques.

Ces mille facettes présentées tour à tour la rendent très difficile à saisir et expliquent la diversité des jugements portés sur elle.

Dans la première partie de sa vie, limitée dans un espace étroit, refoulée, prisonnière, sa seule ressource est de jouer la vertu; elle y excelle et dupe toute la cour. Morte avant son mari, l'histoire nous la donnerait en modèle.

Dans la seconde, le théâtre grandit et le rôle dépasse sa mesure. Chef politique, Catherine n'a aucune des facultés supérieures qui donnent prise sur les hommes et sur le milieu. Les passions religieuses qui sont le levier, la grandeur et le péril de son temps, lui passent par dessus la tête. Elle se croit habile en leur opposant un scepticisme frivole et de puériles fourberies. Mais son scepticisme

tombe impuissant devant les grandes sincérités et les violences du fanatisme; ses fourberies, dévoilées par leur inconsistance, lui aliènent tous les partis. Livrée aux hasards de son insuffisance, déconcertée, éperdue, après s'être jouée de tout, elle deviendra elle-même le jouet de ceux dont elle a voulu se servir.

La comédie du crime a remplacé la comédie de la vertu. Mais le vent qui souffle en tempête balayera comédienne et comédie.

CHAPITRE V

LES GUISES

La Lorraine, portion de l'héritage de Charlemagne, doit son nom à Lothaire, son petit-fils. Au IXe siècle, elle passe de la descendance de ce prince aux mains des Allemands. Une partie de son territoire est alors rattachée à la couronne impériale. En 1032, l'empereur Henri III en investit les comtes d'Alsace, vieille race germanique, souche des Habsbourg, des Lorrains et des Guises. Au commencement du XVe siècle, le mariage d'Isabelle, fille du dernier duc, avec le comte de Provence, la porte dans la maison d'Anjou en dépit des protestations de la branche cadette, appuyées sur la loi salique. Elle lui revient d'ailleurs bientôt après par un autre mariage. René II réunit les prétentions des deux familles et rentre victorieusement dans son héritage, après avoir battu sous les murs de Nancy, le duc de Bourgogne, qui s'en était emparé.

Trois fils lui succèdent : Antoine, l'aîné, héritier du duché ; Claude, qui reçoit en partage les comtés de Guise et d'Aumale, les baronnies de Joinville et d'Elbeuf, sous la réserve de l'hommage envers son aîné; enfin le cadet, Jean, entré dans l'Église.

Claude, né le 20 octobre 1496, est le chef de la branche cadette, celle des Guises. Élevé par les soins du roi Louis XII au château d'Amboise, en compagnie du comte d'Angoulême, plus tard François Ier, il reçoit la naturalisation française à l'âge de dix-sept ans, en mars 1506. A la mort de son père, impatient de la suprématie de son frère aîné, il se fixe définitivement en France avec le cadet, Jean. Son protecteur, Louis XII, le marie, à dix-sept ans, avec Antoinette de Bourbon, fille du duc de Vendôme[1].

Claude est de sa nature plutôt germain que français. En lui ni vanité frivole, ni élan généreux, ni soif d'aventures. Positif et étroit d'esprit, tenace de volonté, méticuleux et despote, toute sa vie se concentre dans l'ambition de famille, l'avancement de ses nombreux enfants. Étranger à l'esprit de cour, il vit en patriarche dans ses terres, ne visitant guère le souverain que pour lui rendre

[1] Le Père Anselme, t. XIII, p. 485. — Contrats de mariage de M. Claude de Lorraine, premier duc de Guise, avec Madame Antoinette de Bourbon (Juin 1513). Anc. fonds fr., 2740, f° 147.

hommage ou en solliciter des faveurs. Avide et dévot, il n'oublie pas qu'en protégeant l'Église on retrouve, de manière ou d'autre, les dons qu'on lui fait.

Le courage, chez Claude, est celui d'une race qui ignore la peur, non d'une individualité ardente qui se plaît au péril. Compagnon de jeunesse de François Ier, il le suit à Marignan, à la tête des lansquenets, et serait resté pour mort sur le champ de bataille sans la fidélité de son écuyer. En 1521, il fait avec Bonnivet la campagne de Navarre; l'année suivante, il couvre notre frontière du nord menacée par les Anglais, s'empare de Bapaume et délivre Hesdin. « Vous pouvez vous dire la plus « heureuse de France, — écrit Louise de Savoie à « sa femme Antoinette de Bourbon, — pour ce que « vous avez un mari le plus vaillant qui soit aujour- « d'hui[1]. »

Cependant, à dater de cette époque, Claude, de nature calculatrice et prudente, évite la guerre et s'attache à ne pas quitter la France. Aux brillants faits d'armes sur les champs de bataille, il préfère, derrière de solides murailles, la défense des bonnes villes et surtout la protection fructueuse des bourgeois. En temps de guerre, il s'intitule leur gardien; en temps de paix, les visite, leur tient des discours à la bonhomme dont ils sont ravis. Sa popularité parmi eux est extrême. Sans courir de risque, il trouve d'ailleurs partout moyen

[1] Suppl. fr., 1024.

de tirer du jeu son épingle. Il n'a point pris part à la bataille de Pavie ; pourtant le roi, à son retour d'Espagne, satisfait de le voir appuyer dans le conseil le refus de la Bourgogne à Charles-Quint, transforme le comté de Guise en duché-pairie et y joint de vastes terres dans le voisinage[1].

En 1536, la Provence envahie, le nord menacé, il vient s'établir à Paris en émoi avec sa femme et ses enfants, et en 1544, lors des désastres du nord, il rejoint le roi à Paris. « C'étoit — dit Brantôme — une très belle chose à voir que ces deux princes si braves et si asseurés avec une façon et une contenance si hardie. » Les bourgeois les regardaient comme leurs génies tutélaires.

Après la campagne du nord, Claude, installé dans son gouvernement de Bourgogne, proche de ses terres de Champagne, ne laisse pas échapper les coups de main fructueux. Déjà, en 1543, il avait été l'instrument de la vengeance de son frère Jean, contre les Évangéliques messins assemblés à Gorze pour célébrer la Sainte-Cène.

Le comte Guillaume de Furstemberg venant d'Allemagne ravager la contrée, Claude le surprend et lui enlève son butin, qu'il se garde d'ailleurs de rendre aux propriétaires. « Les dames de Lorraine et de Guise estoient aux fenestres du

[1] Le titre de duc et pair n'appartenant alors qu'à trois princes du sang, le Parlement fit des remontrances et ne consentit à l'enregistrement qu'en mentionnant une extinction de plein droit à défaut d'héritier mâle.

chateau qui en eurent le passe-temps », nous dit du Bellay, et Brantôme ajoute « qu'elles virent le jeu à leur aise et sans danger... l'ayant ouy conter à Madame de Guise la bonne femme[1]. »

Claude, comblé des dons gracieux du roi, ne rougit pas non plus d'arracher à Chabot, disgracié et ruiné, en échange de quelques services, une tapisserie à fond d'or de trente mille écus, à tendre dans son château de Joinville[2].

Jean, cadet de Claude de deux ans, destiné dès l'enfance à l'Église, coadjuteur de Metz à trois ans, cardinal de Saint-Onuphre à vingt, bien différent de son frère, possède en sa personne toutes les séductions : l'esprit brillant et fin, les manières affables, la gaîté, la bonne grâce, la galanterie. Très recherché à la cour, il se mêle à toutes les intrigues sans les prendre au sérieux et leur donne un tour de gaîté et d'esprit qui ravit l'entourage. Aussi ses succès sont-ils grands : « J'ay ouy conter — dit Brantôme — quand arrivoit à la cour quelque dame nouvelle qui fust belle, il la venoit aussitôt accoster et l'arraisonnant, lui disoit qu'il la vouloit dresser de sa main... Quel dresseur! Je crois que la peyne n'y estoit pas si grande comme à dresser quelque poulain sauvage ; aussy pour lors disait-on qu'il n'y avoit guère de dames ou filles résidant à la cour qui ne fussent desbauchées ou

[1] Martin du Bellay, p. 294—296. — Brantôme, t. I, p. 292.
[2] Tavannes, p. 48.

attrappées par la largesse de monsieur le cardinal... et peu ou nulles sont-elles sorties de cette cour femme de bien. » De Thou ajoute que c'était l'emploi dont il s'acquittait le mieux.

Libre dans ses opinions comme dans ses mœurs, il accueille les penseurs et les écrivains du temps avec un singulier mélange de hardiesse frondeuse et d'insouciante légèreté. Rabelais, Ramus et Érasme, ont toutes ses faveurs. Artiste et lettré, musicien même, il fait bâtir et décorer, sur les dessins du Primatice, le château de Meudon. Benvenuto Cellini lui dédie plusieurs de ses œuvres et parle très bien de lui dans ses mémoires. Son poète, Marot, lui adresse l'épître XXVII de l'année 1529. Il entretient un maître de chapelle et plusieurs exécutants à son service.

Familier du roi, qui lui montre la plus grande amitié, il se plaît à le suivre dans ses voyages et fait à l'occasion la partie de flux de la duchesse d'Étampes. Lors de la mort du dauphin, quand les courtisans en émoi cherchaient, entre tous, le mieux désigné pour annoncer la douloureuse nouvelle au père, « il ne se trouva — nous dit du Bellay — aultre quelconque que Monsieur Jean, cardinal de Lorraine, pour estre de plus longtemps familier et privé du roi[1]. »

François l'emploie dans la diplomatie, entre autres dans ses démêlés avec Charles-Quint, et s'ef-

[1] Martin du Bellay, p. 422.

force, mais sans succès, de le porter à la tiare. Il le comble de bénéfices : archevêchés, évêchés, abbayes, chapitres, au point — disait-on — qu'à lui seul il eût pu représenter un concile. Le cardinal n'en est pas moins l'homme le plus endetté du royaume. Il ne paye personne, et prend plaisir à braver ses créanciers en gaspillant ouvertement dans les fêtes de l'hôtel de Cluny ses revenus insaisissables. Prodigue en même temps, il jette ses dons à tout venant. « Jean de Lorraine — dit encore Brantôme — portoit ordinairement une grande gibecière que son valet de chambre, qui luy manioit son argent des menus plaisirs, ne failloit de remplir tous les matins de trois ou quatre cents écus ; et, tant de pauvres qu'il rencontroit, il mettoit la main à sa gibecière, et ce qu'il en tiroit sans considération le donnoit sans y rien triller. On prétend qu'à Rome, où il s'étoit rendu en 1521 pour remercier le pape de l'avoir nommé cardinal, un aveugle dans la rue recevant de lui une riche aumône s'écria : Tu es Jésus ou le cardinal de Lorraine[1]. »

Le duc Claude et le cardinal Jean, de nature si opposée, se tiennent fortement par l'esprit de famille. Dans la conduite de la vie, ils s'appuient l'un l'autre et se complètent. Au fond de sa province, Claude s'adonne à la tâche d'établir ses descendants, laborieusement aidé par sa femme, Antoinette de Bourbon, qui s'est faite Lorraine, en

[1] Brantôme, éd. Lalanne, t. IX, p. 481.

l'épousant, des pieds jusqu'à la tête. Sous l'empire de cette idée fixe, tous deux économisent et accumulent, pendant que le cardinal maintient à la cour le crédit de la famille. S'attachant à prévenir ou à réparer les gaucheries de son frère, Jean rallie aux Guises ceux que l'âpreté de Claude en aurait écartés : les mondains, les femmes, les artistes et aussi les poètes, qui, à défaut de puissance, possèdent le prestige. Toujours à l'affût des nouvelles qui peuvent intéresser la fortune des siens, Jean en fait part à Claude, dans une correspondance très suivie où ce dernier lui montre beaucoup de déférence et même de docilité.

Onze enfants à pourvoir, quatre filles et sept fils, ce n'est pas petite chose. L'aînée des filles, Marie, épouse en premières noces le duc de Longueville et en secondes le roi d'Écosse, Jacques V, dont elle eut Marie Stuart. Pour la seconde, Louise, le père avait, dit-on, rêvé le trône de France [1]; elle se contenta de devenir comtesse de Croy. Les deux autres furent abbesses de Saint-Pierre de Reine et de Fore-Moutiers. L'aîné des fils est le fameux François, second duc de Guise; puis viennent le cardinal Charles de Lorraine, le duc d'Aumale, Pierre, mort jeune, le cardinal de Guise, le grand-prieur de France et le marquis d'Elbeuf, tous richement doués de la nature. A la beauté

[1] M. de Bouillé l'admet, d'après un manuscrit qui lui inspire toute confiance. *Histoire des ducs de Guise*, t. I, p. 124.

physique, la taille, la force, ils joignent une intelligence ouverte, un caractère vaillant et résolu. L'ambition de famille les unit et double leur puissance. Quand ils s'avançaient tous ensemble fièrement à Fontainebleau, entourant leur père, le roi se plaisait à lui dire : « Mon cousin, vous seriez bien défendu contre quiconque vouldroit vous desrober vostre cappe. »

Cependant François Ier, après les avoir encouragés à s'établir en France, finit par prendre ombrage de leur ambition chaque jour plus audacieuse. Prétendant au sang de Charlemagne par une descendance dont ils ne purent jamais faire preuve, prétendant aussi à la souveraineté indépendante de la Lorraine, qui de fait n'existait pas, et de plus, en qualité d'Angevin, aux royautés chimériques de Naples, Jérusalem, l'Aragon, la Provence, la Sicile, la Hongrie, ils ne visent à rien moins qu'à la prééminence sur la noblesse française, contrairement à toutes nos traditions, et même, en certains cas, sur les princes du sang.

Déjà, au sacre de François Ier, en 1517, Claude, à peine âgé de vingt-et-un ans, profitant de l'absence du connétable de Bourbon, prend le pas sur tous les seigneurs. Le roi, très jeune, le laisse faire. Il lui passa longtemps beaucoup de choses.

En 1525, après le désastre de Pavie, appelé au conseil de la régente avec M. de Vendôme et Lautrec, il prend le pas sur eux et profite de cette

situation pour nous exploiter. Une bande d'anabaptistes allemands se jetant en Lorraine, il ramasse le reste de nos troupes, défait ces « rustauds » au pied de Saverne, en tue huit ou dix mille, disperse le reste. Le pape et le parlement, voyant là un échec pour les réformés, le félicitent; mais madame la régente ne « trouva bonne ceste entreprise d'avoir hasardé pour la Lorraine notre dernière ressource [1]. »

En 1536, le connétable de Montmorency, chef de l'armée après le roi, lui demandant l'envoi de certaines pièces de canon déposées à Troyes, il refuse avec hauteur, et il faut une lettre personnelle du roi pour le faire obéir [2]. A Reims, il permet ouvertement aux chanoines d'enfreindre les édits royaux[3], et peu après tente de pénétrer dans le château d'Auxonne contre la volonté du propriétaire. Pendant ce temps, son frère Jean recevait, dit-on, de Charles-Quint, une pension de 6,000 écus, et le roi découvre sa traîtrise [4]. Aussi ses derniers avis à son fils sont de se méfier des Guises. Vieilleville en témoigne et Catherine de Médicis l'a souvent affirmé, nous dit de Thou, citant sa confidente, Marguerite de Modon, présente à ses côtés lorsque François Ier parla au lit de mort. Bran-

1 Martin du Bellay, p. 7 et 8.

2 Mcrits de Béthunes, 8540, f° 100.

3 Mcrits de Dupuy, 85.

4 Gaillard. *Histoire de François Ier:* éd. Jaillaut, 1766, t. IV, p. 85 et 86.

tôme attribue au roi le dicton rapporté par Regnier de la Planche sous sa forme populaire :

Le feu roy devina ce poinct
Que ceux de la maison de Guyse
Mettroient ses enfants en pourpoinct
Et son paovre peuple en chemise[1].

Le règne touchant à sa fin, le parti du dauphin grandit. Jean, qui a la vue longue, songe alors à s'allier à Diane par le mariage de la fille de celle-ci avec son propre neveu, le comte d'Aumale. Aussitôt, Claude amène à Fontainebleau le jeune comte et les pourparlers commencent, ardus, difficiles ; car, d'une part, Diane se fait prier, de l'autre, l'austère Coligny, très bien avec les Guises, s'efforce de les détourner de ce projet, « un pouce de noble autorité valant mieux qu'une brassée d'honneurs. » Telle n'est pas l'opinion du cardinal, qui pousse fort à l'affaire et n'épargne aucune dépense. « L'espace de deux ans il se gehenna tellement, qu'il ne tenoit point de table pour sa personne et dinoit à la table de Madame[2]. »

Le mariage s'accomplit juste à temps pour remettre les Guises sur pied avec le nouveau règne, alors que leur crédit disparaissait sous le dernier.

Le duc Claude et le cardinal Jean moururent peu après, à quelque distance l'un de l'autre.

[1] Régnier de la Planche. Panth. litt., p. 261.

[2] *Histoire de Henri II.* L'Aubespine. *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. III.

Au printemps de 1551, Claude, à Fontainebleau, se sent soudainement attaqué par un terrible mal intérieur. D'abord il se déclare empoisonné, selon l'idée du temps ; puis il se fait transporter près de sa femme, en son château de Joinville. La vieille duchesse adorait son mari, bien qu'il n'eût pas toujours été un modèle de fidélité conjugale [1]. Le voyant en cet état, elle tombe dans un chagrin exprimé de la manière la plus touchante par une lettre à son fils du 2 avril, tout entière de sa main.

« Mon fils mon amy, j'ay reçu vos deux lettres « où je cognois la peyne que vous portez pour les « grieves maladies de Monsieur vostre père, qui « n'est sans cause, car le bon seigneur souffre beau- « coup. Le porteur vous dira l'estat où il est, car le « propos m'en est si douloureux que je n'en puis « guère dire... Le bon seigneur a reçu son créateur « ayant esté confessé ceste semaine trois fois. Il « m'a dit ceste nuict qu'il veult recevoir la saincte « huile. D'espoir de retour je n'y en voys aucun... « Sy fortune me faict ce tort de me l'oster, je feray « avec les gens de bien que j'ay icy le mieux que « je pourray et vous advertiray du tout ; car, mon « amy, après Dieu je ne puis avoir espoir et conso-

[1] Il avait eu un fils de basse condition qu'il reconnut, plaça dans les ordres et fit nommer abbé de Cluny. Ce fils se signala plus tard par ses exploits à la Saint-Barthélemy ; il fut aussi accusé d'avoir voulu empoisonner son demi-frère, le cardinal de Lorraine.

« lation que de vous aultres mes enfants... Que
« Dieu me donne patience; je la désire avoir; mais
« je ne puis estre sans douleur tant grande que j'en
« ay ce que j'en puis porter.

« Vostre bonne mère
« ANTHOINETTE. »

Le 18 avril, tout était fini.

Le cardinal, venant de Rome, reçut la nouvelle à son passage à Lyon. « Monsieur mon neveu, — « écrit-il à François de Guise, — j'arrivoy en ceste « ville le 25 Avril bien sain, Dieu mercy, et le « lendemain Monsieur d'Autun vint devers moy « de la part du Roy me dire et faire sçavoir la mort « de Monsieur de Guyse... nouvelle certes pitoyable « et lamentable... J'espère, mon neveu mon amy, « de partir d'icy Jeudy au matin pour m'en aller « faire la révérence et baiser les mains de Monsei- « gneur mon Roy... »

Quelques jours après, le 10 mai, le cardinal était frappé sur la route, à Nevers, d'une apoplexie foudroyante durant son souper[1].

[1] De Thou, t. I, l. 6, p. 402. Voir aussi : *Mémoires-journaux du duc de Guise*. Panth. litt., p. 43, la collection des lettres de famille relatives à cette mort. Claude fut inhumé en l'église paroissiale de Saint-Laurent au château de Joinville, avec la pompe des souverains. L'étiquette de cette cérémonie avait été approuvée au conseil du roi.

CHAPITRE VI

FRANÇOIS DE GUISE ET CHARLES DE LORRAINE

Le second duc de Guise et le second cardinal de Lorraine, imbus du même esprit de famille, dépassent de beaucoup les premiers par l'étendue de l'intelligence, la hardiesse, le savoir, l'habileté.

François de Guise concentre en sa personne les plus hautes facultés de la race. Grand et élancé de taille, blond de cheveux, le teint olivâtre, les traits accentués et réguliers, la noblesse des mouvements et des attitudes complète en lui la beauté. Son originalité de nature tient à la variété et au contraste des aptitudes : l'esprit positif, le jugement sûr, uni à une imagination à tout rêver, à une audace à tout entreprendre. Hardi et prudent en même temps à la guerre, son coup d'œil est rapide, son esprit de ressource inépuisable. Il apprécie les difficultés sans illusion et les aborde avec cette

intrépidité ardente et froide qui lui inspire aux heures du plus grand péril la gaîté et les mots heureux. Partageant avec le soldat toutes les duretés de la guerre, il le couvre de sa sollicitude, épargne son sang et ses peines, et, victorieux, se montre au début de sa carrière pitoyable et généreux aux vaincus.

Au milieu de ces nobles facultés se dresse, menaçante, la grande passion de sa race, une invincible ambition. Amortie dans sa première jeunesse par les insouciances de l'âge, contenue plus tard devant un roi comme François Ier, énergique et populaire, sous le débile Henri II et ses successeurs cette passion grandira jusqu'aux derniers excès. Un mauvais génie d'ailleurs préside à sa destinée : son frère.

Nous savons peu de chose de la première jeunesse de Guise. Né au château de Bar le 17 février 1519, nous le voyons seulement en 1542, à vingt-trois ans, apparaître au siège de Montmédy, à la prise peu glorieuse de Gorze, puis à la défense de Saint-Dizier, où il se fait remarquer. En 1545, à la campagne de Boulogne, il reçoit le coup de lance qui lui vaut le surnom de Balafré. Le fer avait pénétré au-dessus de l'œil droit, déclinant vers le nez, pour sortir entre la nuque et l'oreille, — nous dit Ambroise Paré, — et d'une si grande violence qu'il s'était brisé. Il ne « pust estre tiré qu'à grande force, mesme avecque des tenailles de mareschal et non sans fracture d'os, veines et

artères... Le dit seigneur alloit toujours guerroyer à face descouverte. Voyla pourquoy la lance passa oultre de l'aultre part[1]. »

Cet accident mit Guise en lumière. François Ier le nomme, l'année suivante, gouverneur du Dauphiné.

Henri II, dont il a été le compagnon et l'ami de jeunesse, l'appelle, à son avènement, au conseil royal et aussitôt son ambition s'y marque. Les magistrats y parlant devant les princes debout, chapeau bas, il réclame les mêmes respects pour lui, comme tenant à une maison souveraine. Pierre Lizet, premier président, ose résister ; le roi le destitue de sa charge. Destitué aussi, peu après, le chancelier Olivier, qu'on soupçonne d'indépendance[2].

Ce succès l'enhardit. Il prend à la cour la situation d'un prince, et, en l'absence de son père, vieux et retiré, commence à se faire un parti.

Sa demeure est royale. Composée des hôtels de Clisson et de Laval, rue de Chaume et rue Paradis, sur l'emplacement actuel des Archives, puis d'une autre maison attenante et de l'hôtel de la Roche-Guyon, rue Barbette, toutes ces habitations, reliées entre elles, sont, grâce à la connivence du cardinal, substituées au fils aîné de François[3].

[1] Ambroise Paré. *Oeuvres complètes*, t. III, p. 696.

[2] De Thou, t. I, p. 403 et 404. — La même année (1547) le comté d'Aumale est érigé en duché-pairie.

[3] Cette vaste propriété ne sortit de la famille qu'en 1697, François de Rohan, prince de Toulouse, l'ayant achetée des héritiers de la dernière duchesse de Guise.

Sa maison est princière. En tête, un premier gentilhomme et un grand écuyer. Il veille à tout, agencement, décoration, mobilier, s'occupe particulièrement de la cavalerie et des meutes, car il est grand chasseur. Les chevaux, les chiens, doivent estre «beaux, adroicts et de service». Il en fait venir d'Afrique et de Turquie par l'entremise de l'ambassadeur, M. d'Avanson. On lui envoie aussi une mue de cerfs, des massacres, un vol de sacres, de gerfauts, des «faucons étourdisseurs et hagards», et on le proclame «l'homme de France le plus fort pour le héron[1].»

Dans son palais afflue journellement une véritable cour : militaires, magistrats, nobles, bourgeois, tous accablant le duc de requêtes. Il ne rejette personne : ni les soldats blessés que la pénurie des finances laisse à l'abandon, ni ceux du château d'Exiles qui souffrent de « la froydure et du manque de boys »; pas même un simple marchand à qui on a saisi des laines en Hainaut.

Les parlements se mettent de la partie. Celui de Rouen, le 19 mars 1548, le supplie comme un seigneur « qui a toujours en ceste compagnie en singulière recommandation »; celui de Bordeaux, après la révolte de 1549, espère qu'il obtiendra en sa faveur grâce complète ; celui de Paris, celui de Dijon, lui demandent d'intervenir chacun pour ses besoins.

[1] Gaignières, 418 à 422.

Les services qu'il rend sont innombrables et on se plaît à opposer la bonne grâce de son patronage à la morgue hautaine de Montmorency. Après la révolte de Bordeaux, tandis que le connétable se livre aux représailles les plus cruelles sur une population désarmée, le duc de Guise, là où il commande, se contente « du repentir et prompte obéissance sans aultres exécutions que celles des cloches[1] ».

Les inférieurs, encouragés, mêlent en lui écrivant l'enjouement à la déférence. « Vous savez, mon seigneur, — lui dit un jeune secrétaire, — que je suis le plus pauvre de vos serviteurs, riche de nom, lequel vous pouvez d'une simple parole faire riche de faict[2]. »

L'armée, alors en voie de transformation, concentre sa sollicitude. Il s'occupe de l'organisation des divers corps, du nouveau rôle de l'infanterie, de la stratégie; il s'attache à améliorer l'armement, tantôt faisant fabriquer des rondelles, tantôt essayer des cuirasses ou éprouver des arquebuses. Il surveille aussi avec soin la composition des compagnies et en fait donner le commandement à des hommes à lui.

La jeune noblesse, émerveillée de ses travaux et confiante en sa fortune, se met sous son patronage.

[1] Le compilateur de l'*Histoire des cinq Roys* prétend, il est vrai, « qu'il vouloit ainsy acquérir réputation de prince débonnaire, en laissant le nom de sévère et cruel au connétable » (p. 6).

[2] Gaignières, 426, f°s 92 et 347, f°s 9 à 61, 406, f° 125.

S'il exige un dévouement sans réserve, il est fidèle en retour, elle le sait. Il défend les siens, les protège, les couvre, les fait avancer. Aussi, à trente ans, sa popularité dans l'armée est déjà immense et sa nombreuse clientèle fait murmurer le vieux Montmorency.

La rivalité des Bourbons et des Guises est alors proverbiale. Les premiers, de sang royal, ont de droit la prééminence. Mais depuis la révolte du connétable de Bourbon, cette maison est tombée en défaveur et les empiètements sont tolérés. Nous l'avons vu déjà sous François Ier.

Lors du sacre de Henri II, le duc Claude obtient le pas sur le duc de Montpensier, sous prétexte de l'ancienneté de son duché, et la querelle portée au parlement, le roi, par lettres patentes, se prononce en faveur du premier.

Entre François de Guise et Antoine de Bourbon, de même rang, de même âge, la rivalité prend un caractère personnel et direct, au point que les gens de leur maison y trempent. Pages et laquais dressent des quadrilles et parties « les uns contre les autres », criant à la cour : « Bourbon, Bourbon à part ! Guyse, Guyse et Lorraine à part[1] ! » Dans le fameux duel judiciaire qui partage la cour au début du règne, François est pour La Chateigneraye et Antoine pour Jarnac.

En 1550, lors du voyage royal en Savoie, le duc

[1] Brantôme, t. I, p. 473.

de Vendôme, «qui avoit toujours accoustumé à toutes les entrées de marcher le premier après le Poisle du Roy, et seul en son rang, fust esbahi de veoir à sa main gauche François de Guise, auquel il dict telles paroles :

— « Mon compaygnon, tenons-nous rang en ce pays !

— « Oui, Monsieur, — respond François, — et plus qu'en aultre pays de France, car estant celuy-ci de nouvelles conquestes, duquel je suis gouverneur et lieutenant général pour le Roy, sa Majesté veult montrer à tous les estats d'iceluy en quelle estime il a ceste province, et m'a commandé de marcher ainsi.

— « Je dis (ceci), mon compagnon, — réplique Monsieur de Vendôme, — parce que tout ce que pourrait faire le chef de vostre maison (le duc de Lorraine) seroit d'estre en ma main (à côté de moi).

— « Je le pense, Monsieur, — respond Guyse, — en France ; mais hors le royaume vous seriez après luy, parce qu'il est souverain, et vous ne l'êtes pas, ains (mais) sujet et vassal de la couronne de France ; et Monsieur de Lorraine ne tient son estat que de Dieu et de l'espée. »

A la suite de cette discussion, M. de Vendôme, irrité, se retire, refusant de prendre part à l'entrée. Le roi, déjà sous le poële, prêt à partir, apprenant l'incident, ne sait où donner de la tête. Il envoie quérir le connétable, et tous deux chargent Vieilleville d'arranger la chose. Vieilleville se rend

chez M. de Vendôme et le presse d'obéir au roi. Mais Vendôme objecte qu'il s'est engagé contre M. de Guise. Comment revenir maintenant?

— « Dites-lui — répond Vieilleville — qu'il peut marcher hardiment au rang où il est, car si le Roy avoit commandé à ung laquais de s'y mettre, vous le souffririez et l'auriez agréable pour le respect du mandement[1]. »

Bonne sortie qui enchanta M. de Vendôme et mit furieux M. de Guise.

Rivalité encore au sujet du mariage. Dès leur première jeunesse, ces deux princes se trouvent « balancés pour la nièce du pape Paul III[2]. » Plus tard, pour Jeanne d'Albret. Le roi donne le choix à cette dernière, qui se décide en faveur de Vendôme, par horreur, dit-on, de Diane de Poitiers. Guise est dédommagé par la main d'Anne d'Este, fille du duc de Ferrare et de Renée de France. Le mariage devant avoir lieu à Saint-Germain, le même duc Claude, accompagné de son frère, le cardinal Jean, va recevoir la princesse à Grenoble pour la conduire à la cour.

Anne d'Este avait alors quinze ans. Tous les contemporains parlent de sa beauté, de sa grâce, de son esprit. « Si est-ce Monseigneur, — écrit au duc de Guise Vassy, « son lieutenant en Savoie, lors de

[1] Vieilleville, p. 102.

[2] Voir toute la correspondance échangée à ce sujet entre le pape, le roi et l'ambassadeur. Ribier. *Lettres et Mémoires d'État*, t. I, p. 470 à 549.

« l'entrée d'Anne d'Este dans cette province, — si « est-ce que, par le corps de Dieu, vous avez une des « plus belles et honnestes princesses que j'aye jamais « vue. J'ay peur que des grâces et contentement que « Dieu vous donne en ce monde, il vous en (couste) « quelques petits en l'aultre[1] ». « Je suis bien d'avis « — ajoute Maugiron, gouverneur de Suze, — que « vous fassiez diligence de faire vos affaires par de « là et qu'au plus tôt la veniez trouver où mon dit « seigneur de Guise la doict mener, car je vous as- « seure qu'elle est aultant belle, saige et vertueuse « qu'il y en ayt poinct au monde et ne suis poinct « seul de ceste opinion... mais aussy les meilleurs « gentilshommes de vostre gouvernement qui luy « feront bonne compaygnie jusqu'à Lyon[2] ».

Le 4 décembre, en présence de la cour, est célébré le mariage ; puis vient l'entrée à Paris, où le prévôt des marchands, dans une solennelle harangue, tout en rappelant qu'Anne d'Este descend de Louis XII, célèbre la popularité des Guises dans la cité. Le vieux duc, ravi, embrasse l'orateur à plusieurs reprises[3].

[1] Gaignières, 395, f° 25.

[2] *Mémoires-journaux du duc de Guise.* Panth. litt., p. 4.

[3] *Histoire de la ville de Paris*, t. III, p. 226. — Vieilleville, p. 376. — On remarqua que François de Guise, dans son contrat de mariage, avait pris le titre de duc d'Anjou, et son frère, alors à Rome, celui de cardinal d'Anjou. Mais ils durent les abandonner. Le roi n'accorda pas non plus à Anne d'Este le titre de petite-fille de France.

A la mort de Claude, François, son aîné, hérite des places de grand-veneur, de premier chambellan et de sénéchal de Champagne, celle-ci érigée en majorat en faveur de son fils aîné. Il aspirait en outre à la grande maîtrise de la maison du roi, charge très enviée. Mais elle est aux mains de Montmorency, et Henri ne veut pas désobliger son compère, très ombrageux à l'endroit des Guises, surtout de François, dont la faveur va croissant. Durant les préparatifs de la guerre d'Allemagne, il ne quitte pas le roi. Tous les rapports sur l'état des affaires lui passent par les mains, et, au moment du départ, Henri le visite dans sa baronnie de Joinville, érigée en principauté.

Nous ne reviendrons pas sur cette campagne, qui nous valut presque sans coup férir les trois évêchés.

La défense de Metz sous les ordres de Guise, longuement racontée ailleurs[1], en forme le trait le plus brillant. Le duc y déploie des facultés et des vertus guerrières trop éclatantes pour les jalousies de cour.

Après un succès aussi brillant, chacun s'attendait à lui voir donner en récompense quelque grand commandement, et c'est alors qu'il tombe en une demi-disgrâce. Le roi partage l'armée entre le connétable et le duc de Nevers, sans lui rien réserver. L'incapacité d'ailleurs de ces chefs le

[1] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 217.

venge. Durant la malheureuse campagne du Nord, nos troupes ne cessent de piétiner sur place dans des actions douteuses et ruinent gratuitement la population.

Guise prend la situation de haut. Au lieu d'aller bouder dans ses terres, il suit le souverain pas à pas, en simple gentilhomme, avec sa compagnie, toujours prêt à lui prêter main-forte et se distinguant à l'occasion par quelque coup d'éclat, comme au siège de Renty, où il sauve l'infanterie, sans ordre, par son initiative et sa décision [1].

Le cardinal de Lorraine, comme son oncle, de grande prestance et noble attitude, lettré et mondain, doué des facultés les plus brillantes : une mémoire prodigieuse, une facilité d'expression allant à l'éloquence, était toujours entouré de femmes, d'artistes, de savants, de poètes. Il découvre Ronsard, se l'attache en qualité de page, lui fait donner une compagnie de gendarmerie et lui abandonne, pour y vivre, une tour de son château de Meudon. Loin toutefois de la prodigalité de son prédécesseur, il est avare, au contraire. A la mort du car-

[1] Brantôme, t. I, p. 447 et 630 ; Claude Haton, t. I, p. 2; d'Aubigné, éd. Ruble, t. I, p. 49 ; accordent tous trois à Guise l'honneur de cette journée. Le soir, entre lui et Coligny, éclate, au sujet des mouvements des corps d'armée, une querelle qui force le roi à intervenir. Un fond de colère et de haine existait toujours entre eux.

dinal Jean, non content d'hériter de la plupart de ses bénéfices, « il s'approprie ses meubles, qui sont précieux, et laisse ses immenses dettes aux créanciers pour y succéder par droit de banqueroute ».

Son esprit est chimérique, son caractère fourbe, vaniteux et inconsistant. Dans la conception, il a toutes les audaces ; devant l'acte, toutes les peurs. Le succès le gonfle d'arrogance, le revers l'aplatit[1]. Grisé de désirs et de rêves puérils, il demeure également incapable de prévoir la mauvaise fortune, de l'aborder de front ou d'en tirer parti. Comme il ne récompense ni ne défend ses serviteurs, nul ne lui est attaché. Le cynisme égale chez lui la lâcheté et la bassesse. Tout en affichant les mauvaises mœurs et l'irréligion, il jouera dans le parti de la persécution le rôle le plus cruel. Aussi est-il universellement détesté, au point — déclare l'ambassadeur vénitien — « que tout le royaume souhaitait sa mort ».

Et pourtant, chose étrange, le cardinal, si inférieur à son frère, ne cessera d'exercer sur lui une extraordinaire influence. « Le duc de Guise, grand chef de guerre, — nous dit l'Aubespine, — eust été

[1] Brantôme nous raconte que Mlle de La Guyonnières, « une habile fille, honeste et disant bien le mot, luy en faisoit la guerre. Un jour, le voyant venir : Monsieur, n'avez-vous pas eu ennuy ou revers de fortune ? Dites-le nous, car aultrement nous ne parlerons pas à vous. »

capable de servir son pays, si l'ambition de son frère ne l'eust perdu[1]. »

Leur volumineuse correspondance témoigne d'une constante intimité. Ils mettent tout en commun, se tiennent l'un l'autre au courant des moindres incidents qui peuvent servir ou nuire à leur fortune. Pendant que le duc conduit l'armée, le cardinal, à la cour, mêlé à la politique, aux affaires, aux intrigues, toujours à l'affût des nouvelles, entretenant même à l'étranger des pensionnaires pour le renseigner, conseille son frère, le dirige dans les relations de personnes.

En 1551, le roi mandant le duc de Guise pour s'entretenir avec lui de la guerre en préparation, le cardinal trouve « bien nécessaire de lui parler avant le Roy ». Pendant le siège de Metz, ce sont des avis continuels au duc par des espions adroits sur ce qui se passe à la cour. Le cardinal a la main partout. Très bien avec madame de Valentinois, il ménage en même temps la reine, protège à Rome son cousin Strozzi[2].

La papauté pour lui, le royaume de Naples pour son frère, tel est le rêve qui hante son imagination débridée. A la mort de chaque souverain-pontife, il suppute ses chances, tâte le terrain, s'avance et échoue. Puis, l'élu étant vieux d'ordi-

[1] L'Aubespine. *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. III, p. 81.

[2] *Mémoires-journaux*, p. 67 à 78.

naire, il se refait le lendemain de nouvelles illusions et recommence ses démarches.

En 1555, après la mort de Marcel II, écarté par le sacré collège, il s'attache à la fortune de Jean-Pierre Caraffa, âgé de soixante-dix-huit ans et bientôt élu sous le nom de Paul IV.

Curieuse figure que celle de ce pape ! Né d'une illustre maison de Naples, les comtes de Montorio, alliés aux Melphes et comme eux protégés de la France, il avait montré dès l'enfance une piété ardente, une intelligence forte, une volonté tenace et les goûts les plus studieux.

Maître, à la fin de ses études, des trois langues savantes de l'époque : le latin, le grec et l'hébreu, renommé en théologie, il reçoit de Jules II l'évêché de Chièti ou Theata, puis celui de Brindisi. Envoyé successivement à Naples, en Angleterre et en Espagne, il accomplit partout ses fonctions avec un grand zèle. L'exaltation de la vie religieuse intérieure le décide, dans la force de l'âge, à quitter son évêché de Brindisi pour se réfugier sur le mont Pincio, dans la solitude, et y fonder un nouvel ordre de frères prêcheurs auquel il donne le nom de *Théatins*, de son premier siège épiscopal. Sa réputation de science et de sainteté était si grande, que Paul III, ayant entrepris la réforme de l'Église, l'arrache à son monastère pour en faire son aide et son conseiller. En 1536 il lui donne le chapeau de cardinal.

Caraffa unit l'orgueil de doctrine à l'orgueil de

naissance. Hautain, entier, véhément, la contradiction l'irrite jusqu'à la tempête et à la haine. « Sa nature bilieuse et sèche — nous dit Navagero — est d'une solennité, d'une grandeur, d'une incroyable domination. Tout nerf d'aspect, il trahit dans les yeux et dans les mouvements une vie qui n'est pas de son âge. C'est à peine s'il touche terre en marchant. Ses facultés sont surprenantes et son éloquence incomparable. Sa vie semble pure[1]. »

Sous son influence, Paul III établit l'inquisition en Italie et le nomme président de ce tribunal, où il déploie une rigueur sans merci. Élevé à la tiare, il reste fidèle à son œuvre, y consacre le jeudi de chaque semaine. « Je me rappelle — nous dit encore Navagero — que lorsque vint à Rome la nouvelle de la prise d'Agnani, tout le monde courait aux armes dans l'épouvante. Le pape seul demeura impassible, car c'était un jeudi. »

Napolitain de race, Caraffa avait toujours détesté la tyrannie espagnole. Un jour, en plein conseil de cardinaux, il accuse Charles-Quint de pactiser avec l'hérésie. On peut imaginer la scène. Aussi, pendant longtemps, les Espagnols l'avaient-ils empêché d'occuper le siège de Naples. Son élévation à la papauté les rendit furieux. Le vieux Charles-Quint, frémissant dans sa retraite, en écrit à son fils à plusieurs reprises.

[1] Baschet. *Diplomatie vénitienne*, p. 183. — De Thou, t. II, p. 575.

On a dit de Caraffa qu'il s'était couché cardinal un saint et réveillé pape un démon. Le fait est qu'à la pauvreté, à la frugalité d'un moine, succédèrent en un jour un luxe effréné, de riches vêtements, des festins splendides, abondants, recherchés. Revanche de la nature comprimée par l'abstinence monacale. Au fond, l'homme reste le même. Sa nature irascible, orgueilleuse, violente, ne fait que se développer avec le pouvoir absolu. On n'ose plus lui parler. Non seulement la moindre objection lui paraît une injure, mais la nouvelle même d'un événement fâcheux retombe sur celui qui l'apporte. Quand les ministres étrangers ont à lui communiquer quelque désagréable affaire, ils tremblent en l'approchant.

Les seules personnes qui exercent sur lui de l'influence sont ses deux neveux : l'aîné, Jean Caraffa, comte de Montorio, son ministre et son homme d'affaires; le plus jeune, Charles, entré dans l'Église et porté d'emblée au cardinalat après une vie de désordres, de crimes et d'aventures militaires. La haine de l'Espagne les anime tous deux, Charles surtout, qui, à la suite des traitements les plus humiliants, a déserté le service de ce pays pour celui de la France. « Les Français sont chers au pape par les hasards des temps, — nous dit encore Navagero, — ou du moins il laisse croire qu'ils le sont[1]. »

[1] Baschet. *Diplomatie vénitienne*, p. 191. — De Thou, t. II, l, 16.

Le cardinal de Lorraine, à Rome, lie partie avec Jean et Charles Caraffa.

Le nouveau pape, allié de la France, ressuscitera contre l'empereur la ligue des États italiens, et si on peut y faire entrer « le Grand Seigneur... ou du moins tirer de luy ou du Roy d'Alger quarante ou cinquante galères[1] », marchant de conserve avec l'armée française, menée par le duc de Guise, les Espagnols seront bientôt chassés de la péninsule. Le royaume de Naples reviendra alors à Guise comme descendant de la maison d'Anjou; la Lombardie sera donnée à son frère d'Aumale, et le pape, vu son grand âge, ne fera pas trop attendre la tiare au cardinal de Lorraine, qui à son tour comblera de faveurs Jean et Charles Caraffa.

Durant des années, le cardinal travaille à engager le roi dans cette voie. Négociations difficiles, car ni le cardinal Du Bellay, évêque d'Ostie, ni le cardinal de Tournon, présents à Rome, esprits sensés et cœurs très français, n'entrent dans ces folies. Ils les combattent, au contraire, hardiment, près du roi. Le duc de Guise lui-même est loin de suivre son frère. Ambitieux sans doute, mais homme de métier, positif et précis, il connaît et mesure les nécessités de la guerre. Leur correspondance à ce sujet nous les montre bien chacun dans son caractère propre. Tandis que le cardinal va de l'avant à

[1] Chose à remarquer, le cardinal de Lorraine, grand pourfendeur de la Réforme, a toujours cherché l'alliance turque.

l'aveugle, se lançant dans les considérations les moins fondées, posant des chiffres fabuleux, le duc, sur ses gardes, se défie, s'informe, demande des renseignements. Ce n'est point avec des formules creuses, des discours sonores, que l'on conquerra le royaume de Naples. Il faut des hommes, des armes, des munitions et beaucoup d'argent. La France, épuisée par les campagnes du Nord, fera peu de chose. Quelles sont au juste les ressources du souverain-pontife?

« Vous sçavez que pour prendre une place de « conséquence, il ne faut parler moins de vingt-« quatre canons pour faire deux batteries, et six ou « huit grandes couleuvrines pour tirer aux dé-« fenses, et de huit ou dix mille boulets et deux « cent mille livres de poudre en lieu propre pour « y avoir recours. Je m'imagine que vous devez « sçavoir s'il peult satisfaire à tout cela, et s'il y a « des chevaux pour les mener. » Et le cardinal répond : « Quant à ce que vous m'escrivez d'argent, « d'artillerie, poudre et tout aultre équipage, cela « est prest et rien ne manquera de ce costé là, de « sorte que sy le Roy veult, il n'eut jamais telle oc-« casion. » Et ailleurs : « Sy on recule, le Roy pert « la Toscane, pert le pape, pert sa foy, sa réputa-« tion, establit la grandeur du roy d'Angleterre en « Italie, faict piller Rome et subjuguer l'Église[1]... »

[1] *Mémoires-journaux*, p. 230 à 255. — De Thou, t. II, l. XVI et l. XVII.

Les deux frères ne parlent pas la même langue.

La cour, d'ailleurs, est partagée. Si Diane, à cause de son gendre, et Catherine, à cause de son cousin Strozzi, patronnent les Guises, Coligny et Montmorency leur sont contraires. Ce dernier, toujours favorable à la politique de Charles-Quint, parvient même, le 5 février 1556, à faire signer avec Philippe II la trêve de Vaucelles, où le pape est compris sans son aveu.

Là-dessus, grand émoi et fureur à Rome. Le cardinal Caraffa part brusquement pour Fontainebleau, afin de remettre le projet sur pied.

Ancien homme de guerre, versé dans la technique du métier, sachant mentir d'ailleurs avec un aplomb imperturbable, Caraffa s'attache tout d'abord par des détails précis à convaincre le duc François de l'opportunité de l'entreprise et de la suffisance des ressources. Toutes les objections sont levées l'une après l'autre. Le royaume de Naples, mal défendu, peut être enlevé d'un coup de main. Il n'y faut que de l'audace et du savoir-faire. Peu à peu le duc est conquis. A la suite de nombreux entretiens, il consent à l'affaire. Tous deux vont trouver le roi.

On vient toujours aisément à bout de Henri II quand il n'est pas disputé par des influences contraires. Or, chose étrange, Montmorency, d'ordinaire si tenace, se rallie soudainement au projet. Soit le secret contentement de voir un rival se jeter dans une folle entreprise, soit le besoin de se

concilier la faveur du pape, il a cessé toute opposition. Le roi s'engage alors avec Caraffa, le comble de présents et de faveurs. Une fille venant à lui naître, le cardinal est choisi pour la tenir sur les fonts baptismaux, sous l'heureux nom de Victoire. Au premier rang dans l'entrée solennelle à Paris, il bénit la foule, en murmurant cyniquement à demi-voix : «Trompons ce peuple, puisqu'il veult estre trompé.»

L'alliance est consommée. M. de la Vigne, notre ambassadeur à Constantinople, reçoit l'ordre d'agir sur le sultan pour l'engager à y prendre part. Montluc et Strozzi[1] vont de Sienne à Rome pour organiser la défense de la ville contre le duc d'Albe. Enfin Guise, nommé lieutenant-général du roi en Italie, s'occupe activement de mettre sur pied l'armée d'invasion. Toute la jeunesse de la cour se montre ardente à le suivre.

[1] *Mémoires-journaux*, p. 230 à 235. — De Thou, t. II, l. 16 et 17. — Ribier. *Lettres et Mémoires d'État*, p. 71 et 669.

CHAPITRE VII

FRANÇOIS DE GUISE — CAMPAGNE D'ITALIE — CALAIS THIONVILLE

Le duc de Guise part pour l'Italie à la fin de l'automne, emmenant le meilleur de ce qui restait d'armée à la France : douze mille fantassins, huit mille cavaliers et une foule de volontaires parmi les premiers de la cour. Cette troupe marche, allègre et joyeuse, persuadée qu'elle va, comme celle de Charles VIII, enlever l'Italie d'un coup de main.

Le duc traverse rapidement le Piémont et la Lombardie, prend quelques villes au passage, rallie Brissac et le duc de Ferrare, et entre à Rome le 2 mars 1557, jour de carême-prenant[1].

[1] Lettres de Guise à Lansac, à Brissac, au roi et à son frère, durant ce voyage. *Mémoires-journaux*, p. 264 à 267. — Ribier, t. II, p. 100 et 688.

Le 4, audience du pape : réception solennelle.

Le lendemain, 5, les déceptions commencent déjà. Quand le duc veut reconnaître les forces promises, il ne trouve rien : ni hommes, ni argent, ni munitions, ni vivres. Partout le désordre et la pénurie.

Les Caraffa, mis en demeure de tenir leurs promesses, répondent par des faux-fuyants, remettent au lendemain, puis au lendemain encore. Le duc de Guise, irrité, en appelle au pape et réussit seulement ainsi à exciter la fureur des neveux[1]. Enfin, quand, sur ses instances, on arrive à réunir quelques auxiliaires italiens, ceux-ci se querellent avec les Français.

Au milieu de ces déceptions et de ces jalousies, les choses s'enveniment à tel point qu'au bout d'un mois d'inaction Guise se résout, pour en sortir, à entrer en campagne coûte que coûte. Il va rejoindre ses troupes, qui l'attendent sur la route de Naples, et, le 17 avril, met le siège devant Campli. La ville, qui avait refusé d'ouvrir ses portes, est enlevée d'assaut au bout de quelques jours. Furieux de tant de mécomptes, Guise la livre aux troupes, qui la détruisent de fond en comble et y exercent les plus grandes cruautés. Aussi, se présentant bientôt après devant Civitella, les habitants, terrifiés par ces massacres, se résolvent à résister jusqu'à la mort.

1 Lettres du duc de Guise au roi contenant un mémoire sur son séjour à Rome. *Mémoires-journaux*, p. 275.

Comment, d'ailleurs, sans artillerie, s'emparer de cette ville forte, située sur une hauteur rocheuse? Les assauts sont repoussés avec perte, et quand une pluie abondante y renouvelle la provision d'eau presque épuisée, Guise déclare que Dieu s'est fait Espagnol, lève le siège et va offrir bataille au duc d'Albe. Le duc la refuse; le temps est pour lui et contre nous.

La maladie et la désertion, en effet, déciment nos troupes. Aucun secours du dehors. Le sultan, dont notre établissement en Italie pourrait gêner les incursions, ne le favorise pas; les princes, sauf le duc de Ferrare, restent immobiles. Guise, atteint d'une fièvre qui met sa vie en danger, dégoûté, harcelé par des ennemis insaisissables, tombe dans le dernier découragement. Il se plaint tout haut de l'imprudence de son frère qui l'a engagé dans cette folle entreprise, et parle du retour en France. Le pape s'y oppose, d'où résultent entre eux les plus violentes discussions.

Cependant, au mois d'août, arrive la nouvelle de notre désastre de Saint-Quentin: la frontière est béante, Paris découvert, le connétable et Saint-André prisonniers. Guise reçoit l'ordre d'accourir. Nos galères déjà sont en route pour le ramener[1]. L'hésitation n'est plus possible.

[1] *Mémoires-journaux*, p. 324 à 380. — Ribier, t. II, p. 700 à 747.

Guise se fait porter chez le pape en litière et lui annonce son départ. Il reçoit en réponse une bordée d'injures. On se quitte dans les termes les plus violents.

Le duc néanmoins s'embarque à Civita-Vecchia, touche la Corse, s'empare d'un coup de main de l'île presque entière, se rembarque, et, grâce au vent favorable, arrive à Marseille le 20 octobre et à Saint-Germain le 20 novembre.

Le roi l'attendant le 23, couchait, ce soir-là, à Dampierre, chez le cardinal, lequel, averti, appelle aussitôt son frère :

« Vous serez le très bien venu — lui écrit-il — « et trouverez Madame ma sœur, vostre femme, au- « dit Dampierre, qui est allée devant faire le mes- « nage et ne vous refusera la moitié de son lict. »

La première rencontre entre les frères pourtant dut être froide. « J'ayme bien l'Église de Dieu, — répétait souvent le duc de Guise, — mais je ne feray jamais entreprise de conqueste sur la parole et la foy d'un prestre, à quoy le cardinal pensant que se fust une pierre dans son jardin en rioit sous brides [1]. »

Dans le pays en déroute, Guise, parmi les grands resté seul debout, reçoit la lieutenance-générale du royaume. La noblesse accourt se ranger sous ses ordres ; le peuple l'acclame. Il paraît à tous un sauveur.

[1] Brantôme, éd. Lalanne, t. IX, p. 612.

L'ennemi s'étant attardé après la victoire, les approches de l'hiver protègent Paris. Le duc se rend dans le Nord. Il y réunit les combattants échappés au désastre, reforme les cadres avec les débris de l'armée d'Italie. Sa seule présence, son entrain, sa bravoure, rendent l'espérance aux soldats. Il fallait un coup d'éclat pour relever l'armée et justifier cette confiance. Guise le sentait. Une inspiration heureuse le porte vers Calais.

Depuis longtemps les stratégistes s'acharnent à dresser des plans d'attaque contre cette ville sans qu'on en vienne à l'action [1]. Guise les étudie tous, puis envoie son ami Strozzi, très fort dans le métier, pour reconnaître secrètement la place. Celui-ci rapporte les renseignements les plus encourageants. Les Anglais, comptant sur les difficultés de la saison d'hiver, laissent tout à l'abandon. Remparts et murs sont en mauvais état, la garnison insuffisante.

Là-dessus, Guise se décide à tenter un grand coup. Dirigeant ses troupes du côté de Boulogne, pour faire croire à d'autres projets, il pousse rapidement les préparatifs très compliqués d'un siège. En dépit du secret, le bruit s'en répand. Le gouverneur de la ville, lord Wentworth, alarmé, de-

[1] Les principaux plans sont ceux de Sénarpont, gouverneur de Boulogne, et de Coligny, alors prisonnier à Gand. Tavannes suppose que Guise s'est servi des plans de Sénarpont; Brantôme, de ceux de Coligny.

mande alors par deux fois des renforts en Angleterre.

La reine Marie, qui, contrairement aux vœux et à l'intérêt de la nation, a déclaré la guerre à la France pour complaire à un époux trop aimé, absorbée par les chagrins que lui cause sa froideur, n'a cure de ces réclamations. Dévote à l'excès, d'ailleurs, son conseil est composé en grande partie d'ecclésiastiques, et ceux-ci déclarent qu'avec leurs baguettes blanches ils se chargent en hiver de défendre Calais. Soldats et vaisseaux restent donc immobiles.

Situé entre la mer et des marais transformés dans la mauvaise saison en lacs boueux et glacés, Calais forme un carré entouré par un large rempart et un profond fossé qui reçoit les ruisseaux des marécages et sert de lit à la rivière de Ham. Aux angles du carré se dressent trois bastions et une citadelle.

On pénètre dans la ville, soit de mer par le port, soit de terre au moyen d'une unique chaussée traversant le marais. Deux forts protègent ces voies de communication : Nieulley, à quelque distance, défend la chaussée, et Risbanck, le port, tous deux reliés entre eux par des dunes presque entièrement couvertes d'eau à la marée haute.

Qu'on se représente la force de cette place aux jours les plus courts de l'année, dans un pays de brouillards et de pluie ! Les conseillers mitrés de la reine pouvaient vraiment, sans trop de forfan-

terie, lever contre les assaillants leurs baguettes blanches. Ils avaient toutefois affaire à un homme qui tenait quelque peu du magicien et le leur fit bien voir.

Guise ne perd pas une heure. Le jour même de son arrivée, le 1er janvier 1558, se dirigeant vers Nieulley, il reconnaît le terrain aux alentours et enlève de furie, avec trois mille arquebusiers, la petite fortification de Sainte-Agathe qui en défend les abords. Les soldats ennemis qui la gardent sont refoulés dans le fort. Ce premier succès enflamme nos troupes, qui, sur l'heure, mettent la pioche en terre pour les approches et tranchées. En même temps, la flotte ayant amené, à la marée haute, de Boulogne et d'Ambleteuse, les munitions et la grosse artillerie, partie des pièces est fixée le long des dunes, découvertes à la marée basse, partie traînée jusque vers Rysbanck.

Guise, accompagné des premiers de l'armée, va reconnaître le travail à la nuit tombante, approchant du fort jusqu'à vingt-cinq pas sans être aperçu. Il décide alors d'attaquer sur les deux points à la fois.

Animés par sa présence et sa parole, les canonniers, pionniers, *vastadours*, se mettent vivement à l'œuvre; Guise, partout le premier la main à l'outil, tirant, poussant le canon comme le moindre travailleur. « Et tant remua-t-on la terre et dressa-t-on les gabionnages », que le 4 du mois, trois heures avant le jour, l'artillerie était braquée en face des

deux forts, et, aux premières heures, commençait à tonner d'une telle furie que ceux de Nieulley, à la seconde volée, quittaient la place pour se réfugier dans la ville. Les Français, entrant sur leurs talons, trouvent force artillerie, poudre et munitions, qu'ils ne laissent pas chômer. Le fort est solidement occupé par eux, et, pour fermer le passage à tout retour de l'ennemi, Guise établit sur la chaussée, par derrière, vingt enseignes d'infanterie française, huit cents reîtres, deux ou trois cents hommes d'armes, et au-delà encore, sur l'avenue de Guines, quelque cavalerie et des Suisses. Toute l'action se porte alors sur Rysbanck.

Lord Wentworth écrivait à la reine une troisième lettre désespérée, lorsqu'il entend retentir les premiers coups de feu. Il se lève sans achever, l'expédie telle quelle et court armé au combat. Mais trop tard. Le fort, qui manquait de tout, est déjà enlevé, la garnison prisonnière. Le malheureux gouverneur, forcé de reculer à l'intérieur de Calais, s'enferme dans la citadelle.

Le mardi suivant, Guise s'approche du rempart découvert, fait dresser six canons et trois longues couleuvrines devant la porte *à l'Eau*. Après l'avoir désarmée en quelques volées et fracassé les tours dont la défense aurait pu nuire aux assiégeants, il dirige l'artillerie sur le château dégarni de remparts, chargeant et déchargeant « en tempête » sans arrêter jusqu'au soir.

Dans le cours de la journée, pendant que l'en-

nemi s'est porté tout entier à la résistance de cette attaque feinte, Guise a emmené Dandelot avec douze cents arquebusiers, « corselets », et nombre de gentilshommes, sur les dunes, au milieu des flaques d'eau, en face de la citadelle. Là il fait creuser une tranchée allant de la dune au mur du fossé qui entoure la ville. Ce mur est percé par les assaillants dans sa partie basse, et toute l'eau s'écoulant par la tranchée dans le port laisse le fossé à sec.

A la même heure, on dispose sur les dunes un matériel merveilleusement approprié à ce siège difficile. Des claies enduites de poix, imperméables, servent à transporter sur la glace et sur l'eau boueuse des marécages hommes et munitions ; en outre, pour protéger les arquebusiers sur la grève découverte, on dresse des manières de boucliers composés de pieux entrelacés d'osier d'un demi-pied d'épaisseur et couverts en dehors de « trois ou quatre doigts de papier collé (carton), chose que l'arquebusade ne peut fausser aisément ». Légers, d'un transport facile, garnis en bas d'un appui, consolidés sur le terrain par une longue pointe de fer, ces boucliers, dressés aux endroits favorables, prêtaient aux soldats un abri contre le feu des adversaires, tout en leur permettant de tirer par les ouvertures ménagées à cet effet.

L'attaque commence alors « en tempête » et le soir, satisfait du résultat, Guise décide l'assaut pour le lendemain. En vue toutefois de tenir l'en-

nemi en alarme et de l'empêcher de rien réparer, il laisse pendant la nuit le sieur de Grammont avec deux ou trois cents arquebusiers en garde et établit Strozzi, avec le même nombre, à l'autre bout du pont, en un lieu légèrement élevé et couvert de quelques maisonnettes. Celui-ci essaye de s'y retrancher, mais les boulets y pleuvent « si épaissement » qu'après avoir perdu vingt à vingt-cinq hommes il est contraint de revenir vers Guise.

Le 5 au matin, la brêche reconnue par deux et trois fois, l'assaut est commandé.

Le seigneur de Grammont s'avance alors avec ses arquebusiers et Strozzi avec ses corselets, pendant que Guise, par une autre route, dans l'eau jusqu'à la ceinture, arrive le premier devant la brêche, en tête du gros des troupes. Tous assaillent ensemble « de furie en si grande hardiesse et impétuosité », que rien ne leur résiste. Après avoir taillé en pièces les premiers qu'ils rencontrent, ils refoulent les autres, les « rembarrant » dans la ville, et pénètrent dans la citadelle, où en un instant ils s'établissent et se fortifient. Guise les laisse alors sous le commandement de ses deux frères, le duc d'Aumale et le marquis d'Elbeuf, et, voyant la nuit tomber et la mer montante, rejoint en hâte, par les dunes, le corps d'armée resté devant la porte *à l'Eau*, afin de voir ce qui s'y passe et de préparer pour le jour suivant du renfort à ceux de la forteresse.

Le lendemain, en effet, les Anglais, revenus de

leur première surprise, désolés de s'être laissé surprendre par une si petite troupe, avaient résolu de rentrer à tout prix dans la citadelle. Sachant les vainqueurs peu nombreux et la mer haute empêchant de les secourir, ils viennent dès l'aube, à leur tour, donner l'assaut tête baissée. Repoussés après un combat « obstiné et aspre », ils braquent deux ou trois pièces d'artillerie à l'autre bout du pont pour enfoncer la porte, et, d'une plate-forme au coin de la grande place, tirent « d'infinies canonnades », puis recommencent un second assaut plus furieux que le premier. Sans succès toutefois: deux ou trois cents des leurs y restent. « Nous fermâmes les portes à leur nez, — nous dit Rabutin, — et tout soudain les remparâmes par derrière, dont après tout courage et espoir leur défaillirent tellement qu'ils advisèrent dehors à parlementer. »

Le lendemain, en effet, lord Wentworth envoie vers les vainqueurs, et les négociations commencent. Guise, redoutant des renforts d'Angleterre, accorde immédiatement la vie au peuple et à la garnison, réservant seulement comme otages cinquante personnes à son choix, outre lord Wentworth. Toutes les armes, munitions et vivres, nous sont acquises, avec les richesses de la ville.

Quand, au bruit de nos canonnades, la flotte royale anglaise est enfin envoyée au secours de la ville, les marins reconnaissent, en approchant des

côtes, nos enseignes flottant sur le Rysbanck, et ils reviennent piteusement en arrière.

Calais, que les Anglais avaient mis plus d'un an à nous arracher, en 1347, venait de leur être repris en moins de sept jours. Un cri de douleur et de colère retentit d'un bout à l'autre du pays contre la plus impopulaire des reines. Le chagrin que Marie en conçut contribua, dit-on, à avancer sa mort.

Guines et Ham cependant restaient encore aux Anglais.

Guise ne s'oublie pas dans la victoire. Après avoir relégué sur les dunes la malheureuse population que les vaisseaux anglais devaient, deux jours après, y recueillir[1], et partagé les richesses de la ville entre les soldats, le 13 du même mois, sans laisser à l'ennemi le « loisyr de respirer et penser aux remèdes », il se présente devant Guines. Le gouverneur, lord Gray, s'étant réfugié dans la citadelle avec la garnison, la ville est ouverte et nos troupes y entrent sans coup férir. Une violente sortie de l'ennemi les en chasse toutefois promptement. Des tranchées alors sont rapidement creusées, et, trois jours après, les bouches de trente-cinq canons installés sur le bord des fossés battent en trois endroits, tant de droit fil qu'en croisant et de

[1] On a reproché au duc de Guise la dureté de cette mesure. Mais le succès tenant à la rapidité de ses mouvements, la sûreté de la ville la lui imposait.

traverse, l'un des grands boulevards qui flanquent les courtines et le boulevard de la Cuve. En deux jours ils sont désarmés. Guise marche droit à la brêche. Les régiments d'Allemands s'enfournent à sa suite, puis Dandelot avec l'infanterie française, et tous d'un si merveilleux élan qu'ils négligent l'usage des ponts de planches et des claies destinés à couvrir les trous et les fossés pleins d'eau, et à faciliter l'ascension des déclivités les plus rapides.

Arrêtés un instant par les feux de l'ennemi, Guise les ramène si vertement à la charge, que les assiégés défaillent à leur tour et abandonnent la brêche. Chassés pas à pas des autres remparts, lord Gray fait alors demander composition. Les conditions de Calais lui sont accordées.

Ham, château « non remparé » au milieu des marécages, est abandonné sans lutte par la garnison. Nos troupes, en y entrant, le trouvent plein de munitions et de vivres.

Les Anglais ne possédaient plus un pouce de terre en France.

Le roi vient alors complimenter Guise, sur le terrain de sa victoire. Il y passe quelques jours, revisant tout avec lui, puis il retourne l'attendre à la cour. Guise aurait bien voulu poursuivre le succès jusqu'à Graveline, mais la saison rigoureuse s'y opposant il met tout en état et rejoint le souverain.

Le 17 février 1558, les marchands et les échevins de Paris lui donnent à l'Hôtel-de-Ville un festin magnifique, où le roi et la cour se mêlent

aux bourgeois et bourgeoises, les fils des plus riches marchands servant côte à côte avec les maîtres d'hôtel en livrées jaunes et violettes[1].

Un triomphe plus grand était réservé au vainqueur.

Le mariage du dauphin et de sa nièce Marie Stuart, jusque-là suspendu par l'opposition sourde de la reine contre la jeune fiancée et par la jalousie de Montmorency dissimulée sous les raisons politiques, est enfin décidé[2]. Le roi « s'y accorde d'autant plus volontiers que les charmes de la petite Marie Stuart lui ont depuis longtemps gagné le cœur. La cérémonie prend place à Notre-Dame en grande pompe ».

Montmorency en frémit du fond de sa prison. Le duc de Guise, en effet, assumant en son absence les fonctions de grand-maître dans la cérémonie, fait prendre le pas à son cousin, le jeune duc de Lorraine, et à son frère, le duc d'Aumale, sur les princes de la maison de Bourbon, l'aîné, Antoine, excepté. Lui-même les précède, accompagnant le roi qui conduit la reine-dauphine. Toujours soigneux de sa popularité, d'ailleurs, les seigneurs pressés à l'entour du cortège empêchant le peuple de voir, par

[1] Registres de l'Hôtel-de-Ville. *Archives curieuses de l'Histoire de France*, t. III.

[2] Le mariage, disait-il, provoquerait avec l'Angleterre une guerre stérile et ruineuse, en entraînant la France à envoyer des troupes en Écosse.

deux fois, à l'aller et au retour, il les fait retirer aux acclamations de la foule [1].

Tout en triomphant à la cour, le duc François médite un nouveau fait d'armes, la prise de Thionville, et s'en ouvre au conseil du roi. On lui laisse toute liberté. Il fait durant le printemps ses préparatifs [2].

Le 18 mai, Bourdillon investit la ville, et le 2 juin Guise s'y rend avec Strozzi et Montluc, lequel arrive d'Italie et remplace, à la tête de l'infanterie, Dandelot, disgracié pour cause de religion [3].

Thionville, sur les marches du Luxembourg, de la Lorraine et de la Champagne, était un centre

[1] *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. III, p. 251.

[2] Rabutin, p. 316. Les mémoires de Carloix attribuent à Vieilleville tout l'honneur de l'investissement et de la prise de Thionville, tandis que les autres contemporains se taisent sur sa personne. Rabutin attribue le même honneur à Bourdillon. Tavannes cite Montluc avec éloge, et Montluc se cite lui-même avec des détails et anecdotes de guerre très curieux (p. 100 à 130); Belleforest se plaint qu'on ait si peu parlé de Montluc au sujet de ce siège. Une lettre de Henri II au cardinal de Tournon fait remonter tout l'honneur de la victoire au duc de Guise. Cependant Brantôme dit: « Vieilleville battit et commença l'entreprise de Thionville, M. de Guise l'acheva et la prit. »

[3] C'est seulement d'une façon provisoire, et sur les instances personnelles du roi, que Montluc, très sensible sur le point d'honneur militaire, avait consenti à remplir la charge de Dandelot.

important de guerre pour les impériaux. Située, comme Calais, au milieu d'un marécage, cette ville est entourée d'un puissant rempart flanqué de tours, de bastions, de courtines et d'un large fossé coupé par des tranchées profondes et rempli par l'eau de la Moselle, dont on a détourné le cours au moyen d'une série d'écluses, Le marécage à l'entour est plein de fondrières. Impossible d'y traîner la grosse artillerie. La cavalerie et l'infanterie même en armes s'y enfoncent.

Guise commence par chercher le gué de la rivière.

« Nous fusmes cinq ou six avec luy, — dit Montluc. — En quelques endroits il y avoit de l'eau jusqu'à la braye, en d'autres jusqu'à la ceinture. Je luy dis, s'il trouvoit l'endroict favorable, de ne poinct hésiter. J'estois sûr d'y faire passer les soldats pour l'assault, moy mesme leur montrant le chemin[1]. »

[1] Montluc, d'un esprit exclusivement militaire, s'est donné à Guise tout entier; son admiration n'a qu'une seule réserve : Guise écrit trop de sa main; ce n'est pas d'un soldat. Un jour, en campagne, venant lui demander des ordres dans son logis dont la fenêtre est ouverte à côté de la porte, M. de Bourdillon répond qu'il écrit :

« Au diable les escriptures! — répond Montluc. — Il me semble qu'il veult espargner ses secrétaires; c'est dommage qu'il n'est greffier du Parlement de Paris, car il gagneroit plus que du Tillet et tous les autres. »

M. de Bourdillon se met fort à rire sachant qu'on l'en-

Le camp est dressé en cet endroit, en face du point des fortifications qui paraît le plus vulnérable.

Les travaux commencent le 4 juin. Dans la nuit, on met les gabions au bord de la rivière, et le matin, au point du jour, l'artillerie commence à tonner, visant principalement une grosse tour à laquelle on fait brèche à main gauche du côté du ravelin. « Mais vers les midi l'ennemi nous oppose une batterie tellement forte qu'en moins de deux heures tous nos gabions sont en pièces, sauf un et la moitié d'un autre. Nous nous tenions là ventre à terre, — dit Montluc, — dix ou douze que nous étions, les soldats et les pionniers retirés à cent vingt pas en arrière. Si l'ennemi se fut alors hasardé à passer l'eau, il eût enlevé notre artillerie et l'eût bel et bien jetée dans la rivière. Heureusement il n'y songea pas. »

Le soir, conseil. La situation reconnue intenable, on se résout à traverser l'eau. Le lendemain, un pont est jeté d'une rive à l'autre. Les soldats, dans leur ardeur, n'attendent même pas, pour passer, que les claies soient clouées en place. Tous se précipitent. Le camp est dressé à cinq ou six cents pas de la ville, en un village tellement découvert que

tend, l'encourage même à continuer, ce que fait Montluc; et tout d'un coup Guise, sortant à l'improviste:

« — Eh bien ! Monseigne, serai-je bon greffier ?

Montluc s'emporta fort contre Bourdillon qui l'avait poussé dans ce piége. » — *Mémoires de Montluc.*

le vol d'un oiseau n'y aurait pas passé inaperçu. Aussi la canonnade espagnole met-elle bientôt les maisons en pièces. On se réfugie dans les caves.

La nuit suivante, Guise, accompagné de Strozzi, fait commencer les tranchées tirant vers la grosse tour. Il ne faut pas moins de sept à huit jours pour arriver à deux cents pas de la ville, car les nuits sont courtes et on ne peut travailler que la nuit, étant le jour foudroyé. Les chefs ne bougent de là. De trois en trois jours seulement ils se rendent à leur pavillon, de l'autre côté, pour changer de vêtements. Le 11, Guise va reconnaître les avenues du camp et fait dresser un second pont au-dessous de la rivière, à la portée d'une grande couleuvrine. De la ville on commençait à tirer.

Le 13 juin, à la pointe du jour, près du village, à l'endroit d'une croix de pierre, Strozzi attendant, pour aller à ses tentes, un cheval que Montluc lui avait fait chercher, entend tout à coup un grand bruit. « L'ennemi est en tête de la tranchée, aux mains avec les nôtres. Aussitôt chacun se jette à l'ouvrage et on le reçoit si furieusement qu'il recule dans le fort, laissant nombre de morts sur place. »

Deux ou trois jours après, les tranchées allant jusqu'au pied de la grande tour, Guise y amène les pionniers et on perce la muraille à deux ou trois pieds de terre. L'ennemi nous entend et commence dans la tour, un peu à droite, à creuser des casemates, de sorte que ses mineurs, piquant au dedans,

répondent aux nôtres piquant au dehors. En trois nuits, nos hommes ont percé la muraille. On amène alors le canon, qui tire directement au trou et élargit l'ouverture. Des engins de bois de plus d'un pied d'épaisseur, montés sur des roues mouvantes, s'abaissent devant la bouche, la couvrant après l'envoi de chaque boulet, afin de préserver les canonniers des arquebusades qui de dedans y répondent. En quinze ou seize coups le trou est assez grand pour qu'un homme y passe bien à l'aise. Les casemates ennemies toutefois, creusées de côté, ne paraissent point atteintes, et nul ne saurait les reconnaître par le trou sans être tué sur place.

Au dehors, tout se prépare pour l'assaut. Les arquebusiers dressent des traverses de terre et des fascines contre la tour, et élèvent en même temps une plate-forme en face, où une quarantaine d'hommes pourront se tenir debout, afin de couvrir les assaillants et échanger les arquebusades de plus près. Puis, entre la tour et la rivière, de sept en huit pas, on pose des mantelets ou boucliers à l'abri desquels nos hommes pourront tirer contre ceux de la courtine. D'autres combattants seront échelonnés au long de la muraille, de la tour au ravelin, pour tirer. Guise, qui avait ordonné et suivi les travaux pas à pas, ménageant soigneusement les travailleurs, installe alors la grosse artillerie de l'autre côté de la rivière, en face de la tour, afin, tout en attaquant les fortifications, de couvrir ses hommes. Comme il faisait placer les quatre grosses couleu-

vrines, le maréchal Strozzi, qui l'accompagnait, est tué sur place d'une mousquetade[1]. Cette mort, tout en lui perçant le cœur, n'abat point son courage. Il met en mouvement, sans s'arrêter, la grosse artillerie, et surveille tout à distance. M. de Nevers se tient contre la traverse au pied de la tour et commande les hommes serrés jusqu'au ravelin contre la muraille. Montluc fait tirer de derrière les mantelets. L'ennemi répond de la courtine et de la plate-forme de la tour, empêché toutefois par les couleuvrines de Guise d'avancer assez pour atteindre nos gens en contrebas.

Ce combat dura quatre à cinq heures, les hommes tirant les uns sur les autres comme « à la butte » ; les soldats blessés ou mourants remplacés par d'autres, centaines après centaines.

Montluc se trouvant, au plus fort du péril, en un lieu découvert où les mantelets ont été broyés et où l'artillerie ne le protège pas, M. de Bourdillon le vient prendre par derrière avec les deux bras et le porte à six pas plus loin, s'écriant :

— « Eh, que voulez-vous faire ? Ne voyez-vous pas, si vous êtes mort, que cecy est perdu et que ces soldats perdront cœur ?

« Alors, — continue Montluc, — je me défis de luy, disant : Ne voyez-vous pas aussy que si je ne suis avec les soldats, tous abandonneront ce coin,

[1] Pour le maréchal Strozzi, son caractère et sa mort, voir *Un gentilhomme des temps passés*, p. 342.

et les ennemis se haulsant à l'ayse tueront tout ce qui est au long de la muraille? »

M. de Nevers lui criant à son tour de se retirer, il ajoute à M. de Bourdillon : — « Il est dit aujourd'huy ce que Dieu vouldra faire de moy; je ne puis échapper; j'ay beau fuir si ce lieu doit estre mon tombeau. »

Il revient alors à son poste.

Cependant, la tour ayant été en partie abattue par la grosse artillerie, il se trouve qu'un pan de muraille mutilé est devenu accessible. Montluc s'avise d'y faire monter deux capitaines suivis de quelques soldats, l'un directement en escaladant le mur, l'autre par le chemin des fascines pour chercher à se jeter en dedans sur les casemates qui correspondent au trou. A peine le premier, qui suivait le chemin des fascines, arrive-t-il à la hauteur de la tour, qu'il est tué sur place. Montluc, pour piquer d'honneur le second, lui crie que son camarade est mort, mais après avoir touché le but. Celui-ci, arrivé à son tour sur les genoux, se dresse tout en haut, reconnaît que les casemates sont découvertes et se met à courir au bord de la muraille de la tour comme s'il voulait s'y jeter; chose impossible, car une seconde muraille l'en sépare. Ceux de la casemate pourtant l'aperçoivent, et pensant que l'ennemi donne l'assaut et que la tour va être prise, s'enfuient à toutes jambes. Un soldat qui a suivi le second capitaine est en deux sauts vers Montluc et lui crie que les casemates sont aban-

données. Aussitôt Montluc «se jette au trou» et, saisissant un soldat, lui crie :

— «Saute dedans, soldat, je te donnerai vingt escus.»

L'autre refuse ; c'est la mort. Montluc s'empare de lui, aidé de son fils et d'autres capitaines, et le jette dedans la tête la première, le faisant «hardy en dépit de luy». Deux arquebusiers suivent le même chemin, partie de gré, partie de force, puis le fils de Montluc et quatre capitaines. Ils laissaient, en entrant, leur boîte à poudre et leurs fourniments, car le trou, étant profond, contenait de l'eau jusqu'aux aisselles. On leur passait le tout ensuite. Quand ils y furent entrés neuf ou dix :

— «Courage, compagnons, — leur crie Montluc. — Monstrez que vous estes vrais soldats gascons ; donnez le tour aux casemates.»

Chose aisée maintenant, car elles sont vides. Ils y entrent donc ; mais en ce moment même l'ennemi, ayant reconnu sa fausse alerte, s'efforce de les reprendre, et un combat furieux se livre à la porte. Le chef des Espagnols, l'armure couverte de velours vert, un morion doré en tête et une hallebarde dorée à la main, est tué sur place avec deux compagnons. Nos gens, effrayés de leur petit nombre, crient alors par le trou de la canonnière :

— «Secours, secours, nous sommes dans les casemates.»

MM. de Nevers et de Bourdillon viennent à la rescousse et aident Montluc à pousser de nouveaux

combattants. « Depuis, — ajoute ce dernier, — Monsieur de Nevers m'appela toujours son capitaine, disant qu'il m'avait là servi de soldat. »

Pendant ce temps, Guise, qui, de l'autre côté de l'eau, continuait à couvrir l'attaque avec la grosse artillerie, voyant les gens des tranchées courir à la tour et s'enfourner dans le trou, s'écrie tout d'un coup :

— « O mon Dieu ! la tour est prise; ne voyez-vous pas que tout le monde y court ? »

Et soudain, se jetant à cheval, il passe le pont et arrive aux tranchées à toute bride. Montluc, l'apercevant, lui expédie un gentilhomme qui lui annonce la prise de la tour, et Guise lui répond, continuant à courir :

— « Eh ! mon amy, j'ay tout veu, j'ay tout veu. »

A cinquante ou soixante pas il met pied à terre et, abandonnant son cheval, s'élance vers les combattants. Montluc le reçoit la figure rayonnante et lui dit :

— « Oh ! Monsieur, c'est à ceste heure que je crois que vous prendrez Thionville. »

Lui jetant le bras droit autour du col, Guise répond :

— « Monseigne, c'est à ceste heure que je cognois que l'ancien proverbe est véritable : Jamais bon cheval ne devient rosse. »

Alors, Guise, à son tour, pénétrant par le trou, entre dans les casemates et revient aussitôt crier par la canonnière de ne plus laisser passer personne,

car tout le monde s'y touche. Il commande ensuite de mettre les pionniers à la tour pour abattre en dehors le mur des casemates et faire place aux hommes. En moins d'une demi-heure ce mur est à terre ; tout le monde entre qui veut.

Il est alors quatre à cinq heures du soir. Le combat n'a pas cessé depuis dix heures du matin. Il fallait une relâche ; on s'arrête.

Le lendemain, l'ennemi demande à capituler. Guise lui accorde les mêmes conditions qu'à Calais et à Guine, afin d'éviter les horreurs de l'assaut. La capitulation fut signée le 22 juin 1558. Guise remet la ville aux soins de Vieilleville et sans retard marche droit à Arlon.

Arrivé le soir, excédé de fatigue et pris d'un irrésistible sommeil, il charge Montluc des premières approches et va se reposer à l'arrière du camp, défendant qu'on l'éveille avant le jour. Arlon était gardée partie par des Allemands, partie par des Vallons. Une querelle s'élève entre eux. Durant les travaux d'approche, les Vallons, venant à communiquer avec nos troupes, leur livrent une porte par où passe toute l'armée. Guise, au réveil, demande si l'artillerie a commencé à battre ; on lui répond que la ville est prise. Faisant alors le signe de la croix, il dit : « C'est aller bien vite. »

L'armée se rend ensuite à Pierrepont, où elle s'établit joyeusement dans la campagne sur les deux bords de la rivière. Les Suisses et les reîtres

viennent l'y rejoindre avec le duc de Saxe et quelques régiments allemands. Le camp occupe une lieue et demie de terrain. Le roi arrive et loge chez Guise, au château de Marchais. Les récentes victoires mettent de la gaîté. On chasse, on joue à la paume et au mail. Guise est le héros. Son prestige domine tout ; et, loin de s'oublier, il médite déjà l'invasion du Luxembourg. C'est à lui que l'armée demande des ordres, et il les donne même en présence du roi. Il mène la noblesse et se mêle familièrement aux soldats.

Un jour, comme on passe une revue à la grande chaleur, arrivant au bataillon de Montluc, il lui dit :

— « Pleust à Dieu qu'il y eust icy quelque bon compaignon qui eust ung flacon de vin et du pain, car je n'auray pas le temps d'aller à Pierrepont disner avant l'arrivée du Roi. »

Montluc, qu'un heureux hasard avait bien pourvu de provisions, répond aussitôt : « Monsieur, voulez-vous venir disner à mes tentes, je vous donneray du très bon vin et force perdryaux.

— « Oui, Monsieur, — répond Guise, — mais les perdryaux seront de vostre pays, des aulx et des oignons ?

— « Ny l'un ny l'autre, vous disnerez comme en vostre logis ; et le vin de Gascogne sera frais et en abondance.

« Ne vous mocquez-vous poinct, Monseigne?

— « Non, sur ma foy.

— « Je consens, mais je ne puis laisser le duc de Saxe.

— « Amenez le duc de Saxe.

— « Le duc ne viendra pas sans ses capitaines.

— « Amenez les capitaines et le reste, car j'ay prou à manger. »

Montluc donne tout en abondance : perdreaux, cailles, paon d'Inde, levrauts, pâtisserie et vins excellents. Tout, jusqu'à du linge. Grande surprise de ses hôtes et force plaisanteries. Sa Majesté arrive; Guise et le duc de Saxe lui racontent comme on les a traités. La vaisselle d'argent faisait seule défaut. Le roi promet de la fournir. A l'avenir, les dîners de Montluc ne manqueront de rien.

Quelques heures après, voyant passer en tête de son bataillon deux beaux enfants à cheval : Henri de Guise, fils aîné du duc, et son cousin d'Aumale, Montluc leur dit :

— « Ça, mes petits princes, mettez pied à terre; je veulx estre le premier qui vous mettra les armes sur le col. »

Ils descendent. Montluc remplace les nœuds de rubans sur l'épaule par une pique et ajoute :

— « J'espère que Dieu vous fera la grâce de ressembler à Messieurs vos pères. »

Les enfants marchent côte à côte en tête du bataillon, les piques sur le col, et les capitaines les

regardent ravis d'aise, faisant à leur sujet toute sorte de bons présages[1].

Au milieu de cette gaîté confiante arrive une terrible nouvelle : la défaite de Lermas à Graveline. Plus d'autre armée que celle de Guise. On ne peut songer à attaquer le Luxembourg. Guise se dirige vers le Nord pour couvrir la frontière. Cette défaite condamnait à la paix.

La fortune de Guise était alors à son plus haut degré. C'est le moment de tout craindre. Vainement, le 5 février 1559, le mariage du jeune duc de Lorraine avec Claude de France semble encore y mettre le comble, les pourparlers de la paix ramènent Montmorency auprès du roi et la vieille amitié reprend son empire. Le cardinal, d'ailleurs, insolent, comme toujours, dans la prospérité, a commis l'imprudence de traiter la duchesse de Valentinois avec une hauteur qui lui devient fatale. Nous avons vu ailleurs comment, dans sa colère, elle se réconcilie avec le connétable. Leurs efforts combinés devaient mener à la paix de Cateau-Cambrésis[2].

[1] Siège de Thionville, rapporté par Sébastien Munster dans sa Cosmographie. Manuscrit des archives du ministère de la guerre, dépôt des fortifications. — Voir aussi Rabutin, p. 225, Claude Haton, t. I, p. 67, Montluc, p. 79 à 142.

[2] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 342.

CHAPITRE VIII

LES BOURBONS — ANTOINE, ROI DE NAVARRE

L'usage des noms communs à la race est né, au temps des croisades, comme les armoiries, du besoin de se reconnaître dans la foule mêlée qui composait ces expéditions. Les plus grands seigneurs commencent alors à distinguer les branches de leur maison par la possession de quelque terre. Ainsi, nos souverains et leurs descendants directs ayant adopté le nom du pays : *France*, leurs collatéraux se distinguent sous ceux de *Valois*, *Orléans*, *Angoulême*, etc.

La baronnie de Bourbon, apportée en dot à Robert, sixième fils de Saint-Louis, par sa femme Béatrice, et érigée en duché-pairie sous Charles-le-Bel (1327); cette branche en prend le nom, tout en gardant dans son écu la fleur de lys qu'on retrou-

vait déjà dans la couronne des deux premières races[1]. Leur cri était *Bourbon Notre-Dame*.

Les Bourbons, dès l'origine, se distinguent par la bravoure guerrière et un certain esprit d'aventure. Aucune de nos grandes batailles où ils ne trouvent moyen de se signaler. Jacques, comte de la Marche, sauve à Crécy la vie du roi et sort de Poitiers couvert de blessures; il meurt avec son fils à la bataille de Brignais. Pierre Ier est tué à Poitiers, Louis III et le comte de Vendôme pris à Azincourt et le sire de Préault tué. Louis II, — la *fleur des chevaliers*, — élève et compagnon de Duguesclin, après de nombreuses rencontres avec les Anglais, passe chez eux plusieurs années comme caution du roi Jean. Puis il va conquérir la Tunisie pour le compte des Gênois, bat les rois de Tunis et de Bougie, leur impose la paix, délivre les captifs, et, au retour, s'empare de Cagliari et détruit la flotte arabe (1390). Six ans après, son cousin Jacques mourait à Nicopolis en combattant contre les Turcs.

Ces princes d'ailleurs mènent grand train dans leurs terres. Non qu'ils soient comblés des faveurs royales, — les cadets inspirent toujours de l'ombrage aux aînés, — mais ils s'enrichissent par des alliances avec les premières héritières du royaume.

[1] C'est à l'abandon de ce symbole héraldique que le duc d'Aumale, dans son histoire de la maison de Condé, attribue la déchéance des Courtenay, qui perdirent leur rang de princes du sang, malgré l'authenticité de leur généalogie.

Leurs mœurs guerrières, simples, cordiales, les rendent populaires. Les jeunes membres de la noblesse tiennent à honneur d'entrer à leur service et de s'y distinguer. « L'hôtel des gracieux ducs de Bourbon, ces princes braves et magnifiques, passe pour la première école de l'honneur et du bon combat, et leur ordre de l'Écu est porté par les meilleurs chevaliers [1]. »

Suivant les mœurs anarchiques du temps, ils se mêlent aux querelles des seigneurs et entrent parfois dans des révoltes partielles. Mais lors des grandes luttes de la monarchie entre Bourgogne et Armagnac, ils restent fidèles au roi. La seule trahison à relever parmi leurs membres est, au XVI[e] siècle, celle du connétable. Tous les autres la répudient. Après Pavie, l'aîné de la branche, le duc de Vendôme, pressé par le parlement de prendre la régence, la rejette pour se soumettre avec ses frères à la mère du roi. Cependant aucun compte ne leur est tenu de cette attitude. Les biens du connétable confisqués, ils n'héritent de rien à sa mort, demeurent pauvres et sans crédit. Vendôme mourant en 1538, Françoise d'Alençon, sa veuve, et ses nombreux enfants, sept fils et six filles, sont misérablement pourvus. Deux des fils meurent en bas âge ; deux en pleine jeunesse, sans postérité. Un autre, entré dans l'Église, devient le troisième cardinal de

[1] Villon. *Ballade des seigneurs du temps jadis.* — Duc d'Aumale. *Histoire des princes de Condé*, t. I, p. 5 à 11.

Bourbon, plus tard roi de la Ligue. Antoine et Louis seuls feront souche. Des filles, une meurt jeune; quatre entrent en religion ; une enfin, Marguerite, épouse François de Clèves, duc de Nevers.

L'aîné de tous, Antoine, âgé de dix-neuf ans à la mort de son père, hérite de son gouvernement de Picardie. Ses nombreux portraits nous montrent en lui le type bien marqué, mais amolli, de la race : de grands traits réguliers, sans contours, sans arêtes nettement accusées, un regard terne, une bouche muette, aucune physionomie. L'intelligence, le caractère, le bon sens lui manquent également. Il vit dans l'aveuglement, la chimère, la puérilité et l'agitation. Incapable d'ambition sérieuse, de vues nettes, de volonté suivie, de désintéressement, sa vanité, le portant à prétendre à tout, en fait le jouet de ses alliés comme de ses adversaires. « Le dernier des aventuriers, un espion même, a aisément raison de lui par la flatterie », écrit le duc d'Albuquerque à Charles-Quint. Étranger au sentiment de l'honneur comme à celui de la justice, il étale son égoïsme avec une naïve impudence, recule devant l'injure, se montre avare pour récompenser les services, ardent et prodigue pour satisfaire ses goûts et donner cours à ses fantaisies. Son luxe de table, de vêtements, d'armes, de serviteurs, est extravagant. Il a la passion des animaux, ne marche qu'entouré de chevaux, de chiens, d'oiseaux, et suivi de pages et de valets. Ses écuries, ses chenils, ses volières encombrent ses demeures. Vaillant au combat,

car « de ceste race il n'y en a poinct d'aultre », mais vaillant par instinct héréditaire, non par caractère personnel, il préfère aux émotions et aux fiertés de la bataille les plaisirs faciles et les intrigues vulgaires. Sa personnalité ombrageuse, tracassière, défiante, son esprit de minutie, le rendent insupportable à ses serviteurs. Dans son gouvernement de Picardie il multiplie sans raison les règlements, met la main à tout, taille, tranche, descend dans les derniers détails, et prononce parfois les jugements les plus singuliers. Deux capitaines se disputant la propriété d'un cheval, il termine la querelle en se l'adjugeant. Un soldat ayant tué un de ses compagnons, il le gracie à condition de faire dire des messes pour l'âme de la victime, etc.[1].

A la fin du siècle précédent, le royaume de Navarre, passé par mariage de la maison de Foix à la maison d'Albret, se composait d'une province espagnole et d'une province française. En 1512, son titulaire, Jean d'Albret, — un saint, non un guerrier, — se montrant incapable de défendre ses états, le roi Ferdinand d'Aragon lui avait arraché la province espagnole de la façon la plus inique. Jean meurt jeune; son fils et héritier, Henri d'Albret, enfant, est alors recueilli par François Ier et élevé à

[1] *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, p. 25. — On trouve aussi les plus curieux détails dans les lettres du duc d'Albuquerque au prince Philippe, tirées des archives de secrétairerie d'Espagne et citées par le baron de Ruble.

sa cour. Henri, qui tient de sa mère la vaillance, garde dès le premier âge les yeux fixés sur sa province perdue, et en 1521, adolescent encore, obtient le concours du roi pour faire en Espagne, sous la conduite de M. de Lesparre, une expédition d'ailleurs infructueuse. Six ans après, il épouse la sœur du souverain, Marguerite, veuve du duc d'Alençon, de neuf ans son aînée, sous la promesse écrite que François Ier lui fera restituer sa terre. L'engagement demeure illusoire, et Henri, désespéré, commence alors, avec les successeurs de Ferdinand, Charles-Quint et son fils Philippe, une série de négociations dans le but de recouvrer sa province[1].

[1] De nos jours seulement l'ouverture des archives espagnoles au château de Simancas nous a révélé ces intrigues. M. Gachard est un des premiers qui y ait puisé des informations. Il en a très clairement exposé les divisions (*Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 7). Dans son ouvrage : *Retraite et mort de Charles-Quint* (Int., p. XCIII à CXXXVII), il indique aussi quelques phases de la négociation tirées de ces sources. La question toutefois n'a été complétement élucidée que dans les deux études savantes du baron de Ruble : *Le mariage de Jeanne d'Albret; Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*. Ici l'auteur a exploré avec le plus grand soin en même temps les sources espagnoles et les sources françaises. Nous regrettons seulement qu'il ne nous ait pas donné dans leur entier les correspondances si curieuses des chargés d'affaires et ambassadeurs espagnols. C'est dans ces correspondances, publiées en fragments par M. Gachard et M. de Ruble, et dans les *Papiers d'État* de Granvelle, que tous nos renseignements sont pris.

Charles-Quint et Philippe II étaient trop politiques pour songer à restituer à la maison d'Albret un territoire qui eût donné à la France un pied en Espagne. La spoliation toutefois avait été si criante, que pour mettre à l'aise leur conscience ils ne repoussent pas l'idée d'une transaction peu coûteuse. La négocier, en tout cas, ne compromet rien, et c'est déjà une marque de scrupule dont Dieu leur tiendra compte.

Rien d'incorrect d'ailleurs au début des pourparlers du côté de Henri et de Marguerite. Ils sauvegardent avec soin les intérêts de la France. François Ier en guerre avec Charles-Quint, ils se posent en médiateurs, espérant comme récompense recouvrer leur province. Ils échouent et les négociations prennent alors un tour nouveau : un mariage est proposé entre Jeanne d'Albret, héritière de Navarre, et l'infant don Philippe, les deux provinces devant être réunies sur la tête des époux. C'était donner à l'Espagne un pied en France.

François Ier averti, furieux, enlève Jeanne à ses parents et lui assigne une demeure loin de la frontière, le château de Plessis-les-Tours, dont les officiers dépendent de lui seul. Là, l'enfant est élevée sous les yeux d'une gouvernante choisie par sa mère.

Bien décidé à ne donner sa nièce qu'à un prince français, François Ier propose aux parents le duc de Vendôme, premier prince du sang. Mais l'en-

fant est trop jeune. Ils font une réponse dilatoire et poursuivent en secret les pourparlers.

En 1539, à Bruxelles, au milieu des négociations d'un autre mariage, Charles-Quint demande tout d'un coup officiellement au roi la main de Jeanne pour son fils Philippe. Le roi rejette avec humeur cette proposition, «comme n'ayant rien de commun à ce qu'il convient à présent traiter entre ces deux princes[1].»

En 1540, le roi, de nouveau brouillé avec Charles-Quint, propose sa nièce au duc de Clèves comme un gage d'alliance avec les princes protestants d'Allemagne. Les parents désolés résistent. Le roi se fâche. Ils cèdent, tout en faisant secrètement signer à la fiancée, par devant notaire, une protestation en forme contre la violence qu'elle subit. Après la cérémonie, d'ailleurs (juin 1541), la mère, invoquant son âge, douze ans, obtient que le duc parte le soir même avant la consommation du mariage. Jeanne retourne au Plessis, et les parents, en dépit de tout, continuent les pourparlers espagnols.

Dans les années suivantes, le mariage est rompu par des motifs politiques. En 1547 meurt François Ier. Le sacre de Henri II se préparant, Henri d'Albret va chercher sa fille au Plessis et la conduit à la cour pour y assister. Le nouveau roi re-

1 Granvelle, t. II, p. 262 et 269. — Ribier, t. I, p. 511 et 514.

prend alors le premier projet de son père sous l'influence de Montmorency, et met Jeanne inopinément en demeure de choisir un mari entre Antoine de Bourbon et François de Guise. Jeanne se décide sans trop de peine en faveur du premier. Le père furieux, sous prétexte de consulter sa femme, demande du temps, et, laissant malgré lui la jeune fille à la cour, retourne en Béarn. Dans sa colère, il se rapproche encore de Charles-Quint, parle de lui livrer la Guyenne.

Cependant le roi va faire une tournée en Piémont, et au retour trouve la cour à Lyon. Marguerite, désolée mais soumise, a rejoint sa fille. Henri d'Albret arrive de Béarn, armé en guerre. Il a jeté feu et flamme tout le long du chemin, s'est posé comme irréconciliable; mais dès que le roi parle, il se tait. Henri II brusque les choses. Le mariage est célébré à Moulins, au château confisqué de l'ancien connétable, «sans grands esbattements», car le temps a manqué pour les préparatifs. Henri d'Albret y assiste, rongeant son frein, consolé toutefois par le désespoir de sa femme avec laquelle il vit en mauvaise intelligence, et par le plaisir de malmener son gendre. En qualité de prince économe et pauvre, détestant les prodigalités d'Antoine, le lendemain du mariage il se rend au logis des époux et chasse sous leurs yeux la foule des pages et officiers de luxe qui encombrent les antichambres, lesquels s'enfuient «ahuris et penauds». Quelques jours après on se sépare.

«Je ne vous diray rien de nouveau — écrit «Henri II de sa main à Montmorency — que le «partement du Roy de Navarre, lequel dyt estre le «plus content du monde. Et de fayte il m'a dyts «que sy sa fille avoit des enfants il ne se marieroit «jamais (spéculant sans doute sur son prochain «veuvage)... il m'a dyt qu'il feroit bien rogner le «terrain à son beau-fils et vous assure qu'il a bien «commencé, car tous les gentilshommes qui souhai-«toient le suivre sont désespérés et se retirent «chez eux. La reygne de Navarre est le plus mal «qu'il est possible avec son mari pour l'amour de «sa fille, laquelle ne tient compte de sa mère. Ja-«mais vous ne vytes tant pleurer qu'a faict ma «tante au partir et si ce n'eust esté moy, elle ne «fust jamais retournée avec son mari[1].»

Les nouveaux époux passent quelque temps en Navarre, où Antoine, toujours dépensier et toujours besoigneux, met le comble à l'aversion de son beau-père par des demandes d'argent, d'ailleurs repoussées. Il se venge en parcourant la contrée et maugréant contre ce prince avec ses propres sujets. Peu après il va s'établir avec Jeanne au château de Coucy, dans son gouvernement de Picardie, où tous deux semblent parfaitement s'accorder. Antoine aime et admire sa femme, lui montrant la plus grande confiance. Cinq enfants naissent l'un après l'autre; trois meurent en bas âge. Les

[1] Béthune, 8641, f° 13.

lettres du père à cette occasion sont des plus touchantes.

Pendant ce temps, Henri d'Albret, devenu veuf, persistant dans son idée fixe, négocie un moment son propre mariage avec une fille ou une nièce de Charles-Quint, qui lui apporterait en dot la province réclamée, sur laquelle les droits de leur fils *à naître* primeraient ceux de Jeanne. Mais le projet ne tient pas, et, suivant les conseils de Charles-Quint, il se décide à s'ouvrir à son gendre des pourparlers antérieurs, en les déguisant : il s'agit d'un rachat en argent ou d'un échange de terre. La vanité d'Antoine commence à se monter, mais cependant quand son beau-père l'engage à profiter du voisinage de Bruxelles pour entrer directement en correspondance avec Charles-Quint, il se souvient que l'empereur guerroie contre la France, s'indigne et déclare très haut que les seuls rapports possibles entre eux sont ceux du champ de bataille. Puis, l'année suivante, il revient à la proposition, entre ouvertement dans la trahison de son beau-père, s'y associe et fait tenir à Charles-Quint un plan d'invasion de la Guyenne. Tout est convenu entre eux, mais au moment où il va rentrer en Béarn pour veiller à l'exécution, son beau-père meurt, le 15 mai 1555, sans l'avoir revu. Antoine arrive pour être reconnu souverain de Navarre, conjointement avec sa femme, par les États du pays, et recevoir de Henri II le gouvernement de Guyenne en échange de celui de Picardie. Il reprend alors, en son propre

nom, les négociations traîtresses avec les envoyés de Charles-Quint; une scène même des plus curieuses, racontée tout au long par ceux-ci, se passe alors au château de Pau.

C'est le soir, dans le plus grand secret, les secrétaires d'État et Jeanne présents, mais silencieux. Descurra, au nom des Espagnols, fait l'historique de la situation jusqu'à la mort d'Henri d'Albret. Antoine propose alors de continuer les négociations, en se substituant purement et simplement à son beau-père.

Ici Descurra reprend la parole pour émettre des vues nouvelles et bien autrement grandioses. Il offre à Antoine le trône de France. Qu'il se présente seulement haut la tête. La nation, fatiguée des Valois, le regardera comme un sauveur, et Charles-Quint l'appuiera moyennant l'abandon de quelques provinces.

Antoine, ne pénétrant pas l'ironie de cette proposition, prend feu, et un dialogue s'établit où les interlocuteurs disposent de la France comme d'une conquête. Le Languedoc, la Gascogne, la Provence et quelques places des Flandres à l'Espagne; le Piémont au duc de Savoie; une partie de la Champagne au duc de Lorraine. C'est un complet démembrement.

Antoine acquiesce à tout. Quand on vient toutefois à la mise en œuvre, les difficultés commencent. Qui donnera le premier gage? Charles-Quint exige deux places fortes avant tout. Antoine de-

mande la simultanéité. Il commencera par se démettre du gouvernement de Guyenne, ne voulant point trahir son serment. Ensuite, simulant une invasion, il conduira ses troupes à la frontière, où elles s'uniront aux Espagnols pour s'emparer de la France. Le prince de Béarn, son fils, livré en otage, garantira sa fidélité.

On se sépare là-dessus sans rien décider, Descurra devant rendre compte de tout à Charles-Quint. Peu après il revient à Pau sans apporter encore de réponse. Antoine, ne doutant jamais de ce qu'il désire, ne voit pas moins l'alliance conclue et même cimentée par deux nouveaux mariages : celui de don Carlos, fils aîné de Philippe, avec sa propre fille *à naître*, et celui du prince de Béarn, âgé d'un an et demi, avec la fille *à naître* de Philippe et de Marie Tudor ; puis, rêves sur rêves et versatilités sur versatilités, il parle en même temps d'un autre plan : l'échange de la Navarre espagnole contre le duché de Milan ou le royaume de Naples.

Ces projets romanesques sont discutés dans des entrevues plus romanesques encore. Tantôt Antoine, sortant avec un seul officier comme pour une tournée de chasse, rencontre Descurra au milieu des bois; tantôt il l'appelle au château de Pau, dans la nuit, le faisant pénétrer jusqu'à la chambre nuptiale où Jeanne d'Albret repose à ses côtés. Et toujours pas de réponse de l'Espagne.

Sur ces entrefaites, Antoine, allant visiter le roi

à Paris, cherche les moyens de l'exploiter tout en le trahissant. « Je me délibère — écrit-il sur la « route à sa femme — que sy Descars voit le roy « bien dispozé pour nous, que il se hazarde de de- « mandé une compaignie de cincquante hommes « d'armes pour nostre filz ; il en sera ce que il en « plaira à Dieu [1]. »

La compagnie est donnée.

En France, dans un autre milieu, Antoine commence à s'irriter du silence persistant de Charles-Quint, et, se montant peu à peu, passe des projets d'alliance aux projets de guerre. Charles-Quint se joue de lui. Ses façons dilatoires sont autant d'insolences. Soit. Au lieu de l'attendre en France, il ira le chercher en Espagne. Aussitôt, sur place, il se procure de l'argent, vend des terres, contracte des emprunts, et, de retour en Béarn, s'apprête à passer les Pyrénées.

L'heure est propice : les places du Nord dégarnies, Charles-Quint et Philippe occupés ailleurs. Il se voit déjà couronné dans la cathédrale de Pampelune, en parle ouvertement, s'en vante tout haut à ses officiers. Ses projets ainsi ébruités, l'Espagne se met sur pied, la France s'émeut et menace.

Le premier président du parlement de Bordeaux, Lagebaston, averti par la rumeur publique des secrètes menées d'Antoine, fait inopinément arrê-

[1] *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, p, 127.

ter plusieurs personnes de son entourage, entre-autres deux de ses secrétaires. Antoine, ayant réclamé vainement auprès de lui, s'adresse directement à Montmorency et au roi. Lettre curieuse, où la vérité et le mensonge sont habilement confondus. Lui et son beau-père — dit-il — ont strictement suivi les conseils du souverain, «les advisant « de chercher par tous les moyens à rentrer dans « leur royaulme», sauf bien entendu l'honneur et l'intérêt de la France. Il se plaint de la partialité de Lagebaston, demande une commission royale d'enquête, et, en preuve de bonne foi, invoque ses derniers préparatifs de guerre contre l'Espagne, se déclarant prêt à envahir la Navarre à la suite du roi de France[1].

Henri ne poussant pas l'enquête, la dénonciation tombe d'elle-même, et l'exil dans ses terres récompense le zèle du premier président de Bordeaux.

Cependant Philippe II, couronné roi après l'abdication de son père, vivait seul à Bruxelles, dans l'angoisse de la lutte religieuse très violente alors aux Pays-Bas. L'idée que la Réforme, favorisée par Antoine, pourrait pénétrer en Espagne, le terrifie. Il faut à tout prix rallier ce prince à sa politique par une transaction, lui livrer, par exemple, le Milanais, en compensation de la Navarre espagnole, et lui accorder pour l'exécution

[1] *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, p 106 à 122.

du traité les garanties vainement réclamées. Ce projet, envoyé à Yuste, est soumis à l'approbation de Charles-Quint. L'empereur supprime les garanties et le remet ainsi défiguré à Descurra pour le porter à Antoine.

Les deux époux venaient de partir, se rendant à la cour de France pour y être reçus solennellement comme nouveaux souverains de Navarre. Descurra les rejoint sur la route. L'entrevue est des plus orageuses. Antoine en fureur lui adresse mille reproches, et s'excitant au fur et à mesure de la discussion, finit non seulement par tout rompre, mais par jeter les papiers au feu et refuser une réponse écrite, crainte de trahison. Quelques heures après cependant il se ravise, et remet à Descurra un dernier manifeste où se trouvent résumées ses plaintes et ses prétentions. Puis il continue sa route avec l'escorte envoyée au devant de lui par le roi.

A Paris, cordiale entrevue avec Henri II. Le petit prince de Béarn, âgé de trois ans, accompagnait ses parents. Le roi, très bon père, le prend dans ses bras et lui demande s'il veut être son fils. L'enfant, se tournant du côté d'Antoine : « Celui-ci est le seigneur père », — répond-il dans sa langue béarnaise. A quoi Henri II lui demande encore s'il veut être son gendre. « Oui », réplique-t-il, ne sachant pas si bien dire[1].

[1] *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, p. 144.

Antoine, ravi, en écrit à sa sœur, la duchesse de Nevers. Il a pris au sérieux la proposition du roi, et cette nouvelle perspective le rattache à son service.

Après les cérémonies officielles, dès le mois de mai, Jeanne revient en Béarn avec son fils, pendant qu'Antoine achève ses affaires en France et obtient du roi de nouvelles faveurs.

Cependant le dévot Philippe, désolé de la rupture, envoie une autre dépêche à Charles-Quint, insistant encore pour le rétablissement des garanties. L'empereur la fait transmettre à Antoine sans y rien ajouter, et celui-ci, comme d'usage, prenant le silence pour un acquiescement, croit l'affaire conclue et envoie son secrétaire Broteau à Yuste, afin de préciser les détails de l'exécution et recevoir des mains de l'empereur le texte même du traité. Puis, au commencement d'août, il rejoint sa femme en Saintonge, et le 22 fait avec elle une entrée solennelle à Bordeaux.

Dans le courant de ce même mois, le texte du traité, en quatorze articles, lui arrive de Yuste, les fameuses garanties supprimées à nouveau par l'obstiné Charles-Quint.

Antoine entre dans une nouvelle fureur, mais cette fois ne répond rien. Les Espagnols, trompés à leur tour par ce silence, comptant sur lui comme allié, préparent l'invasion de la France, de concert avec l'Angleterre et les Pays-Bas. Le duc d'Albuquerque s'avance sur la frontière avec l'armée es-

pagnole qu'Antoine doit conduire en Guyenne, et, s'étonnant de ne rien recevoir, lui écrit pour lui demander des ordres et de l'argent.

Cette requête le trouve dans une terrible anxiété. Une dépêche des plus compromettantes est tombée aux mains des secrétaires du roi. L'Aubespine s'est arrêté en la déchiffrant par amitié pour le cardinal de Bourbon. Antoine, averti, se croit perdu et songe à faire passer en Espagne sa femme et son enfant, lorsque survient tout à coup la défaite de Saint-Quentin. Ce désastre, absorbant l'attention du roi, le rassure; il se rend à Bayonne pour y reprendre la négociation. Mais les Espagnols, victorieux alors, se sont retirés. Maîtres du nord de la France, ils le regardent de haut, et bientôt même Charles-Quint charge le duc d'Albuquerque de signifier à *Vendôme* — tout court — que les pourparlers sont finis.

Cette réponse insolente lui arrive encore sur la route de Paris, où il se rend avec sa femme au mariage du dauphin.

Après tant de tergiversations, de troubles, de traîtrises, Antoine, arrivé à la cour, tombe en proie aux plus violentes angoisses intérieures. La honte, la colère, l'inquiétude, le remords, unis à l'envie, le mettent hors de lui. Vainement, grâce aux amis qui ont étouffé le bruit de ses trahisons, il est bien reçu à la cour, comblé des dons et des faveurs du roi, placé au premier rang dans toutes les fêtes, rien ne le calme, ne le rassure, ne le satisfait. Ses tour-

ments se trahissent dans les lettres à sa sœur, la duchesse de Nevers. « Supplions Dieu — lui écrit-« il — d'avoir nous aultres paovres desfavorisés pour « recommandés. En ceste cour on ne parle que de « guerre. Il me desplaist de quoy j'y suis fourré si « avant. Je veuldrois ne m'y sçavoir et que je m'en « fusse allé chez moy, car je n'ay plus d'envie d'aller « à la guerre[1]. »

Forcé par l'honneur militaire à rejoindre l'armée au camp, ses esprits se raniment. Il veut venger la mort de son frère, tué à Saint-Quentin; se venger lui-même de Philippe II. « Sy le Roy « d'Espaigne est en son camp comme on nous a « dit, — écrit-il à sa femme, — je mestré peyne « avec l'ayde de Dieu que sy la bataille se donne, « je iré bien près de luy ou je seré bien battu. Car « je ne desire prisonnier que celuy-là pour ravoir « nostre reaulme[2]. »

La défaite de Graveline étouffe vite ce feu de paille.

Les conférences pour la paix commençant, Antoine obtient à grand'peine d'y envoyer deux députés pour défendre ses prétentions sur la Navarre. Qui prendra en main ses intérêts? Une lettre du cardinal de Lorraine au duc d'Albe nous édifie là-dessus. Cette lettre lui recommande de ne point

[1] Lett. orig., fonds fr. 3136, f° 43.

[2] *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, p. 158.

s'émouvoir des réclamations, qui sont une simple question de forme pour satisfaire un allié.

Antoine, malgré tant d'humiliations, renouvelle encore ses ouvertures à Philippe, vers la fin d'octobre, près de Sercamp, en trois entrevues avec le baron de Polweiler. Le cardinal de Granvelle lui fait répondre que l'honneur du roi d'Espagne lui défend de rien entreprendre contre le roi de France pendant les conférences de la paix.

Nouvelle colère d'Antoine, nouvelles tentatives d'invasion en Espagne dans l'hiver suivant, et nouvel avortement de cet essai. A la suite il rentre malade en Poitou, en proie à la fièvre. Sa femme, restée à Paris, dans une maison de la rue des Francs-Bourgeois, au Marais, où elle a mis au monde une fille, Catherine de Bourbon, le rejoint, à la fin d'avril, au château de Lusignan. Tous deux retournent à Pau.

Pendant la signature même du traité de Cateau-Cambrésis, Antoine, obstiné dans ses chimères, ne cesse d'écrire à Montmorency et aux Guises qu'il déteste, au roi qu'il trahit, avec les protestations de dévouement les plus chaleureuses et les plus humbles, en les suppliant d'obtenir pour lui des Espagnols quelques concessions.

Sa dernière lettre du 12 juillet arrive après la signature de la paix et la mort du souverain.

Voilà l'homme et le prince !

CHAPITRE IX

LES PRINCES DE BOURBON — LOUIS DE CONDÉ

On sait peu de chose des cadets d'Antoine durant leur première jeunesse. La maison étant pauvre, le cardinal de Bourbon et les sœurs religieuses furent probablement élevés sous le patronage de l'Église. Marguerite, la seule fille qui se maria, avait épousé François de Clèves avant la mort de son père. Le comte d'Anguien [1] et le comte de Soissons paraissent avoir été recueillis par leur oncle, le comte de Saint-Pol, qui, grâce

[1] La seigneurie d'Anguien en Hainaut, à six lieues de Mons, avait passé de la maison de Luxembourg en celle de Bourbon par le mariage de Marie de Luxembourg avec François de Vendôme, en 1487. Le nom s'écrivit *Anguien* pendant le XVI[e] et le XVII[e] siècles et jusque vers le milieu du XVIII[e]. Nous suivons cette orthographe donnée par le duc d'Aumale (*Histoire des princes de Condé*, t. I, p. 337).

aux richesses de sa femme, héritière de la maison d'Estouteville, tenait grand état[1], et le plus jeune, Louis, par son beau-frère, le comte de Nevers, riche et puissant seigneur de son propre chef.

Louis, né en 1530, était âgé de huit ans à la mort de son père. La première fois que nous trouvons son nom mentionné dans un acte public, c'est en 1549, sur l'état de la maison du roi, où il figure comme gentilhomme de la chambre aux gages de 1200 livres. Godefroy le désigne sous le même titre à plusieurs reprises, dans son Cérémonial, de 1547 à 1549. A dix-neuf ans, rien ne le distingue encore de la foule.

Les portraits les plus authentiques de Condé nous présentent une figure peu régulière, mais intéressante et fine. Les yeux très expressifs, les cheveux et la barbe du blond de l'époque, ardent et doré. Petit de taille, avec une allure aisée, des mouvements rapides, la tradition lui attribue une légère boiterie, dont ses contemporains toutefois ne témoignent pas. Renommé pour sa grâce dans

[1] Vieilleville, qui était d'Estouteville par sa mère et qui vivait dans l'intimité de la maison, parle de ces jeunes gens comme « suyvant plustôt leur oncle que leur père », dès avant la mort de ce dernier. Ils s'entre-appelaient avec le comte de Saint-Pol *bel oncle* et *beau neveu*. La duchesse d'Estouteville était pour eux pleine de bonté et de grâce, et eux pour elle de reconnaissance et d'affection, comme il ressort de trois lettres que lui adresse le comte de Soissons, en 1554 et 1556.

les carrousels, les danses, les cérémonies, les dames le regardent fort et lui accordent leurs suffrages. Avenant et ouvert, plein de mouvement, d'esprit, de gaîté, sa présence donne à toutes les réunions un air de fête.

« Il fust aussy fort, aussy verd, vigoureux et adroict aux armes à pied et à cheval, aultant qu'homme de France, — dit Brantôme. — Au reste, fort agréable, accostable et aymable... Ce prince étoit mondain et aymoit aultant la femme d'autruy que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon... De luy fust faict une chanson en France, disant :

Ce petit homme tant joly,
Toujours cause et toujours rit,
Et toujours baise sa mignonne.
Dieu garde d'mal le petit homme[1].

Et Le Laboureur ajoute : « Paovre en bien, encore plus disgracié de la fortune en son corps, avec tout cela Condé étoit le plus gentil prince, le plus courageux, le plus aymable et le plus aymé des dames qui fut en son siècle[2]. »

Condé a une nature plus spontanée et fougueuse que profonde et réfléchie. Il restera inexpérimenté toujours. Souffrances, déceptions, épreuves, lui apprendront peu de chose; mais le ressort le relè-

[1] Brantôme, t. I, p. 463 et 464.
[2] *Add. aux Mémoires de Castelnau*, p. 351.

vera. A défaut de force et de constance, un élan haut, généreux et fier, le porte à travers la vie. Battu à tous les vents de l'existence la plus tourmentée, il gardera jusqu'à la fin l'entraînement passionné, l'abandon, la grâce et aussi l'imprévoyance d'une inépuisable jeunesse. Nul ne reconnaît plus sincèrement ses fautes; il les confesse même tout haut, en subit sans se plaindre les conséquences, et ne laisse pas de les recommencer. Doux aux hommes et à la vie, il oppose à la mauvaise fortune un mélange de résignation et d'enjouement qui ne la désarme pas, mais le sauve du moins des passions dures et basses si aisément développées dans la lutte : la cruauté, la sécheresse, l'irritation, l'envie. En dépit de toutes les atteintes, son cœur reste ouvert, cordial, humain, facile à émouvoir. On le sent vibrer dans sa parole, aisée et communicative, qui s'élève d'elle-même dans les grandes occasions par le seul mouvement intérieur, et, dans la causerie, reste légère, fine, piquante même, avec une pointe d'ironie et d'esprit. Passionné pour la guerre, il n'y cherche ni les satisfactions de l'orgueil ni les profits de l'ambition, mais l'émotion du combat, ses périls, ses hasards, ses aventures. Aussi porte-t-il « à miracle » l'ardeur et la vaillance. L'histoire militaire gardera toujours le souvenir de ces charges merveilleuses où on le voit franchir les obstacles du champ de bataille à la manière des génies ailés. Son charme est souverain. Hommes et femmes, amis, compagnons, ser-

viteurs, le subissent tour à tour. Malheureusement, il faut des qualités d'un autre ordre pour mener à bien les grands commandements, et malheureusement aussi la destinée devait faire de Condé un chef de parti.

Lorsque ce prince fit son entrée à la cour, elle se trouvait partagée entre les Montmorency et les Guises. Ses liens de famille le rattachent aux premiers, et bientôt son mariage avec une petite-nièce du connétable, Éléonore de Roye, d'une beauté grave et sérieuse, les resserre[1]. Elle avait seize ans, Condé vingt-et-un. Tous deux étaient en relation depuis l'enfance. C'est un mariage d'amour. L'amiral de Coligny, dit-on, le patronna près du connétable, lequel adressa lui-même la demande au roi. Henri II ne put refuser, malgré l'opposition de Diane et de Guise. L'épousée apportait en dot une rente de douze cents livres, l'époux maintes seigneuries plus ou moins productives, entre autres celle de Condé en Brie, dont le nom lui est resté[2].

[1] Une sœur du connétable, Louise de Coligny, avait épousé en premières noces le seigneur de Conti, dont elle eut une fille, Madeleine, mariée à Charles de Roye. En secondes noces, Louise épousa Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, dont elle eut trois fils : l'amiral de Coligny, le cardinal de Châtillon, et d'Andelot. Condé épousa la fille de Madeleine et de Charles de Roye.

[2] *Histoire des princes de Condé*, par le duc d'Aumale, t. I, p. 339.

Le lendemain de cette union, les hostilités recommençant en Italie contre les impériaux et le maréchal de Brissac, qui y commande, demandant vainement des renforts à la cour, une troupe de volontaires se forme pour courir à son aide. Ils appellent Condé. C'est une affaire d'honneur : le prince n'hésite pas ; il quitte au réveil sa jeune épousée pour reprendre les armes. Les trains réunis, tous partent d'un élan et arrivent en Piémont bride abattue.

Rien de brillant et de joyeux, mais aussi d'indiscipliné, comme ces troupes de volontaires qui font la guerre à leurs « coûts et dépens ». Les chefs en ont peur.

Ceux-ci, installés à grand bruit autour du camp, étalent leurs enseignes, font résonner leurs fanfares, cliqueter leurs armes, caracoler leurs chevaux, se parent des couleurs et devises de leurs maîtresses et s'émerveillent du peu d'attention que le maréchal leur accorde. Brissac ne daigne ni les visiter dans leurs logis ni les appeler au conseil, comme ignorant leur présence. Les estime-t-il donc « de peu de jugement et de moindre valeur ? » Un grand murmure s'élève, car « il n'y a telle noblesse que la Française ny plus prompte à mettre le pied à l'étrier pour le service de son prince ; mais il la faut employer quand elle est en ceste bonne dévotion[1]. »

[1] Montluc, p. 364.

L'austère Brissac n'est point, en effet, partisan des volontaires. A la tête de forces insuffisantes d'ailleurs, ne se maintenant en Piémont que grâce à des efforts incessants, vieux déjà, il est irritable et morose. Aussi cette jeunesse insouciante, épanouie, prête à tous les plaisirs, croyant à tous les succès, ne lui inspire ni confiance ni sympathie. La politique toutefois lui commande d'en tirer parti; il surmonte donc son ombrage, convoque les volontaires, et fait appel à leurs sentiments généreux pour s'imposer à eux-mêmes la première vertu militaire, la discipline. Puis, en marque de confiance, leur donne à enlever le château de Saint-Baleing, près de Vulpiano. Le plus ancien de la troupe, M. d'Aumale, les commandera; deux cents « salades » et quatre cents fantassins de l'armée régulière les renforceront.

Un murmure de joie accueille ces paroles, et Condé, s'avançant, répond au nom de tous avec l'éloquence spontanée et heureuse dont il a le secret. Chacun l'applaudit et l'embrasse.

Dès le lendemain, « à la diane », on se met en route, et en quelques jours le château est enlevé.

Au retour, les volontaires et les officiers de la troupe se mêlent, joyeux. « C'est ung vray séminaire d'amour et de bienveillance. »

Quelque temps après, autre expédition sur le château de Lanzo, dans une situation formidable entre Suze et Turin. Du côté du bourg, des fortifications puissantes nécessiteraient un siège en règle

dont on n'a ni le temps, ni les ressources. Derrière, un précipice planté de broussailles lui sert de défense. De ce côté toutefois le mur est faible et une petite esplanade permettrait de disposer l'artillerie. Mais comment y arriver ?

Au cours de la discussion du conseil, Montluc se tourne du côté des volontaires : « Il faut — leur dit-il — que vous aultres princes et seigneurs mettiez la main en ceste affaire, que vous montriez le chemin aux soldats. »

Tous répondent qu'ils « s'y accordent », Condé le premier, et le soir, à la clarté des torches, on fraie le chemin à travers la broussaille et on y traîne l'artillerie, le comte d'Anguien et le prince de Condé marchant en tête des pionniers. Vainement l'ennemi essaye-t-il, par ses arquebusades, d'arrêter les travailleurs, ils vont de l'avant sans perdre un seul homme. Le matin, au jour, les pièces sont en place, et trois ou quatre volées suffisent pour faire brèche à la muraille. La place se rend pour éviter l'assaut.

Condé avait une affection particulière pour son frère, le comte d'Anguien. La campagne de Provence et le brillant succès de Cérisoles venaient de mettre ce prince au premier rang, quand la mort la plus imprévue le frappa en pleine gloire. Au mois de février 1546, se trouvant au château de la Roche-sur-Yon avec le roi et la cour, on imagine un jeu de guerre. Le duc d'Anguien commande une

armée, le dauphin et François de Guise l'autre. A la suite surgit une querelle violente que le roi apaise à grand'peine. Comme on rentrait au château, le comte d'Anguien s'assoit au dehors contre le mur. Presque aussitôt il reçoit sur la tête un coffre jeté d'une fenêtre par l'Italien Bentivoglio, serviteur du dauphin et des Guises. Blessé grièvement, il meurt trois jours après.

Est-ce accident, est-ce crime? On accuse Bentivoglio, inspiré, dit-on, par la jalousie de ses maîtres. Il proteste, et le roi, très ému, interdit toute enquête. Le mystère n'a jamais été éclairci.

A la suite de cette mort, le comte de Soissons prend le titre de comte d'Anguien.

Henri II ayant succédé à François Ier, Condé fait à sa suite la campagne de 1552, qui nous vaut les trois évêchés. Au retour, il pénètre avec son frère, le nouveau comte d'Anguien, dans Metz assiégé, et tous deux se mettent sans hésiter sous les ordres de M. de Guise. Chargés de la défense depuis la porte Saint-Thiébaut jusqu'à la Seille, ils s'y comportent avec leur vaillance accoutumée[1]. La ville délivrée, on les oublie dans la distribution des récompenses.

L'année suivante, Montmorency, menant l'armée contre les impériaux, partage entre Condé et le duc de Nemours la conduite de la cavalerie légère.

[1] Voir les détails du siège : *Un gentilhomme des temps passés*, p. 217.

Un combat près de Doullens, dont le prince a tout l'honneur, lui vaut enfin du roi une compagnie d'ordonnance. Plus tard, dans le Cambrésis, il passe sous les ordres de Saint-André et prend part à la bataille de Renty. Puis il revient encore dans le Piémont, en qualité de volontaire, soutenir le malheureux Brissac, qui ne se maintient devant l'armée du duc d'Albe qu'à force d'héroïsme. Ce secours semble un instant ramener la fortune; mais la santé perdue de Brissac ne lui permet pas d'achever la campagne. Termes héritant du commandement, comme son meilleur lieutenant, les volontaires murmurent contre ce chef sans naissance; Condé le défend, donne aux autres l'exemple de la soumission. Bientôt, d'ailleurs, le roi remplace Termes par le duc d'Aumale.

En 1557, Condé et son frère font partie de l'armée de Montmorency durant la désastreuse bataille de Saint-Quentin, où ils jouent leur rôle avec une grande bravoure. Condé essaye même alors de pallier les lourdes fautes de Montmorency, mais en vain. La défaite est une vraie déroute. Le connétable et Saint-André sont pris. Le frère de Condé, le comte d'Anguien, au désespoir, s'écrie qu'il ne sera pas du moins frappé par derrière, et, faisant face à l'ennemi victorieux, il meurt « en vrai Bourbon de cœur et de race[1] ». Deux mois avant il avait

[1] *Siège de Saint-Quentin*. Panth. litt., t. XIX.

épousé sa cousine germaine, fille du comte de Saint-Pol.

Condé, échappé à l'ennemi, continue de tenir la campagne. Guise, au retour d'Italie, nommé lieutenant-général du royaume, il lui demande des ordres. Mais la rivalité de famille reprend son empire. Dans la campagne de 1558, Guise le tient à l'écart, et le commandement de la cavalerie légère, où le prince de Condé s'est distingué avec tant d'éclat, venant à vaquer, il le lui refuse pour le donner à son favori, le duc de Nemours. Un titre dérisoire est seul concédé au prince : celui de *colonel de l'infanterie par delà les monts*, au moment où le Piémont est abandonné. Condé, en effet, ne remplit jamais cette charge. Au moment de la mort de Henri II, simple capitaine d'ordonnance et gentilhomme de la chambre du roi, il avait vu passer devant lui les moindres favoris des courtisans. Un fonds toutefois d'insouciance chevaleresque, de grandes amitiés et une vie de famille forte et élevée, écartent de lui l'amertume. Il ne se trouve pas malheureux.

Les Bourbons et les Montmorency vivent entre eux dans une intimité soutenue. Ne fréquentant la cour que par obligation de service ou pour rendre hommage au roi, ils résident dans leurs terres, étrangers aux intrigues, se visitent beaucoup, et les femmes particulièrement entretiennent des relations suivies.

Éléonore de Roye, sérieuse, de conscience et de

sentiments, montre à son mari un attachement profond et tendre qu'aucune épreuve ne lassera. Les enfants viennent vite et cimentent l'union. Très liée avec ses belles-sœurs, la reine de Navarre et la duchesse de Nevers, elles se voient et s'écrivent sans cesse. Quand cette dernière vient à mourir, en 1559, les deux autres reportent leur tendresse sur ses cinq enfants. Le duc de Nevers confie à Jeanne d'Albret, pour l'élever, sa troisième fille, Marie de Clèves, et dix ans après on trouvera dans les lettres échangées entre la tante et la nièce l'expression d'une véritable tendresse maternelle et filiale[1].

[1] Lettres manuscrites, citées par M. Delaborde. *Éléonore de Roye*, p. 16 à 39.

CHAPITRE X

MESSIEURS DE GUISE MAITRES DU POUVOIR

Le 29 juin 1559, le coup de lance de Montgomery, frappant Henri II à mort, avait produit l'effet d'un coup de foudre[1]. Rien ne peut rendre la stupeur et le désarroi qui suivent. — Les seigneurs pressés autour du roi dans la lice, le relèvent promptement et le portent aux Tournelles. Le connétable et les deux Guise s'installent dans sa chambre et y passent la nuit.

Les jours suivants, le danger s'accroît[2]. On

[1] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 365.

[2] Lettre du connétable à la reine Élisabeth, lui annonçant l'accident du roi, et lettre de l'ambassadeur Throckmorton à Cecil, toutes deux du 30 juin. *Cal. of State*, v. 55, p. 345. — Throckmorton aux lords du Conseil, 1er juillet. Forbes — *A full view of the transactions of the reign of Queen Elisabeth*, t. I, p. 151, 152. — Voir aussi *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 399. Leone Ricassoli, ambassadeur du duc de Florence, se rendant à la cour de France, rencontre à Cosne, le 2 juillet, un courrier du roi, chargé d'aller en toute hâte chercher un médecin à Lyon pour son maître blessé.

ferme strictement les portes sur l'ordre des médecins. Seuls, le duc de Savoie, le duc d'Albe, le prince d'Orange, sont admis par instants auprès du malade. Les Guises se relaient dans sa chambre. Possédant un logement aux Tournelles, ils ont rempli leur garde-robe de gentilshommes à eux prêts à tout événement.

Dans la nuit de la mort, le 10 juillet, ils sont seuls présents avec le duc de Ferrare et le duc de Nemours, tous deux de leur parti.

Le roi ayant rendu le dernier souffle, les portes sont ouvertes et la cour, qui veille dans les appartements attenants, pénètre dans la chambre. Le dauphin est salué roi, puis, selon la leçon faite d'avance, il confie le corps de son père au connétable, au cardinal de Châtillon, à Coligny et à Saint-André, et quitte la chambre, suivi de ses oncles, qui le mettent en coche à quatre heures du matin avec sa jeune femme. Le duc de Nemours, alors, va chercher dans sa chambre la reine veuve éplorée et la fait monter en coche auprès d'eux. Celle-ci, voyant Marie Stuart assise en son siége ordinaire, la force à prendre la place d'honneur. Tous se rendent au Louvre, « laissant le corps du mort à ceux qui en avaient possédé l'esprit[1]. »

[1] Throckmorton à la reine, 11 juillet. *Cal. of State*, p. 370. — Régnier de la Planche. — De Thou, l. XXIII. — Lettres du duc d'Albe et de Ruy Gomez de Silva à Philippe II. Orig. esp., arch. nat., C. 1492, nº 50, cité par M. de Ruble, t. II, p. 3. — Tavannes, p. 20.

Selon les devoirs de sa charge, le connétable préside aux préparatifs de la cérémonie mortuaire. Un grand portique de bois, construit près du Palais pour les jeux et danses des mariages royaux, est entièrement couvert de tentures noires. On y expose sur une estrade le corps du roi, et alors commencent les messes et prières de la quarantaine.

La tradition commandait à la reine-veuve de se renfermer durant cette période dans la maison du mort, tendue de drap noir, les ouvertures closes, des cierges allumés, «ne voyant clarté de soleil ni de lune», toute réunion ou cérémonie demeurant d'ailleurs interdite à la cour. Mais Catherine déclare que son fils ne peut se passer de ses soins et s'installe auprès de lui au Louvre. Dès le lendemain, en présence du roi et des princesses, elle donne audience en sa chambre aux ambassadeurs étrangers. Des tentures funèbres couvrent les murs; deux cierges brûlent sur un autel. La jeune reine et les princesses portent le deuil en blanc.

Catherine, en grand habit et voile noir avec le collet d'hermine, parle d'une voix si faible que les ambassadeurs ont peine à l'entendre. Rien ne manque à la représentation[1]. On jugeait la reine

[1] Lettre du duc d'Albe à Philippe II, Orig. esp., arch. nat., K. 1492, nº 50. — Chronique de l'ambassadeur vénitien Lippomano. Baschet. *Dipl. vénit.*, p. 493. — *Relat. des amb. vénit.*, Jean Michiel, t. I, p. 427. Michiel affirme même que Catherine sortit le lendemain de la mort et mangea en public. Ce rapport nous paraît exagéré.

timide, nous dit Michiel, mais après la mort de son mari, elle s'est bien montrée. Et Régnier de la Planche ajoute : «Cette Italienne Florentine ayant eu tout le temps durant vingt-six ans de considérer les humeurs et façons de ces gens-là, de regarder leur jeu, sut si bien employer l'occasion qu'elle gagna définitivement la partie [1].

Le dauphin, âgé de quinze ans et demi, légalement majeur, mais physiquement et moralement incapable, les vieux *Us* du royaume désignaient la reine-mère, conjointement avec les premiers princes du sang, pour gouverner les affaires. De fait pourtant, François II, sous l'influence de sa jeune femme, Marie Stuart, appartient aux Guises. Et qui peut s'opposer à eux? L'aîné des princes français, Antoine, réside en Navarre. Nous le connaissons. Le connétable, il est vrai, l'a fait prévenir dès le lendemain de la mort par maître Lamarre, son valet de chambre, mais sans lui donner de conseils ni lui promettre d'appui. Détestant et méprisant Antoine, redoutant et jalousant les Guises, cette démarche accomplie, il se renfrogne, anxieux, en lui-même. D'autre part, Antoine, embarrassé au milieu de ses complots, se défiant du connétable, reste immobile. La reine, déprimée sous le poids d'un long esclavage, regarde autour d'elle

[1] *Relat. des amb. vénit.*, t. I, p. 427. — Régnier de la Planche, p. 203.

indécise. Les Guises seuls, toujours prêts, sauront tirer parti de l'heure présente.

Jugeant la situation d'un coup d'œil, ils sentent la nécessité de se concilier la reine-mère. Son fils lui a toujours montré beaucoup d'égard et de respect et l'opinion l'a en faveur. On ne peut l'écarter. Ils la croient d'ailleurs débonnaire. Des concessions de personnes, des honneurs, de l'argent, l'apparence du pouvoir, lui suffiront. La reine, isolée, sans liens avec les princes de Bourbon, accueille leurs avances. On s'entend pour marcher de conserve.

La première personne à sacrifier à Catherine était la duchesse de Valentinois.

Brantôme raconte que pendant l'agonie du souverain, restée seule en son hôtel, dans l'angoisse de l'attente, un messager de la cour s'était présenté lui réclamant les bagues et joyaux de la couronne qu'elle a reçus d'Henri II.

— « Le Roy est-il mort ? — s'écrie-t-elle.

— « Non, Madame, — répond l'autre, — mais il ne peut guère tarder.

— « Tant qu'il luy restera un souffle de vie je n'obeiray qu'à luy ; et s'il meurt je ne lui survivray pas. Ainsi, mon Roy mort ou vif, je suis invincible[1]. »

Diane se vantait. Henri mort, elle devait bel et bien lui survivre. La cour la reniant alors, elle se

[1] Brantôme, XVIII discours, t. II, p. 449.

tourne vers son gendre, le duc d'Aumale. Qu'a-t-il à attendre du nouveau souverain? Ses frères accapareront tout, tandis que son héritage à elle ne lui peut manquer. D'Aumale comprend ce langage ; il se fait le chevalier de Diane contre ses frères. Les négociations sont laborieuses, la vertu de MM. de Guise reculant effrayée devant les scandales du dernier règne [1]. On arrive cependant à un accommodement. Diane échange le château de Chenonceaux sur le Cher, que la reine avait en fantaisie, contre le château de Chaumont-sur-Loire; elle restitue les bijoux de la couronne et elle quitte la cour avec sa fille, la duchesse de Bouillon.

Gabriel de L'Orge, sire de Montgomery, meurtrier involontaire du feu roi, est destitué et chassé. Puis, par une ordonnance du 15 août, on constitue le douaire de Catherine et sa dot est garantie [2].

[1] L'ambassadeur d'Espagne, Chantonay, dans une lettre à la duchesse de Parme du 3 février 1560, relève la dureté avec laquelle on donna alors congé à Diane de Poitiers. Recueil conservé aux archives de Bruxelles, cité par M. de Ruble, t. II, p. 19. — Le roi, nous dit aussi Lippomano, dans sa chronique du 12 juillet 1552, a envoyé dire à madame de Valentinois qu'en raison de sa mauvaise influence auprès du roi son père elle mériterait un grand châtiment, mais que, dans sa clémence royale, il ne voulait pas l'inquiéter davantage; que néanmoins elle devrait lui restituer tous les joyaux que lui avait donnés le roi son père. Baschet. *Dipl. vénit.*, p. 496.

[2] Le douaire comprend le duché d'Alençon, rentré au domaine royal après la mort de Marguerite, et une riche pen-

En outre, elle partage avec son fils le droit perçu à chaque nouveau règne sur les possesseurs d'office, les villes et communes privilégiées [1]. Enfin, on lui fait dans le gouvernement une place à part. Au conseil privé, elle opinera la première; les affaires les plus graves seront traitées dans sa chambre; elle recevra les ambassadeurs et correspondra directement avec les souverains étrangers.

Ces procédés produisent au-dedans et au-dehors le meilleur effet. «Le Roy — écrit Lippomano — paraît très satisfait des honneurs rendus à la Reine-mère; il a voulu que dans toutes les écritures et dans les actes publiques et importants, on use à l'avenir de cette formule : — «Estant le bon playsir de la Reyne ma mère et Dame, moy aussy approuvant les choses dont elle est d'avis, je suis content et commande que, etc. [2]». «La Reine mère du Roy — écrit Anne de Cossé à son frère, le maréchal de Brissac, — est obéie de plus en plus, (ce) qui me faict penser que le Roy prospérera [3]». Et Sébastien

sion. Throckmorton à la reine, 13 juillet 1559, Forbes, t. I, p. 157; et la dépêche du 4 août, *Cal. of State*, vol. LV, p. 457. — Voir aussi Régnier de la Planche, Panth. litt. p. 205. — D'Aubigné, éd. Renouard, t. I, p. 241. — Bordenave, p. 70.

[1] Bordenave prétend que le partage eut lieu avec les Guises, p. 70. — Ce droit avait été perçu par Diane à l'avènement d'Henri II.

[2] Dépêche du 8 sept. 1559. Baschet. *Dipl. vénit.*, p. 498.

[3] Lettre autographe du 6 août 1559, Mcrits fr. 20527, folio 77.

de L'Aubespine, alors en mission dans les Pays-Bas près de Philippe II, insiste à plusieurs reprises sur l'approbation que le roi catholique donne à cette conduite envers «la Reyne mère, laquelle il a en estime et réputation telles que ses vertus méritent[1] ». Le duc et le cardinal, d'ailleurs, tirant parti de sa popularité, imposent silence au dehors à toutes les plaintes en répondant : «Il en a plu ainsi à la Reyne mère de la volonté de laquelle le Roy ne peult et ne veult se départir[2].»

Cette alliance bien et dûment établie, les deux frères s'établissent en maîtres du royaume. Le trésor vide et le royaume endetté, ils commencent par révoquer presque toutes les aliénations du domaine royal et des recettes publiques, tant à vie qu'à temps, faites sous le dernier règne[3]. En même temps ils s'emparent des administrations.

Déjà le cardinal tenait le clergé et les finances, le duc l'armée. Toujours prêts à saisir les chances de la fortune, ils disaient souvent : «chacun son tour». Dès le lendemain de la mort du roi ils mettent leurs partisans dans toutes les places, et «ceste toile ayant été tramée dès longtemps, il n'y a poinct du royaulme qui n'en soit farci».

Tout d'abord, c'est le conseil du roi et le conseil privé où ils s'assurent la majorité par des nomina-

[1] L'Aubespine. *Négociations sous François II*, p. 21 à 30.
[2] Baschet. *Dipl. vénit.*, p. 486 et 496.
[3] Régnier de la Planche, p. 212.

tions nouvelles. Une dissidence s'élève entre eux et la reine-mère au sujet du cardinal de Tournon, que Catherine veut y faire entrer. A Rome, il a résisté aux Guises, crime irrémissible. Cependant, ils cèdent, «se remettant devant les yeux son ancienne inimitié avec le connétable et le cognaissant ennemi mortel de ceux de la religion... de sorte que leurs menées pourront être faites sous sa couverture».

Ils dressent ensuite les états de la maison du roi, cassant les officiers même qui s'y trouvent attitrés de père en fils, ou les renvoyant dans leur maison avec demi-gage et «colloquant à la place leurs propres domestiques». Bref, il n'y demeura «un seul connetabliste hormis ceux qui, à la première provision, s'estoient allés ranger et offrir à eux». Les provinces du royaume et les villes frontières sont également garnies de leurs gens, et tous les gouverneurs «chefs de guerre et des villes» avertis d'obéir au duc comme au roi lui-même. Le chancelier Bertrandi, créature de Diane, est envoyé à Rome en dépit de son âge, de ses services passés et bien qu'il promette de livrer entièrement la justice. Toutefois, pour donner aux honnêtes gens une apparente satisfaction, on le remplace par Olivier, «homme réputé de très grande prudhommie et à bonne enseigne, si elle eut duré jusqu'à la fin. Mais MM. de Guise s'étoient à l'avance assurés qu'il ployeroit l'eschine sous eux à leur complaisance en recognoissance de ce bienfait».

Le chancelier dominant les parlements abaissés déjà par la vénalité des charges, avec sa connivenco ils étaient sûrs de «ranger ces cours à leur dévotion».

L'intendant des finances, M. d'Avençon, connaissant trop bien leurs affaires, est écarté également.

Saint-André, le grand favori de Henri II, viveur insouciant et vaniteux[1], ne s'étant au temps de sa faveur «rangé qu'à demi avec eux», à la vue de ces changements «entre en grande détresse». Sans parents, sans alliance, sans appui à la cour depuis la mort du roi, il tremble qu'on ne lui fasse «desgorger» ses richesses mal acquises «tirées de la faveur du maître soit au moyen de sommes empruntées qu'on n'a osé répéter à cause de son crédit, soit par le dépouillement de ceux de la religion, sur lesquels il se ruoit d'autant plus volontiers qu'il les savoit impuissants». Il fait alors «remonstrer aux Guises les grandes terres et biens qu'il possède» et il propose de les leur assurer en donnant sa fille unique[2] à un de leurs cadets, se réservant seulement l'usufruit. Si d'autres enfants lui naissent ils seront pourvus par des bénéfices.

Le marché est conclu.

L'ensemble de ces mesures menées rapidement met d'emblée le royaume aux mains des deux frères.

[1] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 66.

[2] Cette jeune fille mourut peu après dans le monastère de Longchamps (d'Aubigné ; Régnier de la Planche).

Tout n'est pas fini cependant. Leurs plus puissants adversaires, les princes de Bourbon et Montmorency, séparés et rivaux la veille, réunis le lendemain par le danger commun, les regardent à distance sans abdiquer. Les princes représentent la tradition la plus ancienne et la plus respectée de la monarchie, les droits du sang. Le connétable tient la première charge du royaume. Ses longs services d'ailleurs pendant les deux règnes précédents, la constante faveur du feu roi, l'illustration et l'ancienneté de sa maison, l'importance de sa parenté, de ses richesses, de sa clientèle, lui font une place tout à fait à part dans le pays.

Les princes sont absents, mais le connétable est proche et se tient sur la réserve. C'est par lui que l'exécution va commencer.

CHAPITRE XI

COMMENT MESSIEURS DE GUISE ÉCARTENT LEURS RIVAUX

Il était d'usage, au début de chaque règne, qu'une députation du Parlement vînt féliciter le souverain et lui demander les noms des nouveaux ministres auxquels on devait désormais s'adresser pour l'expédition des affaires. Séance solennelle, toujours préparée avec apparat.

La présence des seigneurs espagnols restés à la suite des négociations, devait cette fois lui prêter un éclat particulier.

Au jour dit, la cour se dispose dans la grande salle du Louvre, chacun prenant son rang en cérémonie. Les regards anxieux se promènent du roi aux Guises et des Guises à Montmorency. L'attente est émouvante, la curiosité surexcitée.

Au moment où le Parlement présente sa requête, toutes les oreilles se tendent. Le jeune roi, bien catéchisé, répond avec calme; il désigne ses deux oncles comme devant désormais mener les affaires du royaume : le duc à la guerre et le cardinal aux finances.

C'était un congé en règle pour le connétable. Coup rude et porté droit en face des seigneurs, habitués à le traiter en maître. Il dut se rappeler en cet instant avoir reçu ses charges de même sorte, douze ans auparavant, au détriment de son prédécesseur, le maréchal d'Annebaut.

« Toutefois, en vieux routier rompu aux mutations des cours », il dérobe sa colère sous un air de réserve et de grandeur et se retire très dignement.

Les jours suivants, il continue de veiller en silence, selon les devoirs de sa charge, aux obsèques du feu roi. Le 11 août, le corps est transporté des Tournelles à Notre-Dame; le 12, de Notre-Dame à Saint-Denis; le 13, il est descendu dans les caveaux, le cardinal de Lorraine disant la messe[1]. Les cérémonies terminées, Montmorency, voulant éviter des humiliations nouvelles, se décide à

[1] Le connétable avait fait prier l'ambassadeur d'Angleterre par Lanzac de l'accompagner, pour la conduite du corps, des Tournelles à la cathédrale, et l'ambassadeur de Portugal de la cathédrale à Saint-Denis. Throckmorton à la reine, 15 août, *Cal. of State*, v. LV, p. 473 et 474. — Forbes. Dépêche du 15 août, t. I, p. 197 et 198 On trouvera dans Forbes de grands détails sur les funérailles.

prendre le devant de toutes ses disgrâces en remettant de sa main au nouveau roi le sceau qu'il avait reçu de l'ancien[1].

Le 15 août, il dîne de grand matin, puis réunit ses parents, amis et gentilshommes, et leur annonce sa résolution. Ceux-ci se mettent aussitôt à sa suite, et tous ensemble ils partent pour Saint-Germain, où s'était transporté la cour. Arrivé au château avant l'heure des audiences, le connétable entre librement dans la salle à l'issue du dîner, comptant surprendre le jeune roi et user avec lui des propos familiers dont il était coutumier avec son père. Mais, grâce à l'espionnage des Guises, le coup est d'avance paré.

Comme le connétable abordait le souverain d'un air empressé et affectueux, celui-ci le prend cérémonieusement par la main et le mène en sa chambre, où ils se placent en face l'un de l'autre, chacun suivi de son cortège. François prie alors son visiteur de parler.

Montmorency s'exécute très dignement.

Après avoir, dit-il, pourvu aux obsèques du feu roi, « son bon seigneur et maître », il vient « faire révérence au nouveau », lui remettre les sceaux et lui présenter en même temps ses enfants, neveux et gentilshommes, afin qu'il lui plaise les confirmer dans leurs états.

[1] De Thou prétend que le lendemain de la mort de Henri II, Claude de L'Aubespine le lui avait redemandé par ordre, à quoi il aurait répondu vouloir le restituer lui-même.

« Quant à moy, — ajoute-il... »

Sur ce mot, le roi l'arrête court. Il confirmera en leurs places ceux de sa maison. Pour lui-même, « sçachant ses bons devoirs et ses grands services envers le feu Roy et la singulière amitié que le dict seigneur luy portoit, il le confirme sa vie durant en ses Estats et pensions... Mais d'autant qu'il désire soulager sa vieillesse », il a remis les affaires à ses oncles, dont il connaît l'habileté. Si donc Montmorency se sent fatigué de son long travail, il peut aller « s'esbattre » en ses maisons, sûr d'ailleurs de trouver bonne réception à la cour quand il voudra y revenir.

Le connétable, sans broncher, remercie le souverain pour les siens et surtout pour lui-même. En prenant tel souci de son « vieil âge », le roi n'a fait que prévenir ses intentions, « les vieux jours étant mal convenables avec les jeunes ans ». Il supplie même Sa Majesté de le dispenser du conseil. Outre qu'il lui serait dur de se soumettre à ceux à qui il a toujours commandé, vieux et « quasy radotant » ses avis ne lui seraient d'aucun usage. Il restera néanmoins à ses ordres dans le cas où ses offices seraient réclamés.

Là-dessus il prend congé sans être retenu et se rend à l'appartement de la reine mère[1].

[1] La date de cette scène, placée par Régnier de la Planche quelques jours après la mort du roi, est fixée par une lettre de Chantonay au roi d'Espagne du 16 août 1559. *Arch. nat.*, K. 1492, nº 66.

C'est Montmorency qui a négocié le mariage de Catherine, elle l'a toujours rappelé avec gratitude. Pendant les vingt-six ans qu'ils ont vécu côte à côte à la cour, le traitant, à l'exemple du roi, familièrement de compère, elle n'a cessé de lui montrer amitié et déférence. Quand elle avait à solliciter quelque faveur, elle affectait de vouloir passer par son intermédiaire. En temps de guerre, elle s'adressait à lui pour recevoir des nouvelles du roi, et lorsqu'elle conçut des espérances de maternité, ce fut lui le premier à qui elle en fit part, « nul ne s'intéressant davantage à sa fortune ». Toute leur correspondance témoigne d'une parfaite entente et amitié[1]. Il se repose là-dessus.

Esprit lourd et épais, homme tout d'une pièce! il n'a donc rien vu, rien senti, rien deviné! Le son de cette voix, ce regard, ce sourire, sont restés pour lui lettre close. Aveugle et borné, aujourd'hui il ne se doute même pas qu'il a sans cesse humilié sa souveraine, tantôt en l'écartant dédaigneusement des affaires publiques, tantôt en rendant hommage à sa rivale en face de la cour, ou

[1] Voir particulièrement dans la correspondance de Catherine les lettres écrites aux dates suivantes: août 1536 — juin 1543 — 3 lettres en septembre 1551 — 5 en avril — 7 en juin — 2 en juillet — 1 en octobre 1552 — 1 en mai — 3 en juillet — 5 en août — 4 en septembre — 1 en novembre 1553 — 1 en mai et 2 en août 1554 — 4 en mai et juin 1555 — 1 en août 1556 — 1 en août 1557 — 1 en février — 1 en mars — 1 en septembre — 2 en octobre 1558.

encore en se montrant toujours contraire aux Italiens, ses compatriotes, et particulièrement à ses cousins préférés, Léon et Pierre Strozzi. Et ses façons de condescendance, ses airs protecteurs avec elle ! et ses avis favorables à la répudiation quand on la croyait stérile ! Et le mariage de son fils aîné avec la duchesse de Castro, fille naturelle du roi, auquel il a dit même alors impudemment que de tous ses enfants c'était le seul qui lui ressemblât ! Dernièrement encore, le souverain frappé, au lieu de s'adresser à elle, ne s'est-il pas tourné vers les princes de Bourbon?

Voilà des griefs habilement dissimulés sous le coup de la crainte, mais amoncelés en silence au fond du cœur avec le secret espoir de les faire payer en de meilleurs temps. Ces temps sont venus pour Catherine. Aussi, pendant que Montmorency s'achemine vers sa chambre, croyant y trouver du réconfort, ils remontent à la surface avec une violence singulière et à sa vue éclatent en injures et récriminations. Rappelant chaque circonstance dans le dernier détail, elle dresse contre lui un véritable réquisitoire. La justice exigerait qu'il eût la tête tranchée, et si elle lui pardonne, c'est pour l'amour de feu son mari. Au lieu de se plaindre il doit donc la remercier et se soumettre en silence à ses nouveaux maîtres.

Montmorency, abasourdi par une telle sortie, ne pouvant d'ailleurs interrompre la reine, demeure d'abord muet. Quand elle lui permet enfin de

prendre la parole, il nie tout propos irrespectueux, rappelle ses services, proteste de sa fidélité ; puis, voyant qu'il ne gagne rien, il se retire, répétant sans doute une fois de plus qu'il est terrible d'avoir affaire aux femmes [1].

Le soir, il se reprend à une dernière espérance. Apercevant François II seul sur la terrasse du château, il essaye encore de l'aborder. Mais le prince lui tourne le dos. Il quitte alors la place et le lendemain se rend à Chantilly « avec telle suite que celle du souverain semblait auprès peu de chose ».

Montmorency écarté, c'est le tour des Bourbons.

Certes, si l'aîné de cette branche eût été taillé d'une plus large étoffe, fort des traditions de la monarchie et de la popularité de sa maison, MM. de Guise n'en auraient pas eu bon marché. Les regards, en effet, se tournent en ce moment vers lui dans une anxiété extrême. « La maison de Guise gouverne jusqu'à l'arrivée du Roi de Navarre, — écrit Throckmorton à Élisabeth dès le 11 juillet. — On ne sait alors ce qui se passera. » Et, le 18 juillet, « Si le Roi de Navarre reprend le pouvoir, le connétable sera un des premiers ministres [2]. » Dans ses dépêches à Cecil du 4 août, à la reine du 8 et du 15, l'ambassadeur anglais insiste encore sur la situation : « L'état du gouvernement est incertain

[1] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 82.

[2] *Cal. of State*, v. LV, p. 370 et 377.

jusqu'à l'arrivée du Roi de Navarre, dont on attend un grand changement[1]. »

On sait malheureusement à quel pauvre sire nous avons affaire.

De retour à Nérac après la signature de la paix, furieux d'avoir vu écarter toutes ses revendications, Antoine boudait la cour. Aussi ne tient-il aucun compte du message de Montmorency, à la suite du coup de lance. Deux jours après, une dépêche officielle de M. de Guise lui annonce la mort du souverain[2]. Il ne remue pas davantage. Des missives viennent alors de tous les côtés : du connétable à nouveau, du prince de Condé son frère, du prince de la Roche-sur-Yon, pour l'exciter à sortir de son inertie. Il assemble son conseil et lui demande avis. Jeanne d'Albret en est l'âme. Tous le poussent à partir, à réclamer sa place près du nouveau roi. A grand'peine enfin il s'y décide.

Pendant ce temps, Condé, resté à la cour, siégeant de droit au conseil royal, s'oppose de suite aux Guises, de concert avec Montmorency, dans la question de savoir si le nouveau souverain, comme époux de Marie Stuart, joindra à son titre de roi de France et d'Écosse celui de roi d'Angleterre et d'Irlande, injure bien gratuite à la reine Élisabeth[3].

[1] *Cal. of State*, v. LV, p. 447, 457, 475.

[2] On possède la minute de cette lettre couverte de ratures. Fonds fr. vol. 15872, folio 130.

[3] Throckmorton à la reine, 13 juillet. *Cal. of State*, v. LV, p. 378. — Ibid. Forbes, t. I, p. 172.

Les Guises, qui ont mis en avant cette prétention, prennent ombrage de la résistance, et, sentant d'ailleurs la secrète hostilité du prince, s'en débarrassent en l'envoyant en Flandre, vers Philippe II, renouveler le serment de la paix. Faveur doublement perfide, car il reçoit du cardinal de Lorraine pour ce voyage la somme dérisoire de mille écus, tandis qu'un simple gentilhomme, Montpezat, se rendant au même titre vers l'empereur d'Allemagne est largement pourvu[1]. Condé, pauvre et fier, vend une de ses terres et accomplit sans mot dire la mission à ses frais. Au retour, il en rend compte et va rejoindre son frère en route vers Paris. Il trouve un grand mouvement sur la route.

Antoine, en effet, parti le 22 juillet, dès sa première étape à Poitiers a vu accourir les seigneurs du voisinage grossissant son cortège. Puis, à mesure que le bruit de son voyage se répand, d'autres arrivent en foule, et des huguenots aussi de tous côtés.

C'est que Antoine, comme Henri d'Albret, a favorisé la Réforme dans son royaume par opposition à l'Espagne. Le 26 mars 1559, jour de Pâques, il a pris la cène publiquement au temple de Pau, et deux jours après dans une maison particulière. Ses prédicateurs ordinaires sont deux huguenots

[1] Dépêches de Throckmorton du 27 juillet et du 4 août. *Cal. of State*, v. LV, p. 447. — L'Aubespine, en mission près du roi Philippe II, au cardinal de Lorraine. *Nég. sous François II*, p 49 à 86.

avoués. Jeanne, longtemps contraire à la nouvelle doctrine, y est venue à son tour avec le sérieux de son esprit et la résolution de son caractère. Son nom est populaire parmi les réformés, et le pape Paul IV la qualifie de « fille pire que sa mère, qui avoit gasté son mary et infecté toute sa maison [1] ».

Arrivé à Vendôme, Condé, avec le prince de la Roche-sur-Yon, Coligny, d'Andelot, le cardinal de Châtillon, le vidame de Chartres, se mettent de la partie. Montmorency, retenu par sa charge, avait envoyé son secrétaire. Là on s'arrête, et les chefs se réunissent pour délibérer.

L'assemblée est nombreuse et imposante, composée d'un groupe de princes et de grands, des principaux de la noblesse, des ministres des églises réformées de Paris, d'Orléans, de Tours, tous venus d'un élan contre les Guises, ces étrangers usurpateurs [2], « qui volent aux uns l'amour et la faveur de leur Roy et persécutent cruellement les autres ». Serrés autour d'Antoine, ils le supplient de prendre en main leur cause, les réformés surtout, dont il professe et fait professer la doctrine dans ses propres États [3].

[1] Lettres de Babou, évêque d'Angoulême, ambassadeur à Rome, le 17 août 1559. Ribier, t. II, p. 811.

[2] L'origine allemande des Guises leur était sans cesse reprochée par la noblesse française.

[3] Le pasteur Morel, envoyé de Paris à Vendôme, nous a laissé un récit animé de l'entretien qu'il eut avec le roi de Navarre. *Œuvres de Calvin*, t. XVII, p. 599.

Singulière ironie du sort! Les anciennes traditions monarchiques et les nouvelles aspirations religieuses convergent en même temps vers l'homme le moins capable et le moins digne de les représenter.

Un grand esprit de conciliation règne dans l'assemblée. Aucune dissidence entre catholiques et huguenots. Les querelles même personnelles s'apaisent. La Roche-sur-Yon et d'Andelot brouillés au sujet de l'héritière de Laval, dont ils se disputent le cœur et la main[1], se réconcilient sur place par les soins de Condé.

A qui appartient la tutelle du roi? La nation, représentée par les États généraux, peut seule résoudre la question. Or, les Guises tenant de fait le pouvoir, il s'agit de les contraindre à les réunir. On discute là-dessus.

Condé tire son épée. Que le roi de Navarre, dit-il, bien accompagné, se rende promptement à la cour et y réclame fièrement sa place. Force sera devant cette réclamation armée de convoquer les États.

Coligny prudent, parfois jusqu'à l'indécision, porté aux atermoiements, très humain d'ailleurs, redoutant la guerre civile, s'oppose aux moyens

[1] Revenant un jour de Saint-Germain, d'Andelot s'aperçoit que le prince de La Roche-sur-Yon le suit avec ses gentilshommes. Au passage de la Seine, il coupe d'un coup d'épée la corde du bac derrière lui. La Roche-sur-Yon jure de se venger.

violents. Le roi de Navarre, dit-il, doit se présenter modestement à la cour avec sa suite ordinaire, travailler à se concilier la reine et à obtenir des concessions des Guises. Le secrétaire du connétable l'appuie.

Après de vifs débats, l'assemblée, sur laquelle Coligny exerce une grande influence, se rallie à son opinion.

Antoine, très anxieux de la décision, se sent alors soulagé d'un grand poids.

Jamais on ne vit en effet état d'esprit plus troublé et plus complexe. Ses deux confidents favoris, Descarre et l'évêque de Mende, sont des espions de Catherine. Leur mission consistant à amollir en lui l'esprit de résistance, ils entretiennent ses rêves au sujet de la Navarre en lui montrant les Guises prêts à les favoriser. Déjà ils ont retardé son départ de Pau, et maintenant ils s'attachent à mettre au jour l'impuissance et le danger de l'assemblée de Vendôme.

Docile à des inspirations qui flattent ses manies, Antoine n'avait cessé de faire effort pour se soustraire aux devoirs de sa situation. Dans les débats, au lieu de prendre un parti, il se retranche dans l'inertie et le vague. Plus on le presse, plus il échappe, accordant toutes les demandes pour s'en délivrer, et faisant toutes les promesses en s'excusant d'avance de ne les pas tenir. « Tout ainsi que les figures tracées sur l'eau ou sur le sable sont aussitost effacées que faictes, pareillement toutes

les délibérations du roi de Navarre avortoient quasi avant leur conception, et il réprouvoit et dénioit le jour suivant ce qu'il avoit approuvé et prôné la veille[1]. »

Maintenant, couvert par les décisions pacifiques de l'assemblée ralliée à Coligny, il se met en route, répandant au passage qu'il va simplement faire la révérence au roi, assister au sacre, selon son devoir. Ne prenant point d'ailleurs un instant sa mission au sérieux, il ne songe le long de la route qu'à la manière dont il paradera devant les seigneurs espagnols pour disposer Philippe II, par l'idée qu'il leur donnera de son importance, à renouer les vieilles négociations.

Les Guises avertis par leurs espions de ces rêves chimériques, y prennent une grande joyeuseté. Au début même du voyage, ils s'apprêtent à les favoriser en recevant le prince royalement[2]. Mais les nouvelles de l'assemblée des seigneurs et surtout des discussions de Vendôme, changent leurs dispo-

[1] Bordenave, p. 74 et 75.

[2] Régnier de la Planche, p. 204 et 212; confirmé par Bordenave : *Hist. de Béarn et de Navarre*, p. 74. — Rapport du sieur de Montluc au duc de Guise sur les dispositions du roi de Navarre, qui part pour Paris plein de sentiments de conciliation envers les Guises et très irrité contre le connétable, qui n'a rien fait pour lui garder sa province de Navarre. Comm. et lett. de Montluc, édit. de la *Société de l'Hist. de France*, t. IV, p. 107 et 108. — Lett. de Throckmorton du 8 août, *Cal. of State*, v. LV, p. 456.

sitions. Le flot de l'impopularité monte, il faut y faire face pour le vaincre. Au lieu donc de mener la cour au-devant du prince, ils se décident à le traiter de Turc à Maure.

Déjà toutes les mesures d'ordre général sont prises contre leurs adversaires. Une ordonnance royale du 23 juillet interdit aux habitants de Paris le port des armes à feu sous les peines les plus sévères. On propose même au conseil privé de proscrire les manteaux longs qui les pourraient couvrir. Sur quoi le peuple s'écrie qu'un nécromancien a «pronostiqué» au cardinal à Rome qu'il mourrait d'un bâton à feu[1].

En même temps l'armée est mise sur le pied de guerre, la garde du roi doublée, deux mille corselets cachés dans l'hôtel de Bourbon entre le Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois. Puis, ces précautions paraissant encore insuffisantes en face d'une population mal disposée, la cour quitte Paris pour Saint-Germain, dont le château très fortifié est à l'abri de toute attaque[2]. Les gens de service ont ordre de rester sur le qui-vive. Le jeune roi,

[1] Régnier de la Planche, p. 209. — Nous suivons cet auteur pour tout ce voyage, qu'il raconte avec les plus curieux et les plus minutieux détails.

[2] Lettres de Throckmorton à la reine, 27 juillet et 8 août, *Cal. of State*, v. LV, p. 417, 456 et 458. — Régnier de la Planche (Panth. litt., p. 109) attribue ce prompt départ à une aventure scandaleuse du cardinal. Mais le témoignage de l'ambassadeur anglais nous paraît plus probant.

effrayé, regarde ses oncles comme ses derniers défenseurs.

Arrivé près de Saint-Germain, vers le milieu du mois d'août, Antoine s'étonne de n'avoir encore trouvé à sa rencontre aucune escorte d'honneur. Croyant à quelque méprise, il expédie en avant son maréchal des logis et ses fourriers avec le bagage pour préparer son arrivée.

Son rang lui donnant droit au premier logement après celui du souverain, ses gens le réclament. Mais le duc de Guise l'occupant refuse avec hauteur de le rendre, et, sans plus s'inquiéter de l'incident, emmène le roi à la chasse.

Les gens d'Antoine laissent ses coffres dans la cour et retournent indignés avertir leur maître. Antoine ne répond rien et continue d'avancer, imperturbable. Arrivé au château le 18 août, un vendredi, jour de mauvais présage, il entre dans la grande cour, où il voit ses coffres épars et se rend droit à la chambre de la reine-mère. Le cardinal s'y trouve, «lequel ne s'esmut n'y avança d'un seul pas pour aller au devant». C'est Antoine qui, après les révérences à Catherine, va à lui le premier, et encore celui-ci le «reçut-il assez estrangement».

Bientôt les fanfares annoncent le retour du roi. Antoine se rend à sa rencontre jusqu'à la grande porte. Le duc le traite à la façon du cardinal et Antoine renouvelle les avances. Ses gens alors venant lui rappeler qu'il n'a pas de logis et lui

demander ses ordres, le maréchal de Saint-André présent lui offre la moitié de sa chambre, et il l'accepte piteusement « contre l'espérance de l'autre ».

« Le Roy de Navarre — dit Bordenave — eût trouvé à Saint-Germain la basse-cour pour logis et le ciel pour poêle, si le maréchal de Saint-André ne lui eut quitté sa chambre. Il fut reçu du Roy avec si maigre visage que chascun eust connoissance qu'il ne l'aimoit guère, et le prisoit moins[1]. »

Vainement les gens de la suite d'Antoine expriment tout haut leur indignation et s'efforcent de l'aiguillonner, Jarnac en particulier. Sa longue patience prise à lâcheté, dit ce dernier, encourage ses ennemis, qui le bafouent ouvertement, se gaussent de lui. Mieux eût valu rester en Navarre que d'accepter un tel traitement.

Le prince convient de tout et promet de changer comme un enfant en faute. Il va parler haut, reprendre son rang, faire merveille ; Jarnac en jugera. Et à peine celui-ci a-t-il les talons tournés qu'il rentre sous le joug. Son abaissement se mesure à la hauteur de ses adversaires.

Enfin, au bout de trois ou quatre jours, le roi le prend à part et lui déclare que ses oncles, coûte que coûte, resteront les maîtres. Il ajoute que son plus grand souci, comme le leur, est d'écraser l'hérésie et qu'il lui faut trouver un appui dans ceux de son sang. Il ne supportera aucune résistance.

[1] Bordenave, p. 76.

Antoine proteste en même temps de son orthodoxie et de sa soumission[1]. La reine-mère intervient, le confirme dans ces sentiments, et le bon accord semble rétabli.

«Ceux qui prétendoient au gouvernement se sont désistés», dit alors le cardinal triomphant à l'ambassadeur d'Espagne Chantonay, lequel attendait en confident, dans la coulisse, le dénouement de la comédie. C'est le moment pour lui d'entrer en scène. Antoine, réconcilié, dînant avec le roi, Chantonay vient le saluer très bas au nom de Philippe II, et avec une infinité de «courtoisies» l'assure de la bonne volonté de son maître. Aussitôt les frontières de sa province perdue miroitent aux yeux d'Antoine et il répond par les protestations les plus empressées.

On parle de la nécessité d'éteindre l'hérésie. Chantonay est plein de confiance, «le Roy d'Espagne et le Roy de France ayant ceste affaire fort à cœur» ; Antoine l'assure de son zèle et de son concours[2].

A la suite de cette scène ses gentilshommes indignés l'abandonnent presque tous, entre autres Jarnac, malgré sa vieille liaison avec la maison d'Albret.

[1] Lettre de Chantonay à Philippe II, 22 août 1559. Orig. esp., Arch. nat, K. 1492, nº 67.

[2] Lettre de Chantonay à Philippe II. Orig. esp., Arch. nat., K. 1492, nº 67.

Antoine se transporte alors à Saint-Denis pour y «rendre hommage au feu Roi»; ses équipages l'y attendent. Il y passe la journée du lendemain à prier sur la tombe dans un état de prostration dont témoigne une lettre à sa sœur écrite le même jour. Une scène des plus curieuses se préparait pour le soir.

La reine Élisabeth, chef du protestantisme en Angleterre, s'efforçait de le favoriser en France. Après la mort du roi, elle avait envoyé à la cour des dépêches de condoléance, et, dans l'incertitude du rôle qu'Antoine allait jouer, elle y avait joint les lettres les plus affectueuses pour lui et sa femme, en s'appuyant sur leur commune croyance «en la vraye religion». Antoine alors à Vendôme, ces missives lui étaient parvenues par l'ambassadeur Throckmorton[1]. Aussitôt, voyant en Élisabeth une alliée, une amie, il combine une entrevue secrète avec Throckmorton, et, arrivé à Paris, lui indique un rendez-vous à Saint-Denis auquel celui-ci n'a garde de manquer.

Ce même 22 août, à onze heures du soir, les gens du prince congédiés, son secrétaire introduit l'ambassadeur anglais dans sa garde-robe. Antoine le reçoit les bras ouverts. Catholique persécuteur le matin avec Chantonay, il redevient avec Throckmorton un réformé plein de zèle, prenant à cœur

[1] Throckmorton à la reine, 25 août 1559. — *Cal. of State*, v. LV, p. 498.

les intérêts de « la vraye religion » au point d'en faire la base d'un traité d'alliance avec sa bonne sœur. Throckmorton en résume lui-même le projet dans les termes suivants, d'ailleurs assez vagues.

« Rien ne tendant plus à maintenir une bonne entente entre les princes que leur union pour la préservation de la religion, la reine se joindra volontiers au roi de Navarre dans un concert qui aurait cette cause pour objet[1]. »

Antoine, ébloui d'une si haute alliance, veut dans son ravissement garder l'ambassadeur toute la nuit ou du moins le faire reconduire à Paris par une escorte. Mais Throckmorton de sang-froid, lui rappelle l'espionnage toujours éveillé des Guises et après l'entretien part mystérieusement, comme il est venu.

Le lendemain, Antoine se rend à Paris, et le surlendemain l'entrevue se renouvelle à huit heures du soir, au cloître des Augustins, où Throckmorton arrive déguisé avec un laquais et un page. La conférence est plus intime encore. Antoine va jusqu'à parler du mariage d'Élisabeth, et, toujours zélé pour la « vraye religion », engage l'ambassadeur à écarter les princes « papistes » de la maison d'Autriche, ajoutant qu'il proposera à la reine un candidat digne de sa grandeur. Il est convenu en terminant que la reine et lui s'écriront désormais secrètement de leur propre main. Le 25 août,

[1] *Cal. of State*, v. LV, p. 491.

en effet, de Villers-Cotterets, il commence la correspondance par une lettre très chaude dans laquelle sont confirmées toutes ses déclarations à l'ambassadeur [1].

Pendant ce temps, Condé, de retour à Paris, désolé et honteux de la conduite de son frère, fait pourtant un dernier effort pour grouper dans l'opposition les gens de leur parti les plus considérables, dans le Parlement et la noblesse.

De concert avec Antoine, il soulève la question des États-Généraux devant les présidents de chambres et conseillers, les interrogeant sur le moyen d'en provoquer la réunion. Mais on ne défend que ceux qui se défendent eux-mêmes. Parmi les magistrats, les uns se montrent froids, les autres contraires; tous pleins de réticences, ne se souciant pas d'être broyés entre la violence des Guises et la pusillanimité d'Antoine. Le connétable et l'amiral aussi, qui devaient rejoindre les princes à Paris, restent dans leurs terres. Les Huguenots, particulièrement menacés, montrent une irritation plus violente encore. « Le Navarrois a misérablement « trompé nos espérances, — écrit François Hotmann « à Bullinger le 2 septembre, — si tu savais avec « quelle insistance nous l'avons pressé, quelles con« ditions nous lui avons offertes, quels subsides nous

[1] Throckmorton à la reine, 15 août. Forbes, t. I, p. 212 à 214. — Antoine à Élisabeth, 25 août. *Cal. of State*, v. LV, p. 500.

lui avons promis! Et son inertie a tout laissé perdre [1]! »

Les deux frères quittent alors Paris. Ils vont visiter dans le Soissonais les terres du roi de Navarre, pendant qu'on prépare le sacre.

Leur présence en vaincus dans cette cérémonie devait encore affirmer le triomphe des Guises.

[1] Hotomanurum Epistolæ. Amstelœdami, 1700, p. 28.

CHAPITRE XII

LE SACRE — LE ROI DE NAVARRE CONDUIT EN ESPAGNE LA REINE ÉLISABETH

Les Guises, maîtres de la situation, préparent le sacre pour le milieu de septembre. Le cardinal de Lorraine devait célébrer la cérémonie. Le départ est décidé.

Passionné pour la chasse, le jeune roi projetait de se rendre à Reims en poursuivant le gibier. Ce plan toutefois n'est pas suivi, probablement en raison de sa santé délicate. De Villers-Cotterets il va coucher à la Fère-en-Tardenois chez le connétable, et le lendemain chez le duc de Guise à Nanteuil, où il passe deux jours. Son entrée à Reims a lieu le 15 ou le 16 septembre.

Le lundi 18[1], le prieur de Saint-Rémy, accompagné de quatre seigneurs[2], escorté des habitants du « Chesne Populeux » en armes[3], apporte la sainte ampoule dans la cathédrale. A dix heures du matin, le roi y fait son entrée solennelle par le chœur. Toute la cour le suit, la reine-mère exceptée[4], Catherine, hantée, dit-on, par de douloureux souvenirs[5], ayant décidé de le rejoindre seulement

[1] Les auteurs diffèrent sur la date. La médaille commémorative, frappée d'avance à Paris, porte le 17 septembre. Mais la cérémonie fut retardée d'un jour, le duc de Savoie, oncle du roi, ayant eu un grand accès de fièvre. *Nég. sous François II*, p. 112.

[2] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 92.

[3] La légende raconte que lorsque Charles VII fit son entrée à Reims, en 1429, les Anglais fuyant avaient emporté la sainte Ampoule cachée dans l'oreille d'un mulet. Les habitants du Chesne Populeux les attaquent, reprennent le vase sacré et le rapportent en triomphe. De là ils obtinrent le privilége d'assister au sacre des rois et de recevoir chaque fois en don la haquenée blanche, le pallium du prieur et cinquante livres tournois pour leurs frais de route. *Récit du sacre de François II*. F. s. lat. vol. 13314, f° 48. — Lettres de Chantonay à Marguerite de Parme, 20 septembre 1559. Recueil conservé aux archives de Bruxelles.

[4] *Récit du sacre de François II*, vol. 13311, f° 48. — Lettres de Chantonay et de Philibert de Savoie à la duchesse de Parme. Recueil des archives de Bruxelles. — *Corresp. de Philippe II*, t. I, p. 186. — Voir aussi La Planche et les *Mémoires de Condé*.

[5] Lettre de Chantonay à Marguerite de Parme, 15 septembre 1559. Recueil conservé aux archives de Bruxelles, p. 7.

après les fêtes. Les deux jeunes reines, Marie Stuart et Élisabeth, épouse de Philippe II, marchaient en tête de leur cortège; puis le haut clergé, les dignitaires, les grands, parmi lesquels Guillaume d'Orange et le comte d'Egmont restés comme otages du traité de Cateau-Cambrésis.

Les princes de Bourbon aussi sont là, rehaussant de leur présence le triomphe des vainqueurs. Humiliés, bafoués, ils accomplissent leurs fonctions «comme personnages à jouer des farces». Condé porte la couronne royale et au dîner sert de panetier au roi. Antoine parade au premier rang derrière le souverain, pendant que leurs ennemis sourient et les bravent en face. Au milieu des fêtes, on arrête sous leurs yeux un gentilhomme de leur parti, Anselme Soubcelles, à cause d'une lettre à sa femme saisie à Paris, dans laquelle il se déclare pour le roi de Navarre. Lors de la distribution des faveurs, Antoine reçoit les miettes de la table royale: des lettres patentes enjoignant au trésorier du Comté de Foix de lui payer les arrérages de ses droits féodaux.

Les Guises pourtant, malgré ce triomphe, demeurent mécontents, sentant derrière la soumission transpirer l'inimitié menaçante. Après avoir écarté leurs adversaires, s'ils les brouillaient entre eux, Coligny et Condé par exemple! Quel coup de maître! Ils vont essayer.

Coligny est protégé par la reine-mère, qui le regarde comme un homme «rond, incapable de

rien entreprendre par ambition dont elle le congnoissoit du tout vide... Joinct qu'elle estoit contente aussi d'avoir toujours deux cordes à son arc et de tenir en bride les Guises ». Pendant le séjour de la Cour à Nanteuil, le duc de Guise laisse entendre à Coligny que Condé a « pourchassé de le dépouiller de son gouvernement de Picardie ».

Une explication entre les deux amis remet vite les choses en état. Toutefois Coligny, sentant sa charge convoitée, propose de s'en démettre en faveur du prince. Le duc de Guise feint d'entrer dans cet arrangement, et, la place remise entre ses mains, il la donne à un homme à lui, le maréchal de Brissac, nouvellement arrivé de Piémont[1].

Parmi les titres du connétable, celui de grand-maître, donnant la toute-puissance dans la maison du roi, est depuis longtemps convoité par le duc de Guise. Catherine, complaisante, se charge d'en obtenir la résignation. Montmorency résiste d'abord, puis cède par crainte, mais sans désigner son successeur, selon l'usage, pour bien marquer qu'il obéit seulement à l'ordre du roi.

Dès le lendemain du sacre, la cour avait repris le deuil et le roi commençait la neuvaine de

[1] Lettre de Coligny à d'Humières, 20 janvier 1560. *Nég. sous François II*, p. 213. — La Place, de Thou, Régnier de la Planche, d'Aubigné, reproduisent d'une manière à peu près analogue l'incident de Nanteuil.

Saint-Marcoul[1]. Le 27 septembre, on se rend en Lorraine. Le mariage du jeune duc avec Claude de France venait de s'effectuer. Catherine installe sa fille dans son duché, pendant que François de Guise négocie le mariage de son fils aîné avec une princesse de la même maison[2].

Antoine suit la cour, et les Guises, se montrant excédés de sa présence, l'obligeante Catherine intervient pour les en délivrer. Tout en jouant avec les princes la bonne parente, elle les dénonce à son gendre le roi d'Espagne comme partisans de la Réforme et des États généraux; ses adversaires à elle, d'ailleurs, « visant à la réduire à l'état de chambrière ». De là, elle prend occasion d'implorer son secours.

Philippe, ravi de ce rôle, répond en se portant pour tuteur et protecteur du « Roy et du Royaulme », prêt à s'avancer à sa défense avec quarante mille hommes. Cette lettre lue en plein conseil, commence à faire trembler Antoine pour ses États, d'autant plus que chacun affecte de les croire menacés. Il lui faut maintenant partir à tout prix. Catherine l'encourage et couvre sa fuite en lui faisant donner la charge princière de conduire Élisabeth à Philippe II, son mari.

Antoine, voyant dans cette mission l'occasion de

[1] *Un gentilhomme des temps passés*, p. 94.

[2] Dépêche de Throckmorton à la reine Élisabeth. Septembre 1559. Forbes, p. 246.

renouer les négociations espagnoles, passe subitement de l'angoisse à la joie. Il peut tout espérer de l'appui de la reine-mère, et peut-être, qui sait? d'une entrevue avec Philippe II venant à la rencontre de sa jeune femme. Les détails du voyage sont arrêtés et quelques nouvelles bribes de faveur récompensent encore son zèle.

Au commencement de novembre, pendant qu'on s'attarde à ces apprêts compliqués, Antoine emprunte quatre mille livres[1] pour «desloger de Bloys» avec Jeanne d'Albret, et va préparer l'entrée de la princesse dans les villes de son gouvernement de manière à éblouir par sa magnificence les agents espagnols.

Mille fables ont eu cours sur Élisabeth et Philippe II. La princesse adolescente, sacrifiée à un cruel mari, inspirant à son beau-fils une passion partagée et mourant victime de la vengeance conjugale. Il n'en reste rien.

Élisabeth avait alors quatorze ans. De nature délicate et physiquement tardive, souvent malade, timide, craintive même à l'excès, sa mère l'avait ployée de bonne heure à l'obéissance, qualité que son mari prisait par-dessus toute autre. Ses portraits ne nous montrent pas en elle de beauté. «Ni grosse, ni grande, — nous dira, quelques années

[1] Comptes de la reine de Navarre. Arch. des Basses-Pyrénées, B. 8.

après, l'ambassadeur vénitien envoyé en Espagne, — pas trop belle de figure, tout son corps est en de bonne proportion, et il règne en elle de la grâce[1]... » L'auteur continue en lui prêtant un peu gratuitement de l'esprit et du savoir. Au moment de son mariage, Élisabeth possédait le charme de la jeunesse, de l'enjouement, de la bonté naturelle et une extrême naïveté.

Philippe, alors âgé de trente-deux ans, moitié flamand et moitié espagnol, petit de taille, délicat et mince, les traits irréguliers mais fermement dessinés, la physionomie expressive, le regard fixe et profond, l'attitude hautaine, toute sa personne, relevée par un sévère costume de velours noir, présentait un caractère d'étrangeté, de distinction et de grandeur bien fait pour intéresser l'imagination d'une jeune fille. Le prestige de la royauté espagnole était d'ailleurs alors à l'apogée. La puissance de Philippe II, ses magnifiques présents, les hommages, les paroles flatteuses de ses seigneurs, la situation romanesque même de la jeune princesse depuis plusieurs mois, tout la devait exalter. Catherine et la cour parlaient sans cesse de son mariage comme d'une rare bonne fortune, et il lui semblait à elle-même un rêve merveilleux de gloire et d'amour. Loin de se croire sacrifiée, elle contemplait, le cœur battant, le portrait de son époux inconnu, et songeait avec un

[1] Baschet. *Dipl. vénit.*, p. 244.

doux émoi au pays lointain où il lui préparait ses triomphes.

Un jour, au mois d'août, comme Philippe venait de s'embarquer à Anvers pour l'Espagne, la princesse, soupant avec sa mère, entend le vent souffler. Elle demande s'il est favorable à sa traversée. Oui, répond-on, il le pousse sur les côtes de France.

« Que ce vent est heureux », s'écrie-t-elle[1].

De tels mots et bien d'autres, relevés par les courtisans et répétés au roi d'Espagne, ne laissaient pas que de le flatter. Le fanatisme seul portait Philippe à la cruauté. Sa correspondance nous le montre dans la vie privée doux, affectueux, doué de tous les sentiments de famille. Depuis le jour de son mariage par procuration, il témoigne un grand empressement pour sa jeune femme, parle d'elle souvent, s'informe de sa santé, de son humeur, de ses occupations, lui envoie des ambassades. Aussitôt arrivé en Espagne, il l'appelle auprès de lui, décide l'itinéraire de son voyage et le lui fait porter par un gentilhomme de sa maison.

Le 18 novembre, Élisabeth se met en route. Un magnifique trousseau, linge, tapisseries, coffres et bijoux, destiné à être embarqué à Bayonne sur des navires d'Espagne, suit à l'arrière du train porté par une troupe de haquenées.

Toute la cour reconduit la princesse à Chatelle-

[1] Dépêche de Chantonay à Philippe, 16 août 1559. Arch. nat. K. 1494, nº 65.

rault. Catherine aurait voulu pousser plus loin, mais le roi entend garder près de lui sa mère. Les deux femmes passent trois jours en larmes, à la grande surprise des seigneurs espagnols accoutumés à une étiquette plus impérieuse. Enfin, le 25 novembre, on se sépare[1].

Élisabeth va coucher ce même jour avec sa suite à Poitiers. Bientôt, la jeunesse, la spontanéité d'un esprit naïf et curieux, reprennent leurs droits. Tout entière aux distractions du voyage, la princesse s'écrie devant chaque château, chaque église : « Y a-t-il d'aussi belles maisons en Espagne ? Y a-t-il de cela en Espagne ?[2] ».

Le 6 décembre, le cortège royal rejoint à Bordeaux les souverains de Navarre. Entrée solennelle, réception splendide. Les fêtes se succèdent pendant trois jours sans discontinuer. Puis on entre en Béarn, où Antoine affecte partout d'occuper le premier logis, réservé en France à la princesse, pour bien constater ses droits de souverain.

Le 2 décembre, arrivée à Pau. Séjour au château durant les fêtes de Noël. Le roi, la reine de Na-

[1] Lettres de Chantonay au roi d'Espagne des 22 août, 23 et 25 novembre. Arch. nat. K. 1492. nos 67, 78, 79. — Lettre de Killgrew à la reine Élisabeth. Forbes, p. 266. — Lettre de Catherine au connétable, fonds fr. vol. 3157, folio 98. — *Nég. sous François II*, p. 438, 442, 701, 707.

[2] Palma Cayet. Chronologie novénaire. Londres, éd. de 1790, t. LVI, p. 103.

varre et toute leur maison, rivalisent d'hospitalité pour la royale visiteuse. On s'empresse, on l'entoure, on la comble de soins, on invente à son usage des amusements et des jeux. Elle prend part à tout avec une gaîté, un abandon, une grâce qui charment les spectateurs. La conversation s'anime en sa présence; les absents y ont place, et au lieu de les dénigrer selon l'usage des cours, on renchérit d'éloges pour lui plaire.

Le jour de Noël, les jeux se terminent par une blanque ou loterie, dont tous les numéros sont gagnants [1].

Le lendemain, le cortège, grossi de trois cents mulets de bât et de cinquante haquenées, envoyés par Philippe pour le passage des montagnes, se remet en route. A Saint-Jean-Pied-de-Port, on trouve un nouveau renfort de trois cent cinquante mulets de charrois, mules de litière et haquenées. En ce lieu, la princesse et ses femmes quittent le deuil pour prendre l'habillement espagnol de velours noir garni de jais et la coiffure de «vollant à la Lorraine».

Au village frontière de l'Espinal, le duc de l'Infantado et son frère le cardinal de Burgos, attendent la princesse en tête d'une élite de noblesse de plus de quatre mille chevaux, sans parler des bêtes de somme. Les seigneurs, couverts de

[1] Lettre de Durant à Noailles, 26 décembre 1559, fonds fr. vol. 6911, fo 325.

bijoux et de pierres précieuses, suivis de pages vêtus de « toile d'or bandée de velours cramoisi et doublée de satin blanc », avaient espéré pouvoir étaler devant la jeune souveraine leurs costumes bigarrés et leurs riches équipages en des carrousels et jeux. Mais la neige, qui s'élève maintenant à la hauteur des chaumières, met obstacle à tout.

Le duc et le cardinal proposent au roi de Navarre de leur remettre la princesse au village de Pignon, entre Saint-Jean-Pied-de-Port et Ronceveaux. A quoi Antoine répond avec hauteur que, ne reconnaissant d'autres limites à ses États que les confins de la Navarre espagnole, il l'accompagnera jusque-là en qualité de souverain.

Le 1er ou le 2 janvier, le cortège se remet donc en route pour Ronceveaux, par un chemin de montagne étroit et tortueux et un temps de plus en plus horrible. A une lieue du monastère, une tempête se déchaîne sur les voyageurs, avec des tourbillons et des avalanches au milieu desquels on s'égare. Les équipages des filles d'honneur disparaissent dans un précipice ; on les retrouva seulement au bout de quelques jours. La jeune reine, à cheval, la tête battue de neige, conduisant sa haquenée à l'aveugle, montre beaucoup de résolution et de courage. Enfin on aperçoit les toits perdus du monastère, on l'atteint.

Tout le chapitre est sur pied, prieur en tête, attendant aux portes de l'église ouverte, illuminée de cierges, tendue de tapisseries, parfumée d'herbes

odoriférantes. Élisabeth, en dépit du froid et de la fatigue, y fait immédiatement son entrée, pendant que quelques seigneurs espagnols se dissimulent derrière les portes, « si bien en poinct que vous n'eussiez veu qu'or sur escarlate de velours cramoisy et tous tant chargés de chaînes qu'ils en avoient le col tout courbé ». Le bruit courait même que Philippe II, déguisé, se trouvait parmi eux.

Après une courte cérémonie religieuse, Élisabeth gagne sa chambre, aussitôt envahie par les seigneurs espagnols. Refoulés d'un côté, ils se rejettent de l'autre, au point que le roi de Navarre doit intervenir avec ses officiers pour dégager la princesse et lui assurer la liberté avec ses femmes et un peu de repos [1].

Devant les difficultés de la route, Antoine, renonçant à ses prétentions, propose de remettre la princesse immédiatement aux ambassadeurs. Ceux-ci entendent qu'on retourne en arrière, entre Ronceveaux et l'Espinal, pour accomplir la cérémonie.

En pleine campagne, par un pareil temps, la

[1] Lettres des deux ambassadeurs, du docteur Durango, à Philippe II, 26 décembre 1559, Arch. de la secret. d'Esp. L. G. 357, f° 89 et 95. — Lett. de Duran à Antoine de Noailles, fonds fr. 6911, f° 290. — Relation de Lansac, de l'Huillier et d'un auteur anonyme, lequel fait observer qu'en ces dernières circonstances l'importunité des Espagnols dépassa même celle des courtisans français. *Nég. sous François II*, p. 161 et suiv.

princesse, jeune et délicate, aurait dû recevoir en litière découverte le baise-main des seigneurs agenouillés dans la neige. C'était folie. Antoine s'y oppose.

Une autre complication survient touchant le cérémonial. Le roi de Navarre exige la préséance en qualité de souverain indépendant et de premier prince du sang de France. Les Espagnols la lui refusent. La contestation dure plusieurs jours, pendant lesquels les vivres du monastère s'épuisent. Antoine en vient aux menaces. La jeune reine, craignant d'irriter son époux, le supplie de céder. Il s'y résignait, quand les Espagnols l'en dispensent prenant le devant de la condescendance.

L'échange des pouvoirs se fait immédiatement dans une salle basse, éclairée aux flambeaux et tendue de tapisseries aux armes de la jeune reine; puis les plénipotentiaires se rendent dans la grande salle, où ils trouvent Élisabeth assise sur un trône improvisé, ayant à sa droite le roi de Navarre, qui ne se lève point à leur arrivée.

Le duc de l'Infantado et le cardinal de Burgos, après avoir prononcé chacun un discours, devaient s'avancer en s'inclinant devant leur souveraine[1]. Le cardinal avait la primauté; mais à peine a-t-il prononcé la dernière parole, le duc jaloux le gagne de vitesse, se jette aux genoux d'Élisabeth et lui

[1] Instruction de Philippe II au cardinal de Burgos. Arch. nat., K. 1643, nº 31.

baise le premier la main. Élisabeth les relève l'un et l'autre, répondant avec grâce à leurs compliments. Le roi de Navarre alors prend la parole, et déclare avec hauteur qu'en remettant la jeune reine aux Espagnols avant d'avoir atteint les frontières de Navarre, il n'obéit qu'à ses convenances personnelles, et dans le procès-verbal dressé par le cardinal de Bourbon, il prend les titres officiels de souverain de cette province. Son aplomb d'ailleurs, son aisance, son air d'autorité, déconcertent les seigneurs espagnols, qui ne trouvent à répondre que des monosyllabes d'acquiescement : « buen es, buen es ». Cependant, lorsqu'il veut accoler familièrement sur l'épaule, à la façon royale, le duc de l'Infantado, celui-ci riposte par une semblable accolade et se couvre le premier. Vainement Antoine s'efforce de déguiser cette insolence en se penchant pour parler à la reine, ses adversaires français n'en ont rien perdu et amusent du récit MM. de Guise.

Le baise-main suit.

Admis enfin auprès de leur souveraine, les seigneurs espagnols entrent en telle foule et avec si grand empressement que les barrières sont brisées et les filles d'honneur repoussées en arrière.

Au dernier moment, Élisabeth se jette en sanglots dans les bras du roi de Navarre. A cette vue, les envoyés espagnols murmurent. La jeune reine s'excuse sur la parenté et la coutume de son pays, à quoi le cardinal de Burgos répond sévèrement :

« *Obliviscere populum tuum et domum patris tui* », puis, la prenant par la main droite, le duc de l'Infantado par la main gauche, ils la font monter dans sa litière au milieu des acclamations des Espagnols et au son des hautbois et trompettes qui « depuis ont toujours continué de ceste façon toutes fois que la Reyne est partie d'un logis ou qu'elle y est entrée [1] ».

Élisabeth, continuant la route avec sa nouvelle suite, s'arrête trois jours à Pampelune au milieu des canonnades, feux de joie, combats de taureaux, festins, danses, mascarades. Les plus grandes dames du pays, « montées sur leurs charpines, viennent la voir boire et manger, ne se pouvant saouler » de sa présence. Le lendemain elles la font prier de s'habiller à la française, accoutrement qui les jette dans de nouvelles extases. La princesse traverse ensuite Tudela, dernière ville de la Navarre, Madrid, Valadolid et Tolède, reçue partout avec la même pompe. Elle arrive enfin à Gouadalaxera où l'attend son seigneur et maître. Le mariage y est célébré le dernier jour de janvier 1560.

Cependant le roi de Navarre, resté à Ronceveaux, après avoir vu disparaître lentement sur la route d'Espagne le cortège d'Élisabeth, était rentré plein de mélancolie dans la grande salle du monastère. Un amer mécompte l'écrasait.

[1] *Nég. sous François II*, p, 181. — Palma Cayet. Chronologie novénaire. Londres, éd. 1789, t. LVI, p. 114.

Malgré les rebuffades du roi d'Espagne durant les négociations de la paix, Antoine, rencontrant à Blois, quelques mois après la mort d'Henri II, le comte de Buenda, ambassadeur extraordinaire de Philippe près d'Élisabeth, lui propose une entente avec son maître pour s'emparer en commun d'une place forte de Barbarie dans laquelle il prétend avoir des intelligences secrètes. Un froid silence lui répond seul; il le transforme en acquiescement, et là-dessus fait dresser des hommes d'armes, fréter des navires de transport, amasser des munitions à Bordeaux et dans diverses villes de la côte. Aucune réponse ne venant, au cours de son voyage avec Élisabeth il envoie à Philippe le seigneur d'Odos en Bigorre, pour lui demander la permission de franchir la frontière et d'aller avec Jeanne d'Albret «luy baiser la main [1]». Par le même messager, il écrit à Sébastien de l'Aubespine, notre ambassadeur, d'appuyer sa requête, lui affirmant naïvement que la main mise de l'Espagne sur la Navarre est un remords pour Philippe II, «une espine au pied laquelle il serait bien aise de composer et pacifier [2].» Ne recevant rien encore à la frontière et désespérant de rien recevoir, il charge alors Descurra de lui procurer un laisser-passer pour se rendre auprès de Philippe.

[1] Lett. du 25 décembre. *Nég. sous François II*, p. 161-164.

[2] Voir sa lettre à Philippe II, 27 décembre. Arch. de la secret. d'Esp. L. G. 357, fº 84.

Durant ce temps, il n'avait cessé de s'ouvrir complaisamment de ses chimères aux seigneurs espagnols, et ceux ci s'étaient joués de lui en les encourageant.

La réserve de Philippe II venait de la crainte de troubler le voyage de sa jeune femme; mais sa résolution était prise. Dès le 24 décembre, en effet, il écrivait à Chantonay en repoussant tout concours de « Vendome » en Barbarie[1], et plus tard, le seigneur d'Odos lui ayant proposé la visite des souverains de Navarre devant l'Aubespine, après s'être assuré que la cour de France ne l'appuie pas, il ordonne au secrétaire d'État Cortevilla de congédier Odos avec des lettres polies, et en ajoutant de vive voix « qu'il est inutile au roi de Navarre et à la reine son épouse de s'exposer aux fatigues d'un long voyage, n'ayant rien à changer aux réponses déjà faites par l'Empereur son père et par lui. »

C'est sur ce message, arrivé au moment de la séparation, qu'Antoine, humilié, reprend la route de la Basse-Navarre.

Quelques jours après, il rentre à Pau. Le 21 janvier, il écrit de cette ville à son ami M. de Fresne : « Si vous avez bien considéré ce que je « me promectois, vous trouverez que mon attente « s'est bien fort rapportée à vostre opinion, laquelle « vous m'avez franchement déclarée[2]. »

[1] Lett. de Tolède. Org. esp. arch. nat. K. 1439, nº 13.
[2] *Lettres d'Antoine de Bourbon à Jeanne d'Albret*, 188.

Mais rien ne pouvait décourager la ténacité d'Antoine. Si ce n'est pas l'alliance avec Philippe, ce sera la guerre contre lui. Il s'y prépare alors, en envoyant des agents dans la Navarre espagnole lui racoler à tous prix des partisans, particulièrement dans les places fortes. Des chars recouverts de toile, renfermant des armes, partent en même temps avec des munitions, des vivres et même des pièces d'artillerie légère, comme pour les guerres de montagnes, le tout roulé dans des fourreaux de draps et donné par les conducteurs pour des tissus à fabriquer des tentes. Ses meilleurs capitaines sont convoqués à Pau pour la fin d'avril[1]. Mais les affaires qui se préparent en France vont l'entraîner dans une autre voie.

[1] Les lettres du duc d'Albuquerque à Philippe II témoignent de l'inquiétude éveillée en Espagne par ces sourdes menées. Voir, pour les détails très curieux de ce voyage, les nombreux documents tirés des archives espagnoles et cités par le baron de Ruble (*Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*). Voir aussi : *Nég. sous François II*, Baschet, Laplace, Régnier de la Planche, de Thou, etc.

CHAPITRE XIII

SITUATION DE L'EUROPE APRÈS LA PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS

La paix de Cateau-Cambrésis avait partagé l'Europe en deux.

Du côté du catholicisme, les deux puissances les plus renommées pour la guerre, la France et l'Espagne ; de plus la Papauté et l'Italie. De l'autre, pour la Réforme, les pays du Nord et en tête l'Angleterre, avec sa puissante flotte, sa riche population et une classe politique naissante, déjà intelligente et éveillée. Entre ces grands adversaires, l'Allemagne, fatiguée de luttes intérieures, se repose dans le *modus vivendi* d'une mutuelle tolérance, avec un empereur débonnaire qui renie la tradition de Charles-Quint.

Sous les apparences de la paix couvent donc les éléments de la guerre. Tout en négociant des traités, on reste en armes, on se regarde, on s'épie. Pendant que les Espagnols et les Français, ennemis acharnés la veille, se rapprochent secrètement dans les conciliabules de leur nouvelle alliance, l'Angleterre isolée se tient sur la réserve, préoccupée, inquiète, car dans le litige qui se prépare l'Écosse est le premier enjeu des partis.

L'Angleterre et l'Écosse, resserrées l'une contre l'autre dans une île étroite, ont toujours été rivales, la première visant à absorber la seconde, et la seconde réservant son indépendance avec une ombrageuse jalousie. L'Écosse, la plus faible, avait dû chercher un appui en France. De tout temps, sa noblesse brave et pauvre s'était distinguée sur nos champs de bataille et avait pris place à la cour de nos rois. L'alliance remontait haut.

En 1542, Henri VIII régnant en Angleterre, Jacques V en Écosse, ce dernier venait à mourir laissant au berceau une unique héritière, Marie Stuart. Par le fait d'alliances antérieures entre les deux dynasties, Marie Stuart, à défaut des descendants de Henri VIII, se trouvait appelée au trône d'Angleterre, et à son défaut à elle, les héritiers de Henri VIII au trône d'Écosse.

Le roi d'Angleterre, aspirant à réunir les deux couronnes, avait alors proposé le mariage de son fils Édouard avec Marie Stuart, qui serait élevée à sa cour et sous sa tutelle. Mais les ombrageux

Ecossais s'étaient élevés contre ce projet, et la reine-mère, Marie de Guise, ayant elle-même d'autres vues pour sa fille, il fut bientôt rejeté.

Les questions religieuses agitaient alors les deux pays avec une extrême violence. La Réforme y faisait des progrès rapides, avec cette différence toutefois que, triomphante en Angleterre avec Henri VIII, elle était combattue en Écosse par Marie de Guise, qui avait su habilement arracher la régence au comte d'Aran. Celle-ci, sous l'influence de ses frères, visait à une politique de persécution, mais elle avait affaire à forte partie. Les Réformés écossais, comptant parmi eux les premiers seigneurs du pays, s'étaient révoltés ouvertement contre son pouvoir, et bientôt, afin de s'assurer l'appui de l'Angleterre, ils reviennent au projet de mariage proposé par Henri VIII. Pour échapper à cette menace, la régente fiance alors secrètement sa fille au dauphin, et, à l'aide de notre flotte et de notre armée, l'envoie, à six ans, à la cour de France. Dix ans après, Marie Stuart se mariait et presque aussitôt devenait reine.

Durant ce temps, l'agitation religieuse avait continué en Écosse sous la régente dans les mêmes conditions, pendant qu'elle traversait diverses alternatives en Angleterre : le pouvoir passant avec Marie Tudor des protestants aux catholiques, et revenant avec Élisabeth des catholiques aux protestants. Cette reine, très décidée dans la nouvelle doctrine et très patriote, arrivant au trône pendant

les négociations de Cateau-Cambrésis, signa avec une extrême répugnance un traité qui d'une part cimentait l'alliance catholique et de l'autre consacrait la perte de Calais. Mais elle était prise de court. La paix ne se faisant point avec elle se serait faite contre elle, et il lui fallait le temps de consolider sa situation et de supputer ses ressources avant de songer à la guerre. Elle signa donc, sans illusion toutefois sur les suites.

La cour de France, centre des négociations, était aussi en effet un centre d'agitations et d'intrigues; la correspondance des ambassadeurs étrangers qui y résident nous en trace le tableau de la façon la plus curieuse: Throckmorton pour l'Angleterre, Chantonay pour l'Espagne, Michielli et Tornabuoni pour les républiques de Venise et de Florence.

Les Italiens, plutôt spectateurs qu'acteurs, racontent avec une sorte de dilettantisme les intrigues qui se nouent et se dénouent sous leurs yeux. L'Anglais et l'Espagnol, au contraire, y prennent une part active. Ce sont des politiques avant tout.

Throckmorton, à l'esprit positif et précis, à la vue nette, au jugement ferme, patriote à l'extrême, accomplit sa mission avec une passion froide qui donne à ses dépêches un vif intérêt. L'Angleterre se tenant sur la réserve, sa mission a surtout pour objet de renseigner la souveraine. Aussi il regarde avec soin autour de lui, écoute, observe. Les paroles prononcées à voix basse, les démarches équivoques, les intentions dissimulées, rien ne lui échappe. Il

rend compte des faits, tire des déductions, porte des jugements et à l'occasion donne des conseils.

Élisabeth manque encore d'expérience politique. Il la met respectueusement en garde contre toute illusion. La cour de France lui est hostile, tandis que son intimité avec l'Espagne s'accroît chaque jour. Toutes les faveurs sont pour cette puissance. On l'a vu déjà avant la mort de Henri II. Quand, frappé et mourant, le roi reposait dans sa chambre sous la garde des chirurgiens, qui avait accès auprès de lui? Le duc d'Albe, le prince d'Orange, le prince de Savoie, et pendant ce temps l'ambassadeur anglais demeurait à la porte.

Philippe II envoie au malade son propre médecin, celui-là même de son père; il est reçu comme un sauveur, et à peine arrivé dispose de tout. Un autre messager espagnol, Ruy Gomez, le suivant de près, est conduit tout botté et éperonné dans la chambre royale, et se rend ensuite chez le duc d'Albe. On annonce même à la cour la visite en personne de Philippe II[1].

Le roi meurt; le lendemain, lors de la réception des ambassadeurs chez la reine-mère, le duc de Guise prend à part le duc d'Albe et s'engage à

[1] Dépêches de Throckmorton aux lords du conseil et à la reine du 10 juin au 8 juillet. *Cal. of State*, p. 356-363. — *A full view of the transactions of the reign of queen Elisabeth*. Forbes, t. I, p. 120-152.

rester fidèle à la politique du traité [1]. L'ambassadeur espagnol, de plus en plus intime à la cour, a de jour et de nuit libre accès près du jeune roi, même quand il est malade. Ses privilèges sont tels que Throckmorton, craignant de compromettre sa souveraine en acceptant l'infériorité, évitera d'assister au sacre sous prétexte de santé. L'alliance avec l'Espagne comprend l'Écosse et menace directement l'Angleterre.

Dernièrement encore, la jeune reine écrivait qu'en dépit de ses ennemis elle était déjà reine d'Écosse et de France, et qu'elle espérait bien être un jour reine d'Angleterre. François II et Marie Stuart d'ailleurs, après quelques hésitations, se sont arrogé les titres de souverains de ce pays.

Les Guises conseillent ouvertement à leur sœur de faire jeter en prison le comte d'Argyle et le prieur de Saint-André avec les principaux du parti protestant, de confisquer leurs biens, de provoquer leur condamnation à mort, s'apprêtant eux-mêmes à traiter ainsi les réformés français.

On accentue chaque jour les démonstrations de zèle pour le catholicisme et de haine pour le protestantisme. Catherine assiste à tous les offices de l'église. On croit pourtant qu'elle penche pour la

[1] Lett. du duc d'Albe à Philippe II. Orig. esp. Arch. Nat. K. 1492, nos 47-50.

Réforme. Le cardinal fait de grands efforts pour la maintenir dans l'orthodoxie[1].

Qu'Élisabeth ne se fie pas surtout à l'Espagne. Si autrefois Philippe II a défendu sa belle-sœur contre les persécutions de sa femme, si même il a un instant songé à l'épouser après la mort de celle-ci, c'est qu'il la croyait catholique de cœur et redoutait l'avénement de Marie Stuart avec le dauphin au trône d'Angleterre. Mais tout est changé aujourd'hui. Élisabeth, à la tête de la Réforme, est devenue l'ennemi commun[2]. Qu'elle veille donc soigneusement à ses entours, s'assure que parmi les réfugiés français en Angleterre il n'y a pas d'espion. Dernièrement encore n'a-t-on pas tenté de saisir au passage, contre le droit des gens, ses dépêches à lui, son représentant ? Les préparatifs pour la guerre sont d'ailleurs, en France, ostensibles. Partout on dresse les troupes, on organise la flotte en vue d'une descente. Il faut y faire face en Angleterre, armer au-dedans, chercher au-dehors des alliances, mais sans provocation

[1] Dépêches de Throckmorton et de Killigrew du 11 juillet au 13 décembre. *Cal. of State*, vol. LV, p. 385 à 572, et vol. LVI, p. 1-100. — Forbes. *A full view*, etc. t. I, p. 179-272 et suivantes.

[2] Philippe répond avec la plus grande froideur aux lettres d'Élisabeth lui rappelant les sentiments affectueux qui ont lié leurs ancêtres et exprimant le désir de les continuer. Dépêches de l'Aubespine, 19 et 20 juillet. *Nég. sous François II*, p. 20-28.

intempestive, en s'attachant à limiter la guerre à l'Écosse, où on trouvera l'appui du parti protestant. Après la mort de Henri II, Élisabeth a écrit au roi, au connétable, au duc de Guise, aux souverains de Navarre, pourquoi pas au cardinal et à la reine-mère? Le cardinal tient les affaires étrangères, la reine-mère possède une très grande influence dans le gouvernement. On les doit ménager.

En face de Throckmorton, écoutons Chantonay.

Dès le début du règne, Philippe II s'est posé en tuteur de la monarchie, encouragé par la reine-mère et les Guises; on recourt à son autorité dans toutes les circonstances difficiles. Après la mort de Henri II, il laisse en France le duc d'Albe, dont les conseils peuvent être utiles « vu l'age du Roi et n'estant les affaires encore bonnement rétablies », et il promet son appui contre les princes de Bourbon.

Traitant le roi en enfant, Catherine en femme faible et sans initiative, il leur fait à chaque courrier sévèrement la leçon et leur envoie des hommes de confiance pour les redresser « dans la ligne de l'orthodoxie » : le comte de Feria, au mois d'avril, La Véga, en mai, puis le comte de Horn, grand seigneur flamand, qui n'a pas encore démérité. Le nonce apostolique appuie la politique espagnole et invoque l'intervention de Philippe II pour combattre ce qu'il appelle les faiblesses et les ménagements coupables du roi.

Le plus impérieux de tous est encore Chantonay,

frère du cardinal de Granvelle, qui prétend mener la cour de France et ne la traite pas de moins haut que son maître. «Philippe II, nous dit Castelnau, nous chicanoit partout pour les préséances et entretenoit en notre cour un malicieux ambassadeur, ou plutôt un très dangereux explorateur, le sieur de Chantonay, frère du cardinal de Granvelle, qui avoit intelligence avec tous les partis et qui ne travaillait qu'à mettre le royaume en combustion».

Sceptiques dans le fond, arrogantes en la forme, les dépêches de Chantonay respirent une ironie dédaigneuse qui n'épargne personne. Chez lui, le fanatisme n'a pas, comme chez Philippe II, l'excuse de la sincérité. C'est un parti-pris politique, affaire de rabattre des gens qui se mêlent de penser autrement que leurs maîtres. La persécution sans pitié qui a su maintenir l'Espagne sous le joug, est à ses yeux l'idéal politique. Mais comment y mener un pays gangrené comme la France, à moitié huguenot, pour ne pas dire aux trois quarts? Il y faudrait une vigueur dont ses gouvernants sont incapables.

Catherine est une «femme douce, n'ayant eu aucune part aux négociations du temps du feu Roy et qui s'en abstient». Les Guises, détestés de la noblesse, sont possédés par l'orgueil et l'ambition personnels. Leur sollicitude ne protège même pas la santé débile du jeune roi, qui se livre sous leurs yeux à des parties de paume et de chasse

prolongées des plus nuisibles. Déjà le duc d'Albe, avant de quitter la cour, leur avait donné à entendre le danger de ces délassements. Mais on n'a tenu compte de ses avis : « Le Roy ne les discon- « tinue jamais par temps chaud ou froid ». Sur les choses de la religion « on procède avec autant de « nonchalance que j'ai déjà écrit ; on n'arrête per- « sonne ».

Chantonay est un dilettante de persécution, suivant sa veine sans tenir compte des résistances et des difficultés pratiques. Dans les situations les plus épineuses, il prend un singulier plaisir à mettre en relief le côté faible et ridicule des choses et des gens et à s'en « gausser ».

Son persiflage n'épargne personne. Catherine le sent vivement et s'en plaint à sa fille, reine d'Espagne. « Chantonay — lui écrit-elle — ne parle que par la bouche des malcontents, et je m'asseure trop de l'amitié du Roy mon bon fils (Philippe II), pour vouloir tenir un ambassadeur auprès du Roy son frère pour ne servir que de trouver toutes nos actions mauvaises et m'en tourmenter en son nom, sans qu'il le lui commande[1]. »

La source des difficultés journalières, c'est que des trois alliés de Cateau-Cambrésis, deux seulement, le pape et le roi d'Espagne, prétendent avoir tenu leurs engagements ; et on ne peut, en effet,

[1] *Nég. sous François II*, p. 873.

en matière de persécution, leur reprocher la tiédeur.

Nous connaissons Paul IV.

Par la bulle du 15 janvier, il a assujetti la catholicité entière au sacré Tribunal : noblesse titrée et dignitaires de l'Église, rois, empereurs, et les pontifes romains eux-mêmes, sans nous dire toutefois, au cas où ces derniers deviendraient hérétiques, quelle procédure à suivre pour les frapper. Dans ses États, il donne l'exemple. L'Inquisition y règne sans contrôle. Des prisons s'élèvent partout à son service, promptement remplies et promptement vidées, car la procédure est sommaire et les tribunaux ne chôment pas. Le nombre des victimes est effrayant et il croît chaque jour.

La population romaine, nullement fanatique, se détourne avec horreur de son souverain et le prend en exécration. Contenue par la peur, elle renferme ses colères jusqu'à la première annonce d'une indisposition du pontife, aggravée par l'âge et l'épuisement.

L'espérance alors renaît, les visages s'éclairent. Le mal devient menaçant, l'agonie commence, la joie éclate. Sans attendre la mort, le peuple entier se soulève, force les prisons de l'odieux tribunal, démolit le palais où se réunissent les dignitaires, les chasse, les accable de coups. Se rendant ensuite au Campo d'Oglio, où s'élève la statue du pape, il la brise en mille pièces. « Luy ayant rompu bras, teste et jambes, — nous dit un témoin,

— ils l'ont jeté dans le Tibre, comme exécutant en figure celui qui estoit mort et esteindre à perpétuité sa mémoire. Je croys que depuis la mort de ce malheureux empereur Héliogabale, on n'a point vu de plus abominable exemple en Rome.»

L'humanité, d'ailleurs[1], ne gagnera rien au changement. Le cardinal de Médicis, bientôt élu sous le nom de Pie IV, continuera dignement la tradition de son prédécesseur.

En Espagne, même ardeur persécutrice. Déjà avant la mort de Paul IV, Philippe II avait pris ses mesures. Une portion des Pays-Bas relevant d'évêques étrangers, sur lesquels l'autorité lui manquait, et ses propres évêques n'entrant pas suffisamment dans ses vues, sur sa demande le pape avait soustrait le clergé du pays aux métropolitains de France et d'Allemagne.

Philippe le réorganise alors librement tout entier, en le soumettant à l'Inquisition. Puis, avant de retourner en Espagne, le 6 août 1559, en vue de consolider son œuvre, il réunit à Gand les États-Généraux. S'il consent — leur dit-il — à les satisfaire en retirant les troupes espagnoles et en nommant des Flamands gouverneurs des provinces, c'est à condition qu'ils ne permettent pas à un seul hérétique de vivre dans le pays. Sa sœur

[1] Lettres de Rome du 19 et du 23 août 1559, touchant la mort du pape et les événements qui suivirent. *Nég. sous François II*, p. 98 et suivantes. — Ribier, t. II, p. 827.

Marguerite, duchesse de Parme, et le conseiller d'ycelle, l'évêque d'Arras, Perrenot de Granvelle, reçoivent à ce sujet des ordres nets et précis, dont ils devront jour par jour lui rendre compte.

En Espagne même, l'archevêque de Tolède, primat de la monarchie, ayant toléré des hérétiques dans sa province, Philippe autorise le grand inquisiteur à l'interroger, et, dès son retour, active luimême la procédure. Le 4 octobre, il assiste en personne à Valadolid, avec toute sa cour, à un premier auto-da-fé de quarante personnes, hommes, femmes et enfants.

A la France, maintenant leur alliée, de faire ses preuves.

Certes, nul mieux que M. de Guise ne semblait désigné pour mener l'œuvre à bien ; car il possède le tempérament persécuteur bien autrement que le feu roi. Henri II n'était, d'instinct, ni audacieux, ni cruel. L'inspiration même du fanatisme lui venait d'autrui, non de son propre fond. Souverain traditionnel d'ailleurs, le sentiment conservateur de la monarchie pouvait toujours, à un moment donné, contenir en lui l'arbitraire.

MM. de Guise, au contraire, d'origine étrangère, sont sans racines dans le pays. Leur père, cadet de Lorraine, naturalisé par François I[er], est venu pauvre à la cour et n'y a acquis ses biens et établi ses enfants que par faveur royale. Aucun lien ne les rattache à notre histoire : ni la défense du sol, la gloire des armes, le sang versé en com-

mun, ni le compagnonnage de la noblesse, ni le dévouement au souverain. Pour eux, la France n'est pas la terre mère, la terre des aïeux et des enfants, dont on garde l'amour au milieu de tous les excès et de toutes les fautes. C'est le pays du hasard et de la fortune, où l'on joue sans scrupule le tout pour le tout. Il est juste d'ailleurs de faire ici la part des deux frères.

Le duc est un soldat, le défenseur de Metz, le conquérant de Calais.

Nous connaissons sa bravoure au combat, sa magnanimité après la victoire, son humanité généreuse. La première partie de sa vie abonde en nobles traits, et on ne s'explique les excès, les cruautés de la seconde, que par l'entraînement d'une ambition sans frein et par l'influence de son frère.

«Il y avait déjà longtemps — dit le Laboureur au sujet du cardinal — qu'on ne voyait de saints de si bonne maison, particulièrement depuis qu'on a trouvé le moyen d'accorder la profession ecclésiastique avec les emplois de la cour et les grandeurs du siècle. Le cardinal se laissa insensiblement posséder à ceste passion au point qu'il commit l'Estat et la religion pour sa querelle...... La valeur et la vertu de François de Lorraine, son frère, l'aidèrent beaucoup en ses desseins. Celui-ci estoit un véritable héros, qui aimoit l'Estat et la religion... Et ce seroit faire tort à son courage de le soupçonner d'avoir pris part à ce que le cardi-

nal entreprit de violent. — Le cardinal ne se souscioit de susciter des ennemis à son frère, duquel il faisoit bouclier en toutes rencontres et qu'il exaspéra tant qu'il le perdit à la fin[1] ».

[1] *Addition aux Mémoires de Castelnau*. Bruxelles, éd. de 1731, t. I, p. 326-343.

CHAPITRE XIV

ANNE DU BOURG

La magistrature, dès la fin du règne de Henri II, était très partagée sur la question religieuse. Non seulement la réforme l'avait entamée, mais nombre de ses membres restés catholiques ne demandaient qu'à fermer les yeux sur le crime d'hérésie. Les remontrances de 1555 en font foi.

Henri II, à l'instigation du cardinal de Lorraine, ordonne à tous les gouverneurs « de punir sans délai et sans aucun égard à l'appel, selon la grandeur du crime, ceux qui convaincus d'hérésie auraient été condamnés par les juges ecclésiastiques et par les inquisiteurs de la foi ». Le cardinal apporte lui-même au parlement la déclaration pour la faire enregistrer sans retard. Mais le parlement demande du temps pour délibérer, et, le 16 octobre, adresse une remontrance au roi, lui rappelant que

la vieille constitution du royaume attribue aux juges royaux et non aux juges ecclésiastiques les procès d'hérésie. Sur le fond de la question, il ajoute : « Puisque les supplices de ces malheureux, qu'on punit tous les jours au sujet de la religion, n'ont servi jusqu'ici qu'à faire détester le crime sans corriger l'erreur, il nous a paru conforme à l'équité et à la droite raison de marcher sur les traces de l'ancienne Église, qui n'a pas employé le fer et le feu pour establir et estendre la religion, mais plustôt une doctrine pure, jointe à la vie exemplaire des évesques. Nous croyons que vostre Majesté doit s'appliquer entièrement à conserver la religion par les mesmes voies qu'elle a été autrefois establie, puisqu'il n'y a que vous seul qui en ayez le pouvoir[1]. »

Par suite, deux courants opposés de jurisprudence mettent les cours en opposition. La chambre ardente, dont nous avons vu la création ailleurs[2], gouvernée par Le Maistre, Ménard et Saint-André, envoie les hérétiques au feu sans rémission ni pitié, tandis que la Tournelle, présidé par Séguier et de Harlay, refuse de poursuivre, traîne les procès en longueur, condamne parfois à la prison ou à l'amende, jamais à mort. Ces arrêts contradictoires prennent de part et d'autre un caractère de parti.

[1] De Thou, t. II, p. 640.

[2] *Réforme française*, p. 109.

Le 5 mars 1559, deux hommes se querellant au sortir de l'église des Innocents, l'un, accusé par l'autre d'hérésie, est massacré par la foule. Les meurtriers fanatiques, arrêtés et condamnés à mort par le Châtelet, sont acquittés en appel par la chambre ardente, surnommée aussi la grand'-chambre. Aussitôt, la Tournelle prend sa revanche en condamnant à la minime peine du bannissement trois réformés de la rue Saint-Jacques, qui proclament tout haut l'hérésie. L'anarchie est complète. Le Parlement se remplit de rumeurs; le bruit en arrive à la cour.

Quelques jours après, le président Séguier, allant réclamer au roi deux mois de gages dus aux magistrats, le cardinal de Lorraine présent s'avance et lui dit avec beaucoup de hauteur :

— « Je croys qu'on ne veult empescher vos gages, pourveu que vous exécutiez fidelement vos charges en tous endroicts.

A quoi le président lui ayant répondu qu'il ne pensait pas y avoir fait faulte :

— Si, — continue le cardinal, — en ce que vous ne punissez pas les hérétiques.

— Ils ont été si bien punis, — réplique le président, — que du grand nombre qui estoit en prison, il n'en demeure que trois.

— Vous les avez renvoyés devant leurs évêques, — continue le cardinal, — mesme ceux qui ont faict profession de leur foi devant vous tout au contraire de la sainte Église de Rome... Vray-

ment, voilà une belle expédition!... Non, Monsieur le président, vous estes cause que tout le Poitou jusqu'au pays de Bordeaux, Toulouse, la Provence et généralement la France, est remplie de ceste vermine qui pullule sous l'espérance de vous[1]. »

Le président se retire fort ému.

Les *mercuriales,* dont l'origine remonte à un édit de Charles VIII, en 1493, complété cinq ans après par Louis XII, avaient précisément pour objet la censure des opinions et des mœurs de la magistrature. Une ou deux fois par mois, le mardi et le mercredi, à une heure, les présidents devaient s'assembler, avec deux conseillers de chaque chambre, en présence de ceux qu'on appelait *les gens du Roy* (la magistrature debout), et passer au crible la compagnie. Les membres reconnus coupables de négligence étaient avertis et réprimandés. Dans les cas graves, les *gens du Roy* devaient requérir contre eux et au besoin les poursuivre.

L'usage des mercuriales se relâchant peu à peu, François Ier et surtout Henri II l'avaient relevé comme un moyen d'atteindre l'hérésie dans la magistrature. Ces assemblées se réunirent alors régulièrement tous les mois ou tous les deux mois, le *mercredi,* d'où elles prirent leur nom.

Au cours de la mercuriale qui suivit l'entrevue de Séguier et du cardinal, le dernier mercredi après

[1] La Place, éd. Buchon, p. 11.

Pâques, le procureur du roi, Bourdin, connu pour son esprit persécuteur, signale la contradiction des arrêts; il relève les jugements favorables aux hérétiques comme autant d'infractions à la loi, et, pour forcer les magistrats suspects à se déclarer, formule un blâme qui les vise, puis le propose à la décision et au vote de l'assistance.

Là-dessus un débat des plus orageux s'élève : les uns invoquant les Conciles de Constance et de Bâle, les autres, les Pères. Enfin la majorité clôt la lutte en demandant, comme les diètes luthériennes allemandes, un Concile pour accorder les dissidences, et la suspension de la peine de mort pour crime d'hérésie jusqu'à sa réunion. Le procureur du roi et le premier président, Le Maistre, demeurent anéantis devant cette conclusion. Le cardinal de Lorraine, furieux, va aussitôt trouver le roi.

La paix venait d'être signée. La cour pleine de seigneurs espagnols, on était dans toute la ferveur de la nouvelle alliance. Aussi le cardinal n'a-t-il pas de peine à émouvoir le souverain. Les cours de justice, dit-il, entrent en révolte; lui seul, en assistant à la prochaine mercuriale, en son lit de justice, peut leur imposer l'orthodoxie. Tous les yeux sont fixés sur le roi. «Prenez donc en main cette grave affaire, Sire, — ajoute-t-il, — ne fût-ce que pour paraistre au Roy d'Espaigne que vous estes ferme en la foy, et aussi affin de donner curée à tous ces princes et seigneurs qui ont accompagné

le duc d'Albe... de la mort d'une demi-douzaine de conseillers pour le moins qu'il faut brusler en place publique comme hérétiques luthériens, qui gâtent ce très sacré corps du Parlement... Que si vous n'y pourvoyez par ce moyen, toute la cour en général en sera infectée, contaminée, jusques aux huissiers, procureurs et clercs du palais[1]. »

Le roi d'abord cède au cardinal; puis, le soir, Vieilleville couchant dans sa chambre en l'absence de Saint-André malade, il lui conte l'affaire. Vieilleville l'en détourne en appuyant ses raisons d'un exemple royal. Louis XI, lui-dit-il, ayant dépêché le cardinal-évêque La Ballue à Lyon pour y recevoir cinq à six mille hommes d'armes italiens, le maréchal Rouault, présent à la cour, « lui demande assez effrontément s'il lui plaist commander quelque chose à Angiers », où il va tenir les ordres et consacrer les prêtres, car « aussy bien peult-il faire la charge de l'évesque puisque l'évesque fait la sienne ».

Louis XI, peu coutumier pourtant de débonnaireté, avait rappelé La Ballue. Là-dessus, Henri II, touché de la leçon, prétend Vieilleville, promet de renoncer à l'entreprise.

A la cour, les murs ont des oreilles. En un instant le bruit de ce revirement arrive au cardinal, qui aussitôt se rend vers le roi « pour le remettre au zèle où il l'a laissé ». Mais il trouve portes closes.

[1] Vieilleville, p. 237.

Sa Majesté au lit, les gardes refusent tout passage. Sans perdre de temps, le cardinal convoque au lever du roi, le lendemain, les cardinaux et évêques présents à Paris, l'inquisiteur Democharès et trois ou quatre docteurs en Sorbonne. A l'heure désignée, il les introduit, et tous ensemble entourent le roi, «lui tiennent tant de langage comminatoire de l'ire de Dieu qu'il pensoit déjà estre damné». Aussi revient-il aussitôt à ses premiers engagements [1].

C'était le 10 juin.

La mercuriale se tenait non comme à l'ordinaire au Palais-de-Justice, occupé par les apprêts du mariage, mais à la grand'salle des Augustins [2].

Le roi part en cérémonial, sous le poêle, tambour battant, avec ses gardes, les suisses, et les cent gentilshommes de sa maison. Arrivé aux Augustins, il monte à la grand'chambre et va s'asseoir sous le dais en son lit de justice.

Les gravures si curieuses de Tortorel et Périssin nous montrent la séance sous ses divers aspects, avec un grand caractère de vie et de pittoresque. Le prince la domine de son siège élevé. A sa droite, les cardinaux; à sa gauche, les princes, le connétable, les membres du conseil privé. Devant lui,

[1] Vieilleville, p. 242.

[2] Ce vaste couvent avec ses nombreuses dépendances était situé sur la rive gauche de la Seine, à l'endroit où aboutit aujourd'hui le Pont-Neuf.

le garde des sceaux ; puis les présidents et conseillers rangés par ordre. En face, l'orateur. A part et un peu en dehors, la garde écossaise. Dans le lointain, la Bastille [1].

Au moment de l'entrée du roi, les discussions fort orageuses commencées depuis deux heures s'arrêtent inopinément. Le souverain ordonne qu'elles reprennent en toute liberté.

Là-dessus, les conseillers Claude Viole, Antoine Fumée et Louis du Faure, renouvellent la demande d'un Concile spécial pour accorder les doctrines, et en attendant la tolérance. Louis du Faure défend même ouvertement les huguenots. Au lieu de les accuser à l'aveugle, cherchons, dit-il, les vraies causes de l'anarchie, crainte qu'il ne nous soit répondu comme Élie à Achab : « *C'est vous qui troublez Israël.* »

A la suite, le conseiller Anne Du Bourg, dans un discours éloquent et audacieux, soutient, l'Ecriture en main, que les réformés ne sont point hérétiques. Leur seul crime est de signaler «les turpitudes de la puissance romaine qui penche vers sa ruine», de mettre au jour les corruptions soigneusement dissimulées de l'Église : « Blasphèmes, adultères, desbauches, parjures ». Au lieu de livrer au supplice des gens à la vie pure, il faut s'attacher à réformer les abus [2].

[1] Voir la collection de ces gravures chez Fischbacher, 33, rue de Seine.

[2] De Thou, t. III, p. 361.

Harlay, Séguier, de Thou, se rallient à la proposition demandant un Concile. Ils défendent aussi la Tournelle et reprochent au procureur général de mettre en cause la magistrature en attaquant ses arrêts.

A ce groupe s'opposent les fanatiques, appuyés sur les édits qui ont condamné de tous temps l'hérésie à mort. Ils en approuvent l'esprit, glorifient les exécutions, et entre autres l'arrêt de Philippe-Auguste faisant brûler en un jour six cents Albigeois, sans parler des Vaudois étouffés dans les maisons, les carrières et autres lieux où on les relançait sans pitié.

Enfin, les discours s'épuisent. Chacun ayant opiné à son tour, le cardinal se lève, suivi du garde des sceaux, et vient s'entretenir avec le roi.

La citation d'Achab, le reproche d'adultère, allusions probables à sa vie, l'audacieuse insolence de cette magistrature habituée à trembler devant le souverain, avaient mis Henri hors de lui-même. Après avoir reçu le procès-verbal des mains de Saint-Germain, l'un des quatre notaires de la cour, agenouillé devant lui, il le «baille» au garde des sceaux, disant d'une voix concentrée qu'on ne l'avait point trompé sur l'état du Parlement. Il contient, en effet, des membres qui le déshonorent en déviant de la vraie foi, de la soumission au roi et au souverain-pontife. Ceux-là seront frappés; les autres peuvent demeurer en paix.

En même temps il appelle le connétable, lui or-

donne d'arrêter sur-le-champ Anne du Bourg et Louis du Faure, et de les remettre au capitaine de ses gardes, Montgommery, pour être conduits à la Bastille. Puis, la chose faite, il se lève fort ému, quitte la place et retourne aux Tournelles avec son cortège.

Vieilleville prétend qu'entendant sur la route les murmures du peuple, il regretta d'être venu à cette séance. Pourtant, quelques instants après, il ordonne six arrestations nouvelles : Perrier, Du Val, Viole, Fumée, La Porte et Paul de Foix. Les deux premiers, se défiant, avaient déjà pris la fuite. On conduisit les autres à la Bastille « par les grandes rues de la ville, pour estre en spectacle au peuple, et furent enfermés chacun en une chambre fort étroictement et durement comme les plus grands voleurs du monde, ayant, outre la seureté du lieu, garde en leur chambre, sans livres, papier ni encre, et sans avoir communication avec personne... Et demeura le Roy Henry tellement animé et courroucé qu'entre aultre propos il luy échappa de dire qu'il verroit de ses deux yeux brusler Du Bourg[1]. »

La plupart des prisonniers, cédant à la force, se sauvèrent par des dénégations. Un seul résista.

Anne Du Bourg, neveu du chancelier Antoine

[1] *La vraye histoire, inique jugement, fausse procédure, du conseiller Anne du Bourg* (*Mémoires de Condé*). Londres, éd. de 1739, t. I, p. 223.

Du Bourg, alors âgé de trente-sept ans, était né à Riom en Auvergne, d'une famille ancienne et riche de la bourgeoisie. Adonné de bonne heure aux études du droit, nommé professeur à Orléans, puis appelé comme conseiller au Parlement de Paris, il avait pris dans cette charge, par son caractère, son talent et sa science, une autorité très grande. Du Bourg était un modèle de la vieille tradition parlementaire. Unissant à l'amour du travail, à l'austérité des mœurs, à la simplicité de la vie, un formalisme correct et étroit, il n'avait pas l'ardeur héroïque qui cherche le martyre, mais le culte du devoir qui nous enseigne à l'accepter noblement.

Un magistrat si haut placé dans l'estime publique arrêté pour hérésie! Chacun demeure confondu[1]. Comment va-t-on poursuivre?

Les membres du Parlement ont ce privilège de n'être mis en jugement que devant toutes les chambres réunies. Mais les traditions et les lois importent peu au cardinal; les méthodes expéditives priment tout. Neuf jours après l'arrestation, le roi nomme, « pour instruire contre Du Bourg », une commission composée de ses adversaires, entre autres l'inquisiteur de Mouchy ou Democharès. Vainement Du Bourg réclame. Un arrêt du conseil lui

[1] « Du Bourg est en prison — écrit l'ambassadeur an-« glais. — Chacun se lamente, car c'est un homme très « savant et en même temps pieux et vertueux. » *Cal. of State*, v. LV, p. 362.

commande de se soumettre. Il en appelle comme d'abus au Parlement.

Sur ces entrefaites, le roi est frappé à mort.

Curieuse coïncidence! Le lit mortuaire se trouve paré d'une tapisserie représentant la conversion de saint Paul avec ces mots : « Saül, Saül, pourquoi « me persécutes-tu[1] ? » Aussitôt les huguenots de signaler l'incident comme l'expression de la colère du ciel et de s'en réjouir. Que pouvaient-ils gagner pourtant avec les Guises ? Les malheureux sont ingénieux à se créer des espérances.

Quatre jours après la mort de Henri II, les pouvoirs de la commission sont renouvelés au nom du nouveau souverain et le cardinal réunit la grand'-chambre pour juger l'appel.

Du Bourg, bien décidé à épuiser tous les moyens dilatoires, non, disait-il, pour prolonger sa vie par subterfuge, mais pour avoir plus d'occasions, en se défendant, de manifester sa foi, récuse plusieurs des membres de la commission et demande un avocat.

Le cardinal, irrité des retards, se rend alors au Parlement avec le chancelier Olivier et quelques maîtres des requêtes, et fait comparaître Du Bourg. Celui-ci, à sa vue, relève la tête, « s'esbaïssant comment lui, son ennemi mortel, partie accusateur partie solliciteur, s'ose ranger au nombre de ses

[1] Le connétable fit remplacer cette tapisserie. Théodore de Bèze, *Hist. Ecclés.* t. I, 226.

juges ». Sur quoi, le cardinal, « blémissant », se retire, tout en l'assurant qu'il est son meilleur ami.

Olivier déclare les récusations admissibles, et l'avocat Marillac est donné comme conseiller[1] à l'accusé.

Bientôt, débouté par la grand'chambre, Du Bourg se retourne du côté de l'autorité ecclésiastique. Il en appelle de l'évêque de Paris au métropolitain, archevêque de Sens ; puis il essaye de prendre le cardinal de Lorraine directement à partie devant l'archevêque de Lyon, primat des Gaules. Condamné partout, un seul recours lui reste : le pape ; sa conscience le lui interdit. Ayant autrefois reçu l'ordre du diaconat, il en est alors dégradé le 20 novembre, à la Bastille[2].

Pendant ce temps, les huguenots déploient en sa faveur une extrême activité. Le prince de Condé et son entourage, la dame de Roye sa belle-mère, ses cousins, les neveux du connétable, nombre de catholiques marquants, contraires à la violence, multiplient les sollicitations.

Des écrits anonymes, pleins, les uns de supplications, les autres de menaces, assaillent aussi la reine-mère et les Guises. Puis les complots éclatent pour délivrer le prisonnier, sans autre résultat que de resserrer ses liens. Les gardiens effrayés l'enferment dans une cage de fer où tous ses mou-

[1] Régnier de la Planche, p. 210.

[2] *Mémoires de Condé*, t. I, p. 6.

vements sont gênés. On l'isole. On réduit sa nourriture au pain et à l'eau. L'accusation trouvant sur lui des lettres de Genève, joint au crime d'hérésie celui d'intelligence avec l'étranger, attentat de lèse-majesté[1].

Durant cette longue procédure, les interrogatoires se succèdent, l'accusé consentant toujours à répondre «pour ne pas désobéir au Roy». Ses amis le supplient de se sauver par quelque habileté de parole. Il transige sans se désavouer, garde certaines réserves, ménage les juges, évite les provocations. Autant de défaillances aux yeux des huguenots. Le ministre Marlorat écrit au prisonnier une lettre de reproches et d'exhortations où il lui rappelle l'exemple des martyrs. «Lettre — nous dit Crespin — qui le trouve déjà pressé en sa conscience du repentir de sa faulte[2].» Dans son voisinage, à la Conciergerie où il a été transporté, une dame de la Caille, emprisonnée également pour hérésie, avait trouvé moyen à travers une fenêtre de le chapitrer sur sa faiblesse, lui reprochant «que ses fuittes sentent regnard du monde et non l'agneau de Christ[3].»

[1] Théodore de Bèze. *Hist. Eccl.*, t. 1, p. 275, 277.

[2] Crespin. *Hist. des martyrs*, p. 474.

[3] Marguerite Le Riche, femme d'Antoine Ricaut, demeurant au mont Saint-Hilaire en une maison qui portait l'enseigne de la *Grand'Caille* d'où elle prit son surnom. D'Aubigné. *Hist. univ.*, t. I, p. 252. — Régnier de la Planche, p. 210 et 236. — Théodore de Bèze, t. I. p. 255.

Du Bourg, réveillé dans sa conscience, se retrouve lui-même en entier. Rejetant résolument l'équivoque, il écrit sa profession de foi de la manière la plus explicite et l'envoie à Messieurs du Parlement, prêt — déclare-t-il — à la signer de son sang.

Les juges, fatigués et honteux d'un procès dans lequel on a méconnu toutes les formes de justice, ne demandaient qu'un prétexte, sinon pour retirer l'accusation, du moins pour réduire la peine à l'exil. A la requête de Marillac, ils consentent à regarder cette profession comme non avenue et demandent que l'accusé laisse seulement son avocat librement plaider. Mais le temps des hésitations est passé. Dieu a demandé le dernier sacrifice : Du Bourg l'accomplit d'avance et accepte son sort avec une patience chrétienne inaltérable. Il loue Dieu, chante des psaumes en s'accompagnant du luth, ne cesse de répéter qu'il est détenu pour « la confession de nostre Seigneur Jésus-Christ et qu'il ne fera rien pour rachepter sa vie à son déshonneur ».

Le jour de la plaidoirie, il se présente à l'audience avec une grande « fortitude ». Marillac prend la parole et signale très habilement toutes les irrégularités et abus du procès, d'où résulte la nullité des sentences ; toutefois, arrivé à ce point, au lieu de conclure en bonne logique à une nouvelle procédure, abandonnant la cause, « il confesse sa partie avoir grièvement offensé Dieu et

l'Église... mais désirant être réconcilié... » Et finalement en appelle « à la miséricorde du Roy et de la Cour ».

Devant ce tour inattendu des débats, Du Bourg se lève et veut protester. Marillac fait alors un signe au président, « lequel, au lieu de donner audience à l'accusé et sçavoir s'il avoue son advocat, le renvoie incontinant en prison».

Après son départ, la cour, s'appuyant de la plaidoirie de Marillac, avise de députer deux magistrats au roi pour lui faire entendre la conversion de l'accusé et lui demander sa grâce. Mais pendant leur délibération arrive un « bulletin », écrit et signé de sa main, par lequel il désavoue les conclusions de Marillac, persistant en ses causes d'appel et en sa première confession de foi.

Cette démarche est décisive. L'arrêt de mort la suit. Prononcé le 12 décembre, il condamne Du Bourg comme «hérétique sacramentaire, destiné à estre pendu et guindé à une potence mise et plantée sur la place de Grève devant l'hostel de ceste ville de Paris, au-dessous de laquelle potence sera faict un feu dedans lequel le dict Du Bourg sera jeté, bruslé et consummé en cendres... ses biens confisqués... etc. »

Ce même jour, après l'audience, un des juges, le président Minard, connu pour son inimitié personnelle contre l'accusé, retournant dans sa maison sur sa mule, est attaqué rue Vieille-du-Temple par

un cavalier inconnu qui l'étend raide mort d'un coup de pistolet[1].

L'audace de cet assassinat, dont l'auteur reste inconnu, met le comble à la colère du cardinal. Apprenant que l'électeur palatin envoie deux ambassadeurs en France pour lui demander Du Bourg afin de l'attacher comme professeur à l'Université de Heidelberg, il presse l'exécution.

L'arrêt est signifié au condamné le 21 décembre. Du Bourg l'attendait et le reçoit sans fléchir. Le chrétien est redevenu invincible. « Nous sçavons — répond-il — que nous sommes depuis longtemps destinés à la boucherie comme brebis d'occision. Qu'on nous tue... nous ressusciterons... Nul ne pourra nous séparer de Christ quelque lacq qu'on nous tende et quelque mal que nos corps endurent. Happe-moi donc, bourreau, mène-moi au gibet... » Et il termine en demandant à Dieu la conversion et le pardon de ses persécuteurs[2].

Le 23 décembre, jour désigné pour l'exécution, Du Bourg est mené à onze heures du matin dans la chapelle de la Conciergerie. Symon Charretier, le clerc du greffe, lui fait une seconde lecture de l'arrêt. L'inquisiteur et deux docteurs en Sorbonne essayent encore vainement d'obtenir une rétracta-

[1] D'Aubigné, t. I, p. 254. — Une lettre de Croisette au cardinal de Lorraine du 13 décembre, le lendemain de l'événement, le raconte en détail, Fonds fr., v. 6626, f° 19.

[2] La Place, p. 22 et 23.

tion. Le bourreau, alors, s'emparant de sa personne, lui lie les mains et le fait monter dans la charrette rouge des condamnés à mort. Un vicaire de Saint-Barthélemy prend place à ses côtés sur la planche étroite et branlante. Quatre à cinq cents hommes d'armes forment le cortège. Toute la population de la ville est sur pied; on redoute un mouvement populaire.

Le charroi se met lentement en route, se dirigeant vers la place de Grève au milieu du flot des spectateurs refoulés à chaque pas par les hommes d'armes. Du Bourg montre « un visage asseuré et nullement estonné de ces cruautés ». Aux exhortations du prêtre il répond en priant, chantant des cantiques et des psaumes. Arrivé à l'Hôtel-de-Ville, devant la croix de pierre élevée au centre de la place, le bourreau à cheval s'arrête et le greffier « faict le cry des charges portées contre le condamné ». Le bourreau alors lui délie les mains, et « luy-mesme se despouille de ses vestements jusqu'à la ceinture... tout en jetant des soupirs à Dieu ». Le vicaire de Saint-Barthélemy lui présente la croix à baiser. Il refuse[1].

Sous les regards ardents de cette foule mêlée, qu'il n'a jamais contemplée que du haut de son siège, un sentiment de douloureuse honte arrache pourtant au magistrat une dernière protestation : « Mes amis, — s'écrie-t-il, — je ne suis point icy

[1] *Mémoires de Condé*, t. I, p. 246 et 262.

comme un larron ou un meurtrier, mais pour l'Évangile».

Les juges lui ayant fait «ceste grâce d'estre pendu et estranglé sans sentir le feu», un nœud coulant est jeté autour de son cou, et comme on «l'eslève en l'air, il répète à plusieurs reprises : Mon Dieu, ne m'abandonne point afin que je ne t'abandonne». Des bras robustes le lancent alors dans l'espace pendant qu'un cri retentit d'un bout à l'autre de la place : «Jésus Maria». Le bûcher allumé, dévorant la corde qui le soutient, son corps tombe au milieu des flammes. La foule se retire silencieuse et morne sous le poids d'une inexprimable angoisse.

«Il me souvient — dit un catholique témoin oculaire — que tout Paris s'estonna de la constance de cet homme. Nous fondions en larmes dans nos collèges au retour du supplice en plaidant sa cause et maudissant les juges injustes qui l'avaient justement condamné... Ce supplice fit plus de mal que cent ministres n'eussent sceu faire. [1] »

[1] Florimond de Rœmond. *Hist. de l'Hérésie.*

CHAPITRE XV

GOUVERNEMENT DES GUISES

L'exécution de Du Bourg est le premier acte d'une guerre à mort engagée par les Guises contre la Réforme. Impopulaires dans la nation à raison de leur origine étrangère, détestés par la noblesse, ils se couvrent habilement de l'Église, et, sentant que l'audace peut seule les sauver, ils vont de l'avant sans hésitation. Leur pouvoir, en effet, est fragile, suspendu à la vie d'un enfant souffreteux depuis sa naissance, en proie à la fièvre, incessamment menacé. Il leur faut, durant cette existence éphémère, assurer leur position assez fortement pour lui survivre. Le temps les presse. Aussi ne négligent-ils rien. Pendant que le procès d'Anne du Bourg s'entame, le roi écrit au cardinal de Tournon que le temps est venu « de continuer le plus vivement et diligemment possible les poursuytes que le Roy

son père lui a laissées par testament à faire contre les huguenots [1], » et il lui demande, en qualité d'archevêque de Lyon et primat des Gaules, l'autorisation pour le cardinal de Lorraine de faire vider au plus vite à Paris, au moyen d'un vicaire, les appels des hérétiques, afin d'extirper « ces maudites et réprouvées doctrines ».

Le 30 août paraît une déclaration du roi, portant que les maisons où se tiennent des conventicules et assemblées illicites seront rasées et démolies. Les lettres patentes qui accompagnent ces déclarations ordonnent « que toute personne qui aurait connaissance de ceux qui tiennent lesdits conventicules tant de jour que de nuit, soit pour le fait de la religion ou autre fin, viennent les révéler à la justice sous peine d'estre punies de telles et semblables peines que ceux qui se seront tenus es dites assemblées ». Si la révélation vient d'un complice, non seulement il lui sera pardonné, mais on lui remettra une somme de cent écus et on le garantira de toute molestation [2].

En adressant cette déclaration au Parlement, le roi l'accompagne d'une lettre où l'on trouve l'origine de toutes les accusations absurdes et odieuses que la multitude va bientôt jeter aux huguenots. « Dans leurs conventicules, qui se continuent

[1] Ribier. *Lettres et Mémoires d'État*, p. 818.

[2] Isambert, t. XIV, p. 7. — Voir aussi le *Journal de Brulart*.

plus que jamais, — dit-il, — non seulement est profané l'usaige de la Cène et du Saint-Sacrement, mais aussi se sont faits actes si infâmes, énormes, exécrables, que l'on ne sauroit inventer assez de peine pour la punition de tels délits. »

Le 6 décembre, à la suite de cette déclaration, le Parlement rend un arrêt par lequel il enjoint à tout propriétaire et locataire de maison de s'informer exactement « des vies, mœurs et religions de ceux qui y demeurent, afin d'en rendre compte aux commissaires ».

Le 11 et le 14 novembre, deux nouveaux édits, statuant la peine de mort contre les sacramentaires, ceux qui les favorisent et ceux qui tiennent lesdites assemblées, sans appel ni espoir de commutation, les biens confisqués donnés par moitié aux délateurs. Le 17 décembre ces édits sont renouvelés, et le 31 il est enjoint aux seigneurs, aux justiciers comme aux magistrats, de les mettre en pratique [1].

En même temps, les commissaires de chaque quartier font publier à son de trompe, dans les rues et carrefours, commandement d'apporter à la justice lesdits renseignements, avec promesse de cinq cents livres par délation et l'impunité en cas d'erreur.

Les curés et vicaires de paroisse exerceront le peuple à ces dénonciations sous peine d'excommu-

[1] Isambert, t. XIV, p, 11-21.

nication. Chacun doit avoir l'œil ouvert sur son parent le plus proche, son voisin, son ami, épier ses démarches, scruter même ses paroles, afin de surprendre sous n'importe quelle forme le venin secret en train d'empoisonner toute la population du Royaume.

Le lieutenant-criminel du Châtelet et un certain nombre de conseillers, connus pour leur haine de la Réforme, reçoivent en même temps du roi des lettres patentes leur enjoignant de juger sommairement sans appel tous les accusés, et des lettres particulières du cardinal « portant menace aux defaillants » et promesses à ceux qui mèneront rapidement ces jugements à bien [1].

La perspective du profit à tirer de ces édits suscite aussitôt des délateurs de profession qui s'entendent pour « faire fructifier le métier », trois entre autres, dont l'un, Claude David, a été chassé de l'Église réformée de Paris pour avoir dérobé le bien des pauvres, et un tailleur, Georges Renard, accusé lui-même d'hérésie lors de la publication des placards, et qui s'est sauvé par la dénonciation. L'un des trois devait servir d'accusateur, les autres de témoins. Ils sont d'ailleurs appuyés par un homme du Châtelet, un certain Frotté, « si caut et rusé » que lorsqu'on ne peut tirer des accusés une confession suffisante pour le feu, on le met avec eux au cachot, et il sait si bien contre-

[1] Régnier de la Planche, p. 221.

faire l'évangéliste que les plus avisés se prennent au piège.

Voici encore deux enfants, apprentis chez des réformés, qui, chassés par leur maître et poussés par leur famille, s'érigent en dénonciateurs. Non seulement ils désignent les assemblées secrètes où on les a conduits, mais, dociles et audacieux en même temps, leur imagination inventive en fait des instruments de haut prix.

Au moyen de ces ressources, le cardinal organise un vaste coup de main destiné à envelopper les quartiers habités par les religionnaires et à frapper ceux-ci en masse.

Le principal de ces quartiers était le Pré-aux-Clercs, surnommé la *Petite Genève.*

La promenade publique du Pré-aux-Clercs se trouvait traversée par la rue des Marais, étroite et courte, laquelle partageait le quartier en deux groupes distincts : l'Université et l'abbaye Saint-Germain-des-Prés possédant chacun une police. Situation précieuse pour des suspects, car il suffisait de traverser la rue pour passer de l'une à l'autre et souvent aussi pour se soustraire à toutes deux.

Dans la rue des Marais était située l'auberge du *Vicomte*, rendez-vous des huguenots étrangers, ceux de Suisse et d'Allemagne particulièrement, couverts par leur nationalité. Cette maison, regardée comme l'asile du premier Synode, est désignée par les Guisards comme centre de l'attaque. Une

grande prudence préside aux préparatifs. Sous prétexte de voleurs et larrons à prendre, les juges du Châtelet et les commissaires mandent aux « maistres du guet » et aux archers de la ville de les assister de jour et de nuit avec les bedeaux des juridictions ecclésiastiques. Ils réunissent en outre des sergents, puis répartissent tous ces gens par bandes pour tenir le quartier, et, grâce à l'espace vide ménagé par la promenade du Pré-aux-Clercs, entourent la rue des Marais.

L'habile Frotté, à la tête de l'entreprise, demeurant en cette partie de la ville en connaît la configuration, les ressources, et comme depuis longtemps il a fait l'inventaire du mobilier de ses voisins, visant leurs « dépouilles », il sait par cœur les moyens de s'en emparer.

Afin de surprendre la maison du *Vicomte*, en contravention avec l'ordonnance du maigre, on choisit pour l'attaque le vendredi et le moment du repas : onze heures du matin.

Frotté prenant alors avec lui un conseiller du Châtelet, deux ou trois commissaires, quarante ou cinquante sergents, fait environner, puis assaillir la maison.

Quinze ou seize personnes, tranquillement attablées à l'intérieur, croyant avoir affaire à des brigands, se serrent l'une contre l'autre. Quatre font tête avec une extrême vigueur et les autres s'enfuient par dessus les murailles. Tous s'échappent en blessant leurs adversaires. Deux gentilshommes

de l'Anjou, appartenant au prince de Condé, traversent l'épée au poing quarante hommes du guet, presque autant de sergents et de spectateurs de hasard, « faisant ouverture à plusieurs[1]. »

A la suite, la maison est livrée au pillage. Tout y passe : l'argent comme le mobilier et les hardes des habitants.

Le père du Vicomte, vieux et caduc, sa femme et ses enfants, sont emmenés prisonniers, et pour les rendre odieux au peuple un jour maigre, on porte au bout d'une pique devant eux des chapons, du lard et de la chair crue, trouvés dans le garde-manger. Jetés en prison, ils y subissent les plus mauvais traitements avant d'être jugés.

Le pillage s'étend alors à tout le quartier. Les malheureux huguenots se décèlent eux-mêmes en abandonnant leurs maisons, emportant ce qu'ils peuvent. Un tas de garnements et d'aventuriers se mêlent aux sergents pour tout ravager. C'est une émulation entre tous. Les rues et les carrefours environnants sont encombrés de charrettes chargées de meubles et hardes vendus à vil prix. Les gens à pied et à cheval ne peuvent passer. On dirait une ville prise d'assaut. Le plus triste spectacle est celui des enfants gisant au hasard sur le carreau des maisons abandonnées ou au milieu des rues, criant le froid, la faim ou la soif, et que nul n'ose secourir, crainte de devenir suspect. La plus

[1] D'Aubigné, t. I, p. 249.

basse population hurle et se démène au milieu de ce désordre, poussée d'ailleurs à la cruauté par des gens affidés, moines et autres, qui à chaque coin de rue vomissent des injures contre les hérétiques.

Dans tous les quartiers habités par les huguenots, les mêmes scènes se renouvellent. Il suffit d'une accusation souvent intéressée pour que la population coure sus aux gens. Le goût du pillage se développant par l'habitude, Paris devient un coupe-gorge en proie à une troupe d'aventuriers.

De l'automne de 1559 au printemps de 1560, ce n'est que captures et emprisonnements, saccages de maisons, proclamations à ban, confiscations de biens, tortures et exécutions. « Ceste saison fust horrible de supplices, — nous dit d'Aubigné, — mêmes pour donner plus d'amorces à ces embrazements, les prestres firent mettre par les carrefours des villes, principalement de Paris, force images bien parées, fournies de cierges allumés toujours. Ils instruisirent aussi les fainéants de se tenir aux quantons (carrefours), chantant des *Salve Regina*. Ceux-là contraignoient les passants de s'agenouiller, payer la chandelle, et si quelqu'un refusoit ou ne ployoit pas les genoux avec assez de révérences, ou quelquefois s'il avoit un trop bon manteau, il se trouvoit assommé de coups et traîné par les boues en prison[1]. »

[1] D'Aubigné, t. I, p. 255.

Des gens sans aveu allaient par les maisons quêter de l'argent, soi-disant pour des messes ou acheter des cierges, sachant que la peur leur « ingéroit » donner.

Quand un débiteur était embarrassé de ses dettes, il lui suffisait de crier devant ses créanciers au *luthérien*, au *christaudin*, pour en être délivré. Le cardinal de Lorraine remplissait Vincennes de prisonniers. Il alla jusqu'à faire empoigner en la salle du roi de Navarre, par les archers de la garde, le frère de Soupcelles, qui appartenait au prince de Condé, et un des fils du comte de Haram, pour avoir aidé à sauver son frère.

Cette époque signale une nouvelle phase dans les persécutions.

Jusqu'alors les huguenots avaient été frappés par des lois odieuses puisqu'elles reconnaissaient des crimes d'opinion, mais enfin des lois impliquant avec la poursuite des moyens de défense, une procédure régulière. Maintenant, toutes les formes et garanties de la justice sont suspendues pour eux. On appelle la plus basse populace à leur courir sus ; on les livre aux voleurs et assassins en défendant à chacun de leur prêter ni secours, ni conseils, ni aucun office d'humanité, de les recevoir sous un toit, de leur donner « feu, eau ou aliments ». Ce sont des bêtes fauves que chacun a droit d'appréhender et de mener prisonniers aux magistrats royaux, qui les jugent sommairement sans appel et les font exécuter sur place comme

séditieux, perturbateurs, ennemis du roi et de la chose publique.

En face de tels excès venant des pouvoirs établis, chacun frémit et se tait. Le procès de Du Bourg a effaré le public et désorienté la magistrature au point qu'aucune voix autorisée ne s'élève pour réclamer au nom de la Loi. Le Parlement prosterné ne garde même plus un semblant d'indépendance [1].

Le chancelier Olivier, qui, sous le dernier règne, s'était si souvent élevé contre les influences de cour, a aujourd'hui abdiqué. Chargé de revoir les informations et de les présenter au roi comme chef de la justice, ne pouvant se méprendre sur leur origine et leur valeur, il rapporte textuellement un amas confus des plus misérables calomnies comme si on y pouvait croire : les huguenots s'assemblent pour manger un cochon en dérision de l'agneau pascal; ils saignent de petits enfants, et, la nuit, les chandelles éteintes, se livrent les uns aux autres dans une complète promiscuité. Sur la place Maubert, dans la maison d'un avocat nommé Trouillas, ont eu lieu plusieurs de ces assemblées infâmes, une entre autres le jeudi d'avant Pâques.

Il y a des témoins. Les deux enfants apprentis déjà cités ont tout vu de leurs yeux; ils ont reconnu la femme et les filles de l'avocat, ces dernières

[1] D'Aubigné, t. I, p. 249.

jeunes et belles. L'un d'eux se vante même d'avoir possédé l'une d'elles.

Telles sont les causes que la magistrature ne rougit pas d'instruire, comme pour faire pendant au pillage de la rue. Cependant, les seules formes de la justice ont par elles-mêmes un tel pouvoir quand un accusé énergique sait s'en servir, que le cardinal, au plus fort de son triomphe, va subir un échec. L'avocat Trouillas, familier avec la procédure, exige avec les siens qu'avant d'être mis en cause pour leur foi les imputations infâmes dont ils sont chargés soient vidées publiquement, et il finit par l'obtenir.

L'examen contradictoire a lieu, et les faux témoins, poussés par lui, tombent dans des contradictions tellement grossières que leurs prétendues preuves tombent d'elles-mêmes; malgré tous les encouragements, ils n'arrivent point à les soutenir. L'accusation est retirée, à la grande colère du cardinal.

Les accusés, d'ailleurs, n'en valent guère mieux. Retenus prisonniers comme hérétiques, soumis aux plus mauvais traitements, ils ne seront relâchés que sous le règne suivant.

L'exemple de Paris n'est pas perdu pour la province. Partout des fanatiques déchaînés rivalisant en l'art de voler et de tuer. Toulouse et Aix en Provence, aiguillonnées par le cardinal d'Armagnac, qui « veut entrer en crédit », et par le légat du pape qui réside à Avignon, s'acharnent à cette

lutte. Poitiers va plus loin encore. Grâce surtout à ses magistrats provinciaux et à son lieutenant-général de la maréchaussée, tous ceux qui ne peuvent pas donner à la justice des motifs sérieux de leur résidence sont chassés de la ville.

Les curés et vicaires de paroisse doivent tenir un registre des assistants à la messe le dimanche, et le «bailler» à la justice le lundi de chaque semaine. Chacun de ceux qui y manquent est réprimandé; les chefs de famille répondant pour leurs femmes, enfants et serviteurs. En cas de récidive, les délinquants sont appréhendés au corps et menés prisonniers « pour estre procédé contre eux comme de raison ». Nul ne peut prêcher ou parler en public sans un congé de l'évêque, et mandements sont adressés «à tous seigneurs, barons, châtelains, hauts justiciers et autres ayant fiefs et à leurs officiers», pour leur enjoindre l'exécution de ces ordres sous les peines les plus sévères.

CHAPITRE XVI

CONJURATION D'AMBOISE

Pendant que la politique des Guises suit son cours, que fait Catherine ?

En elle, pas un grain de fanatisme. Pendant le règne de Henri, portée au patronage par le besoin de jouer un rôle, de se faire des créatures, peut-être aussi par une naturelle facilité, loin de se montrer dure aux huguenots elle les accueille avec faveur, plaint leur infortune, leur laisse entrevoir ses propres chagrins avec de vagues promesses pour un avenir inconnu, et, de sa belle voix pleine et vibrante, prend plaisir à chanter leurs psaumes. Aussi, avec cette facilité à l'espérance qui caractérise les malheureux, la tiennent-ils déjà pour une des leurs, et à la mort du roi ils se réjouissent de son avénement au pouvoir.

Lors de l'emprisonnement d'Anne Du Bourg, toutefois, surpris de son inaction, ils lui font parvenir une supplique pour la mettre en demeure d'accomplir ce qu'ils appellent son devoir.

C'était une façon de parler aux reines faite pour surprendre Catherine.

Les huguenots, en effet, vivant habituellement en face des plus hauts problèmes et des plus douloureux sacrifices, habitués à s'entr'aider, à se soutenir, à s'exhorter les uns les autres, de là essentiellement prédicants, n'avaient aucune idée des transactions, des nuances de la vie du monde et des cours. La Bible leur enseignait, avec l'humilité devant Dieu, la hardiesse devant les hommes. Que sont les princes de la terre au regard de ce maître du ciel, avec lequel ils s'entretiennent familièrement chaque jour au plus intime de la conscience et du cœur? Les objurgations des prophètes ne portent pas aux façons de courtisans. Voyant dans Catherine une néophyte, ils lui rappellent sans ménagement ses promesses au temps de l'infortune et lui montrent de nouveaux coups prêts à la frapper si elle les oublie.

Catherine ne s'irrite pas : elle sourit de tant de naïveté. Serrant autour de sa taille ses longs voiles noirs toujours élégamment drapés, elle répond par des soupirs. Quel nouveau coup peut atteindre la veuve qui a perdu un époux adoré? Puis, se tournant vers sa confidente, la duchesse de Montpensier, très bien avec les huguenots, elle se plaint de son

impuissance. Les Guises l'écartent du pouvoir et avec elle les plus fidèles serviteurs du feu roi. Elle signale, entre autres, avec indignation, le « reculement » du connétable.

Cette réponse dilatoire n'arrête point les huguenots. Leur audace croissant avec le péril, ils la poussent plus vivement, vont jusqu'à la menace.

Si elle ne vient à résipiscence, « l'Ire de Dieu » fondra inévitablement sur sa tête.

Cette fois, la douce Catherine perd patience : « Ils cuident me faire peur, — s'écrie-t-elle, — mais ils n'en sont pas encore où ils pensent[1]. »

Le prince de Condé, la dame de Roye, l'amiral, très zélés pour la nouvelle doctrine mais coutumiers d'autres façons, s'interposent alors et réussissent à l'adoucir. L'amiral tente même de la convertir sérieusement. Il la supplie au moins de s'éclairer, d'écouter la parole d'un pasteur, plus autorisée que la sienne pour lui montrer la vérité et lui ouvrir dans ses chagrins une source de consolations nouvelles.

Catherine, très désireuse de s'attacher l'amiral, l'écoute patiemment et consent même à sa proposition. Rendez-vous est pris dans un petit village près de Reims, où elle se rendra après le sacre.

Au jour dit, le brave homme de pasteur arrive, plein d'arguments irrésistibles et spéculant déjà

[1] Régnier de la Planche, p. 220.

sur son triomphe. Hélas! il attend en vain. La reine a d'autres choses en tête.

Les difficultés avec les Guises ne sont pas en effet des chimères. Catherine, malgré sa finesse, pleine d'illusions sur elle-même, s'était persuadée, en s'alliant à eux, qu'elle les saurait gouverner. Aujourd'hui, elle s'aperçoit au contraire qu'eux-mêmes se servent d'elle, se couvrent de sa popularité, la mettent en avant, la compromettent dans leur cause sans d'ailleurs la consulter jamais ni tenir un compte sérieux de son opinion. Aussi commence-t-elle à se retirer d'eux et à se chercher des partisans personnels comme Vieilleville et l'amiral, dont elle prise la sagesse et l'honneur. Les clameurs des persécutés lui arrivant, elle fait prendre des informations sur le saccagement du Pré-aux-Clercs, de quoi le cardinal s'alarme. Il a sans doute trop négligé la reine et promptement retourne vers elle.

Plein alors d'affection, de respect, de déférence, il met sous ses yeux le faux rapport de ses espions et éclate en indignation sur l'abomination des huguenots.

Catherine ne peut prendre cette comédie au sérieux, mais elle ne se sent point assez forte pour s'opposer au cardinal. En outre, un des écrits réformés trouvés chez le Vicomte l'a blessée vivement. L'auteur, y montrant la mort de son mari comme un jugement de Dieu, la raillait de sa faiblesse pour les Guises et traitait d'équivoque sa

liaison avec le cardinal. Tenant fort à son renom de vertu, elle s'indigne, abandonne des gens qui l'attaquent et ordonne elle-même de continuer les poursuites contre les réformés. Les jours suivants, ses filles les défendant, elle leur cite comme concluant le rapport du cardinal; sur quoi celles-ci, familières avec leur maîtresse, se récrient, émettent des doutes et finalement proposent à Catherine de faire venir les enfants témoins et de les interroger elle-même. Catherine, toujours curieuse, accueille cette idée. Les enfants mandés arrivent tout fiers, sont bien reçus, choyés, comblés de friandises. Les filles d'honneur, feignant alors d'être bien au courant de leur stratagème et de l'approuver, les félicitent sur la façon dont ils l'ont mis en œuvre. Les enfants emboitent le pas derrière elles et racontent, sans en manquer aucun, tous les détails de l'affaire. La reine écoute en riant, bien édifiée, mais ne dénonce rien.

Cependant, la violence du gouvernement, la dilapidation des finances, la corruption de la justice ne faisant que croître, et d'autre part le « reculement » des princes de Bourbon et le refus de réunir les États-Généraux enlevant tout espoir au peuple, il tombe dans un véritable affolement.

La révolte n'est pas encore dans la rue, mais elle est partout dans les esprits et se manifeste sous une forme nouvelle: celle des libelles ou pamphlets politiques. De toutes parts ces feuilles surgissent, imprimées sans privilège et sortant on ne sait d'où,

des « presses réformées » dit-on. Elles traitent particulièrement de l'ancienne constitution du royaume et des coutumes qui, de tout temps, ont apporté certaines limites à l'arbitraire du pouvoir et que les rois ont toujours « souffertes sur eux-mêmes » : règles de succession et de tutelle par exemple. Les premiers princes du sang ont toujours été appelés à la garde et au conseil des rois mineurs jusqu'à leur grande majorité, et, dans les temps difficiles, la tenue des États-Généraux a toujours mis ordre aux affaires. Après avoir attaqué en soi la tyrannie des Lorrains, on attaque avec non moins d'âpreté leur origine étrangère. Les réponses se succèdent, défendent ceux-ci haut la main, s'en prennent des malheurs publics aux réformés et aux princes. Quelques-unes même proposent de faire mourir ces derniers comme favorisant le schisme.

Un pamphlet anonyme se distingue par sa vigueur.

Remontant à l'origine de la monarchie, il expose qu'elle a été fondée sur des lois dont les rois et les princes sont les gardiens et auxquelles ils doivent, par conséquent, les premiers se soumettre. Dans cette donnée, chaque citoyen se sentant partie intégrante de la république, obéit volontairement aux gouverneurs et aux magistrats et de même honore la personne sacrée du souverain. La succession de mâle en mâle, en écartant les femmes et les étrangers des affaires publiques, a eu précisément pour objet d'associer de plus près le roi à la nation.

L'auteur appuie son argumentation de nombreux exemples historiques. Il en tire les conséquences et en résume ainsi les applications immédiates : Le roi régnant étant trop jeune pour gouverner par lui-même, les princes les plus proches du trône doivent présider à ses côtés au gouvernement. Puisque des oppositions se présentent, qu'on assemble les États-Généraux, seuls autorisés pour remettre les choses en état.

Du Tillet, greffier du Parlement, répond pour les Guises dans son ouvrage intitulé: *De la majorité du Roi*, sorte de compilation des lois municipales et générales, des édits et règlements du Parlement et du roi, par laquelle il prétend montrer que dès l'âge de quatorze ans les souverains ont toujours eu le droit de nommer leurs conseils et leurs ministres. Après en avoir cité de nombreux exemples, il accuse les princes allemands de susciter parmi nous ces grandes discordes en poussant les calvinistes contre l'Etat, puis il prend ceux-ci à partie.

La réplique paraît aussitôt, combattant l'un après l'autre les arguments de du Tillet, opposant l'exemple à l'exemple, et insistant sur ce point qu'on n'a jamais dévié du principe de la régence exercée par la reine-mère ou les premiers princes du sang qu'en s'appuyant sur le testament du dernier roi.

Or, dans le cas présent, rien de pareil. Aucune volonté manifestée par Henri II n'a désigné ceux qui se sont, après sa mort, emparés des affaires.

Étrangers et suspects, la nation les veut écarter. Tel est le vrai point du litige. Qu'on y réponde donc, au lieu de chercher à détourner l'attention en s'attaquant aux religionnaires.

Le public se passionnant dans tous ces débats, prend fait et cause pour ou contre. On argumente, on dispute, on se querelle. « Tout résonne d'invectives, — nous dit d'Aubigné, — de responses, de répliques ; ce qui partageoit les esprits et les eust ameutés à purger la cour et l'Estat de la maison de Guise sans que les prescheurs y missent la main [1]. »

La plus « merveilleuse haine qu'on ait jamais vue dans ce royaulme » se manifeste en effet contre les Guises.

On les traite de Turcs, d'ennemis publics, de traîtres étrangers appliqués à réduire à leur profit les chrétiens en servitude. Et les conséquences se tirent d'elles-mêmes. S'ils renversent la constitution du Royaume au lieu de gouverner selon les lois, c'est qu'ils ne sont pas souverains et magistrats mais tyrans. Leur autorité illégitime est une usurpation pure et simple contre laquelle chacun a le droit de s'armer, comme dans les cas de guerre et d'invasion on s'arme contre l'ennemi.

Les juristes consultés sur cette question épineuse du droit à la révolte répondent affirmativement, pourvu que les princes du sang et les magistrats

[1] D'Aubigné, t. I, p. 250.

soient en tête du soulèvement et que les États de France l'appuient. Le roi, en pareil cas, serait considéré comme mineur et prisonnier de ceux qui s'arrogent des droits sur le royaume et se prétendent ses tuteurs.

Ainsi un véritable courant révolutionnaire groupe contre MM. de Guise non seulement les huguenots, au nom de la religion, mais les politiques, les partisans des princes et du connétable, les serviteurs du dernier règne écartés des offices et affaires de l'État ; enfin la masse obscure de ceux qui, sans prétendre au gouvernement de la chose publique, s'indignent de la manière dont elle est menée par des gens qui n'y ont aucun droit.

Le mouvement est si violent et si unanime que MM. de Guise, redoutant un soulèvement du peuple, font partout fouiller les maisons suspectes et apporter à leur hôtel les armes, dont ils défendent le port. Ils prohibent même les manteaux et larges chausses qui les pourraient cacher, mesures que le peuple attribue à la prédiction d'un nécromancien, annonçant à Rome au duc de Guise qu'il mourrait assassiné. Ces mesures, d'ailleurs, ne font qu'accroître l'indignation publique ; un dernier édit y met bientôt le comble.

A chaque nouveau règne, par suite des mutations d'emploi, une foule de gens se trouvant sans ressources réclament, sous forme de pensions et bénéfices, la récompense des services rendus pendant le règne précédent.

Après la mort de Henri II, la paix succédant à la guerre, le nombre s'en était accru de tous les pauvres gentilshommes vivant du métier des armes. Les Guises ayant d'ailleurs partout remplacé les serviteurs du connétable et du roi par leurs propres créatures, jamais la foule des solliciteurs n'avait été aussi grande. Ils encombraient les avenues de Fontainebleau au point d'en rendre le parcours difficile, et leurs réclamations prenaient de jour en jour un caractère plus pressant et plus impérieux.

Le cardinal, à la tête des finances, en face d'un trésor vide, incapable de satisfaire à de telles exigences, peu vaillant d'ailleurs de sa nature, prend peur et s'adresse au duc, qui ne recule jamais : «Pour rembourser d'une pièce tant de fâcheux, ces possesseurs de l'estat font publier un esdit ordonnant que tous les solliciteurs eussent à desloger de Fontainebleau en vingt-quatre heures, sous peine d'estre pendus sans figures de procès à une potence placée à cest effet devant le château [1]. »

« Les gens de guerre de tout temps — nous dit à ce propos Brantôme — ont eu cela que pour une petite arquebusade qu'ils avaient reçue ou pour un petit service qu'ils avaient faict, il sembloit que le Roy leur devoit donner l'or à pallées (pelletées), ainsi que j'en ai vu faire d'une mouche un élé-

[1] D'Aubigné, Régnier de la Planche, Brantôme, de Thou, rapportent également cet édit, qui ne figure toutefois dans aucun recueil.

phant... Je ne dis pas que Monsieur le cardinal de Lorraine, qui s'étoit réservé la surintendance des finances, ne fust un peu cause de tout, mais non Monsieur de Guise... qui aimoit les gens de guerre, les connaissoit bien, et quand ils venoient à la cour leur faisoit très bonne chère jusque aux plus petits.»

A ces causes extérieures de troubles se joignent au dedans de grandes anxiétés.

Le roi était beaucoup grandi. MM. de Guise en triomphent tout d'abord, espérant bientôt le montrer homme fait à leurs détracteurs. Pourtant, loin de se développer, il s'affaiblit, en proie à de constants accès de fièvre dont il ne sort que pour tomber dans un extrême abattement. Au milieu de ces alternatives, une seule passion semble avoir le don de l'arracher à lui-même, celle de la chasse. Ses oncles la favorisent, — selon Chantonay, — pour « le retenir plus longuement de la maniance des affaires ». Il parcourt sans cesse le pays à cheval, la pique et l'arquebuse en mains, suivi de ses pages et de ses meutes, se livrant à cet exercice violent avec une ardeur inquiète qui achève peut-être de le consumer. Les signes de la virilité ne se manifestent point en lui. « Beaucoup de gens — écrit l'ambassadeur d'Espagne — sont (d'avis) que la Reyne de France ne doibve avoir d'enfants[1]. »

Tout d'un coup, il tombe gravement malade d'un abcès dans l'oreille. Son visage, d'ordinaire « bla-

[1] Brantôme, t. IV, p. 224.

fard et bouffi », se couvre de pustules et de rougeurs.

La reine-mère, à cette vue, « entrant en pensements et craintes », réunit à Fontainebleau les médecins les plus suffisants, lesquels lui conseillent de faire passer au malade l'hiver à Blois, « pour estre ceste contrée au meilleur et plus gracieux air du royaulme... En attendant qu'à la primevère on lui préparast des bains aromatiques propres à sa maladie. On dit que de ce pas quelques médecins faits de la main de ceux de Guise les advertirent de pourvoir à leurs adversaires d'autant que ce prince n'estoit pour la faire longue... Toutefois pourrait-il vivre encore deux ou trois ans[1]. »

Les rumeurs les plus étranges couraient dans le royaume sur la maladie du roi. On parlait de la lèpre, et tantôt on accusait les Guises de provoquer la maladie en vue de s'emparer du trône, tantôt de travailler à la guérison au moyen du sang chaud de petits enfants volés à leurs parents par des gens affidés qui parcouraient la campagne.

L'imagination du peuple s'affolait. Certains parents cachaient leurs enfants, d'autres émigraient pour les mettre en sûreté. De prétendus émissaires exploitaient ces terreurs et se faisaient donner de l'argent contre des avis secrets. L'un d'eux, arrêté près de Loches et jugé, reconnut avoir extorqué de la sorte une somme de quinze à seize cents

[1] Régnier de la Planche, p. 231.

écus, et, malgré les démonstrations contraires, maintint jusque sur l'échafaud « la commission estre vraye et avoir ycelle prise par commandement du cardinal », à la maison duquel il appartenait.

Au milieu de cette fermentation générale, la cour part pour Blois dans les premiers jours de novembre.

CHAPITRE XVII

CONJURATION D'AMBOISE

Comment vint à se former le complot d'Amboise ? On ne l'a jamais su exactement. Il était dans l'air : dans le trouble des affaires publiques, dans la colère de la nation et sa haine contre les Guises, haine si forte qu'elle réunit huguenots et catholiques dans le même camp. Cette conspiration fut le secret de la France.

Les pamphlets répandus de toutes parts et lus avec une avidité croissante, posaient chaque jour devant le public la question révolutionnaire. Non qu'ils missent en cause la personne du souverain, mais ils traitaient ouvertement d'usurpatrice la tutelle des Guises.

Écarter du roi les perturbateurs, convoquer les États-Généraux pour rétablir la vieille constitution du royaume et ramener la paix religieuse, tel est l'objet unanime des réclamations. Il y faut, il est vrai, l'emploi de la force, les détenteurs du pouvoir refusant toute concession. Mais l'attentat d'en haut justifie le soulèvement d'en bas.

Ainsi se transforme peu à peu le caractère jusqu'alors purement religieux de la Réforme. Les huguenots, hier encore, en présentant au souverain leur profession de foi pour obtenir en son nom une place dans la république chrétienne, reconnaissaient l'Église comme la seule source du droit. C'était la pensée de Calvin, dont il ne déviera pas. Vieilli et malade, toutefois, approchant de sa fin, la direction active échappe au grand réformateur et le cours naturel des choses porte le mouvement de l'*ecclésiastique* au *laïque*. Les huguenots n'en appellent plus seulement à l'Écriture et à Dieu, ils en appellent à la nation dans sa représentation la plus étendue et la plus populaire, les États Généraux, et sur ce terrain nouveau s'accordent avec les politiques. La conception de l'état laïque commence à se dégager de la théocratie.

Rien ne peut rendre à cette heure l'anarchie du pays. Le soir même de l'assassinat de Minard, plusieurs magistrats catholiques sont menacés; d'autres « bien frottés à coups de bâton et fust escript sur leur porte la cause estre pour ce qu'ils persécutoient l'Évangile ». Puis des troubles éclatent,

place Maubert, à Paris, et dans d'autres villes. Les sermons de l'Avent sont des plus violents. Deux auditeurs voulant protester, sont écharpés sur place par le peuple. Dans la nuit de Noël, des hommes pénètrent dans une église du faubourg Saint-Marceau et tuent le prêtre à l'autel. Un combat s'engage alors dans l'église, le guet arrive au bruit, mais les catholiques, se croyant assaillis du dehors par les protestants, barrent la porte. Les archers la forcent et aident le peuple à « despescher » sur place les assassins. Le trouble est si grand que François de Montmorency, gouverneur de la ville, en fait surveiller l'entrée comme en temps de siège et y organise une garde de nuit. Le 10 novembre, les prévôts ayant arrêté dix-sept accusés d'hérésie, le lieutenant-criminel les envoie à Orléans, entassés sur trois charrettes, sous la garde des sergents de ville. A Cléry, le cortège s'arrête pour se « repaistre » à l'hôtel des Trois-Rois. Pendant le repas, au grand étonnement des conducteurs, un homme à cheval passe et repasse devant la maison sans rien dire. Bientôt on quitte la table.

Les sergents rattachent les fers aux pieds des prisonniers, les lient avec des cordes dans les charrettes et on se remet en route. Arrivés à la chapelle Saint-Fiacre, vers trois heures de l'après-midi, une trentaine d'hommes à pied et sept ou huit cavaliers, dissimulés les uns sous un masque de taffetas, les autres sous une fausse barbe, s'élancent de la haie et se jettent sur l'escorte. Ils coupent

d'abord les sangles des chevaux, pour empêcher la fuite sur Orléans, où sergents et postillons pourraient donner l'alarme, puis délient les prisonniers, brisant leurs fers avec « lames si affilées qu'en ung moment ils furent libres, chose qui donne à penser qu'en la vile troupe il y avait des serruriers ».

Les prisonniers les moins valides montent en croupe derrière les cavaliers, les autres se mêlent aux gens de pied et tous s'enfuient rapidement.

Cette nouvelle arrivant à Orléans en l'absence du lieutenant criminel, l'évêque prescrit une enquête. Les officiers de justice parcourent la campagne sans rien découvrir[1].

Peu après, un courrier du Parlement, envoyé au roi avec un dossier d'informations judiciaires, est assassiné et dépouillé à une demi-lieue du château de Chambord. En janvier, un autre courrier, porteur d'instructions pour les lieutenants du roi, est dépouillé près de Poitiers.

Le courrier ne reçut aucun mal, mais un des assaillants lui dit que « si le cardinal de Lorraine étoit en leurs mains, ils luy feroient passer une aultre danse ».

Chantonay, en écrivant toutes ces choses à son maître, ne lui dissimule pas la gravité de la situa-

[1] Lettres autographes de Morvilliers au cardinal de Lorraine, 11 novembre 1559. Fonds fr. Vol, 15,872, f° 220, cité par M. de Ruble.

tion. Comment d'ailleurs y faire face, quand la nation entière est défavorable aux rigueurs, la magistrature comprise? « Les juges sont plus infec-« tés que les accusés, qui, au besoin, pourroient « leur dire : nous avons suivi vostre exemple. »

Parmi les officiers de justice, un petit nombre seulement essaient de faire exécuter les arrêts, et ceux-là même ne poursuivent que les accusés de basse extraction.

Le 1er janvier, Chantonay, allant chez le duc de Guise pour le féliciter de la naissance d'un fils, rencontre dans la cour le maréchal de Saint-André, chargé par Catherine de le sonder sur les intentions de son maître touchant la rébellion des Écossais. Il amène la conversation sur les progrès de la Réforme, disant au maréchal que « la fleur de leurs gens tant de pied que de cheval et la plupart de la noblesse est la plus gastée... la noblesse surtout s'étant mise dans cette liberté qu'ils appellent évangélique. »

Saint-André promet des mesures sévères. Mais l'ambassadeur n'y croit pas; il accuse sans cesse la faiblesse de la cour. « On murmure — écrit-il à « Marguerite de Parme — qu'en ces choses il y a « de l'appui de Monsieur de Vendôme et de Mon-« sieur de Condé pour la religion et que le conné-« table s'en entremêle par despit. Aussi doit-on « considérer comme prochaine la guerre civile. »

Et quel sera le résultat? On le voit clairement par ce qui se passe à Paris, à Rouen, dans toute la Nor-

mandie et la Bretagne: que si l'on se rapproche de la Guyenne tout le reste demeure mal assuré, et que si l'on s'en éloigne pour revenir vers Paris, Dieu sait dans quel état tomberont la Guyenne, le Lyonnais, le Languedoc, l'Auvergne et la Provence. Et l'ambassadeur vénitien l'appuie en ajoutant : « L'inimitié entre le Roi de Navarre et le « duc de Guise fait craindre la guerre civile, parce « que le Roi de Navarre a plus de partisans dans le « Royaulme que le duc de Guise. [1] »

Toutes les aspirations vers la liberté religieuse et la liberté civile représentées par les princes de Bourbon, lesquels s'appuyaient du vieux droit monarchique contre la tyrannie persécutrice et l'usurpation des Guises, tel a été le mobile de la conspiration d'*Amboise*, mobile dont on retrouve partout les traces sans arriver à les saisir précisément à cause de sa généralité.

Michiel prétend qu'un mois après la mort de Henri II on en parlait déjà. Les premiers conciliabules ne paraissent pas toutefois remonter au delà de septembre, date indiquée par les mémoires de Soubise et ceux de Carloix. Selon Castelnau et de Thou, on commença par examiner, dans des assemblées de légistes et de théologiens, la légitimité de l'acte et on conclut pour l'affirmative, malgré la désapprobation de Calvin. En octobre seulement la conjuration prit un caractère précis, sous la direction

[1] Lettres citées par Mignet. *Journal des savants*.

de Godefroy de Barry, seigneur de la Renaudie, se faisant appeler *la Forest*, gentilhomme du Périgord de fort bonne maison.

Le roi de Navarre, comme chef des Bourbons opposés aux Guises, aurait dû en prendre la tête. Mais son parti, le tenant en très petite estime, le laisse aux soins de la mission en Espagne, où il s'apprête à conduire la princesse Élisabeth, et tous les yeux se tournent vers son jeune frère, Louis de Condé.

Ce prince, il est vrai, inégal dans sa foi, insouciant et léger au fond du caractère, ne réalise guère l'idéal d'un chef huguenot. Mais sa situation le désigne, et d'autre part sa générosité chevaleresque, son élan, sa bravoure, rallient autour de lui beaucoup de nobles cœurs et de bonnes volontés. Le consentement unanime le proclame chef des conjurés.

« Ceux que la nécessité animoit, — nous dit d'Aubigné, — décheus d'avoir pour chef le Roy de Navarre pour ses craintes et déportements, eurent bientôt l'œil sur Louys prince de Condé, né grand, prudent, courageux et pauvre. Les suffrages de tous ayant pris ce nom, il fut pourtant advisé de le cacher et faire tout sous le nom du sieur de la Renaudie de Périgort, dit la Forest. [1] »

L'intérêt de la cause étant, en effet, de réserver la personne du prince contre toute éventualité

[1] D'Aubigné. t. I, p. 258.

d'échec, on convient qu'il ne paraîtra nulle part; son nom ne sera pas même prononcé. En cas de succès seulement, il prendra ostensiblement sa place. La Renaudie la tiendra jusque-là.

Les débuts de la Renaudie sont équivoques et obscurs.

Compromis dans un procès à Angoulême, accusé et condamné pour falsification de titres, jeté en prison, il s'évade, passe en Suisse, s'établit à Lausanne et s'y marie[1]. Entrant alors en rapport avec Calvin, il se convertit à la réforme, par pure ambition politique, d'ailleurs, car les questions religieuses le touchent peu. Après de nombreuses intrigues, ne réussissant pas à faire entrer dans le projet de la conspiration Calvin, toujours très opposé aux moyens violents, il se brouille avec lui et retourne dans le pays de Berne, où il réussit à détacher du réformateur nombre de ses partisans. « Hélas ! — écrit Calvin à Coligny, — je ne pensoys pas tant vivre que de voir le jour auquel nous eussions perdu tout crédit envers ceux qui se renomment fidèles[2] ! »

Rentré en France, la Renaudie obtient la revision de son procès et la restitution de ses biens. Puis, continuant ses menées, il passe en Angleterre,

[1] Mignet. *Journal des savants* (1857) p. 415.

[2] Calvin à Coligny. *Lettres françaises*, t. II, p. 382. Cette lettre, très longue et explicite, jette un grand jour sur le caractère de la Renaudie.

reçoit des secours de la reine Élisabeth, toujours prête à appuyer les réformés, et revient en France.

Il parcourt alors diverses provinces : la Normandie, la Bretagne, la Guyenne; visite des gentilshommes, recrute des partisans parmi les adversaires des Guises, enrôle des hommes sans leur dire l'objet de l'entreprise. Les contemporains sont unanimes sur son activité et la promptitude de ses succès.

En janvier 1560, la Renaudie réunit les principaux conjurés en Suisse, à Aubonne, pays de Vaud, pour « résoudre la thèse générale et reigler l'exécution », puis à Lyon, dans une chambre haute, chez un bourgeois, nommé Pierre de Terrasson[1]. Tous les assistants s'engagent à obéir aveuglément au chef, sauf « l'honneur de Dieu et l'honneur du Roy ». Puis, après plusieurs conciliabules, rendez-vous est pris à Nantes pour le 1er février[2].

Nantes avait été choisi parce que le parlement de Bretagne s'y tenant alors, il était plus aisé d'y passer inaperçu. Les conjurés, en effet, y arrivent l'un après l'autre, et, affectant des procès à suivre, parcourent la ville suivis de valets chargés de sacs à plaideurs et parlent tout haut de leurs affaires.

[1] D'Aubigné, t. I, p. 259 (note au bas de la page).

[2] Dupleix. *Histoire de France*, t. III, p. 604 et 606. — Enquête sur les troubles de Lyon. Arch. des Basses-Pyrénées, citées par M. de Ruble. *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. II, p. 143.

Nul ne les inquiète. Les conjurés se réunissent dans une maison particulière, que La Planche nous dit avoir appartenu à Andelot[1].

La Renaudie ouvre l'assemblée par une prière et en expose l'objet. Les assistants l'acclament. Des serments mutuels sont échangés. On murmure à mi-voix le nom du prince. La Planche prétend même que la Renaudie communiqua aux chefs des pouvoirs de sa main, mais il est seul à l'avancer et tout indique, au contraire, que Condé n'écrivit jamais rien.

L'exécution est fixée au 6 mars. Les conjurés, au nombre de quatre ou cinq cents, surprendront le château de Blois et en garderont les portes pendant que les chefs forceront l'entrée de la chambre du roi et lui présenteront leur requête. Huit cents cavaliers et trente mille hommes de pied appuieront l'action en arrière.

Rendez-vous est pris au château de la Fredonière en-Blaisois. En attendant, on s'efforcera d'augmenter les ressources en argent et en hommes. Les chefs se partagent les provinces pour y travailler diversement, puis se séparent pleins d'ardeur, s'engageant au silence, première condition du succès.

[1] Régnier de la Planche, éd. Buchon, p. 239.

CHAPITRE XVIII

ÉCHEC DE LA CONSPIRATION

La cour avait vécu jusqu'alors dans une complète sécurité. Les Guises, triomphant avec leur politique de violence, portaient la tête haute. A Blois, le jeune roi se livrait tout entier à sa passion de la chasse. Le duc courait le cerf à ses côtés dans la campagne environnante. Le cardinal souvent les accompagnait.

Le 3 février, ils se mettent en route du côté d'Amboise, cheminant à petites journées à la poursuite du gibier, couchant de châteaux en châteaux. La tournée devait durer douze ou quinze jours.

Au cours de la chevauchée, le 12 février, vers Marchenoir, le cardinal de Lorraine reçoit un premier avis d'un prince allemand protestant, probablement le duc de Wurtemberg, touchant la conju-

ration. Il n'en tient d'abord aucun compte. Cependant, à Montoire, il se ravise. Le nom de la Renaudie ayant été mentionné dans l'avis, le 19 février il écrit à Coignet, notre ambassadeur en Suisse, lui ordonnant de s'enquérir du dit personnage, de mettre des espions à sa « queue et de le « faire attraper à quel prix que ce soit[1]. » Puis, il poursuit sa route.

Dès cette époque, des bruits vagues circulaient en Suisse et en Allemagne, comme nous le révèle une lettre de Hotmann à Calvin du 26 février :

« Un Italien qui vient de conduire deux jeunes « gens de Genève à Strasbourg, — dit-il, — a donné « des nouvelles qu'il dit tenir du marquis de Vico « et d'un ministre de Provence. En Gascogne, en « Provence et ailleurs, on abolit les idoles. Il nous « revient de tous côtés que plus de *quarante mille « hommes* sont en armes. Un Lorrain, Nicolas Morel, « qui revient de Châlons, nous dit la même chose[2] ». Hotmann lui-même recrute des conjurés parmi les Français réfugiés à Strasbourg, et obtient de l'électeur Frédéric III une lettre de créance pour le roi de Navarre et le prince de Condé.

Le 20 ou le 21 février, toujours en route, le cardinal reçoit un avertissement plus précis et plus alarmant.

[1] Lettres publiées par Mignet. *Journal des savants* (1857).
[2] Article de Dareste sur François Hotmann. *Revue historique*, 1876.

Après la réunion de Nantes, La Renaudie, pour centraliser l'action, s'était rendu à Paris.

Là, il descend chez l'avocat des Avenelles, huguenot bien connu qui tient hôtel garni à Saint-Germain-des-Prés.

La Renaudie entrant en rapport avec les membres de l'Église de Paris, de fréquentes réunions s'ensuivent à Vaugirard, et, dans sa propre maison, des allées et venues et des entretiens mystérieux qui excitent la curiosité de son hôte. Pressé par lui de questions, après quelques résistances il lui livre le secret. Des Avenelles « de prime face loua et approuva le tout, voire jusqu'à offrir et jurer d'employer sa personne et ses biens pour une chose tant saincte et équitable, mais comme l'affaire prenoit longs traicts, ses bouillons aussi diminuoient[1] ».

Pauvre, avide et ambitieux, la conspiration, en s'apercevant qu'il peut en tirer parti, commence à lui paraître criminelle, d'où la tentation de la trahir. Il va donc trouver le seigneur de Vouzé, maître des requêtes, familier du cardinal, et Milet, secrétaire du duc de Guise, et s'ouvre à eux complètement.

Ceux-ci tombent de surprise, hésitent, l'aventure leur semble incroyable. Des Avenelles, pour les convaincre, cache Milet dans son logement. Les mouvements équivoques dont il est témoin et l'approche du temps indiqué pour l'exécution le déci-

[1] Régnier de la Planche, p. 246.

cident à mener des Avenelles au duc de Guise. Ils rejoignent ensemble le cortège royal à neuf lieues de Blois vers le 20 ou le 21 février.

Le cardinal, en face des renseignements précis qu'on lui apporte, prend l'alarme.

Il questionne l'avocat sur les noms qu'il a entendus prononcer. Des Avenelles, peu familier avec les gens de cour, hésite d'abord, puis finit par se rappeler le nom d'un seigneur dont le frère est attaché au duc de Nevers. Ce dernier, appelé et pressé vivement, confirme la révélation[1]. Plus de doute. Le duc aussitôt fait tourner bride et mène le roi à Amboise, « petite ville fort serrée », facile à défendre, dont le château d'ailleurs est grand et bien fortifié. Ils y arrivent le 22 février[2].

Le 25, le roi donne avis au connétable de la très « meschante et malheureuse conspiration où il « n'alloit rien moins que d'attenter à sa personne, « à celle de sa mère et de ses frères... et de mener « la subversion de l'État ».

Les Guises écrivent à Montmorency dans le même sens, s'attachant avec soin à confondre leur

[1] Des Avenelles, après avoir été retenu quelque temps en prison et délivré, reçoit quatre cents écus et se retire en Lorraine, où il obtient sous le patronage des Guises une bonne charge de judicature. Ce n'était point — dit de Thou — un délateur vulgaire. Il avait du savoir et malgré sa traîtrise resta toujours fidèle à la Réforme.

[2] Lettres de Throckmorton, t. II, p. 334. — Voir aussi de Thou.

cause avec la cause royale. Chantonay en fait la remarque dans une lettre à Granvelle du 3 mars.

D'autres révélations s'ajoutent à celle-ci, un avis de Granville particulièrement.

Le 6 mars est désigné comme l'échéance fatale; mais rien de précis sur l'exécution, rien qui permette de la prévenir. Les Guises, très inquiets, font venir trois prisonniers huguenots retenus au château de Vincennes, lesquels arrivent à Amboise le 2 ou 3 mars, masqués de taffetas noir. On les «gehenne» par cinq ou six fois, jusqu'à briser le bras à l'un d'eux, sans en rien obtenir.

Au dehors, aucune précaution n'est négligée. Les gouverneurs de province reçoivent l'ordre d'arrêter les gens de cheval ou de pied qui se dirigent du côté d'Amboise, de surveiller avec soin les villes, de n'y pas souffrir des rassemblements.

En même temps, on met le château en bon état de défense. On fortifie, on garnit les remparts, on éloigne les suspects, on tient l'œil sur la campagne environnante.

Les seigneurs les plus sûrs : le prince d'Este, le comte de la Mirandolle, le duc de Nemours, sont les seuls qui approchent du roi.

En dépit de ces précautions, l'angoisse règne partout. On se sent environné d'ennemis invisibles et l'incertitude accroît la terreur. Catherine, « se ramentevant » les menaces et les prédictions des réformés, s'écrie qu'ils sont « gens de promesse ». L'imagination d'ailleurs surexcitée amplifie les

proportions du complot. Dans une lettre du 3 mars, Chantonay parle de quatre mille cavaliers et de trente mille hommes de pied. Un peu plus tard, le capitaine Mathieu, dans une lettre à Antoine de Noailles, lui dit que le roi a commandé à Vauguyon d'assembler promptement les hommes de sa compagnie, car les adversaires « ne sont pas « moins de cinquante mille hommes et disent que si « ce n'est suffisant pour exécuter leur entreprise, « qu'ils en trouveront tant qu'ils voudront; et ont « amassé une infinité d'argent, on ne parle que mil« lions *d'or*, et auroient délibéré de se saisir de « toute la généralité de France. Il n'y a d'aultre « bruit à la cour que de gens qui marchent de tous « côtés, de sorte que toute la cour est si troublée « qu'ils n'y savent mettre ordre que de faire cou« cher tous les princes et chevaliers de l'ordre et les « gentilshommes dans le château, les uns en hautes « chambres, les aultres en celles de la Reine et de « Mesdames et de Monsieur de Guise[1]. »

L'ambassadeur florentin parle également de cinquante mille hommes. Les uns conseillaient de s'organiser dans le château pour y soutenir un siège, mais on manquait de vivres; les autres, de se rendre dans une ville forte bien armée, avec toute la cour.

Guise divise la ville par quartiers et remet chaque quartier à la garde de deux chevaliers de l'ordre.

[1] *Cabinet historique* (1873), p. 235.

Puis il fait consolider les remparts, approfondir les fossés, boucher les portes et rompre les ponts, une seule porte et un seul pont exceptés. A l'entrée de la ville, on creuse des retranchements où l'on poste quelques arquebusiers avec quatre petites pièces d'artillerie, puis des patrouilles de jour et de nuit parcourent les rues; toutes les farines et autres provisions sont réquisitionnées et emmagasinées comme pour un siège.

Le 6 mars arrive. Toute la cour est sur pied, dans les transes. « La terreur — écrit Chantonay — « était aussi grande que s'il y eût une armée aux « portes du château. » Nul étranger n'entre dans la ville. Les officiers même du roi doivent justifier de leur charge pour y pénétrer. Ses serviteurs privés sont aux remparts, les chevaliers de l'ordre gardent les portes. Le soir, les terreurs redoublent. Les plus sûrs parmi les gentilshommes veillent, les uns dans les appartements de la reine, les autres près des Guises. Le cardinal, toujours si peureux, revêt une cotte de mailles.

La journée se passe pourtant comme à l'ordinaire; nul bruit, nul mouvement insolite.

On continue le lendemain les mêmes précautions, puis on se rassure, on hasarde quelques reconnaissances dans la forêt. Toujours rien. Alors, rougissant de tant de craintes, on se raille des avertissements, on rit des menaces. Le roi — nous dit Chantonay — sortit à la « Volerie », escorté seulement de quelques seigneurs suivis de pages qui te-

naient en réserve des chevaux turcs ou espagnols. Un seul homme était resté au château toujours terrifié, le cardinal de Lorraine, un juif, à Rome, lui ayant prédit sa mort pour cette même année.

Le duc, tout en payant d'audace, se sentait pourtant intérieurement fort humilié et fort anxieux, et ses craintes mêmes le portaient à la violence. Il ne parlait que de mort, annonçait la dernière peine pour tous les coupables, capitaines ou soldats, sans distinction ni rémission. L'ambassadeur espagnol mentionne cette férocité et remarque qu'elle contraste avec la modération des adversaires. Catherine, au contraire, appuyée par le chancelier, inclinait à la clémence et restait en bonnes relations avec Condé, l'amiral et ses frères. Les Guises, soupçonnant ceux-ci, la chargent de les mander à la cour afin de les avoir sous la main. Elle le fait aussitôt par les lettres les plus affectueuses. Coligny le premier répond à l'appel. Dès le 24 février, nous le trouvons à la cour[1].

Le cardinal de Châtillon y arrive à peu près en même temps. Catherine les prend à part avec le chancelier et, se délectant à parler dans les petits conciliabules, elle leur expose la situation par le menu avec force exclamations, puis elle les mène au conseil.

Coligny, absolument étranger à l'entreprise, tout en protestant de sa fidélité, s'élève avec force

[1] *Gaspard de Coligny*. Delaborde, t. I, p. 425.

contre une politique qui met le royaume en combustion. Il demande la réunion d'un concile général pour concilier les doctrines, la liberté religieuse en attendant et pour le passé l'amnistie. Les Lorrains, cédant de mauvaise grâce à ses instances et à celles de la reine, rendent, le 8 mars, un décret d'amnistie, exceptant seulement les ministres du culte et les fauteurs de la révolte[1]. La reine le fait signer de tous ceux qui le votent afin de profiter de la popularité des Châtillons.

Des lettres secrètes aux partisans des Guises montrent du reste ce décret comme un leurre, et la nation — selon La Planche — le traite hautement : d'*attrape-minault*. Chantonay se montre même, dans sa lettre du 6 mars, fort scandalisé de cette méfiance.

Après cette publication, les Châtillons veulent se retirer. Très empressés au service de la reine, leurs manières réservées, leur froid silence, leur visage rigide et hautain révèlent assez leur aversion pour le gouvernement des Guises. Ceux-ci le sentent et les retiennent afin de les paralyser.

La Renaudie cependant, très déconcerté du changement de résidence de la cour, réunit les conjurés le 4 mars, en Anjou. On était évidemment trahi. Les conjurés étant attendus de pied ferme, toutes les précautions prises contre eux, la plus vulgaire prudence commandait d'abandonner momentané-

[1] Isambert, t. XIV, p. 22-24. — *Mémoires de Condé.*

ment l'entreprise. Mais reculer après tant de mouvements, tant d'efforts, tant de gens engagés, quelle épreuve pour l'outrecuidance de La Renaudie ! Non. Il modifie seulement l'époque de l'exécution; il la remet au 16 mars. Le 15, les principaux conjurés se réuniront au château de Noizay près de Tours, pendant que quatre-vingts à cent gentilshommes d'élite, entrés dans la ville sous divers déguisements, se cacheront dans des greniers et des caves.

Le gros de l'armée campera dans les bois environnants, prêt à suivre.

Ce plan, discrètement exécuté, avait peut-être encore chance de réussir, vu le désarroi de la cour. Mais le cardinal, toujours aux aguets, en obtient la révélation par séduction ou terreur d'un gentilhomme du Bourbonnais, le sieur de Lignières. Le duc aussitôt fait murer les portes du jardin, changer la garde du roi et au dehors battre la campagne.

La grande masse des conjurés, sans organisation ni véritable commandement, avançait sur Amboise au hasard par groupes de vingt-cinq à cinquante hommes, croyant naïvement se rendre à la défense du souverain et voir le gouvernement des Guises disparaître à leur approche. Le 15, les pages de la Vénerie en ramènent une troupe, véritables manants en demi-équipage de guerre. Le roi leur parle de la fenêtre et, convaincu de leur bonne foi, leur donne à chacun un demi-écu. On les remet en liberté, sauf le capitaine. Mais ils refusent de se

retirer sans avoir présenté leurs doléances au roi. Menés en sa présence, ils demandent la liberté religieuse tout en protestant de leur fidélité. Ils assurent aussi qu'une armée de cinquante mille hommes est prête à envelopper la ville.

La veille, le 14 mars, le comte de Sancerre, un des gentilshommes commissionnés par le roi pour battre le pays, avait dissipé près de Tours deux troupes bien armées, fait dix-neuf prisonniers et s'était emparé de plusieurs coffres, pleins de pistolets, dissimulés dans une « cassine » près de la ville. Apprenant alors que des hommes s'introduisent à la file dans le faubourg de La Riche et se rendent à l'auberge de la Galère[1], il marche contre eux avec une compagnie de cinquante hommes et bientôt rencontre Castelnau, armé de pied en cap par-dessous son manteau, suivi de trente soldats. Il l'arrête. Un colloque s'ensuit. Castelnau pressé repousse avec indignation tout projet de révolte. Il se rend, dit-il, à la cour avec son train pour présenter une requête au roi. Sancerre veut le retenir prisonnier, il résiste. Rencontre des deux troupes, où Sancerre est légèrement blessé. Au bruit, des soldats sortent de toutes les maisons, enveloppant l'armée royale. Sancerre, forcé de battre en retraite, essaie, en traversant la ville, d'appeler à l'aide. Les portes se ferment devant lui. Seul un boulanger sort de sa maison

[1] Throckmorton. Forbes, t. I, p. 376.

pour y rentrer aussitôt. Bloqué avec ses troupes, il lui faut demander du secours à Amboise.

Castelnau aurait pu en un tour de main prendre la ville. Il recule, passe la Loire et se rend la nuit au château de Noizay, pendant que Saint-André, envoyé par la cour à la tête de trois cents hommes, reprend sans coup férir possession de Tours.

Cet incident, grossi par l'imagination et la peur, remet la cour dans un extraordinaire émoi. On voit l'ennemi partout. Le duc de Guise lui-même, comme frappé, ne montre pas les qualités de sang-froid et de suite qui l'ont si souvent distingué à la guerre. Il donne et révoque des ordres continuelle-lement, suspecte les plus fidèles, les décourage par ses défiances.

Les ambassadeurs étrangers qui regardent la lutte d'un œil froid en font la remarque.

« C'est merveille de voir — écrit Throckmorton « après Chantonay — quelles terreurs paniques « montrent ces capitaines, qui en d'autres temps « n'ont pas été effrayés par de grandes armées de « cavaliers, de gens de pied, et par la furie des ca-« nons. Je n'ai jamais vu des gens plus terrifiés et « qui s'abandonnent davantage. Ils ne savent qui « sont amis ou ennemis, donnent des ordres, des « contre-ordres, et suspectent tous ceux qu'ils em-« ploient[1]. »

[1] Throckmorton à Cecil. *Cal. of State*, t. I, p. 374. — Chantonay à Philippe II, lettre du 13 mars 1560.

Vieilleville nous raconte comment les Guises, ayant alors reçu l'avis que les principaux conjurés étaient réunis à Noizay, avaient voulu l'employer à les amener au piège, et comment lui, Vieilleville, l'évita.

Le roi le fait venir, le charge d'aller vers eux, d'entrer en pourparlers et de leur persuader de le suivre à Amboise, sur sa parole qu'ils y seront en sûreté et pourront librement présenter leur requête au roi. Vieilleville, connaissant « la félonie des deux frères », répond respectueusement à sa Majesté que, dans des circonstances aussi graves, la parole seule d'un prince aura assez d'autorité pour assurer le succès du message. Là-dessus on s'adresse au duc de Nemours. Celui-ci, confiant aux serments du roi donnés sur « la damnation de son âme », part de grand matin pour Noizay à la tête de cent chevaux, arrive à la première heure et trouve Raunay et le capitaine Mazères se promenant à l'entour du château armés seulement de l'épée et de la dague. Il les fait prisonniers sans coup férir.

« Ce qu'apercevant », le baron de Castelnau se renferme soigneusement dans le château. Nemours alors place des gardes autour du château et emmène les deux prisonniers à Amboise. Il y rend compte de l'incident, prend son dîner et aussitôt après retourne à Noizay avec cinq cents chevaux.

Le baron de Castelnau, n'ayant pour se défendre ni forces suffisantes, ni munitions, ni armes, et ne

voulant abandonner la place à l'ennemi, avait envoyé immédiatement vers la Renaudie pour lui demander du renfort. La réponse n'était point encore arrivée quand Nemours revient avec de nouvelles forces. Incapable de résistance, Castelnau se décide à parlementer.

Le colloque est des plus amical comme entre de vieilles connaissances. Nemours lui demande quelle idée le pousse à se présenter ainsi tout armé dans le voisinage de la cour. Veut-il faire perdre aux Français leur antique renom de loyauté?

Le baron s'indigne. Jamais il n'a songé à porter atteinte à la majesté du roi. Sujet fidèle, il veut seulement lui adresser de respectueuses remontrances, au sujet des étrangers qui gouvernent le royaume en son nom et enfreignent incessamment les lois par leurs violences, leur oppression, leur injustice.

Est-ce donc, riposte Nemours, la façon d'un sujet de présenter des remontrances à son prince en armes à force ouverte, au lieu d'y aller avec humilité et révérence?

Les armes ne s'adressent point au roi, mais justement à des hommes qui lui sont ennemis et interdisent à ses fidèles sujets tout accès auprès de sa personne. Elles ont pour objet de leur frayer le chemin.

Le seul fait des armes constituant toutefois la révolte, Nemours leur demande à tous de les déposer, sur sa parole de prince qu'il les conduira

en sûreté à Amboise et les introduira auprès du roi, à qui ils pourront remettre librement leur requête.

Le baron, ne mettant point en doute une parole si haute et tenant à grand avantage la libre introduction auprès du roi, cède à la demande, désarme avec ses compagnons, et tous ensemble partent pour Amboise à la suite de Nemours. A peine arrivés, ils vont rejoindre Mazères et Raunay dans les basses-fosses du château. Vainement se réclament-ils de la parole du prince, on leur répond qu'aucune parole n'engage envers des sujets rebelles. Vieilleville et Brantôme assurent que le duc de Nemours se montra au désespoir de ce manque de foi. La Planche prétend au contraire qu'il prit la chose fort tranquillement. Un tribunal d'honneur composé de maréchaux et de chevaliers de l'ordre le releva de son serment. Cet acte lui suffit; on ne le vit pas moins bien avec les Guises.

Malgré le message de Castelnau, la Renaudie, comme affolé d'imprudence, fait rapprocher du château, en vue de l'assaillir, les troupes restées au delà de la Loire. Ses ordres arrivant à des heures différentes, suivant la longueur et la difficulté du parcours, elles se mettent en route par bandes sans se concerter et arrivent isolément à Amboise, dans la soirée du 16 et la journée du 17, manquant de tout, épuisées de faim et de fatigue. Les unes se brisent aveuglément contre les remparts, les autres, recevant le feu des créneaux, s'en-

fuient. A chaque sortie, les gens du roi ramassent des quinze, vingt, trente hommes à la fois, qui se laissent prendre comme des enfants sans coup férir. Dans des maisons isolées, aux environs d'Amboise, on trouve des dépôts d'armes et de provisions que personne ne vient défendre.

Dans la nuit du 16 au 17, deux troupes armées, conduites par La Mothe et Bertrand Chandieu, le frère du ministre de Paris, arrivent aux premières lueurs du matin, pénètrent au faubourg des Bons-hommes jusqu'à un monastère attenant à la chapelle des Bonnes-Femmes, au pied du rocher couronné par le château. Les capitaines s'y abritent, y rallient leurs soldats, au nombre d'environ deux cents, et attaquent les corps de garde du faubourg et une des portes du château. Mais l'éclat de leurs armes blanches les a trahis. Des ouvriers travaillant aux bords de la Loire donnent l'alarme. La cour, réveillée en un instant, s'arme à la hâte, quelques-uns même, trop pressés, sans cuirasses ni casques. Laissant le roi avec les reines et les cardinaux, le duc de Guise fait ouvrir une des portes du château et, à la tête de cette troupe improvisée, se précipite sur l'ennemi.

A la vue de leur chef abattu au premier choc, les soldats huguenots terrifiés prennent la fuite. Guise les poursuit dans la campagne, en ramène soixante, et au retour jette des coureurs en reconnaissance hors des murs, lesquels ramènent encore quarante nouveaux fuyards. Une autre compagnie de qua-

rante à cinquante hommes est également dissipée et poursuivie par le duc d'Aumale.

« Il semble — écrit l'ambassadeur d'Espagne — « que Dieu leur ait ôté le sens, car ils se laissent « prendre comme enfants...

« ...Ces malheureux viennent donner dans le filet « sans rien savoir de leurs compagnons, ni que l'en- « treprise est découverte, et se suivent file à « file. »

La Renaudie, apprenant la défaite de ses hommes sous les murs d'Amboise, erre au hasard, à la tête de quatre cents cavaliers, dans la forêt de Château-Renaud, s'efforçant de rallier les combattants épars qui restent encore à sa cause. Le 19, il rencontre le sire de Pardaillan, son parent, à la tête d'une escouade de cinq hommes.

« Qui vive ! » s'écrie Pardaillan sans le reconnaître.

« Liberté ! » répond la Renaudie, isolé alors de ses compagnons.

« Vive le Roi ! » riposte Pardaillan.

En même temps il tire sur la Renaudie et le manque, son arme lui faisant défaut. La Renaudie se jette sur son adversaire et le frappe mortellement d'estoc au milieu du corps. Un valet de Pardaillan lui brise le crâne d'un coup d'arquebuse. Il se retourne et dans un dernier mouvement l'étend roide mort.

Maîtres du champ de bataille, les Guisards rapportent triomphalement à Amboise le corps de la Renaudie et le pendent au milieu de la place avec cette inscription : « La Renaudie, dit *la Forest*, chef des rebelles.[1] » Le soir, le corps est coupé en morceaux, les quatre membres attachés à des pieux aux portes de la ville et la tête plantée sur une pique à l'entrée du pont.

La mort de la Renaudie donnait le dernier coup à l'entreprise.

« La conspiration d'Amboise — nous dit Castelnau[2] — fut mal conduite et pirement exécutée, estant en premier lieu communiquée à un si grand nombre de personnes de toutes conditions... et en outre trop différée. La longueur du temps refroidit les uns et fit repentir les autres. »

Et Calvin, écrivant de Genève à Jean Sturm, le 23 mars, quand les dernières nouvelles ne lui sont pas encore parvenues : « Ce qu'ils ont conçu folle-« ment, ils l'ont accompli puérilement. Je regrette « maintenant leur molle inaction; ce qu'ils avaient « résolu d'exécuter avant les ides de mars, je sais « que cinq jours après ils ne l'avaient pas tenté « encore. De moment en moment nous nous atten-« dions à apprendre où ont abouti leurs magni-

[1] Lettres de Chantonay à la duchesse de Parme et à Philippe II.

[2] Castelnau, p. 260.

« fiques efforts[1]. » Et il ajoute, deux ans après, écrivant à Coligny : « Je regardois l'entreprise « comme puérile... et j'ay toujours dit que si le faict « me déplaysoit, la personne de la Renaudie m'en « dégoustoit encore plus[2]. »

[1] Arch. eccl. de Berne, citées par Mignet. *Journal des savants* (1857), p. 471.

[2] *Correspondance franç.*, t. II, p. 382.

CHAPITRE XIX

MASSACRE DES CONJURÉS

Le bruit de la mort de la Renaudie promptement répandu, les conjurés, déjà réduits à quelques troupes de fuyards essayant de se reformer le long de la Loire, disparaissent comme par enchantement. C'est un effondrement complet.

La cour alors passe de la terreur à la joie. Le danger menaçant hier semble un rêve aujourd'hui. On le méprise, on s'en raille ; on se remet avec une sorte d'emportement aux plaisirs coutumiers, abandonnés quelques jours. « Dès le 20 mars, — nous dit Chantonay, — le Roi s'enhardit jusqu'à se rendre à Chenonceaux avec les deux Reines, suivi des pages et des fauconniers. Il assiste à une volerie sur les bords de la Loire. Le duc l'accompagne. »

Le cardinal, lui-même si effaré, reprend tout d'un coup ses airs de bravade et d'ironie.

La fortune revenue, les Guises pourront maintenant se livrer sans crainte à la vengeance. Ils feront payer aux prisonniers leurs angoisses, leurs terreurs, leur orgueil humilié, la haine de la nation. Nul ne sera épargné. Déjà, durant la lutte, on a commencé le massacre. Partout, les combattants vaincus et désarmés ont été pendus et noyés sur place, les mieux équipés dépouillés de leurs vêtements, leurs corps enfouis dans la forêt ; quelques-uns envoyés à Amboise, attachés à la queue des chevaux, dix à dix, quinze à quinze, vingt à vingt, pour y servir d'exemple par cet odieux supplice.

Aujourd'hui, la vengeance de sang-froid s'étalera mieux encore.

Les projets sont terribles contre les prisonniers, si terribles que le chancelier, en en recevant communication, en demeure atterré. Homme de loi, au moins voudrait-il prendre le temps légal, procéder selon les formes de justice, et l'on ne semble pas s'en préoccuper.

Dès le 17 mars, le duc s'est fait délivrer des lettres patentes de lieutenant-général du royaume, représentant la personne royale absente ou présente et en possédant tous les pouvoirs, particulièrement celui de réprimer la présente sédition et de punir les rebelles. C'est la dictature mise au dessus de la royauté. Ces lettres devant être expédiées dans tout le royaume avec cette clause : « De l'advis du conseil », alors que le conseil n'a pas été consulté, le chancelier, trahissant un reste d'indé-

pendance, s'adresse directement au roi, essaie de l'avertir. Mais François appartient à ses oncles. Loin d'obtenir gain de cause, le chancelier doit s'excuser auprès d'eux.

Le même jour, une déclaration solennelle du roi confond sa propre cause avec la leur. En les attaquant, on l'attaque. Les édits d'amnistie alors rappelés, le dimanche 17 mars, malgré l'opposition du chancelier, les exécutions commencent. Il faut aller vite. Le nombre des prisonniers ne permettant pas les informations sérieuses, les interrogatoires sont supprimés. On ne prend pas même le soin de constater la culpabilité des accusés. Du premier coup, on en pend treize, puis, faute de potence, on les attache aux créneaux du château. Chaque jour, des colonnes mobiles bien équipées et armées et de nombreuses patrouilles, battent la campagne avec l'ordre de ne faire aucun quartier. Des soldats en déroute ramenés par bandes à Amboise sont, les uns pendus et décapités sur l'heure, tout bottés et éperonnés, les autres jetés dans la Loire en traversant les ponts. Les chefs leur faisaient lier les mains, parfois les mettaient dans des sacs et les précipitaient dans le fleuve par vingt et vingt-cinq à la fois. Plus de vingt capitaines sont exécutés de cette façon. Ceux qui ont le loisir de parler, nous dit encore Chantonay, « répondent avec « visage assuré les raisons qu'ils savent de leurs « lois et confession. Si on les menace de les faire « mourir, ils répondent que ce sera pour leur faire

« glorifier le Seigneur et qu'ils ne demandent aultre « chose[1]. »

Un jour, Sancerre, dans une de ses tournées, trouvant vingt-cinq fugitifs retranchés dans une maison qu'il ne peut forcer, il y met le feu et les brûle vifs. Un d'eux, ayant réussi à s'échapper, revient se jeter dans les flammes, ne voulant laisser ses compagnons y mourir sans lui[2].

En même temps, des ordres sont expédiés en province à tous les « fidèles sujets du Roi, leur ordonnant de pendre et étrangler sur place — sans autre figure de procès — toute personne se rendant armée du côté de la cour. Si besoin est, qu'on s'assemble au son du tocsin, qu'on leur courre sus et qu'on les tue comme traîtres et rebelles. »

Le maître des eaux et forêts reçoit les mêmes ordres. Au lieu d'arrêter les suspects dans la campagne et de les envoyer à Amboise, qu'il les fasse tuer sur place. « En quoy il fut très bien obéissant. Sous ombre de huguenots, ce bon maistre des eaux et forêts dévalisa plusieurs marchands, entre autres deux de Rouen, bien garnis d'argent et bijoux, surtout de bagues, que plus tard sa femme porta au doigt sans les cacher... Par ainsi les huguenots firent riches beaucoup de coquins et bélîtres[3]. »

Le massacre et le pillage ainsi publiquement

[1] Chantonay à la duchesse de Parme.

[2] Throckmorton Forbes. t. I, p. 376.

[3] Régnier de la Planche, p. 257.

autorisés, toutes les convoitises se donnent carrière. On n'a pas idée, continue La Planche, de l'espèce de gens qu'on voit accourir à la défense du Trône : «muletiers, palefreniers, charretiers, bouviers, vivandiers et autres racailles affriandés aux dépouilles d'or et d'argent, d'habits, d'armes et chevaux, ne pardonnaient à nul passant, huguenots ou non. »

Une nouvelle compagnie d'arquebusiers ayant été créée pour la garde du jeune roi, du Plessis-Richelieu, ancien moine «confit en toute dissolution», est chargé de la recruter parmi ceux-ci, et «le duc de Guise disoit communément que le Roi étoit mieux gardé par ces ruffians et voleurs » que par des gens de bonne vie. La Planche raconte encore que, dans une de ces sanglantes journées, le duc reçut un gentilhomme de M. de Longueville, malade à Châteaudun, et au cours de son message lui adressa ces paroles : « Dites à votre maistre qu'il se resjouisse et guérisse. Pour moy, voicy la viande dont je me repais. » Sur un signe on lui amène alors un capitaine de haute taille, aussitôt pendu en dehors à une de ses fenêtres.

Les prisonniers de Noisay appartenant à la haute noblesse, on mit à leur mort un peu plus de façon. Le flagrant délit les condamnait d'avance. Mais comme à tout prix on aurait voulu tirer d'eux des révélations compromettant les princes, il y eut quelques délais et beaucoup de tortures.

Déjà le secrétaire de la Renaudie, Jean de la

Bigue, saisi, on avait trouvé dans ses papiers le plan de la conjuration, le projet de dénonciation des Guises, et le projet d'une requête pour convoquer les États-Généraux. Mais tout cela sous des noms obscurs. Ni promesses, ni supplices, n'avaient pu lui arracher l'aveu de la complicité des princes.

Le sire de Raunay, seigneur du château de Noizay, avait avoué sur la « gaine » qu'en cas de résistance armée on était résolu à frapper les Guises, mais rien de plus. Il est décapité et écartelé, le 27 mars, sur la place du château. Mazères suit de près, puis leurs compagnons l'un après l'autre, tous déclarant les conjurés « avoir visé » seulement les Guises et niant la complicité des princes de Bourbon.

Castelnau fut le dernier. Les Coligny, ses parents, appuyés de la reine-mère, avaient à grand peine obtenu du roi une commutation à trois ans de galère. Mais les Guises, furieux, firent révoquer l'arrêt. Et comme Catherine insistait encore auprès de son fils, allant le trouver jusque dans sa chambre avec sa jeune femme : « Par le sang de Dieu, il en mourra ! — s'écria le cardinal, — et il n'y a homme qui l'en puisse empescher. »

Durant l'interrogatoire, Castelnau se défend pied à pied comme un lion ; il accuse de félonie le duc de Nemours ; rappelle au chancelier leur amitié ancienne, l'intime liaison de leur famille, et oppose ses anciens sentiments d'honneur à l'asservissement de l'heure présente. Puis, portant le débat

sur le terrain théologique, comme il en appelle au duc de Guise celui-ci répond : « qu'il ne sait pas discuter, mais bien s'entent-il à faire couper les testes ».

Le 29 mars, Castelnau monte sur l'échafaud en compagnie de plusieurs autres capitaines et d'un prêcheur huguenot. Interpellant une dernière fois le duc de Nemours, il l'anathématise des noms de « traistre, meschant, indigne du nom de prince », et, après lui, Villemongis, trempant les mains dans le sang de ses compagnons, les élève vers le ciel en s'écriant : « O Dieu tout puissant, voyla le sang de ceux qui sont à vous et dont vous ne laisserez pas la mort impunie ! »

Pour donner aux exécutions plus d'autorité et de prestige, les Guises exigeaient du jeune roi qu'il y assistât des fenêtres du château, et à son exemple ses frères et toute la cour. On les retardait jusque après le dîner et on les présentait comme une façon de spectacle aux dames surtout, qui commençaient à s'ennuyer. Les courtisans les conduisaient galamment aux fenêtres comme pour « quelque mômerie ». On s'arrangeait pour bien voir et étaler sa toilette. Un jour, le cardinal y mène lui-même les jeunes frères du roi, des enfants, leur désigne les patients l'un après l'autre, comme « grandement resjoui ».

Lorsqu'ils mouraient avec un particulier courage : « Voyez — s'écriait-il — ces effrontés et enragés, que la crainte de mort ne peut abattre ; voyez leur

orgueil et félonie ! Que feraient-ils donc s'ils vous tenaient[1] ? »

La jeune duchesse de Guise, Anne d'Este, fille de Renée de France, traînée par force à une fenêtre, s'en retire en larmes et entre dans la chambre de la reine-mère, où ses sanglots redoublent.

Catherine mêle ses larmes aux siennes, toutes deux ayant souvent devisé ensemble, de « l'innocence de ceux de la religion ». — Elles ont depuis bien changé de conscience. — « Je viens de voir — s'écrie la duchesse — la plus piteuse tragédie et étrange cruauté à l'effusion du sang innocent et des bons sujets du Roy, que je ne doucte poinct qu'en bref un grand malheur ne tombe sur nostre maison et que Dieu ne nous extermine du tout pour les cruautés et inhumanités qui s'exercent. »

Ces propos étant « revenus aux oreilles de ceux de Guise, elle en reçut un très dur traitement[2]. »

Le vieux chancelier Olivier, qui, malgré sa lâcheté, restait imprégné des traditions parlementaires, après avoir essayé de protester au début, dominé par la violence des maîtres et le courant du crime, finit par en être affolé. Perdant toute possession de lui-même, il condamne au hasard, avec la précipitation de la terreur, et sans rien tenter pour éclairer l'instruction. Un jour, au début des captures, un jeune homme de lettres, Pierre de Campagnac, « estant pris et

[1] Régnier de la Planche, p. 263.
[2] *Ibid.*, p. 266

mené devant le Roy et la Reine-mère, le chancelier ayant dict sans l'avoir autrement interrogé : Pendez, pendez cet homme ! — Comment ! pendez ? riposte l'accusé. Qui vous eust pendu dès que leust mérité, il y a trente ans que vous fussiez sec et n'eussiez été ministre de tant de meschancetés[1]. »

Peu à peu, sous le coup du remords et de l'horreur, le malheureux chancelier tombe dans une noire mélancolie, que Chantonay qualifie de fièvre double tierce. On l'entend se lamenter, pousser même des cris. Il fuit la cour, s'isole, maigrit, diminue au point que chacun s'en émeut. Comme il était étendu un jour en cet état sur son lit, le cardinal entre dans sa chambre et s'en veut approcher. Il se tourne à la ruelle, refuse de le voir et de lui parler.

Le cardinal alors s'éloignant, il s'écrie : « Ah ! Cardinal, tu te damnes et tu nous fais tous damner ».

Souvent, depuis, le duc de Guise, prenant à cœur ces dernières paroles, murmura entre ses dents : « Damné, damné, il en a menti, le meschant[1]. »

Olivier expira le 28 mars, en refusant de voir un prêtre. « Soit qu'il fût seulement moins aigre contre « les protestants, ou en secret leur adhérât, et ne « fust catholique, — écrit Chantonay à la duchesse « de Parme, — tant est que pendant ses quinze jours « de maladie il n'a disposé autrement de son âme et « sépulture, ny reçu aucun sacrement, ce qui fait « peur à beaucoup de gens... » — « Il est mort comme

[1] Régnier de la Planche, p. 266.

un chien et il faut le porter à la voirie », s'écrie à son tour le duc de Guise.

Mis en bière et emporté, « privément d'abord », il reçut pourtant les honneurs funèbres, le 26 avril suivant, dans la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois.

Les exécutions continuèrent pendant plusieurs semaines, non seulement à Amboise, mais dans les villes environnantes : Blois, Tours, Orléans, etc. Partout où l'on saisissait des conjurés, la potence et l'échafaud se dressaient en permanence, et, pour inspirer la terreur au dehors, on laissait les cadavres se balancer aux poteaux et les têtes dressées sur des piques jusqu'à la dernière pourriture.

D'Aubigné nous raconte dans ses mémoires comment, à l'âge de sept ans et demi, traversant avec son père la place d'Amboise, ils furent douloureusement impressionnés par cet odieux spectacle. Son père, saisi d'horreur, s'écria avec indignation : « Ils ont décapité la France, les bourreaux! », puis, posant la main sur le front de l'enfant : « Mon fils, il ne faut point que ta teste soit épargnée après la mienne pour venger ces chefs pleins d'honneur ! Si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction[1]. »

Peu de capitaines échappaient à la mort. Quelques prisonniers seulement réussirent à s'échapper du château de Blois; d'autres des prisons de Tours. L'un d'entre ces derniers écrivit une lettre ironique au cardinal de Lorraine, lui disant qu'il courait à la

[1] *Mémoires de d'Aubigné*, éd. Lalanne, p. 3.

recherche des prisonniers échappés de Blois, et, pour l'amour de lui, les lui ramènerait « en bref[1]. »

Amboise, à la suite de tant de massacres, avait pris l'aspect d'un charnier. Partout des lambeaux de chair humaine en putréfaction et du sang séché. La ville devenue un foyer de pestilence, la santé débile de François II en souffre.

Le 31 mars, après une communication officielle aux cours souveraines sur le caractère habilement déguisé de la conspiration, les Guises, inquiets, emmènent le roi et la cour à Chenonceaux. Il faut à tout prix distraire le jeune souverain, remplacer les lugubres visions d'Amboise, les tombes ouvertes, le sang, les cadavres chauds, par des tableaux riants, des scènes champêtres, des souvenirs mythologiques. Le voyage même sera une fête. Sur la route, des «arcs triomphaux», des fontaines, des statues, des tables de marbre ornées de guirlandes de fleurs et de nœuds de rubans, d'emblèmes, de devises, se rencontrent à chaque pas le long des avenues où les arbres commencent à feuiller. On célèbre le réveil de la nature, les clairs « ruisseaux au cours tortueux », les « trouppeaux branchus, le céleste vol des oiseaux dont les gaies chansons font retentir la coste ombrageuse... » — « A l'arrivée de sa majesté, tous les ouvriers, bêcheurs manœuvres et subjets de la terre, qui estoient près de neuf cents, allèrent au devant de lui en quatre enseignes, tam-

[1] Régnier de la Planche, p. 270.

bourins battant... et aux pieds des ormeaux, chênes et autres arbres, les femmes des dits ouvriers et subjets estoient assises, ayant toutes la tête couronnée d'un grand et lourd chapeau à la rustique émaillé de mille couleurs. »

« Les chemins estoient semés de bouquets de violettes, de giroflées et autres fleurs descentes et convenables à illustrer la venue d'une si noble compagnie », et des chants en son honneur retentissoient dans les airs.

Aux cymbales des naïades,
A Phébus, ce grand Dieu,
Aux humides naïades,
J'ay consacré ces lieux.

De Médicis, la race,
L'honneur et l'ornement,
Pour plus heurer la place,
S'y promène souvent.

Ne trouble point cette eau,
O passant, car c'est l'onde
Qui vient à Chenonceaux
Pour servir tout le monde !

Au milieu des flots, le château de Chenonceaux représente le logis d'une déesse, et des feux, supposés inextinguibles, figurent l'autel de Vesta. Des fusées à perte de vue vont se perdre dans le Cher, « pétillant et ronflant », d'autres éclatent parmi les arbres ; de sorte que les eaux et la forêt semblent en flammes. Des versets touchants célèbrent toutes

les vertus, toutes les beautés, toutes les grâces de ceux qui daignent visiter ces lieux[1].

[1] *Les triomphes faits à l'entrée de François II et de Marie Stuart au château de Chenonceaux, le dimanche 31 mars 1559-1560.* Paris, Téchener, in-8° de vingt pages.

CHAPITRE XX

ÉTAT ANARCHIQUE. SUITE DES MASSACRES

Les massacres d'Amboise suscitent dans tout le royaume horreur et dégoût. La peur impose le silence, mais l'opposition grandit sourdement et se manifeste de mille manières souvent insaisissables.

Voici le connétable, par exemple. Retiré dans ses terres, destitué de ses emplois et de son influence, il n'a fait, depuis les débuts du règne, que quelques courtes apparitions à la cour. Pourtant, en dépit de cette disgrâce, il garde une immense situation dans le royaume et sa popularité s'est encore accrue de la haine contre les oncles du roi.

Le connétable, sans doute, est un homme de pouvoir, mais sous une forme conservatrice et régulière. Temporisateur et formaliste de caractère et d'habitudes, son despotisme méticuleux et traditionnel a

les apparences de la modération. En outre, profondément monarchique, sa personnalité envahissante est contenue par une règle de soumission et de respect. Aussi, l'audace sans frein de MM. de Guise, leur déchaînement, leur violence, leur mépris de la royauté et des lois, lui sont-ils odieux, et le traitement qu'il en a reçu met le comble à son aversion. Les Guises, sentant cela, cherchent les moyens de le frapper. Furieux de n'avoir pu le compromettre à l'occasion des massacres d'Amboise, ils le font désigner par le roi pour en rendre compte au parlement. Montmorency reçoit l'ordre sans broncher et bientôt s'acquitte du message, mais d'une façon inattendue pour ses ennemis. Dans un discours empreint d'une perfide bonhomie, il montre la haine des conspirateurs concentrée sur MM. de Guise. Or, comme un simple particulier doit défendre dans sa maison ses amis et serviteurs, à plus forte raison un roi dans son palais. Assimilation humiliante, que ne saurait pallier un éloge affecté de leur maison. Vainement, à la suite, le roi, dans une lettre au parlement, s'attache-t-il à confondre la cause des Guises avec la sienne, la nation tout entière est du côté du connétable.

Pendant ce temps, Catherine, à l'abri des coups, regarde en souriant les partis aux prises et se maintient au mieux avec chacun. Le cardinal se plaignant amèrement à elle du connétable, dont il redoute les desseins secrets, elle se montre pleine de sympathie, lui offre ses services. Ils iront

ensemble à la découverte. Une bonne scène s'en suit.

Catherine, après avoir ménagé une cachette au cardinal derrière une tapisserie de sa chambre, fait appeler auprès d'elle un partisan connu du connétable, Régnier de la Planche, avocat, homme de lettres, soupçonné de réforme. Celui-ci arrive, et, sous prétexte d'une consultation d'affaires, elle le tourne et le retourne « sur toutes les coutures » au sujet de son maître, lui adressant toutes sortes de questions insidieuses. L'autre, toutefois, ne se laisse pas prendre au piège. Au lieu de lui donner des informations, il répond par un plaidoyer en faveur des princes, une attaque aux Guises, et le conseil de réunir dans le plus bref délai les États Généraux. Après son départ, le cardinal sort furieux de sa cachette, jetant feu et flammes contre l'insolent, et le fait peu après jeter en prison. La Planche toutefois se réclame du connétable, et aucun fait ne pouvant être articulé contre lui, force est de le relâcher.

Montmorency est hors d'atteinte, mais Condé, accusé sourdement de connivence avec les conspirateurs, peut être frappé. Il s'agit de trouver des preuves. Ce prince, appelé à Amboise par la reine-mère en même temps que les Coligny, y était arrivé le 16 mars, au moment de la défaite des conjurés. On le retient par prudence, et il se trouve, à la cour, dans la situation la plus épineuse, « bravadé » par tous les courtisans.

Le duc de Guise lui donne à garder la porte des

Bonshommes sous les ordres du duc d'Aumale, qui le garde lui-même avec soin. Le prince a l'âme trop haute pour jouer à l'hypocrisie. Réservé et fier, il se tient à l'écart, refuse d'aller contempler les supplices. Un jour cependant, quelques courtisans, « coutumiers de le chevaucher à ce sujet », ayant réussi à l'entraîner à une fenêtre, il se retire aussitôt. « Je m'esbahit — s'écrie-t-il — comme le Roy est conseillé de faire mourir tant d'honnestes seigneurs et gentilshommes et de si bonne part, attendu les grands services par eux faits au feu Roy et au royaulme, desquels s'étant ainsi privé, il seroit bien à craindre que les estrangers voulussent durant ces grands troubles faire des entreprises. Car s'ils estoient soutenus par quelque grand prince, ils mettroient aisément le royaulme en feu. »

Chaque jour, au conseil privé, Condé se voit face à face avec les Guises, ceux-ci, les yeux fixés sur lui, comme s'ils flairaient la trahison, cherchant des preuves et ne parvenant à recueillir que des allégations hasardées, des rumeurs vagues. Leur irritation s'accroît de cette impuissance.

Un jour, à Chenonceaux, Condé et le cardinal présents, le roi mentionne certaines charges apportées contre le prince. Le cardinal, en bon apôtre, lui propose alors d'assister derrière une tapisserie à l'interrogatoire de l'un de ses accusateurs. Condé, indigné d'un procédé si bas, retourne les rôles. Si le cardinal veut prendre cette place, il s'engage à lui en faire entendre fort long sur sa maison et sur lui.

Régnier de la Planche prétend que les Guises, à bout de ressources, auraient alors engagé le roi à tuer le prince en affectant une maladresse au jeu de dague, projet que la faiblesse et la timidité de François II les forcèrent à abandonner.

Condé, bravant les accusations avec une extrême hardiesse, demande alors à se justifier devant la cour solennellement réunie. On y consent, et, le 3 avril, il comparaît en cérémonie. Prenant de haut la parole, il se plaint des dénonciations et donne un démenti formel à quiconque les veut soutenir, offrant même de quitter son rang de prince pour se justifier par les armes. A la grande surprise des auditeurs, le duc de Guise ironiquement se déclare prêt à lui servir de parrain.

Le roi, qui préside la séance, parlant comme d'usage d'une voix si timide et si basse qu'on a peine à l'entendre, proclame la fidélité traditionnelle des princes de Bourbon, le cardinal en arrière lui soufflant les mots. La comédie se termine par une réconciliation générale.

Le 18 avril, entrée du roi à Tours. Catherine, apprenant que Condé découche le même soir, fait faire, en son absence, une perquisition dans ses papiers en fracturant portes et serrures. On ne trouve rien et les voleurs sont accusés du coup. Mais chacun sait à quoi s'en tenir. Fort de cette insulte, Condé obtient du roi l'autorisation de quitter la cour pour visiter en son couvent sa sœur Éléonore, abbesse de Fontevrault. Prétexte pour

s'enfuir. C'était son idée fixe. Enfin, il se met en route. A Montlhéry, rencontrant le sire de Damville, second fils du connétable, ils confèrent ensemble longuement. Damville l'avertit que les Guises méditent contre lui un procès criminel, et lui recommande de se tenir sur ses gardes.

Le prince laisse à Blois son cortège, traverse au galop la Touraine par des chemins peu fréquentés, et arrive à Poitiers, bride abattue. Là, le sire de Genlis, du parti des Guises, se rendant à la cour, vient lui demander ses ordres pour le roi. Se sentant libre, Condé le charge en raillant de dire au souverain qu'il n'ira jamais à la messe. A Bordeaux, il rejoint son frère, le roi de Navarre [1].

Le départ du prince de Condé arrachait aux Guises une proie précieuse. Habitués toutefois à faire de «pierre, pain», ils affectent d'y voir une preuve de son crime et mettent sur ses traces Saint-André, qui atteint Bordeaux peu après les deux frères. Ceux-ci, apprenant son arrivée, quittent la ville sans le voir, s'excusant sur la santé de Jeanne d'Albret et se rendent à Nérac, où ils assistent publiquement au prêche et reçoivent un mémoire des gentilshommes huguenots qui les somment de requérir la convocation des États; puis ils vont au Mas, dans le

[1] Les auteurs contemporains présentent plusieurs contradictions, sans importance d'ailleurs, au sujet de cette fuite et de la rencontre avec Damville. Nous avons suivi la version qui nous a paru la plus probable.

duché d'Albret, où Saint-André finit par les rejoindre. Là, on s'explique, et Saint-André entend de si dures et si amères paroles lui rappelant leur ancienne amitié et lui reprochant son servilisme devant les Guises, qu'après le dîner il repasse la Garonne, rejoint sa garde sur l'autre bord, et rentre à la cour sans avoir mené sa mission à bien[1].

Le voyage d'Antoine en Espagne et son séjour en Navarre au moment de la formation du complot d'Amboise, ne permettaient pas de l'y mêler. Toutefois, il protégeait dans ses États la Réforme, en faisait même profession, et on le savait en relations avec l'ambassadeur anglais, et par lui avec Élisabeth. Or, les papiers de la Renaudie ayant révélé le secours prêté à la conspiration par la reine d'Angleterre, Throckmorton, depuis cette époque, avait été de plus en plus mal vu à la cour. « On luy a « faict bien froid visage, — écrivait Chantonay le « 3 mars ; — tous ceux qui avoient accoutumé faire « chose à ses gens et leur parler, se sont entièrement « séquestrés de sa vue ; de sorte que combien qu'il « les saluât, ils ne l'ont osé resaluer, à tant loing de « luy parler. » Dans cette situation, le 24 mars, Élisabeth, en retard de nouvelles, espérant encore le succès de la conspiration, lance pour l'appuyer un manifeste attaquant le gouvernement de Fran-

[1] Saint-André, selon la chronique galante, haïssait particulièrement le prince de Condé, qui avait trop distingué sa femme.

çois II[1]. Throckmorton le communique à Antoine comme à un allié. Le roi l'apprenant, adresse à celui-ci des reproches; il répond en niant tout. Il ne connaît — dit-il — ni la communication de la reine d'Angleterre, ni la personne qui l'a écrite, ni celle qui la lui a envoyée. C'est seulement après la lecture qu'il a pu l'attribuer à Throckmorton[2]. Nul ne s'y pouvait tromper. Aussi Antoine et le prince de Condé sont-ils unis dans les mêmes soupçons, la même haine, d'autant que la situation du royaume est de plus en plus menaçante. Non seulement les adversaires n'ont pas désarmé, mais les troubles s'accroissent. La haine contre les Guises, contre le cardinal surtout, prend un caractère de fanatisme, Michiel et Chantonay nous le disent également. Les caricatures, les pamphlets contre eux, se multiplient, distribués dans les grandes villes par des colporteurs insaisissables ; on en trouve jusque dans la chambre du roi et de la reine. Les uns l'accusent de tous les vices, de tous les crimes, et souvent rappellent le jugement de François Ier porté sur le cardinal dans sa première jeunesse : « Un grand esprit, mais pernicieux. » Les autres les représentent « pendus », ou le col « posé sur un billot prest à estre coupé ».

Les actes répondent aux écrits.

[1] Voir pour ce manifeste les *Mémoires de Condé :* Antoine à MM. de Guise.

[2] *Lettres d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret*, p. 190.

Pendant les offices de la semaine sainte, le cardinal, prêchant à l'abbaye de Marmoutiers en présence du roi, un gentilhomme affecte de le braver en se promenant à grands pas dans l'église. Sommé par les gardes de sortir ou d'écouter le sermon, il répond qu'il ne le « veut ouïr d'un homme tant abominable ». A Paris, des incendiaires armés tentent de mettre le feu en ses résidences : l'hôtel de Cluny et le château de Meudon. Partout, d'ailleurs, le peuple s'agite. Au commencement d'avril, à Amboise, après le départ de la cour, la place du Marché est envahie par une troupe armée qui chasse les gardes et décroche les suppliciés. Le 1er mai, dans la nuit, une autre troupe de plus de deux cents hommes arrive processionnellement sur les bords de la Loire, par les prés, en chantant des psaumes, s'ouvre un passage jusqu'au milieu de la ville, scie les gibets qui portaient la tête des principaux conjurés, et se retire en bon ordre, chaque homme tenant à la main une branche de verdure.

Les églises réformées, à cette époque, nous dit La Planche, « s'enhardirent en Normandie à prescher publiquement, mesmement à Caen et Dieppe ; ce que sachant, ceux de Rouen voulurent faire de mesme[1] ». Tavannes ajoute qu'une « religion nouvelle meslée de toutes sortes d'hérésies se presche à Rouen », et Vieilleville nous raconte lui-même comment il fut envoyé à Rouen et à Dieppe pour ter-

[1] *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 415.

rasser les huguenots, et avec quelle habileté il arriva à pacifier ces deux villes et à dissiper les rebelles, sans effusion de sang et sans faire intervenir les divisions religieuses [1].

Le 14 juillet, à Limoges, on brise les images des saints, on suspend leurs statues par les pieds à la potence; une tête de madone est jetée au champ des exécutions. L'évêque passant pour mort, les huguenots s'emparent de ses biens. En août, de nouveaux prédicateurs réformés envahissent le Limousin, prêchant l'un dans les bois au son du tocsin, les autres dans les faubourgs et ouvertement, malgré les défenses.

Vainement les officiers du roi dissipent les rassemblements, vainement chassent-ils les ministres, renforcent-ils le guet, ferment-ils les portes de la ville. La population favorisant les prêcheurs, ils disparaissent d'un lieu pour se montrer le lendemain sur un autre. La sédition croissant, on voit se promener par les villes des troupes de trois cents hommes, armés, comme les soldats du roi, de morions, corselets, pistolets, arquebuses.

Un de leurs médecins est emprisonné; ils le délivrent par force. Les bandes s'emparent de certaines positions, montent la garde, parlementent avec la force publique, de puissance à puissance. Le sire d'Escarres se rendant à Limoges avec sa compagnie

[1] Régnier de la Planche, p. 323. — Tavannes, p. 36. — Vieilleville, p. 293.

pour le compte du roi, la ville refuse de lui ouvrir ses portes, et même de lui fournir des vivres. Bordeaux menace de se soulever ; Noailles et Lansac décident en conseil de guerre des mesures de défense. Les capitaines du guet, procureurs, avocats, refusent d'obéir. Il faut un ordre particulier du parlement pour les y contraindre. On saisit les armes, on surveille les navires, on mure certaines portes, on répare les forts, on accroît les garnisons. C'est un état de guerre.

Dans le Dauphiné, les huguenots, se sentant les plus forts, se rendent en armes à leurs assemblées et gouvernent à leur guise les deux villes de Valence et de Montélimar. Sur les fausses promesses de Maugiron, lieutenant du roi, ces villes lui ayant ouvert leurs portes, les maisons des réformés sont mises au pillage, deux de leurs ministres exécutés. Charles du Puy-Montbrun vient alors à leur aide avec une petite troupe, bat la campagne environnante et le comtat d'Avignon, remporte de nombreux avantages sur les troupes du roi, puis, pressé par des forces trop supérieures, se réfugie à Genève avec sa jeune femme, qui l'a suivi partout. Pendant ce temps, en Provence, les deux frères Mouvans soutiennent une guerre de partisans plus violente encore.

A Lyon, les réformés, très puissants, se tenaient prêts à un soulèvement.

Ferrières dit Maligny, échappé d'Amboise, se met à leur tête. Se réunissant tantôt à l'auberge de

la Pomme-Rouge, tantôt dans la maison de quelqu'un des principaux bourgeois, ils décident de s'emparer de la ville, où le roi de Navarre, quand ils en seront maîtres, convoquera les États généraux et proclamera la liberté des cultes. «On y criera au nom des Roys de France et de Navarre aux citoyens et habitants ne molester l'un à l'aultre, et que nul ne bouge sous peine de la hart pendant que l'on donnera ordre à la réunion des dits États.»

Maligny part pour la Suisse, présente ce plan à Calvin, qui le rejette d'abord, puis l'approuve. De retour avec quinze cents écus levés en Allemagne et une troupe de reîtres, il se rend alors avec d'autres capitaines recruteurs en Provence et en Languedoc, enrôlant des capitaines, des cavaliers, des gens de pied.

Plus de deux mille soldats entrent dans la ville par petites bandes et sous divers déguisements : marchands, cultivateurs, ouvriers, cachant leurs armes sous des ballots de marchandises ou des instruments de travail. Tous s'entassent dans soixante-dix maisons désignées d'avance; plus de cinq cents bourgeois sont de connivence, les uns gardiens des clefs de la ville, les autres chargés de la défense des tours d'enceinte. Le commandement est déféré à Maligny ; l'orfèvre Constantin est chargé de la solde des hommes et de l'achat des armes. L'argent ne manque pas, le plus grand ordre règne parmi les conjurés.

On attend le signal du roi de Navarre, qui doit

envoyer de Nérac ses compagnies. Ce signal toutefois ne venant pas, Maligny, impatient, se décide à passer à l'action le 5 décembre. Au dernier moment arrive à Lyon un gentilhomme de « haute stature, barbe noire », qui, après une longue conférence avec Maligny, lui ordonne, au nom du roi de Navarre, d'ajourner le coup et de conduire les troupes à Limoges, le connétable lui ayant représenté qu'il s'exposait par cet acte de conspirateur vulgaire à perdre les avantages de premier prince du sang[1]. Impossible à Maligny de se rendre à Limoges sans moyens de transport, cavalerie ni munitions pour tenir la campagne.

Il essaie bien à Lyon de tout arrêter, mais ses préparatifs l'ont trahi.

Le gouverneur de la ville a demandé main-forte au consul. Une compagnie arrive, conduite par Proté. Maligny la repousse, tue Proté avec trois de ses hommes, met en fuite les autres, et reste maître du pont de Saône et du quartier situé entre la Saône et le Rhône.

La défense cependant ne pouvant se prolonger, Maligny, pour éviter le massacre, donne le signal de la fuite, facilitée d'ailleurs par la terreur de l'ennemi. Les portes restées ouvertes, les soldats se dispersent par petites troupes. Les chefs s'échappent en bateau pendant la nuit.

Le maréchal de Saint-André, représentant du

[1] Castelnau, l. II, ch. 9.

roi, accourt dans la ville, où il commet, suivant de Thou, de nombreuses concussions et cruautés, mais sans arriver à saisir le nœud de la conjuration.

Dans cette situation troublée, les Guises, qui avaient projeté dans la belle saison de mener le roi en Bretagne et en Normandie, voire même en Guyenne, y renoncent. Au cours de l'été, la cour erre dans la Touraine et l'Orléanais, puis s'établit à Fontainebleau, n'osant s'éloigner des places fortes où elle pourrait trouver un refuge en cas d'attaque. Les plus minutieuses précautions sont prises pour la mettre à l'abri d'un coup de main. On dissimule à l'avance ses déplacements, et dans chaque ville, chaque château, le roi change d'appartement tous les jours.

Ainsi, après tant d'égorgements, de pendaisons, de noyades, on se trouve plus menacé que jamais, la politique de violence ayant suscité partout la violence. Une grande lassitude s'ensuit de part et d'autre. Les Guises en horreur à la nation, tous les yeux se tournent vers la reine-mère[1].

Catherine, sans titre ni pouvoir officiel, avec la seule autorité morale de sa maternité, aurait pu s'élever alors à la plus grande situation. Il lui eût suffi de se tenir à l'écart et de condamner les violences, pour rallier tous les modérés du royaume

[1] L'ambassadeur Michiel écrivant, le 3 mars, à la République de Venise, accuse Catherine d'avoir poussé aux exécutions. Ce témoignage n'est confirmé par aucun autre.

et constituer avec eux le parti royal, le vrai parti national. Mais cette politique impliquait une sincérité, une énergie, une persévérance étrangères à sa nature. Son opposition aux Guises ne vient d'aucune grande conviction. Sceptique, indécise, pleine de duplicité, elle donne toujours sa préférence aux moyens équivoques et au double jeu. Mettre ses adversaires aux prises en leur faisant à tous espérer son concours, se porter, selon les circonstances, alternativement des uns aux autres et rester ainsi seule maîtresse du terrain, elle ne connaît pas d'autre politique.

Entre huguenots et catholiques, Bourbons et Guises, la conduite est tout indiquée. Aussi la voyons-nous, dès le début, s'attacher savamment à la balance. Alliée d'abord aux Guises, qui lui ont promis la moitié du pouvoir, bientôt mécontente de la faible part qui lui en est laissée, elle se rapproche du connétable et des princes, flatte surtout les Chatillons, dont elle n'a rien à redouter, montre de la sympathie aux huguenots. Avec ces derniers elle déplore les violences qu'elle ne peut empêcher, se pose en victime, prend un rôle de douceur, de bonté, d'intercession. En même temps, elle se tient avec les persécuteurs dans les meilleurs termes. Souriante, officieuse, elle entre complaisamment dans leurs vues, se plaît à leur rendre de petits services, surtout s'il s'agit de jouer un bon tour à quelqu'un. Ses affinités avec le cardinal sont nombreuses.

Tous deux aiment à tromper, à intriguer, et aussi

à discourir, à inventer des histoires. Leurs colloques ne finissent pas.

Tout en se concertant d'ailleurs pour jouer les autres, ils prennent plaisir à se jouer mutuellement. Catherine cajole le cardinal et à la même heure demande aux réformés un mémoire de leurs griefs, lequel lui est secrètement remis, comme par hasard, au moment où elle traverse une galerie obscure de l'abbaye de Beaulieu, près de Loches. Mais les Guises aussi se défient. Sous leur inspiration, Marie Stuart épie sa belle-mère. Catherine, surprise au moment où elle reçoit la supplique, va la porter humblement aux deux frères, comme ne l'ayant pas sollicitée. Le messager, interrogé, est jeté en prison, où il demeurera jusqu'à l'avénement de Charles IX.

Telle sera Catherine toute sa vie. Pourtant, si quelques-uns l'ont déjà pénétrée, ni la cour, ni la nation ne la connaissent encore. Elle se donne et on la prend pour une femme simple, bonne, douce, sans grande volonté, portée au bien, désirant la paix, et dans la lassitude générale on se tourne vers elle. Les Guises sentant sa popularité, la ménagent, la flattent. Eux aussi, d'ailleurs, fatigués de crimes, éprouvent le besoin de se détendre. Le cardinal ne parle que de conciliation. Il ne repousse plus l'idée des États. On le voit appeler des ministres huguenots en sa présence, s'entretenir avec eux de théologie, chercher les moyens de s'entendre. C'est l'influence de Catherine qui prévaut, dit-on, et cha-

cun se réjouit. Ne lui doit-on pas déjà la nomination du nouveau chancelier, Michel de l'Hôpital ?

Après la mort d'Olivier, en effet, les Guises ayant offert les sceaux à Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, ce prélat avait refusé, effrayé de la politique de la cour. Catherine alors, à la recommandation de la duchesse de Montpensier, avait proposé et fait admettre Michel de l'Hôpital, chancelier de Marguerite de France, duchesse de Savoie.

Michel de l'Hôpital avait commencé sa carrière, sous François Ier, comme conseiller au Parlement, puis maître des requêtes et conseiller d'État. Connu dans la magistrature pour sa science de légiste et ses mœurs austères, il y jouissait d'une haute estime et d'une particulière autorité. L'Hôpital personnifiait les grandes traditions parlementaires. « C'estoit — nous dit Brantôme — un autre censeur Caton qui sçavoit très bien censurer et corriger les corrompus. Il en avoit toute l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave, qu'on eust dit à le voir que c'estoit un vrai Saint-Jérôme. Tous les estats le craignoient, mais surtout Messieurs de la justice, desquels il estoit le chef, et mesme quand il les examinoit sur leur vie, leur charge, leurs capacités, leur sçavoir, tous le redoutoient comme font les escoliers du principal de leur collège et principalement ceux qui vouloient estre pourvus d'Estat. Asseurez-vous qu'il les remuoit bien s'ils n'estoient point capables[1]. »

[1] Brantôme, t. I, p. 217.

Lettré d'ailleurs, bien vu du cardinal, le jeune roi lui-même connaissait ses vers, composés pour former l'esprit et le cœur des enfants de France[1].

La situation du chancelier dans les circonstances présentes n'était point une sinécure. « J'arrivois à la cour — nous dit l'Hôpital lui-même dans son testament — fort troublé et esmu d'un grand bruit de guerre... Alors j'eus affaire à ces personnages non moins audacieux que puissants, qui aimoient mieux ordonner les choses par violence que par conseil et raison, dont pourroit donner bon témoignage la Reyne, mère du Roy, laquelle fut lors réduicte en tel état qu'elle fust presque déboutée de toute l'administration du Royaulme; à raison de quoy se complaignant souvent à moy, je ne pouvois aultre chose proposer que l'autorité de Sa Majesté, de laquelle si elle se vouloit dextrement servir, elle pourroit aisément rabattre et affaiblir l'ambition et cupidité de ses adversaires. »

Catherine, après la nomination, avait bien su faire savoir au titulaire qu'il lui devait sa place, et qu'elle comptait sur lui pour elle et son fils au besoin contre MM. de Guise.

[1] Comme on avait promis à Bertrandi, en lui prenant sa charge pour la donner à Olivier, qu'en cas de mort de ce dernier on la lui rendrait, l'Hôpital ne voulut entrer en fonctions que lorsque Bertrandi eut renoncé à cette clause. Ses lettres de provision se trouvent dans Isambert, t. XIV, p. 33. — De Thou, l. XXIV.

Les premiers actes dus à Michel de l'Hôpital avaient eu pour objet l'apaisement : une amnistie moyennant la conversion, pour les réformés; et peu après, en mai, l'édit de Romorantin, ramenant aux évêques les causes d'hérésie, avait donné satisfaction au pays contre l'inquisition espagnole[1].

L'Hôpital était également favorable à la réunion des Etats, qui, au milieu des malheurs publics, s'imposait de plus en plus. C'était le cri du royaume. MM. de Guise, bien malgré eux, nous dit Chantonay, finissent par céder. Mais avant d'en venir là, ils veulent tâter l'opinion par une assemblée des principaux du royaume, appelée depuis assemblée des notables. Après bien des hésitations, cette assemblée est décidée et fixée au 15 août.

[1] Cet édit avait été enregistré le 7 juillet. Isambert, t. XIV, p. 31.

CHAPITRE XXI

ASSEMBLÉE DE FONTAINEBLEAU
CONVOCATION DES ÉTATS — ARRESTATION DU PRINCE DE CONDÉ

On n'a pas de renseignements très précis sur l'assemblée de Fontainebleau. Elle se composait probablement du conseil privé, auquel on adjoignit quelques personnages d'importance. Le roi lui-même signa les invitations, celles du connétable [1], du roi de Navarre et de Condé, en tête.

Bonne occasion, pensaient MM. de Guise, pour ressaisir les coupables. Ceux-ci ne se montrèrent pas toutefois si mal avisés. Le connétable accepta, mais les princes firent une réponse dilatoire et finalement ne vinrent pas.

[1] Lettres de Catherine au connétable et à sa femme, dans lesquelles elle le presse de se rendre à Fontainebleau, t. I, p. 144-146.

L'assemblée, convoquée pour le 15 août, se réunit à Fontainebleau dans les appartements de la reine-mère, le roi, Catherine de Médicis, Marie Stuart et les jeunes princes présents.

Dès l'ouverture, coup inattendu. L'amiral de Coligny lit une requête impérieuse des huguenots, demandant la suspension des exécutions et la liberté religieuse, requête signée de plusieurs seigneurs, entre autres d'un des grands officiers ecclésiastiques du royaume, le cardinal de Châtillon. L'amiral déclare en même temps qu'en Normandie seulement plus de cinquante mille signatures sont prêtes à y être apposées [1].

Cette audace dépassant toute prévision, un véritable mouvement de stupeur s'ensuit. Les colères bouillonnent sous le silence; Catherine seule sourit, elle sourit toujours.

On se ressaisit enfin. Le roi commande à Coligny de reprendre son rang et au chancelier de lire les procès-verbaux. Le duc de Guise rend compte ensuite de la situation de l'armée; le cardinal des finances; puis l'assemblée s'ajourne au 23.

Dans cette nouvelle réunion, Coligny reprend la discussion avec une hardiesse froide et résolue que rien ne peut entamer. Il demande, en religion, la réforme de l'Église; en politique, le renvoi des gardes du roi nommés en défiance de la nation et la convocation des États.

[1] Castelnau, p. 33.

L'archevêque de Vienne et l'évêque de Valence, Marillac et Montluc, tous deux réformés de cœur, exposent les abus de l'Église romaine et insistent à leur tour pour la convocation des États.

Le cardinal de Tournon, du parti adverse, répond que durant vingt ans, sous François Ier, « il a travaillé pour abolir la liberté et assemblée des Estats qui mettent les Roys en tutelle et qu'yceux (ceux-ci) favoriseroient les princes du sang plustost que les Guises ». C'était un aveu.

Le duc de Guise déclare qu'il n'entend rien à la controverse, mais il défendra toujours la foi de ses pères. L'agression des conjurés justifie la garde donnée au roi. Le cardinal défend après lui les droits de l'Église.

La discussion s'anime, devient violente. Impossible de s'entendre sur aucun point. Les Guises, désemparés, sentant leur impuissance, finissent par déclarer qu'on traitera avec douceur les religionnaires qui s'assembleront paisiblement et sans armes; ils promettent de laisser aux évêques et curés la charge de les faire rentrer par la douceur dans le sein de l'Église, et enfin, la noblesse semblant le désirer, consentent à la convocation des États.

L'assemblée tout entière se rallie à ces propositions et aussitôt se sépare.

Le 26 août paraît l'édit de convocation à Meaux pour le 10 décembre. Orléans est ensuite substitué à Meaux[1]. Le roi suspend la punition des sectaires

[1] *Nég. sous François II*, p. 486.

étrangers à toute rébellion, et promet de demander au pape un concile œcuménique pour arriver à la conciliation des doctrines.

Tout en manifestant ces dispositions pacifiques, le cardinal poursuit ses recherches contre Condé; il arrive à une découverte qui le met en joie. Un gentilhomme basque, Jacques de La Sague, agent très entreprenant des princes, avait été envoyé par eux à Fontainebleau et à Paris, chargé de lettres pour leurs partisans. Surpris par un espion du cardinal et arrêté au retour à Étampes, chargé des réponses, il est ramené à Fontainebleau le 26 août, à 6 heures du soir[1].

Le cardinal aussitôt dépouille ses papiers et y trouve de nombreuses lettres de capitaines, entre autres du vidame de Chartres, adressées collectivement aux deux princes, «les asseurant de leurs services et de leur fidélité qu'ils tiendront à leur party dans leur juste querelle contre tous, sans excepter que le Roy, Messieurs ses frères et les Reynes». Ensuite, des choses vagues et mystérieures : le roi de Navarre devait se presser; le recrutement nécessiterait de l'argent; cependant, avec «huit mille écus on arriverait à ses fins», etc. Puis des lettres chiffrées et inintelligibles et des dépêches d'Allemagne à l'adresse de Condé révélant une entente avec les chefs de la réforme de l'autre côté du Rhin; des

[1] *Nég. sous François II*, p. 568.

lettres aussi du connétable et de son fils, toutes privées d'ailleurs.

Ravi de ces découvertes, le cardinal, malgré l'heure avancée, se rend chez la reine-mère. Le roi se lève et on convoque immédiatement les membres du conseil privé. La Sague, soumis à la torture, révèle ce qu'il sait et ne sait pas, c'est-à-dire donne comme des faits une foule de conjectures imaginaires et invraisemblables. Une nouvelle conjuration s'organise, de concert avec les lieutenants du roi, en Picardie, en Bretagne, en Provence. Le connétable doit livrer Paris par l'entremise de son fils, gouverneur de cette ville; Condé va arriver à la tête d'une armée, après s'être saisi de Poitiers, Tours, Orléans, etc. Une foule de gens sont compromis dans l'affaire, entre autres la dame de Roye, belle-mère du prince, Montluc, Sénarpont, Larochefoucauld, etc [1].

A la suite de cette séance, le roi expédie à Paris un capitaine des gardes, le prévôt et le sénéchal, pour arrêter au matin le vidame de Chartres, déjà suspect. On le trouve au lit, malade, ayant peine à se remuer. Ses gens le livrent, et il est conduit à la Bastille sur sa mule. Interrogé deux fois, il refuse, selon son droit de chevalier, de répondre devant un autre tribunal que l'assemblée de l'ordre.

La noblesse murmure contre des rigueurs qui

[1] Throckmorton à Lambestin. *Cal. of State*, 1560, p. 274. — *Nég. sous François II*, p. 487.

l'atteignent dans ses privilèges. Le connétable les blâme, rappelant les services du vidame, malade d'ailleurs et peut-être près de mourir. Les Guises, inquiets, réunissent le conseil de l'ordre pour satisfaire aux réclamations. Séance solennelle. Le grand écuyer Boissy y présente la requête du vidame. Le connétable prend également sa défense. Le cardinal riposte avec une violence si outrée que le duc lui impose silence. L'assemblée opine en majorité en faveur du vidame.

Dès le lendemain, dix-huit nouveaux capitaines sont nommés chevaliers, et le public de s'écrier que le collier «est un colier à toutes bestes». La comtesse de Crussol, dame de la reine-mère, célèbre pour son esprit, félicite le roi de n'en avoir pas nommé vingt; car on les eût nommés *vins nouveaux*, ceux de cette dernière année étant «tous quinquets et ne valant rien».

Pendant la messe solennelle de leur réception à Poissy, le 29 septembre, le cardinal de Châtillon s'agenouille de mauvaise grâce et l'ambassadeur d'Angleterre reste assis pendant l'élévation. L'ambassadeur de Ferrare lui adressant des remontrances, ils se prennent de parole à la sortie et le nonce réclame auprès du cardinal de Lorraine. Le roi défend à Throckmorton d'assister à la messe du lendemain. Par suite de cette scène, l'accolade royale est donnée aux nouveaux élus au milieu d'un extrême émoi.

Le cardinal de Bourbon proteste tout haut de la

fidélité de son frère. Le roi répond par des paroles menaçantes. Pendant ce temps, la reine-mère et le cardinal se tiennent silencieusement à l'écart.

Le nouveau conseil de l'ordre n'est pas plus soumis que l'ancien. Vainement le cardinal s'acharne contre l'accusé, disant que «les altercations du royaulme s'apaiseront vite quand les séditieux verront la teste du Vidame sur une perche», le procès, traversé par le connétable et le grand écuyer, est conduit mollement, et le cardinal n'ose le pousser. Il dut se contenter de garder le vidame en prison, dont il sortit seulement sous le règne suivant pour mourir bientôt après.

D'autres arrestations nombreuses ne produisent aucun témoignage sérieux contre les princes. Le cardinal quitte la cour le 2 septembre, malgré les instances pour le retenir. Les Guises, alors, ne se sentant plus en sûreté dans la ville ouverte de Fontainebleau, emmènent le roi à Saint-Germain, escorté d'une troupe marchant en bataille comme en pays ennemi. On s'installe dans cette place forte, reliée à Paris par le pont de Saint-Cloud et défendue contre toute surprise par les détours de la Seine[1].

[1] Chantonay nous dit que l'été, lorsque le roi avait passé quinze jours ou trois semaines dans une de ses résidences, elle était tellement « remplie de puanteur et d'infection » par ses innombrables valets et soldats, qu'il était nécessaire de s'enfuir pour faire tout nettoyer. En ce moment, d'ailleurs,

Là on apprend la dernière révolte de Lyon et les troubles persistants dans la province. La noblesse se joint partout aux huguenots par haine contre les Lorrains. Si une armée protestante recrutée en Allemagne venait appuyer la révolte intérieure, les Guises seraient perdus. Aussi font-ils les derniers efforts pour se défendre.

Les compagnies de gendarmerie sont distribuées dans le royaume de manière à isoler les officiers suspects et à rapprocher de la cour ceux dont on est sûr. En Guyenne, dont Antoine de Bourbon est gouverneur, le roi entretient de nombreuses compagnies, petites et grandes, sous le commandement de chefs éprouvés. Puis il envoie des princes et grands en mission par tout le royaume : Montpensier, La Roche-sur-Yon, Nevers, Saint-André, Vieilleville.

Au dehors, mêmes soins. Malheureusement l'argent manque et les difficultés se multiplient. Un homme des Guises reçoit les derniers deniers du trésor, sept mille écus et tous les bijoux qu'on put ramasser à la cour, pour réunir en Allemagne et en Lorraine un corps de quatre mille hommes. Mais une pareille troupe n'aurait pas même été suffisante pour commencer une campagne sérieuse. Les Guises

Marie Stuart se croyait grosse et sa santé exigeait de grands ménagements. Elle garda cette illusion jusqu'à la fin de septembre, ayant même adopté le costume des femmes enceintes.

le savent. Ils tournent les yeux vers l'Espagne, leur dernier recours. Nous connaissons son ambassadeur. Il n'a jamais été si impertinent et si hautain. En ce moment même, une légère dissidence au sujet de la rançon d'un prisonnier a suffi pour qu'il brave MM. de Guise en face par des paroles « tant insolentes et si peu sententes » que François II, « mal content de se voir si méprisé et dédaigné d'un tel galant », avait demandé son rappel. Dans ces circonstances, craignant son mauvais vouloir, le roi et sa mère écrivent directement à Philippe II pour lui demander du secours.

Philippe accueille fort bien la requête. Toutefois le délabrement des finances espagnoles ne lui permettant pas de prendre des engagements précis, il promet seulement d'une manière vague à notre ambassadeur l'Aubespine de mettre « toutes ses forces en ligne au service de la foi ». Partout alors des levées sont faites, dans les Pays-Bas et en Espagne, et les troupes mêmes commencent à se diriger du côté de Perpignan.

Pendant ce temps, Chantonay, écrivant à son maître, le rassure ironiquement sur les coups qui vont être portés. Ce déploiement est un épouvantail pour les huguenots; mais au fond on ménage l'hérésie et la soumission politique suffira. Cette opinion est confirmée d'ailleurs par Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, confident de la cour, dans une lettre à son neveu, l'évêque de Rennes : « Le « Roy catholique — dit-il — a voulu induire le Roy

« à faire ligue avec lui contre les protestants, à quoy « sa majesté n'a voulu entendre.[1] »

Si, en effet, Philippe, fanatisé, marche les yeux fermés contre l'hérésie, les Guises, esprits politiques, regardent et raisonnent. La perte d'une seule bataille rangée peut rallier contre eux la France à l'hérésie. Ils devront alors disparaître, pendant que la reine, triomphante, mènera son fils au prêche aussi gaiement qu'à la messe. Au lieu de provoquer une guerre toujours chanceuse, il vaut donc mieux ruser avec l'ennemi. Aussi, le lendemain de l'arrestation du vidame de Chartres, s'appuyant des dépêches de la Sague, ils avaient envoyé le comte de Crussol, plus tard duc d'Uzès, au roi de Navarre, sous prétexte de lui remettre la convocation des États, et avec la mission secrète de l'amener avec Condé à la cour, en vue de s'y justifier tous deux. En cas de résistance, Crussol lui insinuera que le roi d'Espagne, soutenu par les ducs de Lorraine, de Ferrare et de Savoie, est prêt à envahir ses États à la tête de quarante mille hommes. Une lettre comminatoire de François II appuie ce message. Concentrant les accusations sur le prince de Condé, il rend Antoine responsable de sa désobéissance[2]. D'autres lettres viennent dans le même

[1] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 149, — Throckmorton. *Cal. of State*, 1560, p. 340-371. — Diverses correspondances citées par M. de Ruble.

[2] *Nég. sous François II*, p. 482.

sens, puis des visites à Nérac. Catherine surtout se remue. A chaque instant on l'entend s'écrier au sujet de l'absence des princes : « Que leur faut-il, que demandent-ils? S'ils voient que les affaires vont mal, pourquoy ne le viennent-ils démontrer? Ou bien qu'ils le mandent, afin qu'on y pourvoye, sans donner occasion par leur absence d'esmouvoir tant de troubles. » Et tout cela en se lamentant et pleurant. Des larmes de crocodile, — ajoute La Planche. — Elle remet aussi son message à Crussol, une lettre confidentielle aux princes, dans laquelle, tout en leur conseillant de se venir justifier, elle rejette faussement sur le connétable tout l'odieux de l'arrestation de La Sague [1], et cela pour le seul plaisir d'intriguer. A la fin du même mois, à Saint-Germain, dans un accès de dépit contre les Guises, elle dévoile elle-même sa calomnie au connétable comme un excellent tour et rit aux éclats de la colère provoquée par cet aveu. Montmorency, furieux, en écrit à Antoine [2]. Enfin, le cardinal de Bourbon, cœur naïf et crédule, esprit court et borné, très sincèrement attaché à ses frères, se rend auprès d'eux et insiste pour qu'ils obéissent au souverain, en obtenant d'ailleurs des garanties pour leurs personnes. Cette soumission arrangera tout.

La pusillanimité d'Antoine et l'audace insouciante et généreuse de Condé les décident. Antoine écrit

[1] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 146-150.
[2] Voir cette lettre : *Nég. sous François II*, p. 577.

à la reine-mère qu'il refuse l'épée de ses nombreux amis prêts à l'accompagner, et qu'il se rendra à la cour avec le train d'un simple gentilhomme. Condé accepte un débat contradictoire en demandant au roi d'égaliser la partie entre lui et ses ennemis, chose d'ailleurs qu'il ne pouvait espérer. François répond en invitant de nouveau les princes à venir à lui en toute confiance, et garantissant leur liberté de sa parole de roi.

Le jour du départ est enfin fixé. Jeanne d'Albret l'annonce à Burie le 11 septembre. A la dernière heure, un message de la princesse de Condé, qui, vivant avec sa mère dans l'intimité de Catherine, connaissait l'état des choses, supplie les deux princes de ne paraître à la cour qu'à la tête d'une armée, les traitant même de lâches s'ils se livrent à leurs ennemis sans rien tenter contre eux. Cependant leur parti est pris; ils se mettent en route. Mais à mesure qu'ils avancent, le roi de Navarre montre une anxiété indicible, changeant incessamment de vues et de résolutions. D'une part, une suite de seigneurs l'accompagnent à une certaine distance, bien armés, et insistent pour le suivre; de l'autre, «les serviteurs secrets de ceux de Guyse luy remettent devant les yeux le Roi d'Espagne, qui l'espie au passage, prêt à escorner si peu qui luy reste de ses terres souveraines.[1]» Que résoudre? Arrivé à Verteuil, en Angenois, le 25 septembre,

[1] Régnier de la Planche, p. 376.

il rencontre le cardinal d'Armagnac à son retour de Rome. Celui-ci le chapitre, et, sous son influence, il se décide à retourner au catholicisme. Il va à la messe, promet de chasser les ministres huguenots, et renvoie, en les remerciant, les nombreux gentilshommes prêts à tirer l'épée pour son service. Comme, en prenant congé, il promettait d'obtenir la grâce des plus compromis : « Grâce? — répond l'un d'eux, — pensez à la demander humblement pour vous seul, que vous allez rendre prisonnier la corde au cou ».

Les Guises, ignorant l'itinéraire du voyage, font suivre les princes pas à pas. Partout ceux-ci se sentent environnés d'espions en armes. Le 10 octobre, à Riberac, Antoine écrit au duc de Guise et au cardinal de Lorraine de la façon la plus affectueuse. Réponse sur le même ton. A son entrée en Poitou, un mouvement tumultueux de ses partisans fait trembler la cour. Le maréchal de Termes, au nom du roi, s'établit fortement à Poitiers et refuse à Antoine l'entrée de cette ville, qui fait partie de son gouvernement. Insulte flagrante. Il écrit à la cour pour s'en plaindre avec amertume. On s'efforce de l'adoucir, sans lever la consigne. Il finit par l'accepter, affectant de la regarder comme un malentendu, et, dans une lettre à Catherine, s'excuse humblement sur sa santé de ne pas prendre la poste. Enfin, il allait se mettre en route de la façon la plus piteuse, quand MM. de Guise, redoutant un retard, lui envoient l'autorisation de faire son entrée

solennelle à Poitiers. Pour lui, c'est un triomphe ; le dernier, d'ailleurs.

A mesure que les princes s'approchent de la cour, les seigneurs contraires aux Guises arrivent de toutes parts et s'efforcent de les arrêter. La princesse de Condé fait elle-même un dernier et inutile effort en leur révélant la colère des Guises, les menaces du roi, les dispositions hostiles de la cour. Trop tard d'ailleurs. Une fois hors de Guyenne, la faiblesse de leur escorte les met à la discrétion du lieutenant du roi. On le sent à la cour et on triomphe.

« Ceulx que l'on craignoit le plus viennent et ne « viennent poinct tous les jours, — écrit l'évêque « de Limoges au duc d'Aumale. — A la fin il fau- « dra qu'ils disent *peccavi* et recognoissent leur créa- « teur ». Et François II, lui-même, à Montmorency : « La plus grande partie des fous me sentant marcher « où je m'en vais retirent un peu les cornes.[1] »

Un édit du 2 octobre avait convoqué les États à Orléans pour les premiers jours de décembre. Considérant l'agitation du pays et en particulier de cette ville, les Guises prennent des précautions formidables pour y conduire le roi. Toutes les forces disponibles des garnisons voisines, des compagnies d'ordonnance et de nouvelles compagnies d'infanterie levées en Bourgogne, et trois mille hommes demandés au duc de Lorraine, mettent la ville sur un véritable pied de guerre. Tavannes est instam-

[1] *Nég. sous François II*, p. 650-662.

ment appelé «pour pourvoir à beaucoup de tumultes qui se remuent en ce royaulme[1]». Le cardinal promet au nonce qu'au moment de la réunion des États «il y aura icy tant de gens de guerre et que l'on «donnera de tels ordres, que quiconque voudra par-«ler on lui fermera la bouche. De ceste façon les «Estats ne prendront d'autre décision que celle qui «nous playra[2]».

Le roi quitte Fontainebleau le 1er octobre. Son escorte ressemble à une armée. Outre ses officiers et domestiques, ses gentilshommes, ses gardes, une compagnie d'ordonnance l'accompagne, menée par Saint-André, puis les chevaliers de l'ordre et une foule de seigneurs. Pendant la marche, les chevau-légers couvrent les ailes comme en pays ennemi.

Le premier jour, coucher au château de Madrid près de Boulogne; le second, entrée à Paris sans pompe. Après le dîner au Louvre, le roi réunit les prélats, les membres du Parlement et de la Sorbonne, auxquels il recommande, dans un discours bien senti «de se consacrer à leurs devoirs en exerçant impitoyablement leur office contre les hérétiques». Le soir, il quitte Paris, et, après s'être encore arrêté à Bourg-la-Reine, à Courcy et à Arthenay, il fait à Orléans son entrée solennelle, le 18 octobre. Tous les corps de ville défilent devant lui. L'évêque,

[1] *Lettres originales de François II*, fonds fr. 4632, f° 8, citées par M. de Ruble.

[2] Chantonay.

Jean de Morvilliers, le conduit à la cathédrale et l'accompagne à son logis, place de l'Étape, dans une maison du bailly Jérôme Groslot. En traversant la ville «par les rues tendues», son cheval ayant fait un faux pas, il serait tombé «tout à plat» si on ne l'eust retenu; «mauvais présage».

MM. de Guise n'étaient point là. Soit par affectation de laisser au souverain toute son indépendance, soit à cause des prédictions qui les menacent de mort dans une cérémonie publique.

Dans l'après-midi, Marie Stuart fait son entrée elle-même, accompagnée de la duchesse de Guise et de plusieurs dames, «montée sur une haquenée blanche houssée de drap d'or», et ravissant les cœurs par sa beauté, sa grâce et ses «mignardises».

Dès le lendemain, on établit à Orléans un système de terreur. Des perquisitions sont faites dans toutes les maisons, les armes saisies confisquées au profit des compagnies du roi. Commandement aux prêtres de signaler les huguenots aux officiers de justice, puis défense aux habitants de sortir après midi et même de se montrer aux fenêtres, sous peine de potence. Enfin, les exécutions d'Amboise recommencent. «Chaque jour, — écrit Tornabuoni, — «on pend ou on coupe les testes à quelques habi«tants du pays». Et pourtant l'ambassadeur d'Espagne n'est pas content encore: «Sur les choses de «la religion, — écrit-il à Philippe II, — on pro«cède avec autant de nonchalance que j'ay déjà «écrit, ne châtiant et n'arrêtant personne.»

Pour accomplir l'œuvre qu'ils méditent, les Guises désirent le moins de témoins possible. Aussi n'adressent-ils aucune convocation particulière, ni aux Coligny, retirés en Bretagne, ni aux Montmorency, à Chantilly. Sous main, ils font même savoir à ces derniers l'arrivée à Orléans du cardinal de Tournon, leur ennemi personnel[1]. Les ambassadeurs étrangers ne sont prévenus qu'au dernier moment. Aucun logement n'est préparé pour eux. La curiosité toutefois les poussant, quelques jours après le départ du roi, ils se rendent tous à Orléans.

Pendant que les princes, séparés de leurs partisans, remontent lentement la Loire en équipage de paix, on se prépare à les recevoir l'épée haute.

Michiel, dans une lettre à la république de Venise, prétend que Catherine, toujours remuante, s'était proposé d'aller au devant d'eux jusqu'à Amboise, mais elle dut y renoncer devant les méfiances des Guises. La trace des voyageurs perdue pendant trois jours, l'émoi commençait à la cour, quand leur arrivée, à quelques lieues d'Orléans, est signalée le 29 octobre. Aussitôt, le cardinal de Bourbon et le prince de La Roche-sur-Yon montent à cheval et se rendent à la rencontre d'Antoine, comme chef de leur branche.

Le jeudi 30 octobre, à cinq heures du soir, les deux frères se présentent aux portes de la ville. Aucune escorte d'honneur à leur rencontre; aucun seigneur,

[1] *Nég. sous François II*, p. 668.

même, assez hardi pour leur souhaiter la bienvenue.

Seuls, les gardes les reçoivent, l'épée à la main, et l'évêque leur refuse l'entrée de la cathédrale comme hérétiques. La ville est sur le pied de guerre.

Ils franchissent les rues à travers une double rangée d'arquebusiers dans une attitude de menace. Des brocards, des sourires, des paroles impudentes les accompagnent jusqu'à la maison du roi.

Le privilège des princes du sang était d'entrer à cheval dans la cour. On ne le reconnaît qu'à Antoine, selon Brantôme, on le dénie à tous deux, suivant La Planche.

Antoine met pied à terre au milieu d'une foule de courtisans ironiques et curieux. On le conduit à la chambre de la reine-mère. Le roi l'y attendait depuis une heure en grand cérémonial, entouré de ses oncles, du cardinal de Tournon, de Brissac et de Saint-André. Antoine s'avance et fléchit le genou. François, ne bougeant pas de son siège, l'invite à faire sa première révérence à la reine-mère; puis il accepte son salut avec une raideur affectée, soulevant à peine son chaperon comme pour un simple vassal. Antoine lui dit humblement « qu'il est venu à Orléans selon ses ordres, et qu'il a amené le prince de Condé pour se justifier des accusations portées contre lui ».

Le roi répond aigrement qu'il a bien fait d'obéir, et comme il aura lui-même à se justifier, il ne doit pas quitter la cour sans autorisation.

Antoine répond par des protestations d'obéissance et de fidélité, et le roi ordonne au duc de Guise de faire entrer Condé. Celui-ci s'incline et renouvelle la déclaration de son frère. Mais le roi lui répond, avec plus de raideur et de sécheresse encore, qu'il a confié à des juges choisis le soin d'examiner et d'apprécier sa conduite. Puis il se retire silencieusement dans le cabinet de la reine-mère avec le cardinal de Bourbon et le chancelier.

Les princes restés dans la première pièce avec les courtisans, ceux-ci se tiennent à distance, les regardant sans faire un geste de rapprochement ni prononcer une parole de sympathie.

Après une courte attente, on les introduit auprès du roi, suivis des quatre capitaines des gardes. Catherine, en les voyant entrer, fond en larmes. Le roi, dans une attitude sévère, comme un maître résolu et responsable, prononce contre Condé un véritable réquisitoire, revenant sur la conjuration d'Amboise, les dénonciations de des Avenelles, les derniers aveux de la Sague. Condé répond très fièrement, montre l'inanité de ces accusations sans preuves, et dénonce à son tour très haut l'usurpation, l'insolence et l'avidité des Lorrains. Brissac les défend avec modération, mais ces débats sont de pure forme. Vainement le roi de Navarre se jette aux pieds de François II, lui rappelant sa promesse royale. Le souverain allègue les derniers arrêts du conseil, déclare Condé prisonnier et ordonne aux gardes de l'emmener. Le roi de Navarre alors se

relève dans un éclair de dignité et de courage : « Allez, mon frère, — dit-il à Condé, — obéissez à l'ordre du Roy. » Et se tournant vers le cardinal de Bourbon : « Monsieur, avec vos assurances, vous avez livré votre frère à la mort. ».

Le cardinal éclate en sanglots, pendant que Condé suit ses gardiens la tête haute.

On le conduit dans une maison préparée d'abord pour le connétable, place de l'Étape, près de l'hôtel du roi et de l'église des dominicains. Sur l'heure, des pionniers transforment cette demeure en prison, murant partie des fenêtres, garnissant les autres de barreaux, et élevant devant la porte principale un bastion muni de meurtrières et armé de couleuvrines prêtes à battre, en cas d'attaque, toutes les avenues.

De nouvelles arrestations suivirent, entre autres celle de la dame de Roye, belle-mère de Condé. Le soir même de l'arrivée du prince, deux capitaines des gardes partent en poste pour son château de Canisy, en Normandie, où ils l'arrêtent, et la conduisent prisonnière à Saint-Germain. Groslot, fils de l'ancien chancelier de la reine Marguerite, propriétaire de l'hôtel habité par le roi, est également arrêté [1].

[1] Brissac avait reçu d'avance la promesse de ses biens. Condamné à mort le 16 novembre par les tribunaux ecclésiastiques, il s'évade à la veille de l'exécution et échappe au bourreau en se dérobant dans son château de Lille, près d'Orléans.

Cependant Antoine, après avoir vu son frère emmené par les gardes du roi, s'est retiré très ému. Le soir, il ne voit personne, se couche sans souper, et le lendemain ne se montre point à la cour. Le surlendemain seulement, payant d'audace, il se rend au conseil. Libre seulement en apparence, s'il sort à volonté de son logis et même de la ville, il est suivi pas à pas, enlacé dans une étroite surveillance. Throckmorton le regarde comme en captivité. Chacun l'abandonne. Ses gentilshommes le quittent l'un après l'autre, car les agents à sa suite relèvent aussitôt les noms de ceux qui osent l'approcher et les signalent comme d'intelligence secrète avec lui.

Les ambassadeurs étrangers seuls lui rendent encore visite. Le 8 novembre, recevant Michiel et Suriano, il leur adresse un petit discours apologétique renouvelé quelques jours après pour Tornabuoni. Son attitude ordinaire est celle du désespoir, de l'irrésolution, de la peur.

Quand il se rend au « logis du Roy, il ne se présente pas à la porte de sa chambre, mais se pourmène dans la salle attendant que l'huissier le vienne querir ». A la chasse du roi, il montre « un visage mélancolique, esmouvant plusieurs des plus grands — non toutefois de la faction de MM. de Guise — à commisération de veoir un tel prince, portant le titre de Roy, mesprisé de cette façon[1] ». Silencieux

[1] *Nég. avec la Toscane*, t. III, p. 425.

dans les premiers jours avec les Guises, ne déguisant pas son inimitié, il reprend bientôt une posture plus humble. Aux séances du conseil, où il se rend chaque jour, on le voit pousser à l'arrestation des séditieux, provoquer contre les accusés l'aggravation des peines. Tout en défendant l'innocence de son frère, il déclare que s'il est coupable, il ne veut point de pardon, point de rémission ; un prince du sang tombé dans de pareils écarts est «digne de mille morts». En même temps, il a avec les Guises de fréquentes conférences chez la reine-mère, de concert avec le cardinal de Bourbon et le cardinal d'Armagnac. «Je le vis — dit Brantôme — venir trouver le cardinal de Lorraine une fois en son jardin et l'autre dans sa chambre, pour le prier d'intercéder pour son frère. Mais il parloit plus souvent descouvert que couvert, et l'aultre se mettoit très bien à son ayse, car il faisoit grand froid... faisant ainsi non du prince mais du simple gentilhomme.»

Le cardinal de Bourbon, qui a poussé ses frères au piège, n'est pas plus fier, ajoute Tornabuoni.

Un jour pourtant, au conseil privé, Antoine, saisi tout d'un coup d'un accès de courage, rappelle au roi et à la reine-mère que deux de ses frères sont morts au service « du royaulme, dont l'un, le duc d'Enghien a remporté la mémorable bataille de Cérisoles. Comment avoir tant soif du sang des Bourbons que de songer à faire mourir le troisième»... La reine-mère l'interrompit à ces mots, lui promettant que la justice seule triomphera. Antoine se

tait, fond en larmes, puis finit par demander pardon au conseil de son emportement[1].

Les ambassadeurs étrangers contemplaient curieusement ces séances et en rendaient compte à leur cour. Throckmorton espère que le prince de Condé subira seulement une détention à Loches.

Chantonay, à un autre point de vue, craint que la colère, toute factice, dû roi ne s'apaise comme un feu mal allumé. «Ceste affaire — dit-il — finira par le mariage d'une fille du prince avec un fils de Monsieur de Guise, afin d'ôter la jalousie qu'on a du crédit et de l'accroissement de la maison de Guise, qui profiteroit en partie à la maison de Vendôme. Ce mariage est d'autant plus probable si le prince est jugé coupable, afin de l'obliger à reconnaître qu'il doit la vie et l'honneur aux Guises. Peut-être donnera-t on aussi à Vendôme (pour son fils) l'espoir du mariage de Madame Marguerite, parce que l'âge des personnes permettra, avant de l'effectuer, de consulter les événements». «Dieu sait comment cela finira», — ajoute l'ambassadeur de Venise, écrivant à la République.

[1] Lettres de Michiel et de Tornabuoni citées par M. de Ruble. *Nég. avec la Toscane.* t. III, p. 425.

CHAPITRE XXII

CONDAMNATION DE CONDÉ — MORT DU ROI DÉLIVRANCE

L'emprisonnement du second prince du sang, vaillant, aimé, populaire, par des étrangers honnis qui tiennent sa place, jette la nation dans la stupeur. Les usurpateurs même semblent au premier abord comme atterrés de leur audace. Non-seulement le cardinal, un trembleur, mais le duc, habitué à mener hardiment ses intrigues, s'arrête lui-même tout à coup. Quinze jours se passent avant qu'on donne l'ordre de commencer l'instruction. Les maîtres, comme hésitant devant les conséquences d'une telle tragédie, cherchent un accommodement, nous dit La Planche. Une ouverture est faite à Condé par un gentilhomme autrefois son familier. Le prince toutefois n'est pas de ceux qui tremblent ou s'accommodent dans la bassesse et l'hypocrisie. Il répond, sans commentaire, qu'après tant d'outrages

le seul moyen de vider la querelle est la pointe de l'épée. Parole hautaine qui met le cardinal aux abois, trahit à ses yeux l'existence de forces secrètes, et décide le duc à prendre un parti. Après avoir suspendu l'affaire, il la pousse au mépris de toute légalité.

Le premier acte de la procédure est la constitution du tribunal. Or, les seuls juges compétents d'un prince sont les pairs siégeant en cour du Parlement, toutes chambres assemblées. Condé réclame les bénéfices de cette loi ; on les lui refuse. Le roi nomme arbitrairement une commission de magistrats tirée du Parlement de Paris et présidée par de Thou.

Voulant compromettre le chancelier de l'Hôpital, on l'y adjoint malgré lui. Cette commission, arrivée de Paris le 13 novembre, se transporte aussitôt à la prison du prince et veut l'interroger. Il la récuse, fait appel. L'opposition promptement mise à néant, il reçoit du roi l'injonction de répondre, sous peine d'être convaincu de lèse-majesté. Il se soumet. Pendant ce temps, la malheureuse princesse de Condé, établie à La Ferté-sous-Jouarre, apprenant brusquement l'emprisonnement de son mari, part aussitôt pour le rejoindre. A dix ou douze lieues d'Orléans en Beauce, un message du roi lui défend d'avancer. Elle recourt à la reine-mère, la presse, et au bout de quelques jours reçoit une lettre l'autorisant à se rendre à Orléans « en petite compagnie » pour suivre les affaires de son mari. Elle y

arrive le jour même où commence le procès. Ses amis sont nombreux dans la ville, elle le croit du moins et s'adresse à eux. Nul ne la connaît plus. Épiée, surveillée, traitée en simple demoiselle, les gens de la cour n'osent même la saluer. Le roi de Navarre craint de lui adresser la parole, et, pour comble, on lui refuse l'entrée de la prison.

Désespérée, elle s'enhardit un jour jusqu'à se présenter au logis du roi. Les gardes la laissant passer, elle entre dans la salle, se jette à ses genoux en présence du cardinal, et le supplie « avec larmes et soupirs incroyables » de lui permettre seulement de voir son mari, non pour s'entendre avec lui et essayer de le sauver, mais seulement pour le voir. Le roi irrité la repousse : le prince est son mortel ennemi ; il a voulu « lui oster la vie avecque le royaulme ».

La princesse essaie de contester le fait, de donner des raisons. Le cardinal alors, redoutant l'émotion du roi, « l'appelle importune et fâcheuse et la chasse fort rudement, disant qu'elle mériterait d'être jetée elle-même dans un cul de basse fosse ». La malheureuse princesse se retire en un tel état que tous les témoins en ont pitié. Pourtant, elle ne s'abandonne pas. Recherchant à la cour les capitaines qui doivent à Condé leur fortune, elle leur fait un point d'honneur de le défendre. Au dehors, elle s'adresse à l'électeur palatin Frédéric, et par son entremise à la reine d'Angleterre, pour qu'ils interviennent auprès du roi. Elle-même multiplie

ses supplications au point de se rendre insupportable à des gens absorbés par leurs intérêts ou adonnés à leurs plaisirs. Une seule personne l'accueille, la console : la duchesse de Ferrare, Renée de France, cette fille de Louis XII, belle-mère du duc de Guise, qui, persécutée par son mari pour cause de religion, s'était réfugiée en France après sa mort, et vivait obscurément en son château de Montargis, entourée de huguenots.

Le procès va s'ouvrir. La princesse adresse une requête au roi pour obtenir des défenseurs. Pierre Robert et François de Marillac, avocats au Parlement de Paris, sont désignés d'office. Ils se rendent immédiatement à Orléans. Condé demande en outre l'assistance de son épouse et de ses deux frères, ceux-ci restant d'ailleurs à telle distance « de luy qu'il playra à sa majesté d'adviser; la requête est rejetée tout à plat ». On permet seulement à la princesse d'écrire à son mari pour témoigner de la fidélité et de l'honneur professionnel des deux avocats. Les entrevues de l'accusé et de ses défenseurs sont limitées et leur objet déterminé d'avance par les commissaires. Elles auront lieu devant les secrétaires d'État, le greffier au parlement de Paris et les capitaines des Gardes[1].

L'accusation porte sur la complicité de la conjuration d'Amboise. Tous les témoignages sont bons contre le prince. Les gens les plus décriés, les der-

[1] *Mémoires de Condé*, p. 380.

niers des aventuriers comparaissent, et leurs paroles sont encore tordues à son détriment. Pourtant, malgré tant d'habileté au service de tant de violence, on n'arrive point à justifier l'accusation, même devant les juges les plus prévenus.

Les Guises pressentant l'acquittement, abandonnent la haute trahison pour se rejeter sur l'hérésie. Le prince n'a-t-il pas chargé Genlis, en passant à Poitiers, de dire au roi qu'il n'irait jamais à la messe? Le roi lui envoie un prêtre en prison pour dire une messe en sa présence. Le prince le repousse. Procès-verbal en est dressé. Il n'en faut pas davantage pour la condamnation à mort.

Le pauvre roi de Navarre est sans doute pour les Guises un moindre danger que Condé. Cependant, ce prince irrésolu et faible n'a jamais hésité à défendre son frère. Qui sait si le sang versé ne lui inspirera pas une énergie imprévue? Il serait bon aussi de s'en défaire. Mais comment? Le jeter en prison, lui intenter un procès? Aucun prétexte. L'assassinat est la seule ressource. On en fera la tentative. Jeanne d'Albret en témoigne :

« Chacun sçait — dit-elle — que ceux de Guise et « leurs adhérents pourchassoient la mort du feu Roy « mon mari en diverses façons. Premièrement par « poison, à un dîner où il fut adverti de n'aller poinct; « une aultre fois le soir, partant de chez le Roy, d'un « coup de pistole. Mais Monsieur le connestable, avec « ses enfants et aultres amis et serviteurs du dit sieur « Roy mon mary, le soir, se retirant à son logis, l'ac-

« compagnèrent si bien que l'on n'en pust appro-
« cher... Ayant failli à cela, ils (les Guises) persua-
« dèrent le feu Roy François, dernier mort, de tuer le
« Roy mon mary de la façon que je vous diray. »

Cette façon consistait pour François II à feindre la maladie, et, revêtu seulement d'une robe de nuit, à faire appeler le roi de Navarre et lui adresser de violents reproches. Ce prince essayant naturellement de se défendre, le roi le menacerait de sa dague et crierait à l'aide. Alors, le duc, Saint-André et quelques capitaines résolus, cachés tout proche, se chargeraient de porter les coups. Une fois mort, on publierait qu'il a voulu attenter à la vie du roi.

Le jeune François, épouvanté de ce projet, consulte sa mère. Catherine, redoutant elle-même les conséquences possibles d'un tel crime, s'efforce d'en détourner son fils, puis, voyant celui-ci hésiter sous l'influence de ses oncles, elle fait prévenir Antoine par la duchesse de Montpensier : il doit refuser le rendez-vous.

Antoine, en effet, essaie de s'y soustraire par des excuses. Mais, recevant un ordre formel, il prend son parti, arrive au logis du roi suivi de son valet de chambre et du capitaine de sa compagnie, et monte l'escalier d'un pas assuré.

Sur le chemin, un gentilhomme l'arrête : « Sire, vous allez vous perdre ».

Antoine se tourne alors vers son capitaine et lui dit : « Capitaine Renty, je m'en vais au lieu où l'on a conjuré ma mort; mais jamais peau ne fust vendue

si cher que je leur vendrai la mienne... Je vous prye, si je meurs, de porter ma chemise à ma femme et à mon fils, et conjurez ma dite femme par la grande amour qu'elle m'a toujours portée... qu'elle envoie ma dite chemise percée et sanglante aux princes estrangers et chrétiens pour venger ma mort si cruelle et traitresse». Sur ces paroles, il entre dans la chambre du roi, et «incontinent le cardinal ferme les portes».

Le roi l'accueille par des accusations injurieuses. Il lui reproche ses négociations avec l'Espagne, ses intrigues, l'appui qu'il porte à la Réforme en Béarn. Antoine répond avec douceur. Plus le roi se monte, selon la leçon qu'il a reçue, plus Antoine affecte de calme, si bien que le courage manquant au souverain, il le laisse partir comme il est venu.

Le cardinal et son frère, pendant cet entretien, rongeaient leur frein dans l'embrasure d'une fenêtre. Voyant Antoine s'éloigner indemne, le duc ne peut retenir ces mots: « Voyla le plus poltron cœur qui fust jamais[1]. »

Le lendemain, le roi de Navarre se plaignant à

[1] Ample déclaration de Jeanne d'Albret, suivie de cinq lettres adressées au roi, à la reine-mère et aux princes, le 16 septembre 1568, pour justifier sa retraite à La Rochelle. (*Histoire de notre temps*, contenant un recueil des choses mémorables passées, et publiée pour le faict de la religion et estat de France, depuis l'édit de pacification du 23me jour de mars 1568 jusqu'aux jours présents.)

Catherine de ces tentatives de meurtre, elle feint de tomber de son haut.

La plus grande pression avait été exercée dès le début sur la nomination des États. En octobre, les Guises faisaient déjà nommer partout les catholiques les plus ardents à la présidence des États provinciaux préparatoires, et ceux-ci travaillaient pour que « nul ne fust député aux États généraux dont on n'eust assuré témoignage de sa religion catholique romaine, afin que ceste assemblée ne fut aucunement bigarrée ».

Des bruits d'ailleurs si terribles couraient sur les rigueurs qui seraient déployées contre tout opposant, qu'au dernier moment la plupart des délégués refusaient de partir, et « les autres faisoient ce voyage en grande crainte[1] ».

Le connétable, toujours prudent, diffère son arrivée sous divers prétextes. Coligny, au contraire, l'homme du devoir, n'hésite pas. Vainement entend-il répéter que déjà « sont arrivés à Orléans trente ou quarante des plus experts bourreaux des villes circonvoisines ; qu'on les a habillés d'une même livrée et parure ; que l'eschafault pour trancher la teste du prince de Condé s'en va déjà dressé devant le logis du Roy ; que la délibération est de le faire ainsi mourir ignominieusement à l'entrée des Estats pour d'autant plus les tenir en crainte... qu'il n'y

[1] Régnier de la Planche, p. 410. — La Place, p. 73.

avoit doubte que l'on ne vist en bref la plus grande effusion de sang que jamais fust vue et ouïe en France... et que le sac de la ville avoit été accordé d'avance aux gens de guerre... » ; rien ne le peut arrêter.

Il avertit sa femme qu'en cas de prison ou de mort elle doit « ne laisser à poursyvre sa course et baptiser son enfant, duquel elle estoit enceinte et preste d'accoucher, en l'église réformée... et que plustôt elle endurast la mort que de souffrir yceluy pollué aux superstitions de la papauté[1] ». Enfin, après un adieu suprême, il se met en route prêt à tout.

Les Guises travaillaient en effet à tenir les États par la terreur. Le prince décapité le jour même de leur réunion, ils délibéreront devant la hache ; rien ne résistera. Mais l'homme propose et la destinée dispose...

Le procès du prince pour l'hérésie devait s'ouvrir le 18 novembre. Les Guises, affectant d'y rester étrangers, décident d'emmener le roi le même jour à Chenonceaux pour de grandes chasses et font inviter Antoine à le suivre. Celui-ci, se défiant du « hazard des battues » et des arquebusades, essaie bien de répondre qu'il paraîtrait « estrange de le voir aller aux esbats » pendant que son frère est en prison. Toutefois, recevant un ordre formel, il se dispose à obéir.

[1] Régnier de la Planche, p. 410.

Le 16 novembre, pendant les préparatifs du départ, le roi commence à se plaindre d'une grande pesanteur à la tête. Encore très souffrant le lendemain dimanche, il touche pourtant les écrouelles en l'église Saint-Aignan. C'était la fête du saint.

Dans l'après-midi, il se rend à la chapelle des Jacobins pour assister aux vêpres. Au milieu de la cérémonie, des tressaillements le prennent tout-à-coup. On l'entoure. Il perd connaissance. Rapporté en son logis, il revient à lui-même et se plaint d'une vive douleur à l'oreille gauche, où il a eu de tout temps une fistule. Les médecins se montrent alarmés. On s'efforce de dissimuler au dehors la gravité du mal. Le roi, dit-on, est atteint d'une simple indisposition provenant des premiers froids, un rhume de cerveau porté sur une oreille, retour d'une atteinte légère et sans conséquences. En même temps, pour éviter les indiscrétions des ambassadeurs, on suspend le service de la poste.

La cour tout d'abord se laisse si bien prendre à ces mesures que l'envoyé vénitien raille les soins exagérés des deux reines. Pour un rhume de cerveau, on force le roi à rester au lit. Chantonay, partageant cette conviction, demande une audience au roi. On affecte de la lui accorder. Mais quand il se présente, le cardinal sort en lui disant que son neveu, un peu plus souffrant en ce moment, n'est point en état de le recevoir. Chantonay, alors demande le duc. Celui-ci ne peut quitter le malade.

Un tel excès de ménagements commence à faire réfléchir l'ambassadeur. L'incident s'ébruite et met la cour en émoi. « Chacun se parle à voix basse, — « écrit Michiel à la république de Venise, — les « courtisans font des commentaires suivant leurs « passions sur les incidents qui peuvent surgir ; sur « la possibilité même de l'avènement du roi de « Navarre. » Chantonay donne au roi d'Espagne des détails assez fantastiques sur la maladie, et blâme le duc et le cardinal qui ont permis au roi des exercices violents certainement nuisibles. Il s'effraie des malheurs menaçants en cas de minorité.

Cependant, la reine et les Guises, sachant à quoi s'en tenir sur l'état du roi, ne quittent pas son chevet. Ils se font apporter des aliments dans une chambre précédente qui sert de passage, et, tout en veillant sur le malade, se surveillent l'un l'autre.

L'état du roi s'aggrave chaque jour ; les accès de fièvre redoublent. Le 28 novembre, les médecins lui donnent une nouvelle dose de rhubarbe qu'il ne peut garder. Un peu de soulagement suit cette crise, mais il est de courte durée. Dans la nuit du 30, la fièvre et les douleurs redoublent.

L'état des Guises, ballottés au milieu de ces alternatives, est indescriptible. Le duc se livre à une véritable fureur. Il accable les médecins d'injures, s'indigne contre leur science, qui ne peut pas plus pour un roi à la fleur de l'âge que pour un vieux manant. Il songe à recourir à l'alchimie, consulte les devins, leur demande à prix d'or de faire vivre

son neveu jusqu'à Pâques. Puis, n'obtenant rien, il jure, blasphème, accuse les gens de l'art d'avoir été payés par les huguenots pour empoisonner le roi, les traite de «larrons et abuseurs de peuple», menace de les faire pendre, et leur enlève enfin le peu de sang-froid qu'ils ont conservé. « Enfin ses angoisses et menaces estoient tellement accompagnées de jurements et blasphèmes, qu'ils sembloyent plutôt sortir d'un homme forcené que d'aucun cerveau ny jugement rassis. »

Le cardinal, lui, a recours aux prières, aux pèlerinages, aux vœux, aux «processions de prestres et moynes qui ne se monstrent paresseux surtout à Paris... Que Dieu leur garde ce bon Roy à tout le moins jusqu'à ce qu'on ait mis fin à une entreprise» qui a pour objet sa plus grande gloire. Pour obtenir cette grâce, chaque catholique doit se mettre en bon état comme le jour de Pâques. Tous les saints et saintes sont invoqués l'un après l'autre; on leur voue le roi mourant, notamment à Notre-Dame-de-Cléry, si souvent invoquée par Louis XI, avec les promesses les plus séduisantes[1].

Le ciel toutefois ne se laisse pas toucher. Chaque jour le mal empire. Maintenant on ne peut plus le cacher et toutes les combinaisons de l'ambition et de l'intrigue se nouent, se dénouent et se renouent au chevet de cet enfant mourant.

[1] Régnier de la Planche, p. 413 et 414.

L'anxiété des Guises redouble. Le roi mort, les pouvoirs publics leur échapperont. Officiellement, oui. Mais leur parti restera puissant dans le royaume, et par ses capitaines l'armée leur appartiendra encore. Qui osera les écarter? La reine-mère, isolée et faible? On l'amadouera par la flatterie, on la dominera par la résolution. Le roi de Navarre, crédule, pusillanime et sot? On le réduira par la peur. Seul, le prince de Condé est à craindre. Qu'il meure du moins avant l'événement!

Les Guises veulent alors précipiter le procès; mais les magistrats ne s'y prêtent pas. Eux aussi calculent. Abrités sous leur texte, en dépit de toutes les injonctions, ils laissent les retards se multiplier et le temps faire son œuvre.

Catherine, de son côté, n'est pas moins anxieuse. Suivant d'un œil attentif les progrès du mal inguérissable, la douleur maternelle ne l'absorbe pas au point de la rendre insensible aux conséquences qui suivront. Le roi mort, vive le roi! Elle compare déjà le lendemain à la veille. Le souverain vivant est à sa femme et à ses oncles. Son successeur de dix ans lui appartiendra, à elle, tout entier. Devant la mort, toutefois, de nouvelles difficultés surgiront.

En cas de minorité, l'usage partage le pouvoir entre la reine-mère et le premier prince du sang, mais sans déterminer leurs attributions respectives. La tutelle à la première, la régence au second, disait-on communément à la cour, Chantonay nous l'assure. Cependant, ni texte précis ni pratique

constante ne confirment cette règle. La reine Blanche avait réuni les deux pouvoirs.

C'est aussi l'ambition de Catherine. Qui toutefois sera son soutien ? Elle regarde autour d'elle avec anxiété, cherche, suppute ses chances.

Dans cette cour divisée, elle n'a pas de parti vraiment à elle. La noblesse hautaine, lui reprochant sa naissance, l'a toujours traitée avec dédain. Les huguenots, il est vrai, la recherchent, et les États-généraux se montrent enclins à l'appuyer. Mais elle répugne à cette double alliance. Les huguenots, tout d'une pièce, étrangers aux transactions et aux accommodements, n'entendent pas comme elle la conduite des affaires, et il est à craindre que leurs idées de liberté civile et politique, puisées dans la Réforme, trouvent un appui dans les États-généraux. Le tiers-état déjà en est imbu : les cahiers les commentent avec une hardiesse sans précédent. Un pareil corps prétendra mettre au pouvoir de la régente les plus gênantes restrictions ; ce sera peut-être un conseil composé de « petits compagnons » étroits, à scrupules, qui auront la manie de tout contrôler, surtout l'emploi des deniers publics, et de la rappeler au respect des lois.

Catherine, en définitive, a bien plus d'affinité avec les Guises, avec le cardinal particulièrement. Le duc, il est vrai, est porté à la violence, et tous deux visent la part du lion. L'alliance cependant est possible, avec des garanties. Catherine en trouvera dans la rivalité des adversaires : les princes,

les Coligny, le connétable. L'aîné des Bourbons n'est point à craindre : un pantin dont elle fera mouvoir les fils ; les Coligny, d'une honnêteté rigoureuse, faciles à duper ; le connétable : orgueil, avidité, ambition à flatter et à satisfaire. Il faut les rappeler tous et les mettre aux prises.

Là-dessus, elle écrit à Montmorency de la manière la plus affectueuse, le pressant de la rejoindre à Orléans où il pourra rendre au roi de grands services, car il a toujours voulu « que ses maistres fussent obéis [1]. » En même temps, elle se rapproche des Guises. Avec ceux-ci, c'est un tournoi d'adresse et de tromperie. On s'explique à demi, cachant ses arrière-pensées. Les deux frères « lui remontrent » les dangers qu'elle prévoit déjà du côté des princes. Lui rappelant la vieille querelle des Bourbons et des Valois, ils lui font craindre un changement de dynastie. Si les Bourbons lui laissent la garde du jeune roi, ils lui enlèveront la politique, tandis qu'unis à eux, les Guises, elle gardera tout. Tenant en main l'armée, ils la feront nommer régente sans condition, et se rangeront sous ses ordres en serviteurs zélés et soumis. Si l'on veut faire toutefois réussir un tel plan, il faut de la promptitude et de l'audace. Profiter des derniers jours du roi pour exécuter le prince, réduire, désarmer le roi de Navarre, et terrifier les États.

[1] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 153.

Catherine sait à quoi s'en tenir sur la soumission de MM. de Guise, et répugne à la violence. Pourtant, elle écoute tout, ne rejette rien et répond vaguement.

En face de la résistance invincible des magistrats, le duc se résout à franchir d'un coup tous les obstacles. Le 26 novembre, il réunit aux membres du conseil privé quelques chevaliers de l'Ordre, sous la présidence nominale du roi, et érige cette assemblée en cour de justice. Ce nouveau tribunal n'appelant ni l'accusé ni les témoins, sur l'examen sommaire des pièces du procès libelle un arrêt qui condamne le prince à la peine de mort, et décide que l'exécution aura lieu le 10 décembre, sur la grande place d'Orléans, le jour même de la réunion des États[1].

Catherine, restée étrangère à ces actes, se couvre de l'autorité du chancelier de l'Hôpital, le consulte. Il lui conseille les voies légales et la conciliation des

[1] Régnier de la Planche, et en général les historiens protestants, disent que cet arrêt fut signé par le roi et la plupart des membres du conseil, excepté le comte de Sancerre, de l'Hôpital et Desmortiers. Castelnau ne fait pas d'exceptions. De Thou nie les signatures. La reine n'étant pas citée dans l'exposé officiel de la procédure, publié en juin 1561, et qu'on trouve dans les mémoires de Condé, n'a pas dû signer. La minute de cet arrêt fut sans doute anéantie par les Guises après la mort de François II, car on ne l'a revue nulle part. Des copies seulement nous en restent dans diverses collections : Dupuy, Brienne, et aux Archives Nationales.

partis. C'est l'avis qu'elle était d'avance décidée à suivre, en l'interprétant à sa façon.

Depuis une semaine, l'aspect de la cour a complètement changé. Les courtisans, prosternés naguère devant les Guises, se tiennent aujourd'hui à distance, et Antoine, bafoué par eux, se voit comblé d'empressements. Ses adversaires de la veille cherchent à s'expliquer, et ses partisans relèvent la tête. Le pauvre homme, d'ailleurs perdu au milieu de tant d'intrigues, abattu, désespéré, dans l'attente de la condamnation de son frère, est incapable de profiter de ce retour de fortune. Une idée fixe s'est emparée de lui : quitter ces lieux maudits pour rentrer dans son paisible petit royaume.

Ces dispositions conviennent merveilleusement à Catherine. Rappelant avec complaisance l'exemple de Louis IX et de Blanche de Castille, elle commence par proclamer, en cas de minorité, son droit à la régence, son intention de le faire valoir, et charge le cardinal de Lorraine d'en instruire l'ambassadeur d'Espagne. Elle commande en outre au dauphin d'Auvergne, fils de la duchesse de Montpensier, de lui envoyer le roi de Navarre, avec lequel elle veut traiter la question.

Le 2 décembre, Antoine entre dans son cabinet, averti à l'oreille par la dame son introductrice de ne rien refuser à la reine, « aultrement il est mort ». L'entrevue a lieu en présence des Guises et de quelques membres du conseil privé.

La reine, le prenant de très haut avec le prince,

lui reproche tout d'abord ses complots et ceux de son frère, défend MM. de Guise d'avoir pris aucune part au procès, puis, adoucie par son humilité, ajoute que sans vouloir user de rigueur elle le regarde, en cas de minorité, comme déchu de ses droits à la régence et à toute délégation des États.

Antoine répond au nom de son frère et au sien en niant tout complot. Ses droits à la régence sont indéniables et il les connaît; mais il les abandonne à la reine, désirant s'éloigner de la cour, où il se voit « mocqué, mesprisé et mal voulu ». Il s'en remet sur ce point à MM. de Guise.

La reine ravie lui fait aussitôt les plus belles promesses. On se réconcilie avec MM. de Guise, on s'embrasse, on cause d'abondance et on se quitte dans les termes les plus affectueux[1].

Catherine, sentant que l'incertitude de la législation, l'incapacité du roi de Navarre, le désarroi de la cour, donneront la toute-puissance aux faits accomplis, même en face des États-généraux, ne perd pas de temps. Après une entrevue avec le cardinal de Tournon, — nous dit Tornabuoni, — elle dresse son plan, et met à l'exécuter un esprit d'initiative, une énergie et une promptitude surprenantes chez une personne d'ordinaire irrésolue.

Une légère amélioration dans l'état du malade

[1] Régnier de la Planche, p. 415 à 417. La Planche dit tenir ce récit de la bouche du roi de Navarre. Chantonay le confirme dans ses lettres du 3 et du 8 octobre, et aussi Michiel.

avait donné à la cour des espérances promptement déçues. L'ambassadeur d'Espagne venant adresser des félicitations à la reine-mère, est reçu par le cardinal les larmes aux yeux. Le mal s'est aggravé pendant la nuit : « Sa Majesté — écrivent les ambassadeurs vénitiens — n'a de vie que pour peu « d'heures ». Le président La Place et de Thou mettent ces paroles dans la bouche du mourant, le soir du 4 décembre : « Seigneur, pardonne-moy mes fautes et ne m'impute poinct celles que mes ministres ont commises en mon nom et sous mon autorité.[1] » Il s'endort ensuite. Le lendemain, 5, il était dans un tel affaissement qu'on le crut mort. Le soir, à dix heures, il expirait.

La reine-mère et les Guises, seuls présents, tiennent au chevet du roi un conseil où les Guises proposent de garder la mort secrète afin d'avoir le temps de prendre certaines précautions. La reine-mère s'y oppose, l'événement étant trop surveillé. Deux heures de colloque s'ensuivent. Catherine a le dessus. A minuit, la mort est annoncée. La reine-mère prend aussitôt le commandement de la maison royale, fait fermer les portes, mettre sous les armes les compagnies de service, convoquer les membres du conseil privé, proclamer le nouveau roi sous le nom de Charles IX.

Elle dicte ensuite une lettre pour Montmorency

[1] La Place, p. 76. — De Thou, l. XXVI.

en marche sur Orléans, et charge Lansac de courir à sa rencontre et de la lui remettre.

Le lendemain et les jours suivants, elle se tient en permanence au conseil, occupée à donner des ordres, à écrire et recevoir des lettres [1]. La curiosité des événements absorbant la cour, la chambre du défunt reste déserte. Seule, Marie Stuart, que personne ne regarde plus, y demeure fidèlement et veille en pleurant sur le mort [2]. Nul ne songe aux funérailles. Le trésor étant à sec, on les ajourne. Ajournés aussi les dons en vivres et vêtements de deuil aux serviteurs et aux pauvres. Le corps, transporté d'abord à Notre-Dame-des-Champs, est conduit le 23 décembre à Saint-Denis, et couvert d'un simple drap noir, sans aucune suite ni cérémonie [3]. Parmi ceux qui ont entouré le souverain pendant sa vie, seuls son ancien gouverneur et l'évêque de Senlis, aveugle, accompagnent le char. Un inconnu se souvenant alors comment, après la mort de Charles V, Tanneguy Duchâtel, exilé, était venu lui faire de magnifiques funérailles, attacha un écriteau au drap

[1] *Lettres de Catherine*, t. I, p. 155 et 157.

[2] Throckmorton, *Cal. of state*, 1560, p. 321.

[3] Les funérailles de Henri II avaient coûté onze millions, d'après une lettre de Chantonay du 31 août 1560. Michiel nous apprend que la reine-mère recula devant de tels frais. En raison du mauvais effet produit par cet abandon, l'année suivante la reine-mère fit célébrer, le jour anniversaire, 5 décembre, un grand service à Saint-Denis, où l'oraison funèbre de Henri II fut prononcée avec celle de son fils.

mortuaire avec ces mots : « *Tanneguy Duchâtel, où es-tu? Mais tu étais Français.* » Allusion à l'origine étrangère des Guises[1].

Dès le lendemain de la mort, le 6 décembre, sur le conseil du maréchal de Vieilleville, Catherine convoquait en la chambre du nouveau roi les membres du conseil, les princes, les hauts seigneurs présents. Charles IX, âgé de dix ans, les remercie alors « bénignement» de leurs services et leur commande d'obéir à la reine sa mère[2]. Tous les capitaines des gardes, secrétaires d'État, intendants des finances, chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la chambre, reçoivent les mêmes instructions. Le cardinal de Lorraine rapporte le cachet et le rend en présence du conseil. On en fabrique un autre au *chef* du nouveau roi, qui restera entre les mains de la reine-mère. Les secrétaires d'État dressent des lettres d'avis aux cours souveraines et aux gouverneurs de places, dans lesquelles le roi déclare que la prudence « de la Reyne sa mère suppléera au défaut de son âge, et qu'il la supplie de prendre en main la charge des affaires avec le prudent advis et conseil de son oncle, le Roy de Navarre[3]. »

[1] Chantonay. — Castelnau, p. 333. — De Thou, l. XXIV.

[2] Vieilleville, l. VIII, ch. XVI.

[3] *Lettres du roi à Antoine de Noailles.* Colbert, vol. 27, f° 240. — *Lettres de Catherine*, t. I, p. 157 et 567. — *Lettres du roi au duc d'Aumale*, le 8 décembre, fonds fr. 4639, f° 6.

Antoine, convaincu de son droit à la régence, mais ne sachant, en l'absence de sa femme surtout, comment le faire reconnaître, étourdi d'ailleurs par un coup de fortune si imprévu, subit d'abord avec toute la cour l'ascendant de Catherine. Il se tient à distance, se réserve, ne ratifie aucune combinaison. Son titre, en effet, est indéniable ; Catherine suit ses mouvements avec inquiétude, et sentant la nécessité de l'associer, au moins de nom, aux affaires, elle se rapproche de lui. Ils agitent ensemble la composition du nouveau cabinet et s'accordent pour le faire monter à trente noms, chacun y amenant ses créatures. La séance d'inauguration a lieu le surlendemain de la mort, 7 décembre. Puis la reine propose à Antoine une transaction. Il aura la lieutenance générale du royaume avec le gouvernement des provinces ; les prisonniers seront délivrés, particulièrement le prince de Condé, la dame de Roye, le vidame de Chartres ; la reine usera de son autorité auprès du roi d'Espagne pour obtenir ou la restitution de la Navarre ou une compensation [1]. Antoine accepte avec enchantement. Il va se trouver au premier rang du royaume et pourra encore caresser ses rêves favoris. Les Guises resteront à la cour, garderont la plupart de leurs charges. Réconciliation générale. Les ennemis acharnés d'hier se jettent dans les bras l'un de l'autre.

[1] Davilla. *Histoire des guerres civiles*, t. I, p. 76.

Cependant tout le monde n'est pas content. Si le duc de Montpensier et le prince de La Roche sur Yon, issus d'une branche cadette, se rallient à la transaction, Condé, connaissant la duplicité de Catherine, la faiblesse de son frère, l'audacieuse ambition des Guises, s'y oppose du fond de sa prison, la déclare une duperie. Les huguenots partagent ce sentiment. Antoine reçoit d'eux une réclamation impérieuse, lui rappelant ses droits à la régence et lui interdisant de les livrer aux persécuteurs de la religion. Il doit au contraire écarter ceux-ci, se liguer avec la noblesse et appuyer les États, dont le rôle est « d'ordonner, non de demander ou de ratifier ». Ainsi seulement il fera « avancer l'Évangile ».

Antoine se souciait peut-être médiocrement de faire « avancer l'Évangile » ; mais, troublé par ces protestations, il demande à la reine l'éloignement des Guises. Elle refuse, sa politique consistant à concilier les partis. Antoine refuse à son tour de rien signer avant d'avoir consulté le connétable.

Montmorency, apprenant à Chantilly l'emprisonnement de Condé et les violences exercées sur les religionnaires, craignant de s'engager dans le conflit, avait invoqué alors sa santé pour différer de se rendre aux États. La maladie de François II survenant, toutefois il se décide à laisser son fils à Chantilly et se met en route à la façon des malades, en litière, voyageant à petites journées, accompagné d'une nombreuse suite de gentilshommes bien armés.

Lansac le rencontre à Étampes et lui remet la lettre de la reine-mère lui annonçant la mort du roi. Instantanément ses forces reviennent. Il quitte sa litière, monte à cheval et arrive d'une traite à Orléans. Le long de la route, une foule de gentilshommes armés, très émus, se mettent à sa suite, heureux de marcher sous son drapeau.

Le 8 décembre au matin, comme il se présente à l'une des portes de la ville, les capitaines sur le *qui vive* font des difficultés pour lui ouvrir. Il les envoie bien loin, les menace de la potence en sa qualité de connétable, et, finalement, ils lèvent les armes et lui font le chemin. Il se rend droit au logis royal.

A peine arrivé, la reine le prend à part et l'adjure en termes émus, au nom de la vieille fidélité, de prêter appui à la veuve de son maître et à l'enfant couronné, qui, pour comble d'inquiétude, vient de tomber malade.

Montmorency, profondément monarchique, ne reste point insensible à ces paroles. N'aimant d'ailleurs ni les Bourbons ni les Guises, il se met tout entier au service de la reine.

Cependant, le prince de Condé, dans sa prison, avait supporté le mauvais sort avec une grandeur d'âme, une confiance en Dieu, un dédain de ses ennemis, une insouciance même de la mort dont tous les contemporains témoignent.

Ni prières, ni plaintes, ni défaillances. Son humeur était restée égale, ouverte même et avenante

pour ses gardiens et serviteurs. Il s'entretenait avec eux, jouait et s'amusait en leur compagnie, sans leur montrer jamais amertume ou aigreur.

Au moment où la nouvelle de la mort du roi arrive dans sa prison, il se trouvait engagé dans une partie de cartes avec le capitaine de ses gardes. Son valet de chambre, Picard, ne sachant comment l'avertir, entre dans la chambre sous quelque prétexte et lui fait des signes mystérieux.

Le prince finit par s'en apercevoir et laisse tomber une carte. Tous deux se baissent en même temps pour la ramasser et le valet dit à demi-voix : « Nostre homme est croqué ». Condé achève la partie sans trahir la moindre émotion [1].

Peu après, quand on lui annonce sa liberté, il demande des juges et ne consent à sortir que sur parole pour se rendre en *prison gracieuse* à Ham et à La Fère, où il attendra la décision des magistrats et les ordres du nouveau souverain. Sa femme le suit au sortir de prison, et la même garde qui le contraignait naguère l'accompagne avec honneur [2].

Les États-généraux se réunissent le 13 décembre, mais, absorbés par la préparation de leurs cahiers qu'ils doivent présenter le 1er janvier, ils n'essayent pas d'intervenir dans les affaires et on se dispense de les consulter. Le 21 décembre paraît un décret du conseil partageant, comme il était convenu, le

[1] Le Laboureur, p. 514. — Castelnau, p. 16.

[2] De Thou, p. 576.

nouveau gouvernement entre la reine-mère et le roi de Navarre, sans que les noms de régente et de lieutenant-général soient prononcés. Les affaires de guerre relèvent du roi de Navarre qui en fera part à la reine-mère, laquelle en « ordonnera avec lui par l'advis du conseil ». Toutes les autres affaires séculières et ecclésiastiques, la justice, les finances, la police, reviennent à la reine-mère, qui en traitera aussi dans le conseil et en décidera sur son avis. Point important, tous les paquets de correspondances reçus par les « secrétaires d'estat chacun en sa charge », devront être remis « incontinent et fermés à la dicte dame Reyne-mère, qui les verra à part[1]. »

C'était en réalité la suprématie sur tout, car, au moyen de cette réserve, Catherine restait libre de communiquer au conseil et à Antoine ou de garder pour elle-même ce qu'elle voulait. Ainsi, nous dit Théodore de Bèze, « combien que Dieu et les lois appelassent le roi de Navarre au gouvernement du royaulme et que le gouvernement des estats le requist de luy, tant s'en fallust qu'il maintint son degré, qu'au contraire il se contenta de l'ombre, quittant volontairement le corps et la substance à la Reyne-mère sans qu'il y eust grande difficulté.[2] »

Un cri de délivrance accueille dans tout le royaume l'avènement de Catherine.

[1] La Place donne ce règlement dans son entier, p. 78.

[2] Théodore de Bèze, éd. de 1883, t. I, p. 451.

Les Guises avaient personnifié l'esprit de parti, le fanatisme religieux, les procédés de violence. Catherine annonçait la tolérance et la modération. Représentant non un fragment de la nation, un parti, mais la nation elle-même, la royauté, elle allait s'attacher, disait-elle, à pourvoir aux besoins, à éteindre les inimitiés, à concilier les intérêts et les personnes.

Nous verrons ce qui en sera.

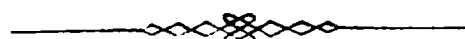


TABLE DES MATIÈRES

Strasbourg, typ. G. Fischbach. — 4188



